

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1998-1999

5 JANVIER 1999

PROJET DE DECRET

PORTANT APPROBATION DE PROFILS DE FORMATION
TELS QUE DEFINIS A L'ARTICLE 6 DU DECRET
DU 27 OCTOBRE 1994 ORGANISANT LA CONCERTATION
POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE(1)

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION
PAR MME TOUSSAINT-RICHARDEAU

(1) Voir Doc. n° 286 (1998-1999) n° 1 à 5.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de l'Éducation a examiné le projet de décret portant approbation de profils de formation tels que définis à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire (Doc. n° 286 (1998-1999) n° 1), au cours de sa réunion du 5 janvier 1999 (1).

I. Exposé introductif de Mme Onkelinx, ministre-présidente du Gouvernement, chargée de l'Éducation, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Jeunesse, de l'Enfance et de la Promotion de la Santé

En l'absence de Mme la ministre-présidente, excusée, l'exposé a été présenté par M. Pouleur, chef de Cabinet-adjoint.

Le 5 juillet 1995, j'installais la Commission communautaire des Professions et des Qualifications.

Le 5 janvier 1999, soit 42 mois plus tard, j'ai l'honneur de vous présenter les premiers profils de formation issus des travaux de cette Commission. Lors de la discussion au Parlement du décret « Missions », lorsque certains d'entre vous me reprochaient d'aller trop vite, j'avais justifié mon empressement en référence à la grosseesse de l'éléphant d'Afrique. Cette fois, c'est le record de l'éléphant d'Asie qui a été battu et très largement.

Pourquoi a-t-il fallu 42 mois ? Comment cela a-t-il pris tant de temps ?

Il faut bien se souvenir que la procédure que nous avons mise en place visait à ce que le monde des entreprises et le monde de l'éducation se mette d'accord sur l'objet même de chaque formation. Oh, les grandes déclarations sur la nécessité de cette rencontre, c'est par brassées qu'on les cueille.

Mais, définir vraiment les savoirs, les compétences des différents métiers, en articulant, d'une part, le souci bien légitime des entre-

prises de disposer de jeunes gens bien formés, d'autre part, la volonté constante des représentants de l'éducation de toujours veiller à ce qu'à travers les formations techniques et professionnelles, ce soit, comme dans l'enseignement général, une formation globale qui soit donnée, c'est une affaire tout autre.

Fixer les indicateurs de maîtrise des compétences, dire, nettement « ceci il faudra le maîtriser », cela, on se limitera à y sensibiliser les élèves, cette autre compétence, exigée par tel ou tel employeur, elle s'apprendra par la suite, elle ne fait pas partie du paquet de base », c'est une tâche ardue, longue, où les consensus se construisent parfois au forcés.

J'imagine que chacun d'entre vous a lu attentivement la notice qui figure en tête de chaque profil: les différentes étapes d'élaboration vous sont présentées. Il serait tout à fait vain que je vous répète ce qui figure là. Je voudrais plutôt vous montrer la complexité de chaque étape à travers des exemples concrets.

D'abord, définir les métiers, c'est parfois évident et parfois pas clair du tout. Ainsi, on admet volontiers l'existence du métier de maçon. Mais, dans le domaine de la mécanique, quels sont exactement les métiers ? Les professionnels, entre eux, n'ont pas toujours été d'accord. Selon la taille des entreprises, selon leur localisation, selon les techniques de production, les réponses ont varié. Les emplois-types regroupent différents métiers concrets: ils ont dû être construits. Associer le monde de l'éducation dès cette étape constitue l'originalité de notre démarche par rapport à ce qui s'est fait ailleurs.

Quand on a traité du profil de qualification en informatique, certains représentants des entreprises estimaient qu'il n'y avait aucune place pour ce type de formation dans l'enseignement secondaire. D'autres insistaient sur la nécessité de l'organiser. Bref, le débat a aussi été une occasion de clarifier l'éventail des métiers.

Lorsque, dans quelques mois vous examinerez le profil du boucher, en amont du travail qui vous sera remis, il y aura eu le débat entre les artisans bouchers et les grandes entreprises de boucherie. Nous avons refusé l'émiettement. Nous ne formons pas des travailleurs pour une seule entreprise. Nous les formons pour l'ensemble des entreprises.

Permettez-moi encore un exemple, issu d'un profil de formation qui vous est soumis, celui du technicien en industries chimiques: c'est de l'observation de la division du travail dans les entreprises du secteur que procède ce profil, qui ose s'émanciper des options actuelles.

Pour la puéricultrice, une conséquence évidente de la reconnaissance de la complexité

(1) Ont participé aux travaux de la Commission:

Mme Corbisier-Hagon (Présidente), Mme Bouarfa, MM. Charlier, Daras, Deghillage, Dupont, Drouart, Hazette, Léonard, Mathieu, Senéca, van Eyll et Mme Toussaint-Richardeau (Rapporteuse).

Assistaient également à la réunion:

M. Pouleur, représentant de Mme Onkelinx, ministre-présidente du Gouvernement de la Communauté française, chargée de l'Éducation, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la jeunesse, de l'Enfance et de la Promotion de la Santé;

M. Jaumiaux, représentant de M. Ancion, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Sport et des Relations internationales;

M. Franck, expert du groupe PS;

M. Jeanmart, expert du groupe PRL-FDF.

de sa formation va sans doute être le passage à trois années d'études plutôt que deux. Ce choix viendra des nécessités concrètes et non d'un quelconque groupe de pression.

Y aura-t-il des modifications significatives des options du secteur de l'économie en relation avec l'adoption du profil « technicien de bureau »? Sans aucun doute, oui. Mais ces modifications auront un fondement, une nécessité.

Bref, si cela a pris tellement de temps, c'est parce que l'on a voulu assurer à la réforme du technique et du professionnel, des fondations solides, ancrées sur les réalités de terrain.

S'ancrer sur les réalités de terrain, cela a valu de sérieux débats entre représentants des entreprises. Parce qu'ils ont considéré que l'opération était stratégique, les entreprises elles-mêmes ont été présentes, avec des responsables de production, des chefs du personnel, des patrons de PME: pas question pour eux de laisser la main libre à leur fédération, trop éloignée, je cite un des rapports « des réalités du terrain ».

Chaque profil mériterait un récit de sa genèse. Chaque profil est particulier. En même temps, et vous l'avez remarqué, il y a une méthodologie commune. La mise au point de cette méthodologie a été longue. Elle s'est faite tout en marchant, ce qui était sans doute la seule manière efficace. Mais la méthode a ses inconvénients. Comment conserver la cohérence quand une bonne trentaine de groupes de travail inventent, « en marchant » une méthodologie?

Les réunions de mise au point des présidents de commission consultative avec le bureau de la CCPQ ont été déterminantes. Je tiens à rendre hommage aux chargés de mission sans qui cette entreprise serait restée une simple idée.

Pour la clarté de la présentation, tous les profils sont présentés en quatre colonnes.

La première décrit l'activité: c'est le reflet fidèle de ce qui se passe dans l'entreprise.

La seconde décrit les compétences à mettre en œuvre.

La troisième, essentielle, fixe les limites du contrat: selon le cas, la compétence est à maîtriser à la fin du secondaire ou, au contraire, va être exercée mais ne pourra être véritablement maîtrisée que dans une formation complémentaire — et dans ce cas elle est notée CEF —, soit dans l'exercice même de la profession.

La quatrième, à laquelle les entreprises tenaient beaucoup et on les comprend, reprend les indicateurs qui permettent de dire si la maîtrise de la compétence est atteinte. Que de débats ont eu lieu sur cette quatrième colonne. En effet, les compétences sont trop complexes

pour être réellement mesurées de manière quantitative. Privilégier les compétences mesurables, ce serait fausser l'ensemble de la formation. D'un autre côté, se satisfaire de formules vagues, c'est n'avoir accompli que du toc, des accords creux parce que chacun les lira différemment. Pour le dire par un exemple, valider une compétence, c'est plus complexe que de vérifier si l'on a bien protégé un circuit électrique par un fusible de l'ampérage adéquat.

Quel est notre rôle aujourd'hui? Celui que nous assigne le décret Missions, c'est-à-dire de sanctionner neuf projets de contrat entre l'éducation et le monde des entreprises. Permettez-moi de les citer:

- ouvrier qualifié en horticulture,
- technicien en informatique,
- mécanicien usinier,
- menuisier,
- employé en hôtellerie et restauration,
- opératrice en production de confection,
- technicien de bureau,
- puéricultrice,
- technicien en industries chimiques.

Le Conseil d'Etat querelle le terme de « sanction » qui a été repris dans le décret « Missions ».

Je ne m'attache pas particulièrement au mot, mais on pourra quand même reconnaître avec Robert qu'il a le sens de, je cite, « approuver légalement ou officiellement » et il n'y a donc pas là un germanisme caché, comme l'insinue le Conseil d'Etat même si, comme il l'a correctement observé, c'est bien l'arrêt de la Cour d'arbitrage du 18 décembre 1998, relatif à un décret flamand, qui nous a servi de guide à l'occasion de cet examen. J'ai cité Robert: il ne faisait que répéter Littré.

Les membres de cette Commission, sensibles à l'histoire, nous rappelleront si nécessaire l'épisode de la « Pragmatique sanction », adapté, comme le signale von Wartburg du latin « *pragmatica sanctio* » que l'on peut traduire comme « le rescrit solennel de l'empereur ».

Les classiques de la Commission, si nous hésitons encore, nous indiqueront sans doute que « sanction » vient de « *sanctio* » latin, lui-même issu de « *sancire* », qui signifie, comme chacun sait « établir une loi ». Cqfd, comme disait mon professeur de géométrie.

Enfin, s'il restait un hésitant, je compléterais votre information, en vous rappelant que l'article 39 du décret « Missions » qui prévoit précisément la « sanction » avait été approuvé en Commission par 12 voix et 1 abstention.

Sur le fond, je souhaite, comme le Conseil d'Etat m'y invite, attirer votre attention de manière à ce que cela soit bien repris dans le rapport, sur le fait que les prérogatives du Parlement sont entièrement respectées et que si vous le souhaitez, il vous appartient de modifier les profils de formation.

Permettez-moi une brève digression. A côté de l'article 39 qui prévoit que le Gouvernement détermine les profils de formation et que le Parlement les sanctionne, vous savez qu'il existe dans le décret « Missions » les articles 16, 25 et 35 qui prévoient que soient fixés, selon des procédures analogues, les socles de compétences et les compétences terminales.

Les groupes de travail qui ont œuvré en cette matière ont été considérablement confortés dans leur tâche par la perspective de la sanction par le Parlement. Lorsque l'un ou l'autre voulait réduire les ambitions au plus petit commun dénominateur, à une sorte de répertoire minimal permettant à chaque réseau de conserver tels quels ses programmes existants, la Commission commune de Pilotage a pu indiquer que tel n'était pas l'objectif du décret. Et de rappeler que les membres des groupes de travail avaient non seulement le droit mais le devoir de s'affranchir des contraintes existantes, par exemple dans le domaine de la formation en sciences. Ils devaient proposer ce qui selon eux était le plus propre à former les élèves.

A la question qui est venue dans certains groupes de travail: « mais au nom de quoi pouvons-nous faire ça, quelle est notre légitimité? », la réponse a été reprise du décret: c'est par la sanction du Parlement de la Communauté française que le résultat du travail sera légitimé et qu'il sera ainsi ce tronc commun à tout l'enseignement.

De ceci, il découle évidemment que le Conseil d'Etat a raison lorsqu'il dit que votre assemblée a parfaitement le droit d'amender les profils de formation.

Sont-ils trop détaillés? Je ne le pense pas. Ce sont les représentants des entreprises qui ont été les plus soucieux de ce que les profils ne soient ni creux ni vagues; mais le secteur de l'éducation y trouve selon moi parfaitement son compte.

Demain, un technicien en informatique, une puéricultrice, un menuisier sera diplômé s'il maîtrise les compétences qui sont définies dans le profil.

Enfin, le contrat est clair.

Enfin, concrètement pour ces 9 profils de formation, le renvoi des responsabilités, cette formule tellement facile, se clôture.

Le Gouvernement, lorsqu'il a pris l'arrêté déterminant les profils de formation, les a repris

tels quels parce que nous n'avons pas estimé devoir les modifier.

Il vous appartient de prendre attitude et, selon la formule consacrée, je m'en remettrai sur cet aspect à la sagesse de la Commission.

En terminant, je voudrais vous dire que si l'accouchement des neuf premiers profils a été particulièrement lent, maintenant que la voie est ouverte, que la méthodologie est au point, les profils de formation vont se suivre à un rythme accéléré. Je ne sais pas si nous pourrions, sous la présente législature, approuver la vingtaine de profils de formation qui est en cours d'élaboration, mais si ce n'est le cas, ce sera au prochain Parlement de poursuivre l'œuvre commencée.

II. Discussion générale

M. Hazette, évoquant les références aux dictionnaires faites par M. Pouleur, directeur de Cabinet-adjoint, en l'absence de la ministre-présidente excusée à la présente réunion, tient à souligner cette continuité d'inspiration dont il se réjouit. Mais ce commissaire reviendra plus loin sur la comparaison qui a été faite avec la Pragmatique sanction.

Ce membre rappelle que lors des débats parlementaires qui eurent lieu lors de la création de la Commission communautaire des professions et des qualifications, il s'était réjoui de cette heureuse initiative et de la mise en place d'une procédure qui associe les mondes de l'enseignement et des entreprises. C'est là un cheminement qui convient bien à l'enseignement de qualification, estime ce commissaire, d'autant que cet enseignement se prête à l'organisation d'unités capitalisables. Il faut donc se garder de tout risque d'émiettement de la formation, mais au contraire viser à créer des unités de compétences qui puissent être capitalisées.

Évoquant ensuite les pages 7 et 8 de la présentation générale de l'annexe n° 1, le même membre rappelle les ambiguïtés liées à la production de profils de qualification (qui concernent le travailleur accompli) et de profils de formation, alors qu'en cours d'enseignement on a nécessairement affaire à des élèves encore inexpérimentés et il relève les difficultés méthodologiques telles qu'évoquées dans cette présentation générale.

Ce membre demande ensuite si l'on peut établir une programmation du dépôt des projets de décret qui concerneront d'autres profils de formation. Il s'inquiète ensuite de la nécessaire révision des profils. Est-elle envisagée et selon quelle procédure?

M. Hazette en vient ensuite à l'avis du Conseil d'Etat car il importe de s'accorder sur la procédure qui sera suivie, dès aujourd'hui et à

l'avenir, pour l'adoption des profils de formation.

Il est clair que l'article 24, § 5, de la Constitution ne peut s'appliquer, dans le cas présent, de la même manière que pour un grand nombre de projets de mesures normatives telles que présentées habituellement au Parlement. Il suffit de parcourir le contenu des profils de formation pour s'en convaincre. Il y a donc lieu de tenir compte des prérogatives du législateur communautaire telles que fixées par l'article 24, § 5, de la Constitution tout en adaptant ces prérogatives à la présente matière et c'est ce qui est fait.

M. Hazette rappelle que le Parlement est régulièrement confronté à la problématique des accords de coopération dont on a, à plusieurs reprises, souligné les dangers pour les prérogatives du Parlement. Celui-ci ne peut en effet que les approuver ou les rejeter, sans possibilité de les amender, ce qui est un choix simpliste, insiste ce membre.

Dans le cas présent, il ne faut pas qu'à travers la procédure qui a été organisée pour répondre à la technicité de la matière, le Parlement soit confronté au même processus consistant en une ratification pure et simple, sans droit d'amender le texte qui lui est proposé.

C'est pourquoi ce commissaire insiste tout particulièrement sur le droit qui doit être préservé pour le Parlement de pouvoir amender le contenu des annexes du présent projet de décret. Sur le plan des principes, insiste ce membre, il serait donc judicieux que la commission prenne attitude sur le droit d'amender le texte des annexes. C'est une question de fond qu'il importe de régler.

Ce commissaire poursuit en évoquant ensuite la remarque du Conseil d'Etat relative à la préservation de la liberté de l'enseignement, attirant l'attention du législateur sur le fait que les profils présentés sont très détaillés et le Conseil d'Etat paraît se demander si cette précision laisse encore un espace de liberté pour la liberté pédagogique. Le Conseil d'Etat souhaite que le législateur réponde à cette question. Ne faudrait-il pas y répondre par un vote, se demande ce commissaire.

Ce membre ne croit pas que les dispositions telles que présentées, qui ont effectivement un caractère très technique, soient de nature à nuire à la liberté de l'enseignement dès lors qu'au cours de la procédure suivie les utilisateurs ont pu s'exprimer indépendamment de toutes préoccupations philosophiques. Il n'y a donc là aucune menace pour la liberté de l'enseignement, estime l'intervenant.

Il cite l'exemple du profil relatif au technicien en informatique et estime que les précisions du profil de formation se justifient et peuvent

parfaitement s'inscrire dans le contexte général de la liberté de l'enseignement. Il se demande s'il faut, pour autant, que la commission s'exprime par un vote pour répondre aux interrogations du Conseil d'Etat.

M. Hazette tient ensuite à défendre son premier amendement.

M. Hazette en vient à la défense de son amendement n° 1. Evoquant la remarque du Conseil d'Etat marquant sa préférence pour le verbe « confirmer » plutôt que « sanctionner », l'auteur de l'amendement indique qu'il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une querelle de linguiste, mais d'une référence qui est ainsi faite à l'usage de certains termes dans notre pratique parlementaire. Il est vrai que lorsqu'un décret est voté, il est soumis à la « sanction » du Gouvernement et c'est là, fait observer l'intervenant, une application somme tout étrange de la sanction royale. En effet, c'est le Gouvernement qui est à l'origine du dépôt du projet de décret qui, par la suite, sanctionne le vote du Parlement. Le verbe « sanctionner » indique donc une intervention du Pouvoir exécutif, qui constate l'intervention du Parlement. C'est là l'usage qui est fait du verbe « sanctionner » dans notre pratique parlementaire.

Certes, souligne M. Hazette, on peut recourir au dictionnaire Littré ou Robert pour constater qu'il peut être fait application de ce verbe dans le cas qui nous occupe. Mais cet usage n'est pas de rigueur dans les milieux francophones de Belgique et dans notre pratique parlementaire. Dans notre pratique, la sanction est un acte par lequel l'Exécutif prend connaissance de la volonté du législateur.

Par contre, lorsque le Gouvernement a adopté un texte réglementaire auquel on veut donner une valeur légale, généralement, on fait usage du verbe « confirmer ». Il en est ainsi dans la pratique des arrêtés de pouvoirs spéciaux pour lesquels il est indiqué que le Parlement confirme la décision du Gouvernement et lui donne force de loi.

Dès lors, ce membre estime que le Conseil d'Etat agit sagement en suggérant au Gouvernement, pour le présent projet de décret, de faire usage du verbe confirmer plutôt que sanctionner. Ce commissaire rappelle en outre que la Pragmatique sanction est un acte de l'empereur et donc de l'exécutif. C'est pourquoi, de toute évidence, ce membre estime que le verbe confirmer conviendrait mieux au cas présent.

M. Drouart déclare que sa première préoccupation consistait à savoir si le Parlement disposerait de la possibilité d'amender, s'il le souhaitait, les profils de formation qui lui étaient soumis et il se déclare rassuré par ce qui vient d'être dit lors de l'exposé introductif. L'in-

tervenant indique que son groupe, à titre symbolique, dépose un amendement de pure forme relatif à l'annexe n° 1 en vue que soit clarifiée cette possibilité du Parlement d'amender les profils de formation. Il s'agit d'un geste politique, insiste ce membre. Il rappelle que d'autres profils de formation suivront ceux qui sont présentés aujourd'hui à la commission de l'Éducation. Viendront ensuite les socles de compétences qui auront une dimension plus politique, estime l'orateur. Il souhaite, dès lors, recevoir confirmation de la possibilité qui sera donnée au législateur communautaire d'amender les socles de compétences également.

Tout en se réjouissant donc que soit clarifiée cette possibilité d'amender les profils de formation, le même membre regrette de n'avoir disposé que de peu de temps pour en prendre connaissance, les ayant reçus à la veille des fêtes de fin d'année. Il suggère donc de ne pas procéder aux votes au cours de la présente réunion, mais de fixer une deuxième réunion dans quinze jours.

La question a été posée par le Conseil d'Etat de savoir si des profils de formation trop précis ne risquaient pas de porter atteinte à la liberté de l'enseignement. Il est vrai, observe M. Drouart, que lorsqu'on lit le profil de formation en horticulture, on constate qu'il entre dans des détails d'une grande précision. Mais il n'est pas opposé à voter un tel texte car chaque pouvoir organisateur reste libre pour ce qui concerne les méthodes pédagogiques, mais également pour déterminer les compléments de formation qu'il estime nécessaires, à condition que ce minimum-ci soit fourni aux élèves. Ce membre déclare donc que pour son groupe la liberté de l'enseignement reste acquise.

Le même intervenant se préoccupe ensuite du suivi de ce processus visant à l'approbation de ce profil de formation. Est-ce que la modification ultérieure de ces profils passera par le vote d'un nouveau décret? Cette réflexion souligne évidemment la lourdeur de la procédure choisie car, ainsi qu'il est indiqué en page 7 de la présentation générale, les technologies évoluent vite et les profils de qualification doivent être régulièrement mis à jour. Ce membre s'inquiète, dès lors, de savoir si le législateur communautaire ne risque pas de se trouver confronté à un travail législatif volumineux et récurrent dans l'hypothèse où les modifications aux profils de formation devront passer par l'adoption de nouveaux décrets. Par contre, si on peut modifier ultérieurement les profils de formation sans nouvelle intervention du législateur communautaire, M. Drouart se demande si son intervention actuelle a encore un sens.

Evoquant la présentation des profils de formation, telle que reprise dans les annexes au projet de décret, ce membre relève qu'à tout le

moins, les remerciements ne devraient pas figurer dans un texte destiné à avoir un caractère normatif.

Abordant ensuite le problème soulevé dans l'amendement n° 1 déposé par le groupe PRL/FDF, M. Drouart pense qu'effectivement le verbe « confirmer » serait plus approprié que « sanctionner ». Toutefois, ainsi que l'a relevé la ministre-présidente dans son exposé introductif, dans l'article 39 du décret Missions, c'est le verbe « sanctionner » qui a été voté par notre commission de l'Éducation, puis par notre assemblée et ce membre s'inquiète, dès lors, des difficultés législatives pouvant survenir dans l'hypothèse où deux verbes différents seraient utilisés à propos de la même procédure.

Il est un fait que le verbe « confirmer » aurait dû être utilisé dans l'article 39 du décret Missions, estime ce membre mais à partir du moment où c'est de sanction qu'il est question dans cet article, il estime délicat d'adopter l'amendement n° 1.

M. Charlier se réjouit du travail intéressant qui a été accompli par la commission communautaire des professions et des qualifications et il souligne l'intérêt du cheminement qui a été accompli tout au long de la procédure utilisée, même si cette procédure a pris du temps. Elle eut pour grand intérêt de mettre en présence un ensemble de partenaires émanant du monde de l'enseignement, d'une part, et des entreprises de l'autre. Il était important de pouvoir ainsi réunir tous les opérateurs de formation, insiste ce commissaire. Il se réjouit donc à la fois du résultat obtenu et de la méthode de travail utilisée tant pour la définition des profils de qualification que pour celle des profils de formation.

Il se préoccupe de savoir quelle sera l'influence du travail ainsi accompli sur la conception des programmes et insiste sur le rôle de la commission de programmation qui aura à se pencher sur la réforme de ceux-ci. Ce processus devra aboutir à une importante réforme pédagogique et avoir, à terme, également un grand impact sur la manière dont les enseignants seront formés.

Tous les opérateurs de formation sont concernés par cette réforme, insiste ce membre qui souligne toutefois que l'école reste nécessairement le premier opérateur pour l'enseignement de qualification.

Ce commissaire évoque le rapport européen sur l'école de la deuxième chance et il se réjouit qu'on ait pu aboutir à cet objectif de favoriser ainsi l'école de la deuxième chance pour ceux qui n'ont pas pu bénéficier initialement d'un enseignement correspondant à leurs possibilités. Mais, il ne faut pas négliger pour autant l'optimalisation de l'enseignement et notam-

ment de ses filières qualifiantes. Pour cela, il importait que les profils de formation soient précisés de manière suffisamment explicite car il faut se donner certains moyens pour atteindre les objectifs souhaités.

A partir du moment où la liberté pédagogique est préservée, il importe d'aller dans les détails lorsqu'il est question des compétences à acquérir et ce commissaire ne voit aucun inconvénient à cette façon de procéder consistant à définir des profils de formation suffisamment précis, au contraire, insiste-t-il.

L'intention consistait à laisser une large autonomie aux partenaires des milieux professionnels concernés et il est utile de pouvoir à présent disposer de ces profils de formation, qui seront des éléments moteurs en vue de permettre des réformes plus profondes de la filière qualifiante, souligne M. Charlier.

Ce commissaire estime que l'évaluation devrait être un élément clé de cette réforme et il se réjouit du fait qu'en définissant les profils, les partenaires aient en même temps reconnu les limites de ceux-ci. Une évolution sera nécessaire, par nature, et si une telle évolution est requise, il y aura lieu à évaluation et M. Charlier se demande, dès lors, comment les inspecteurs prendront en compte ces profils.

Le rôle de l'inspection, mais également celui du pilotage seront importants, insiste ce membre.

M. Charlier en vient à des observations concernant quelques profils de formation en particulier. Il relève que pour les puéricultrices, l'éventualité a été laissée de passer à une septième année, ce qui devrait permettre aux élèves concernés d'obtenir le CESS et de pouvoir accéder à une formation évolutive notamment en permettant d'envisager le passage à un graduat, car le secteur en exprime le besoin.

Pour les secteurs de l'habillement et de la restauration, il faut insister sur l'importance donnée aux stages. Il est, dès lors, essentiel que les profils de formation soient envisagés en partenariat avec les entreprises.

M. Charlier insiste encore sur le fait que les stages concernés doivent pouvoir bénéficier d'un réel encadrement, sous peine de dénaturer la nature du stage. Si l'on veut une réelle filière en alternance, cela implique une bonne intégration et non une juxtaposition de l'enseignement, d'une part, et des stages de l'autre, mais il faut s'appuyer sur les qualifications des professionnels et celles-ci constituent un atout important pour développer les filières en alternance.

Par rapport à l'école de la deuxième chance, il n'y a pas de divergence quant aux objectifs à atteindre, réinsiste M. Charlier qui rappelle

encore que l'école doit rester, de toute évidence, la première filière qualifiante. Dès lors, ce membre estime qu'on avance dans le sens d'une complémentarité bien comprise dans les initiatives entreprises tant par la Région wallonne que par la Communauté française. Il relève que cet élément est à prendre en considération pour favoriser l'évaluation de la qualité de l'enseignement.

M. Léonard, au nom du groupe socialiste, se félicite que la réalisation des profils de formation (dont on parlait un peu à la manière du monstre du Loch Ness qu'on ne voit jamais) ait pu finalement aboutir à cette vaste réforme de l'enseignement de qualification qui s'inscrit, souligne ce commissaire, dans la continuité.

Quant à savoir s'il fallait utiliser le terme « sanction » ou le terme « confirmation » pour qualifier l'intervention de notre Parlement l'orateur pense qu'effectivement un problème pourrait se poser dans la mesure où l'on utilise des termes assez savants dans des sens différents. Traditionnellement, dans les milieux parlementaires francophones de Belgique, le mot « sanction » est utilisé dans un sens assez précis et il eut sans doute été préférable de s'y conformer.

Quant à la formule consistant à présenter les profils de formation sous forme d'annexes au projet de décret proprement dit, M. Léonard insiste pour qu'il n'y ait, à cet égard, aucune ambiguïté: les membres du Parlement, souligne l'orateur, entendent pouvoir amender les annexes et voter ultérieurement des modifications, quel que soit l'Exécutif en place. Le rôle du Parlement, insiste ce commissaire, est de pouvoir amender les annexes reprenant les profils de formation tels qu'ils sont présentés par l'Exécutif.

Ces profils de formation sont-ils trop détaillés, a-t-il été demandé par le Conseil d'Etat? Pour M. Léonard, il s'agit en l'occurrence d'une première et il estime que cette présentation des profils ne va ni trop loin, ni trop dans les détails. Les professionnels qui les ont préparés ont estimé devoir y mettre un ensemble de prescriptions qui sont intéressantes et ces profils ont à présent le mérite d'exister, souligne l'intervenant. Si la définition de ces profils avait consisté en quelques indications de portée trop générale, la réforme aurait manqué ses effets. Ces profils, on l'a dit, vont pouvoir évoluer dans l'avenir. Il ne s'agit pas de figer la matière pour dix ans, en tout cas dans des secteurs, comme l'informatique, qui évoluent très rapidement.

Le profil de formation a donc un caractère évolutif, insiste l'orateur et il revient au Parlement de voter toute modification qui y sera apportée. Sans doute, cette procédure est-elle un peu lourde. Mais, il faut savoir ce que l'on veut. Or, l'intention est que toutes modifications qui

seraient apportées aux profils de formation puissent être amendées.

Ce commissaire estime encore qu'à son sens, la liberté de l'enseignement n'est pas brimée par cette technique visant à présenter les profils de formation de manière détaillée. Ces profils concernent un enseignement qui est soit celui de la Communauté française, soit l'enseignement qui est subventionné par celle-ci. On ne peut se permettre de subventionner n'importe quoi, insiste ce commissaire. Il importe que la Communauté puisse édicter un certain nombre de règles relatives à la qualité de l'enseignement qu'elle subventionne. Il ne faut pas confondre la liberté de l'enseignement et la liberté des méthodes pédagogiques. Cette dernière n'est pas touchée par la définition des profils de formation.

La liberté qui est inscrite dans le Pacte scolaire, concerne la liberté des méthodes pédagogiques. L'intervenant estime, dès lors, que le présent projet de décret ne pose aucun problème en termes de liberté de l'enseignement.

Ce commissaire réinsiste encore sur la volonté des mandataires de pouvoir amender ultérieurement les profils de formation tels qu'ils figurent dans les annexes au présent projet de décret.

Il tient à féliciter l'ensemble des partenaires qui ont participé à cet important travail.

Enfin, évoquant la remarque de M. Drouart qui a estimé avoir disposé de peu de temps pour prendre connaissance des neuf annexes, M. Léonard estime, pour sa part, que les commissaires ont pu disposer du temps nécessaire pour apprécier le travail qui avait été réalisé et prendre connaissance des éléments importants de chacun des profils proposés.

En conclusion, ce membre estime qu'il était important que chacun des groupes puisse exprimer sa position de principe en ce qui concerne la relation entre la définition des profils de formation et le principe de la liberté de l'enseignement. Il confirme que pour les membres de son groupe, les annexes doivent pouvoir être amendées par le Parlement et modifiées ultérieurement selon la même procédure.

M. Dupont déclare à son tour qu'il est important que le Parlement fasse usage de sa capacité d'amender ce projet de décret, en ce compris ses annexes, même si, comme on l'a souligné, il s'agit là d'un excellent travail. C'est pourquoi, les commissaires adopteront des amendements aux annexes pour indiquer leur volonté de pouvoir y apporter des modifications dans l'immédiat, mais également dans l'avenir, tout en reconnaissant que le travail présenté est excellent.

Ce membre souligne également qu'à son sens, les profils de formation n'innervent pas la liberté de l'enseignement. Il ne s'agit en aucune manière d'un carcan rigide mais il estime qu'il reste au contraire une très large marge de manœuvre possible pour les pouvoirs organisateurs, marge de manœuvre qui pourra être appréciée au moment de l'évaluation.

La Présidente de la commission tient à faire des remarques.

La question ayant été évoquée de savoir s'il fallait ou non procéder à un vote pour répondre à la question relative à la liberté de l'enseignement telle que posée par le Conseil d'Etat dans son avis, la présidente pense qu'il est préférable que chacun des groupes se soit exprimé sur le sujet.

Evoquant ensuite les annexes, telles qu'elles ont été distribuées aux commissaires, la présidente fait observer que d'un point de vue légistique, il y aura lieu d'opérer une distinction, pour la publication, entre le contenu des profils de formation proprement dit et la partie des annexes qui fait, par exemple, apparaître des remerciements. Les considérations qui sont étrangères au contenu des profils de formation proprement dit seront donc annexées au présent rapport.

Réponses du représentant de Mme la ministre-présidente

Le représentant de Mme la ministre-présidente, M. Pouleur, indique qu'il répondra aux remarques et questions d'ordre général et politique, laissant à M. Leroy, en sa qualité de président du Conseil général de concertation de l'Enseignement secondaire, le soin de répondre aux remarques plus techniques.

Des questions ont été posées en ce qui concerne la procédure et notamment la possibilité qu'il y aura à modifier les profils de formation dans l'avenir. M. Pouleur souligne qu'il ne s'agit pas, pour le Parlement, de donner son assentiment comme en matière d'accords de coopération. Il est clair que les annexes peuvent être amendées et qu'elles pourront être modifiées à l'avenir selon la même procédure.

En matière de liberté de l'enseignement, M. Pouleur relève que les interventions des commissaires font apparaître qu'il existe un consensus pour considérer que la liberté de l'enseignement est toujours garantie par l'adoption des profils de formation tels qu'ils sont proposés.

Quant aux termes utilisés: faut-il utiliser « confirmation » plutôt que « sanction », M. Pouleur voit mal comment concilier l'adoption de l'amendement n° 1 avec le prescrit de l'article 39 du décret Missions qui stipule,

pour sa part, que les profils de formation sont déterminés par le Gouvernement sur proposition du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire et qu'il les soumet à la sanction du Conseil de la Communauté.

M. Pouleur observe que le terme « confirmation » serait plus approprié pour se conformer à notre usage parlementaire mais, à ce stade de la procédure, il ne voit pas la possibilité de faire usage d'un autre terme que celui qui est inscrit dans l'article 39 du décret Missions, décret dont la modification n'est pas à l'ordre du jour de la présente réunion.

Evoquant ensuite la problématique des amendements à apporter aux annexes, le représentant répond qu'il serait important que la commission adopte l'un ou l'autre amendement aux annexes afin de confirmer par là sa capacité à amender le texte qui lui est soumis car la même procédure devrait être suivie, ultérieurement, pour les socles de compétences.

La même procédure doit encore être suivie pour toutes modifications aux profils de formation, car on ne pourrait pas imaginer que les profils de formation puissent être modifiés autrement que par un nouveau décret, souligne encore le représentant de la ministre-présidente.

M. Pouleur souscrit à la remarque de la présidente de la commission quant à l'opportunité de présenter les annexes en opérant la distinction entre les dispositions normatives et les commentaires n'ayant pas de valeurs normatives, qui seront annexées au présent rapport.

En réponse à M. Charlier qui s'inquiétait de la suite qui sera donnée à l'adoption de ce profil de formation quant à la revalorisation de la qualité de la filière qualifiante, M. Pouleur indique que l'étape suivante doit être la révision des cadres de références. Ces cadres de références concernent les différents réseaux et à l'intérieur de ceux-ci, les options qui sont proposées.

Il est évident, souligne l'orateur, que certaines options devront être transformées et que d'autres encore devront disparaître dans la mesure où l'on va se rendre compte que des établissements délivrent des diplômes à l'issue de certaines options, sans que ces diplômes n'aient une réelle pertinence par rapport aux profils de qualification et de formation.

Il faudra donc modifier les cadres de références, puis élaborer des programmes qui seront orientés par les contenus des profils de formation. Il faudra aussi préparer des épreuves à valeurs indicatives en référence à ces profils.

En effet, dans la perspective du droit à un recours ouvert aux élèves en cas d'échec, il y a lieu de pouvoir opérer une comparaison entre les épreuves qui ont été réellement subies par les

élèves et les épreuves indicatives qui viennent d'être évoquées.

Pour ce qui concerne le profil de formation en puériculture, M. Leroy confirme que les discussions qui ont eu lieu, au sein du groupe de travail ad hoc et au sein du Conseil général de concertation de l'enseignement secondaire, indiquent qu'incontestablement la perspective devrait être une septième année B. Il serait souhaitable que les jeunes filles qui s'engagent dans ces études puissent, si elles le souhaitent, obtenir ce complément non négligeable qu'est le certificat d'enseignement secondaire supérieur.

M. Leroy confirme encore l'importance de la qualité de l'encadrement des stages dans la filière hôtelière, par exemple. Les stages doivent avoir une réelle valeur éducative.

M. Pouleur répondant à la remarque de M. Drouart quant au dépôt du présent projet de décret avant les fêtes de fin d'année, estime qu'il serait regrettable d'en reporter le vote à une prochaine séance dans la mesure où les milieux concernés sont pleinement informés du fait que la commission de l'Éducation examine actuellement ces premiers profils de formation et il rappelle que les informations diffusées à ce sujet ont souligné l'importance de ce travail quant à la revalorisation de l'enseignement technique et professionnel. L'orateur souligne, en outre, qu'après cet examen, la commission de l'Éducation aura encore à procéder à l'examen d'autres dispositions normatives importantes avant la fin de la présente législature.

M. Leroy, président du Conseil général de concertation de l'enseignement secondaire, confirme les remarques de la présidente de la commission et du représentant de la ministre-présidente quant à la nécessité d'opérer une distinction, pour la publication officielle des profils de formation, entre les dispositions qui auront valeurs normatives et leurs présentations qui pourraient utilement être annexées au rapport de la commission de l'Éducation. Ces notes de présentation ont, en effet, leur utilité pour rappeler la procédure suivie et pour cerner le contexte dans lequel les profils ont été élaborés. Ces présentations rappellent, en effet, l'ambiguïté qui est de mise quant aux exigences à attendre des élèves en formation, d'une part, et des travailleurs expérimentés, de l'autre. D'où l'importance de bien distinguer les profils de qualification et les profils de formation. Il faut comprendre également qu'il puisse y avoir plusieurs profils de qualification pour un seul et même profil de formation car il n'est pas recommandé d'émettre la formation.

La distinction opérée entre profils de qualification et de formation a toute son importance également pour les stages en entreprises. On ne peut avoir les mêmes exigences par rapport à un

travailleur expérimenté ou à un élève en formation. Mais l'école passe un contrat sur un certain profil de formation et l'encadrement du stagiaire doit permettre cette formation.

Evoquant le point 8, 1.2 de la présentation générale, M. Leroy indique que le Conseil général de l'enseignement secondaire a renoncé à la tentative de mettre des indicateurs chiffrés mesurables car ces indicateurs chiffrés risquaient de prendre un poids déséquilibré par rapport à d'autres indicateurs. Et l'orateur reprend à cet égard des exemples tirés de la pratique des emplois de bureau et il souligne qu'il y a manifestement un apprentissage quant à la technique de prise de notes et que l'on ne peut avoir les mêmes exigences vis-à-vis d'un élève en formation ou d'un travailleur expérimenté.

M. Leroy indique encore qu'il fournira, pour être annexé au présent rapport, la liste des profils de qualification approuvés (une cinquantaine) ainsi que la liste des profils de formation (une vingtaine) et il estime que la commission de l'Education aura vraisemblablement à examiner ces vingt profils de formation avant la fin de la présente législature.

M. Leroy rappelle encore certains débats qui eurent lieu entre professionnels de certains secteurs. Au départ, les professionnels étaient sceptiques quant à l'opportunité d'organiser une formation d'informaticiens au niveau secondaire. Après discussion, les milieux concernés se sont accordés sur l'organisation du profil de formation de technicien en informatique.

M. Drouart relève que les puéricultrices devront effectuer une année d'études en plus et il se demande si elles ne pourraient, dans ce cas, avoir accès à un diplôme de niveau A1. M. Leroy rappelle que le niveau A1 concerne l'enseignement supérieur de type court.

Dans le profil de formation de puéricultrice, tel qu'il est ici proposé, les études restent dans la filière professionnelle, mais cette septième année donne accès au certificat d'enseignement secondaire supérieur, alors que les élèves puéricultrices qui terminent la filière actuellement ne reçoivent pas le CESS. Lorsqu'on examine le profil de formation des puéricultrices, tel qu'il est ici proposé, il paraît évident que le programme ne pourra pas être distribué sur une grille horaire de deux années.

Par contre, le technicien en informatique est diplômé au bout de deux ans, mais le profil de formation correspond à une grille horaire à distribuer en deux années.

III. Examen des articles et des annexes et votes

Article 1^{er}

Un amendement n° 1 est déposé par MM. Hazette et Mathieu. Il est ainsi libellé :

Remplacer le terme « sanctionné » par le terme « confirmé ».

Justification : Le Conseil d'Etat observe — à juste titre — que le terme sanctionner est, en procédure parlementaire, le verbe qui désigne l'acte par lequel le pouvoir exécutif intervient dans le processus législatif. Il ne s'indique pas de modifier cet usage.

Le Conseil d'Etat propose de reprendre le terme « confirmer » qui est d'usage lorsque le pouvoir législatif donne force de loi ou de décret à un acte réglementaire.

On ne voit pas pour quelle raison le Gouvernement n'a pas suivi cette sage recommandation.

L'auteur évoque la réponse fournie par M. Pouleur sur la relation à maintenir entre ce projet de décret et l'article 39 du décret Missions dont la modification n'est pas à l'ordre du jour. Le Conseil d'Etat connaissait le décret Missions, observe l'orateur et malgré tout, il a considéré que le terme « confirmation » serait plus adéquat. L'auteur déclare, dès lors, maintenir son amendement.

M. Leroy, rappelant le débat qui a eu lieu en commission de l'Education lors de l'examen du décret Missions, indique que la modification du terme proposé dans l'article 39 aurait dû se faire alors, mais vu l'ensemble des matières concernées par ce très vaste décret, l'attention n'a pas été attirée par le terme utilisé dans cet article 39 qui fut voté par 12 voix et 1 abstention.

M. Leroy rappelle qu'avant la fin de la présente législature, le Gouvernement devrait déposer au Parlement un projet de décret portant diverses mesures relatives à l'enseignement et il suggère qu'une modification de l'article 39 du décret Missions soit présentée dans ce projet-là et soit jointe une modification du présent projet de décret. Si ces deux modifications étaient votées en même temps, il y aurait, dès lors, concordance dans les termes utilisés dans l'article 39 du décret Missions et dans le décret relatif aux profils de formation. Il serait, en effet, souhaitable qu'une telle concordance soit maintenue, souligne l'orateur.

M. Léonard appuie cette suggestion. Il poursuit en déclarant que si une telle modification n'était pas proposée par le Gouvernement à l'occasion du dépôt d'un projet de décret portant diverses mesures relatives à l'enseignement dans un délai suffisamment rapproché, dans ce cas, l'initiative devrait être prise par des représentants des quatre groupes politiques qui co-signeraient une proposition de décret.

M. Drouart appuie cette suggestion indiquant que son groupe co-signerait une telle proposition dont M. Hazette devrait apparaître

comme le premier signataire, compte tenu de l'initiative qu'il vient de prendre.

M. Hazette pense que le dépôt d'un projet de décret portant diverses mesures relatives à l'enseignement ne pourrait tarder et que, dès lors, il serait possible d'aboutir très prochainement au but qu'il poursuit par le dépôt de son amendement.

Suite au débat qui vient d'avoir lieu, M. Hazette déclare retirer l'amendement n° 1.

L'article 1^{er} est adopté par 12 voix et 1 abstention.

M. Drouart justifie son abstention par la remarque qu'il a faite quant au délai assez court qui a été laissé aux commissaires pour prendre connaissance de ce projet de décret et de ses très volumineuses annexes. Il estime dès lors, que les conditions optimales pour l'analyse de ces documents n'ont pas été remplies, d'où sa proposition de reporter les votes à une réunion ultérieure.

Articles 2 à 10

Ces articles ne donnent lieu à aucune observation et sont adoptés par 12 voix et 1 abstention.

Annexes

Annexe n° 1

Un amendement n° 4 est déposé par M. Drouart. Il est ainsi libellé:

Dans l'annexe 1 définissant le profil de formation de l'ouvrier qualifié en horticulture, page 51, deuxième colonne, remplacer le mot « respectable » par le mot « respectueux ».

Justification: Il s'agit d'une amélioration de forme.

Le débat a déjà eu lieu lors de la discussion générale sur l'intention visée par les commissaires en proposant des amendements aux annexes. Il y a lieu de s'y reporter.

L'amendement n° 4 est adopté à l'unanimité.

L'annexe n° 1, ainsi amendée, est adoptée par 12 voix et 1 abstention.

Annexes n° 2 à 4

L'examen de ces annexes ne donne lieu à aucun commentaire et les annexes n° 2 à 4 sont adoptées par 12 voix et 1 abstention.

Annexe n° 5

Un amendement n° 5 est déposé par MM. Léonard et Dupont. Il est ainsi libellé:

A l'annexe 5.1, au point 10.1 dans la colonne « indicateurs de maîtrise » remplacer « reçoit les » par « répond aux ».

Justification: Simple correction de forme.

Un amendement n° 6 est déposé par MM. Léonard et Dupont. Il est ainsi libellé:

A l'annexe 5.1, au point 11.3 dans la colonne « indicateurs de maîtrise » supprimer les mots « si l'opération n'est pas effectuée automatiquement »

Justification: Simple cohérence de texte.

Les amendements n° 5 et 6 sont adoptés à l'unanimité.

L'annexe n° 5, ainsi amendée, est adoptée par 12 voix et 1 abstention.

Annexe n° 6

Sans observation, l'annexe n° 6 est adoptée par 12 voix et 1 abstention.

Annexe n° 7

Un amendement n° 2 est déposé par MM. Mathieu et Hazette. Il est ainsi libellé:

A l'annexe 7.1, aux points 1.2, 2.3, 3.3, 8.4, remplacer le texte de la colonne « Activités » par les mots « mettre en œuvre des compétences linguistiques ».

Justification: Le Conseil d'Etat insiste pour que le texte des Annexes soit amendable.

Le texte en projet en fournit l'occasion.

En effet, on ne peut considérer comme une activité la constatation que « les besoins en langues étrangères s'imposent de plus en plus ».

L'auteur rappelle encore le débat qui a eu lieu lors de la discussion générale quant à la compétence qui doit être celle du législateur de pouvoir proposer des amendements aux profils de formation.

L'amendement n° 2 est adopté à l'unanimité.

Un amendement n° 7 est déposé par MM. Hazette, Mathieu, Neven et van Eyll. En séance, cet amendement est co-signé par MM. Léonard, Charlier, Drouart, Daras. Il est ainsi libellé:

A l'annexe 7, au point « Fonction 9 — Rédiger » remplacer les numéros 8 par des numéros 9.

Justification: Il y a manifestement une erreur de numérotation.

L'amendement n° 7 est adopté à l'unanimité.

Un amendement n° 3 est déposé par MM. Mathieu et Hazette. Il est ainsi libellé:

À l'annexe 7.1, point 11.1, remplacer le texte en projet dans la colonne « Activités » par les mots « s'intégrer dans la vie professionnelle ».

Justification: Cf. amendement n° 2.

Mieux vaut reprendre l'activité qui sert de titre à la fonction que le texte proposé par le Gouvernement.

L'amendement n° 3 est adopté à l'unanimité.

L'annexe n° 7, ainsi amendée, est adoptée à l'unanimité.

Annexes n° 8 et 9

Les annexes n° 8 et 9 ne donnent lieu à aucun commentaire et elles sont adoptées par 12 voix et 1 abstention.

Vote sur l'ensemble du projet de décret et des annexes

L'ensemble du projet de décret et les annexes, telles qu'amendées, sont adoptés par 12 voix et 1 abstention.

La commission a fait confiance à la Présidente et à la Rapporteuse pour la rédaction du présent rapport.

Votre rapporteuse signale qu'à l'occasion de l'élaboration du texte adopté par la commission de l'Éducation, ont été relevées deux erreurs matérielles dans les documents soumis à l'examen de la commission: manquait une page initialement paginée 37 dans le profil de formation de mécanicien-usineur, tandis que dans le profil de formation de l'opératrice de confection, les pages 22 et 23, lors de la reproduction du document sont devenues une page unique au contenu incomplet. S'agissant d'erreurs matérielles, le texte du projet de profils de formation a été corrigé par voie d'errata.

La Rapporteuse,

La Présidente,

Mme TOUSSAINT-RICHARDEAU. A.-M. CORBISIER-HAGON.

TEXTE ADOPTE PAR LA COMMISSION

Article 1^{er}

Le profil de formation de l'ouvrier qualifié en horticulture, déterminé par le Gouvernement et repris en annexe 1 est sanctionné, conformément à l'article 39 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

Art. 2

Le profil de formation du technicien en informatique, déterminé par le Gouvernement et repris en annexe 2, est sanctionné, conformément à l'article 39 du même décret.

Art. 3

Le profil de formation du mécanicien usineur, déterminé par le Gouvernement et repris en annexe 3, est sanctionné, conformément à l'article 39 du même décret.

Art. 4

Le profil de formation du menuisier déterminé par le Gouvernement et repris en annexe 4, est sanctionné, conformément à l'article 39 du même décret.

Art. 5

Le profil de formation de l'employé en hôtellerie et restauration déterminé par le

Gouvernement et repris en annexe 5, est sanctionné, conformément à l'article 39 du même décret.

Art. 6

Le profil de formation de l'opératrice en production de confection déterminé par le Gouvernement et repris en annexe 6, est sanctionné, conformément à l'article 39 du même décret.

Art. 7

Le profil de formation du technicien de bureau déterminé par le Gouvernement et repris en annexe 7, est sanctionné, conformément à l'article 39 du même décret.

Art. 8

Le profil de formation de la puéricultrice déterminé par le Gouvernement et repris en annexe 8, est sanctionné, conformément à l'article 39 du même décret.

Art. 9

Le profil de formation du technicien en industries chimiques déterminé par le Gouvernement et repris en annexe 9, est sanctionné, conformément à l'article 39 du même décret.

Art 10

Le présent décret entre en vigueur à la date de parution au *Moniteur belge*.

ANNEXE 1: Profil de formation de l'ouvrier qualifié en horticulture

1. AGRONOMIE

1.2 Horticulture

1.2.1 OUVRIER QUALIFIÉ EN HORTICULTURE (M/F)

Activités décrites dans les PQ	Compétences du/des PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
--------------------------------	---	-------------	---

Fonction 01: Inspecter l'état d'une parcelle en culture afin de découvrir les problèmes qui gênent le développement des plantes

<p>1.1. Reconnaître les genres et espèces des plantes cultivées</p>	<p>Connaitre les notions de systématique végétale indispensables à la nomenclature horticole</p> <ul style="list-style-type: none"> — définir les notions de classe, de famille, de genre, d'espèce, de variété, de cultivar en référence à la systématique normalisée du règne végétal — définir les règles de nomenclature horticole pour la désignation des noms des plantes — définir la méthodologie à suivre pour identifier des plantes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les différents éléments de la terminologie utilisée en systématique végétale sont correctement différenciés — la définition des règles de nomenclature horticole est correctement formulée — la méthodologie à suivre pour l'identification des plantes est correctement expliquée et son application à des exemples concrets, repris dans les divers domaines de l'horticulture, conduit à des résultats
<p>1.2. Reconnaître les genres et espèces des plantes cultivées et identifier leurs caractéristiques et exigences culturales</p>	<p>Appliquer, en situation concrète, la méthodologie menant à l'identification des plantes habituellement utilisées en aménagement et entretien des parcs et jardins y compris les graminées</p> <ul style="list-style-type: none"> — en toute saison et à leurs différents stades de croissance, identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun, les plantes habituellement utilisées en aménagement des parcs et jardins <ul style="list-style-type: none"> • floriculture: 5 bisannuelles, 14 annuelles, 3 plantes molles, 10 vivaces, 10 bulbeuses, 3 plantes aquatiques, 3 graminées ornementales • arboriculture d'ornement: 20 conifères, 5 arbustes à feuilles caduques, 5 arbustes à feuilles persistantes, 3 arbustes à floraison printanière, 2 arbustes à floraison estivale, 2 arbustes à floraison automnale, 1 arbuste à floraison hivernale, 5 arbustes à fruits décoratifs, 5 arbustes à bois et/ou feuillage décoratif, 5 arbres d'ornement, 5 arbres d'alignement, 4 plantes de terre de bruyère • fruiticulture: 2 fruits à pépins, 4 fruits à noyaux, 3 fruits secs, 6 petits fruits — écrire d'une manière correcte les noms botaniques et les noms communs de ces plantes — identifier les caractéristiques et les exigences culturales de ces plantes — expliquer la fonction d'un calendrier de culture <p>Appliquer, en utilisant des documents ressources, la méthodologie menant à l'identification des plantes et cultivars courants utilisés en aménagement et entretien des parcs et jardins y compris les graminées</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun des plantes et des cultivars courants utilisés en aménagement et entretien des parcs et jardins — identifier les caractéristiques et les exigences culturales de ces plantes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclatures binaire et vernaculaire) sont exacts — les noms des plantes identifiées sont écrits correctement — les caractéristiques et exigences culturales des plantes sont correctement identifiées — les différents éléments repris sur les calendriers des opérations culturales des plantes sont correctement décodés <ul style="list-style-type: none"> — les documents ressources consultés permettent de donner une réponse aux problèmes posés — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclature binaire et vernaculaire) sont exacts — les caractéristiques et exigences culturales des plantes sont correctement identifiées

Activités décrites dans les PQ	Compétences d'uites) PQ complétées et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<p>Appliquer, en situation concrète, la méthodologie menant à l'identification des plantes maraichères</p> <ul style="list-style-type: none"> — en toute saison et à leurs différents stades de croissance, identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun les plantes maraichères ayant une importance économique sur la base des listes INS <ul style="list-style-type: none"> • 10 foliacées, 5 racines, 3 bulbes, 2 légumineuses, 3 légumes fruits, 3 légumes vivaces, 5 plantes condimentaires — écrire d'une manière correcte les noms botaniques et les noms communs de ces plantes — identifier les caractéristiques et les exigences culturelles de ces plantes — expliquer la fonction d'un calendrier de culture 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclatures binaire et vernaculaire) sont exacts — les noms des plantes identifiées sont écrits correctement — les caractéristiques et exigences culturelles des plantes sont correctement identifiées — les différents éléments repris sur les calendriers des opérations culturales des plantes sont correctement décodés — pour les productions courantes de l'exploitation, les étapes du processus de production sont correctement formulées
	<p>Appliquer, en utilisant des documents ressources, la méthodologie menant à l'identification des plantes maraichères</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun des plantes et des cultivars courants utilisés en cultures maraichères — identifier les caractéristiques et les exigences culturelles de ces plantes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les documents ressources consultés permettent de donner une réponse aux problèmes posés — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclatures binaire et vernaculaire) sont exacts — les caractéristiques et exigences culturelles des plantes sont correctement identifiées
	<p>Appliquer, en situation concrète, la méthodologie menant à l'identification des plantes de pépinière</p> <ul style="list-style-type: none"> — en toute saison et à leurs différents stades de croissance, identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun les plantes de pépinière ayant une importance économique: résineux, forestiers, fruitiers, petits fruits, ornementaux, vivaces, ... en référence aux catalogues commerciaux <ul style="list-style-type: none"> • floriculture: 10 vivaces • arboriculture d'ornement: 20 conifères, 5 arbustes à feuilles caduques, 5 arbustes à feuilles persistantes, 5 arbustes à floraison estivale, 2 arbustes à floraison automnale, 1 arbuste à floraison hivernale, 5 arbustes à fruits décoratifs, 5 arbustes à bois et/ou à feuillage décoratif, 5 arbres d'ornement, 5 arbres d'alignement, 4 plantes de terre de bruyère • 2 fruits à pépins, 4 fruits à noyaux, 3 fruits secs, 6 petits fruits — identifier les sujets porte-greffe couramment utilisés — écrire d'une manière correcte les noms botaniques et les noms communs de ces plantes — identifier les caractéristiques et les exigences culturelles de ces plantes — expliquer la fonction d'un calendrier de culture 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclatures binaire et vernaculaire) sont exacts — les noms des plantes identifiées sont écrits correctement — les caractéristiques et exigences culturelles des plantes sont correctement identifiées — les différents éléments repris sur les calendriers des opérations culturales des plantes sont correctement décodés
	<p>Appliquer, en utilisant des documents ressources, la méthodologie menant à l'identification des plantes de pépinière</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun des plantes et des cultivars courants produits en pépinière — identifier les caractéristiques et les exigences culturelles de ces plantes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les documents ressources consultés permettent de donner une réponse aux problèmes posés — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclature binaire et vernaculaire) sont exacts — les caractéristiques et exigences culturelles des plantes sont correctement identifiées

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du(s) JQ complétées et prévues	Clas. comex.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<p>Appliquer, en situation concrète, la méthodologie menant à l'identification des plantes fruitières</p> <ul style="list-style-type: none"> — en toute saison et à leurs différents stades de croissance, identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun les plantes fruitières ayant une importance économique sur la base des catalogues commerciaux <ul style="list-style-type: none"> • 2 fruits à pépins, 4 fruits à noyaux, 3 fruits secs, 6 petits fruits — écrire d'une manière correcte les noms botaniques et les noms communs de ces plantes — identifier les caractéristiques et les exigences culturales de ces plantes — expliquer la fonction d'un calendrier de culture 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclatures binaire et vernaculaire) sont exacts — les noms des plantes identifiées sont écrits correctement — les caractéristiques et exigences culturales des plantes sont correctement identifiées — les différents éléments repris sur les calendriers des opérations culturales des plantes sont correctement décodés
	<p>Appliquer, en utilisant des documents ressources, la méthodologie menant à l'identification des plantes et cultivars courants utilisés en cultures fruitières</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun des plantes et des cultivars courants utilisés en cultures fruitières — identifier les caractéristiques et les exigences culturales de ces plantes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les documents ressources consultés permettent de donner une réponse aux problèmes posés — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclatures binaire et vernaculaire) sont exacts — les caractéristiques et exigences culturales des plantes sont correctement identifiées
	<p>Appliquer, en situation concrète, la méthodologie menant à l'identification des plantes florales et ornementales</p> <ul style="list-style-type: none"> — en toute saison et à leurs différents stades de croissance, identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun les plantes florales et ornementales ayant une importance économique : plantes vertes, plantes fleuries, fleurs coupées, plantes à massif, plantes annuelles et bisannuelles, plantes à bulbes, ... en référence aux catalogues commerciaux <ul style="list-style-type: none"> • 5 bisannuelles, 14 annuelles, 3 plantes molles, 10 vivaces, 10 bulbeuses, 15 plantes d'appartements, 3 plantes aquatiques, 3 graminées ornementales — écrire d'une manière correcte les noms botaniques et les noms communs de ces plantes — identifier les caractéristiques et les exigences culturales de ces plantes — expliquer la fonction d'un calendrier de culture 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclatures binaire et vernaculaire) sont exacts — les noms des plantes identifiées sont écrits correctement — les caractéristiques et exigences culturales des plantes sont correctement identifiées — les différents éléments repris sur les calendriers des opérations culturales des plantes sont correctement décodés — pour les productions courantes de l'exploitation, les étapes du processus de production sont correctement formulées
	<p>Appliquer, en utilisant des documents ressources, la méthodologie menant à l'identification des plantes florales et ornementales</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier par leur nom botanique complet (genre, espèces, ...) et leur nom commun des plantes et des cultivars courants utilisés en cultures florales et ornementales — identifier les caractéristiques et les exigences culturales de ces plantes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les documents ressources consultés permettent de donner une réponse aux problèmes posés — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus (nomenclatures binaire et vernaculaire) sont exacts — les caractéristiques et exigences culturales des plantes sont correctement identifiées

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
1.3. Observer et évaluer les conditions pédoclimatiques environnantes (structures du sol, humidité, conditions climatiques, ...) sur le développement des plantes	Comprendre les effets du climat sur la floraison et la feuillaison des végétaux — expliquer les variations que les climats font subir à la floraison et à la feuillaison des végétaux (phenologie)	CM	— les explications montrant que des variations de climat peuvent avoir une influence sur la floraison et la feuillaison des végétaux sont pertinentes
1.4. Observer et évaluer l'état de développement d'une culture	Connaître la morphologie externe des végétaux — identifier d'une façon juste et complète la morphologie des principaux organes, jeunes et adultes, tels la racine, la tige, la feuille, la fleur, le fruit, la graine — décrire l'aspect extérieur normal d'une plante	CM	— la morphologie des organes de base d'une plante est décrite avec justesse — la représentation schématique d'une plante et la localisation de ces organes de base est exacte
	Comprendre la fonction de chacun des organes de la plante à ses différents stades de développement (stades phenologiques)	CM	— la fonction de chacun des organes de base d'une plante à ses différents stades de croissance est correctement expliquée
	Évaluer l'aspect extérieur d'une plante — apprécier un état particulier de développement de la plante à chacun de ses stades de croissance • état physiologique (port, développement racinaire et foliacé, couleur, ...) • état sanitaire (parasites, maladies) • floraison, mise à fruit	CM	— en situation concrète, un état particulier de développement d'une plante est repéré avec justesse
1.5. Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes	Comprendre les mécanismes et les facteurs conditionnant les fonctions végétales des plantes — expliquer le rôle des principaux phénomènes physiologiques tels la respiration, la transpiration et la sudation, la photosynthèse, la nutrition, la croissance et la reproduction — expliquer l'importance de chacune de ces fonctions pour le développement de la plante — expliquer les effets du photopériodisme	CM	— les processus de vie d'une plante sont correctement décrits — les interventions possibles sur chacun de ces processus sont correctement formulées et les justifications de ces interventions sont pertinentes — les causes des dommages constatés sont correctement identifiées
	Comprendre le rôle des agents pollinisateurs	CM	— les explications montrant comment l'utilisation d'agents pollinisateurs peut influencer sur le développement d'une production sont pertinentes
	Connaître les dommages pouvant être causés aux plantes par les conditions environnantes — identifier et décrire les dommages causés par l'eau, le soleil, le vent, la grêle, la neige, le gel, la pollution sur le développement des plantes	CM	— les dommages causés aux plantes par l'eau, le soleil, le gel, le vent, la neige, la pollution sont correctement décrits
	Analyser les résultats de l'observation des dommages — repérer et quantifier l'importance des dégâts dus aux conditions environnantes	CM	— en situation concrète, les dommages sont correctement repérés et leur quantification est pertinente
1.6. Repérer la présence d'une carence ou d'un excès en éléments nutritifs	Connaître les effets sur une plante d'une carence ou d'un excès en éléments nutritifs — identifier et décrire les symptômes présentés par une plante en présence d'une carence ou d'un excès en éléments nutritifs majeurs et secondaire	CM	— les effets sur le développement d'une plante d'une carence ou d'un excès en éléments nutritifs sont correctement décrits
	Analyser le résultat de l'observation des dommages — repérer et quantifier l'importance de dégâts dus à un excès ou à une carence en éléments nutritifs	CM	— en situation concrète, les dommages sont correctement repérés et leur quantification est pertinente

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du/des PQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
1.7. Repérer la présence d'une maladie des plantes ou de leurs fruits	Connaître les principales maladies des plantes et des fruits --- identifier par leur nom commun les principales maladies des plantes et de leurs fruits <ul style="list-style-type: none"> • virales, bactériennes, fongiques --- décrire les symptômes de la présence d'une de ces maladies --- décrire les dommages causés aux plantes par les principales maladies --- oïdium, mildiou, botrytis, rouille, tavelure monilieuse, chancre, pied noir Analyser le résultat de l'observation des dommages --- repérer et quantifier l'importance de dégâts dus à la présence d'une maladie	CM	--- la définition des différents types de maladie est correctement formulée --- les dommages causés par les principales maladies sont correctement décrits --- les résultats obtenus lors de l'identification des principales maladies sont exacts --- en situation concrète, les dommages sont correctement repérés et leur quantification est pertinente
1.8. Repérer la présence de parasites animaux des plantes ou de leurs fruits	Connaître les principaux parasites animaux des végétaux et leurs fruits --- identifier par leur nom commun les principaux parasites animaux des végétaux et de leurs fruits à leurs différents stades de développement <ul style="list-style-type: none"> • mollusques, acariens, thrips, pucerons, psylles, carpocapse, mouche blanche --- décrire brièvement la morphologie et le cycle de vie de ces principaux parasites et de leurs prédateurs --- décrire les symptômes de la présence d'un parasite --- décrire les dommages causés aux cultures par les principaux parasites Analyser le résultat de l'observation des dommages --- repérer et quantifier l'importance de dégâts dus à la présence de parasites	CM	--- la morphologie et le cycle de vie des principaux parasites animaux sont correctement décrits --- en situation concrète, les résultats d'identification des principaux parasites animaux sont exacts --- les dommages causés aux végétaux et à leurs fruits par des principaux parasites animaux sont correctement décrits --- en situation concrète, les dommages sont correctement repérés et leur quantification est pertinente
1.9. Repérer la présence de plantes adventices	Connaître les principales plantes adventices --- identifier par leur nom commun les principales plantes adventices à leurs différents stades de développement <ul style="list-style-type: none"> • oseille, sené, pissenlit, plantain, liseron, mouron, mousse, prêle, trèfle, renoncule, chardon, orties, galinsoie, paturin, oxalis, camomille --- décrire les dommages causés aux cultures par la présence de plantes adventices Analyser le résultat de l'observation des dommages --- repérer et quantifier l'importance de dégâts dus à la présence de plantes adventices	CM	--- en situation concrète, les résultats d'identification des principales plantes adventices sont exacts --- les dommages causés aux cultures par les plantes adventices sont correctement décrits --- en situation concrète, les dommages sont correctement repérés et leur quantification est pertinente
1.10. Repérer la présence de ravageurs des cultures	Connaître les principaux ravageurs des cultures --- identifier par leur nom commun les principaux ravageurs des cultures (plantes et fruits) <ul style="list-style-type: none"> • taupes, rats musqués, mulots et campagnols, oiseaux, lapins --- décrire les symptômes de la présence d'un ravageur --- décrire les dommages causés aux cultures (plantes et fruits) par les principaux ravageurs	CM	--- en situation concrète, les résultats d'identification des principaux ravageurs des cultures sont exacts --- les dommages causés aux cultures par les ravageurs sont correctement décrits

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(les) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Analyser le résultat de l'observation des dommages — repérer et quantifier l'importance des dégâts dus à la présence de ravageurs	CM	— en situation concrète, les dommages sont correctement repérés et leur quantification est pertinente
1.11. Rendre compte de ses observations	Synthétiser les résultats des observations — développer un esprit de raisonnement et de synthèse face à une situation d'observation — rapporter oralement ou par écrit et d'une façon compréhensible les observations faites lors de l'inspection d'une culture.	CM	— la présentation orale ou écrite, de la synthèse des informations exploitables relatives aux observations réalisées est pertinente
1.12. Donner un avis sur les interventions souhaitables en fonction des observations réalisées	Appliquer la méthodologie permettant, à partir de documents ressources, d'identifier les causes d'un état particulier d'une culture en vue de proposer une action — consulter et utiliser des documents ressources permettant d'identifier les causes d'un comportement anormal ou d'un état particulier de développement d'une culture en vue d'apporter une réponse à la situation <ul style="list-style-type: none"> • conditions environnantes • présence d'une carence ou d'un excès en éléments nutritifs • présence d'une maladie des plantes, des fruits • présence de parasites des plantes, des fruits • présence de plantes adventices • présence de ravageurs 	CM	— les documents ressources consultés permettent de donner une réponse aux problèmes posés — la démarche méthodologique adoptée est correcte et les résultats obtenus sont exacts — les propositions d'action à mener après consultation des documents ressources sont pertinentes.

Fonction 02: Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la préparation des sols, aux semis aux plantations dans le respect des consignes reçues
Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol

2.1. Identifier les propriétés des supports de culture	Connaître les composants des sols et substrats en tant que supports de culture — identifier les différents supports de culture <ul style="list-style-type: none"> • types de sol minéral de nos régions (argileux, sableux, calcaire, humifère, terre franche) • substrats couramment utilisés en cultures traditionnelles et cultures hors-sol — identifier les composants physiques des supports de culture — décrire le rôle de chacun de ses composants	CM	— en situation concrète, les types de sol minéral et des substrats couramment utilisés dans les exploitations horticoles sont correctement identifiés — les rôles des différents composants des supports de culture sont correctement décrits
	Connaître les caractéristiques des sols et substrats en tant que supports de culture — identifier les caractéristiques physiques et chimiques des supports de culture qui influent sur la croissance des plantes et décrire leurs effets <ul style="list-style-type: none"> • nature des supports de culture • structure des supports de culture • perméabilité des supports de culture • réaction acide ou alcaline — appréhender les notions de conductivité et d'acidité d'un sol (pH) et leurs effets sur le développement des plantes	CM	— les relations entre les caractéristiques physiques ou chimiques des supports de culture et le développement des plantes sont correctement décrites — la définition de la notion de conductivité et d'acidité d'un sol est correctement formulée

Activités décrites dans les PQ	Compétences du(les) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<p>Comprendre comment on peut modifier les caractéristiques physiques ou chimiques d'un sol en vue de répondre aux besoins d'une culture</p> <ul style="list-style-type: none"> — apports d'amendements — interventions sur le pH — travaux du sol — techniques culturales 	CM	— les explications relatives aux interventions possibles en vue d'apporter des correctifs aux caractéristiques physiques ou chimiques d'un sol sont pertinentes
2.2. Effectuer les diverses opérations de préparation d'un sol en vue d'un semis en place ou d'une plantation et apprécier les résultats obtenus	<p>Connaître les techniques de préparation d'un sol en vue d'un semis ou d'une plantation</p> <ul style="list-style-type: none"> — citer et décrire les travaux de préparation du sol <ul style="list-style-type: none"> • travaux superficiels et travaux en profondeur • en fonction des types de cultures envisagées, caractériser les qualités physiques d'un sol apte à recevoir un semis en place, une plantation 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la description des différents travaux à exécuter est juste — l'énumération des qualités physiques que doit présenter un sol préparé en vue d'un semis en place ou d'une plantation déterminée est exacte
	Comprendre l'intérêt des travaux de préparation du sol pour le développement des cultures	CM	— les explications relatives à l'intérêt des travaux sont pertinentes
	<p>Connaître les outils et matériels utilisés pour la préparation d'un sol</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier outils et matériels utilisés pour la préparation des sols et décrire leur mode d'action <ul style="list-style-type: none"> • outils manuels et matériels légers (moteulteurs et accessoires, ...) • matériels lourds (tracteurs et accessoires, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les outils et matériels à utiliser sont correctement identifiés — la description des modes d'action des outils et matériels utilisés est juste
	<p>Réaliser les opérations de préparation des sols par utilisation d'outils manuels et matériels légers</p> <ul style="list-style-type: none"> — sélectionner les outils manuels et matériels légers appropriés aux travaux à effectuer pour la préparation des sols — décider de l'utilisation possible des outils et matériels en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques — utiliser, ajuster et régler les outils et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des prescriptions réglementaires en matière de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation de ces outils et matériels 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les fonctions d'usage des outils et matériels utilisés sont respectées • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
	Réaliser les opérations de préparation des sols par utilisation de matériels lourds	CEF CEP	
2.3. Effectuer les semis en place, les plantations en respectant les consignes (densité, profondeur)	<p>Connaître les techniques de semis en place et de plantation</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les modes de semis en place <ul style="list-style-type: none"> • semis manuels et semis mécaniques — décrire les modes de plantation en pleine terre, hors-sol — décrire les modes de plantation en pépinière — citer les différents critères d'un semis, d'une plantation correcte 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les divers modes de semis en place ou de plantation sont correctement décrits — les explications relatives aux critères de qualité d'un semis en place ou d'une plantation sont correctement formulées

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du/des PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Connaître les outils et matériels utilisés pour les semis en place et les plantations <ul style="list-style-type: none"> — identifier les outils, machines et matériels utilisés pour les semis ou les plantations et décrire leur mode d'action • opérations manuelles et opérations mécaniques (matériels légers et matériels lourds) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'identification des outils, machines et matériels utilisés pour les semis en place ou les plantations est exacte — la description des modes d'actions des outils et matériels utilisés est juste
	Réaliser des semis en place par utilisation d'outils manuels et matériels légers <ul style="list-style-type: none"> — vérifier la conformité des semences fournies par rapport aux consignes reçues — sélectionner les outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer — décider de l'utilisation possible des outils et matériels en tenant compte de l'état du sol et conditions climatiques — utiliser, ajuster et régler les outils et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage, de calibrage et des règles de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation des outils et matériels — rédiger et placer une étiquette selon les pratiques usuelles de l'entreprise 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise
	Réaliser des semis en place par l'utilisation de matériels lourds	CEP CEP	
2.4. Effectuer les semis en place, les plantations en respectant les consignes (densité, profondeur)	Comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les indications reprises sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation sont correctement décodées
	Réaliser un piquetage en vue d'une plantation <ul style="list-style-type: none"> — identifier et manipuler les matériels de piquetage (décamètre, ficelle, pose de jalons) — reporter sur le terrain les indications reprises sur un plan de plantation 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les indications reprises sur un plan de plantation sont correctement décodées — les matériels usuels de piquetage (décamètre, ficelle, jalons) sont correctement utilisés — le piquetage réalisé est conforme aux indications du plan

Activités décrites dans les PQ	Compétences du(des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Réaliser des plantations par utilisation d'outils manuels et matériels légers — vérifier la conformité des plants fournies par rapport aux consignes reçues — sélectionner les outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer — décider de l'utilisation possible des outils et matériels en tenant compte de l'état du sol et conditions climatiques — utiliser, ajuster et régler les outils et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage, de calibrage et des règles de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation des outils et matériels — rédiger et placer une étiquette selon les pratiques usuelles de l'entreprise	CM	— pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise
	Réaliser des plantations en place par l'utilisation de matériels lourds	CEF CEP	
2.5. Effectuer les étiquetages selon les pratiques usuelles de l'entreprise	Comprendre les buts d'un étiquetage — expliquer les raisons d'un étiquetage — énumérer les annotations qui doivent figurer sur une étiquette	CM	— les indications devant figurer sur une étiquette et les explications relatives aux raisons de ces mentions sont correctement formulées
Fonction 03: Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à l'entretien des cultures en cours de croissance des plantes dans le respect des consignes reçues			
3.1. Effectuer les différentes opérations d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes	Connaître les techniques d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes — citer et décrire les travaux d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes selon les espèces cultivées, les types de sol, les méthodes de culture • travaux de bêchage, labourage, hersage, binage, scarifiage, sarclage • désherbages manuel, mécanique, thermique	CM	— la description des différents travaux à exécuter est juste
	Comprendre l'intérêt des travaux d'entretien des parcelles pour le développement des cultures	CM	— les explications relatives à l'intérêt des travaux sont pertinentes
	Connaître les outils et matériels utilisés pour l'entretien des parcelles — identifier outils et matériels utilisés pour les travaux d'entretien des parcelles en cours de croissance des plantes et décrire leur mode d'action • outils manuels et matériels légers (motoculteurs et accessoires, ...) • matériels lourds (tracteurs et accessoires, ...)	CM	— la description des modes d'action des outils et matériels utilisés est juste

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du/des PQ complétées et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<p>Réaliser les opérations d'entretien des parcelles par utilisation d'outils manuels et matériels légers</p> <ul style="list-style-type: none"> — sélectionner les outils manuels et matériels légers appropriés aux travaux à effectuer pour l'entretien des parcelles — décider de l'utilisation possible des outils et matériels en tenant compte de l'état du sol et conditions climatiques — utiliser, ajuster et régler les outils et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des prescriptions réglementaires en matière de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation des outils et matériels 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
	Réaliser les opérations d'entretien des parcelles par l'utilisation de matériels lourds	CEF/CEP	
3.2. Effectuer les différentes opérations de soins aux cultures (arrosage, ombrage, protection contre les intempéries, ...)	<p>Comprendre les raisons des opérations d'arrosage, d'irrigation</p> <ul style="list-style-type: none"> — mettre en évidence le rapport existant entre l'état d'avancement de la culture, le stade végétatif et les conditions extérieures — observer les plantes par rapport à leurs besoins en eau et prendre les dispositions utiles — expliquer les conséquences néfastes d'un arrosage insuffisant ou excessif des plantes — expliquer les conditions à respecter pour que les apports en eau aient une efficacité optimale 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives aux rapports existants entre les besoins en eau et le développement des plantes sont pertinentes — les conditions à respecter pour optimiser les apports en eau sont correctement formulées
	<p>Connaître les techniques utilisées pour les opérations d'arrosage, d'irrigation</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les techniques utilisées pour l'arrosage, l'irrigation 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les techniques d'arrosage, d'irrigation sont correctement identifiées et décrites
	Réaliser un arrosage afin d'obtenir une efficacité optimale.	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés

Activités décrites dans les PQ	Compétences (d'ides) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Comprendre les raisons des opérations d'ombrage, d'apport de lumière	CM	— les explications relatives à la nécessité d'un ombrage, d'un apport de lumière sont justes
	Connaître les techniques utilisées pour les ombrages, les apports de lumière — décrire les techniques utilisées	CM	— les techniques utilisées pour l'ombrage, les apports de lumière sont correctement identifiées et décrites
	Connaître les techniques de protection contre les intempéries (grêle, froid, gel, neige, vent) — décrire les techniques utilisées — repérer les conditions favorables à l'apparition des gels printaniers	CM	— les explications relatives à la nécessité de protéger les plantes contre les intempéries sont pertinentes — les techniques utilisées sont correctement décrites — l'énumération des indices de possibilité de gel printanier est exacte
3.3. Procéder à l'installation et à la surveillance des réseaux d'arrosage, d'irrigation et des techniques de lutte antigel sur une parcelle à partir des consignes reçues	Réaliser la surveillance des installations d'irrigation — déceler un dysfonctionnement du système d'irrigation ou de lutte antigel et appliquer les mesures prévues au sein de l'entreprise Réaliser la mise en place d'un système d'ombrage, d'un système de protection contre les intempéries	CEF/ CEP	
3.4. Contrôler la croissance et le développement des plantes	Evaluer le résultat de ses interventions sur le développement des végétaux — suivre l'évolution du travail et apprécier les résultats de ses interventions — établir les liens de cause à effet sur le développement d'une plante	CEF/ CEP	
Fonction 04: Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées à la multiplication des plantes dans le respect des consignes reçues Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol			
4.1. Préparer les substrats pour les opérations de multiplication des plantes	Appliquer les notions d'arithmétique pour résoudre des problèmes de mélange — maîtriser les notions de volume — maîtriser l'application de la règle de 3 et le calcul des pourcentages — en vue du calcul de mélanges de divers substrats à partir de données formulées en litres, mètres cubes, ... Connaître les caractéristiques des substrats utilisés pour les semis et multiplications — citer les principaux substrats simples, naturels et artificiels utilisés en pépinières et en cultures florales et ornementales — citer les qualités d'un bon substrat en fonction de son utilisation	CM	— les résultats exprimés en terme de grandeur et d'unité sont exacts — les substrats utilisés dans l'exploitation sont correctement identifiés — les qualités que doit présenter un substrat sont correctement formulées
4.2. Préparer les substrats pour les opérations de repiquage, d'empotage, de rempotage et de transplantation	Connaître les caractéristiques des substrats utilisés pour le repiquage, l'empotage, ... — citer les principaux substrats simple, naturels et artificiels, utilisés pour les repiquages, empotages, rempotages et transplantations — citer les qualités d'un bon substrat en fonction de son utilisation Comprendre les avantages et les inconvénients des substrats «prêts à l'emploi»	CM	— les substrats utilisés dans l'exploitation sont correctement identifiés — les qualités que doit présenter un substrat sont correctement formulées — les avantages et les inconvénients à utiliser des substrats «prêts à l'emploi» sont formulés d'une manière pertinente

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences (au/des) FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Comprendre la signification des indications figurant sur les étiquettes des produits commerciaux	CM	— les indications reprises sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation sont correctement décodées
	Réaliser des mélanges de substrats dans le respect des consignes reçues	CM	— les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte — le mélange présente l'homogénéité attendue — l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail
	Analyser les résultats du substrat préparé — apprécier visuellement et sensoriellement les qualités d'un substrat	CM	— en situation concrète, les appréciations formulées quant à la qualité d'un substrat sont correctes
4.3. Effectuer les différentes opérations de semis	Connaître les techniques de multiplication générative — décrire les conditions optimales de germination des plantes — décrire les travaux de préparation et de réalisation d'un semis sur terrine, sur motte — décrire les conditions de réussite d'un semis	CM	— l'énumération et la description des conditions optimales de germination des plantes sont correctement présentées — les phases de préparation et de réalisation d'un semis sont correctement décrites — les explications relatives aux conditions auxquelles un semis doit satisfaire sont correctement formulées
	Réaliser les opérations de multiplication générative — effectuer des semis, sur terrine et sur motte, dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter le matériel végétal — rédiger et placer une étiquette selon les pratiques usuelles de l'entreprise	CM	— pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise
4.4. Effectuer les diverses opérations de repiquage, d'empotage, de rempotage et de transplantation	Connaître les techniques de repiquage, empotage, rempotage et de transplantation — définir les notions de repiquage, empotage, rempotage, transplantation — décrire les effets du repiquage, d'un empotage, d'un rempotage, d'une transplantation sur une plante — citer les critères déterminant le choix des contenants à utiliser — décrire les travaux de préparation et de réalisation d'un repiquage, empotage, rempotage, transplantation — décrire les conditions de réussite d'un repiquage, empotage, rempotage, transplantation	CM	— la définition des notions de repiquage, empotage, rempotage, transplantation sont formulées avec justesse — les explications relatives aux raisons d'effectuer un repiquage, empotage, rempotage, transplantation sont pertinentes — les explications relatives aux critères de choix des contenants à utiliser en fonction des travaux à exécuter sont pertinentes — les phases de préparation et de réalisation d'un repiquage, empotage, transplantation sont correctement décrites — les explications relatives aux conditions de réussite optimale de ces opérations sont pertinentes

Activités décrites dans les) PQ	Compétences da(ide)s PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Comprendre la raison des soins à prodiguer aux végétaux après repiquage, ... et transplantation	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives aux soins à donner aux plantes après repiquage, empotage, rempotage, transplantation sont pertinentes
	Réaliser les opérations de repiquage, empotage, rempotage, transplantation <ul style="list-style-type: none"> — maîtriser les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter le matériel végétal — compléter et placer les étiquettes selon les pratiques usuelles de l'entreprise 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise
4.5. Pratiquer les opérations de multiplication végétative par bouturage	Comprendre les principes de la multiplication par bouturage <ul style="list-style-type: none"> — expliquer les principales raisons de la multiplication par bouturage — expliquer les principes de la multiplication par bouturage — expliquer les qualités exigées d'une plante mère, d'une bouture 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'énumération des plantes commerciales produites par bouturage est correcte et l'explication relative aux raisons du choix de ce type de multiplication est pertinente — les principes du bouturage sont expliqués correctement — les explications relatives aux qualités auxquelles doivent répondre une plante mère, une bouture sont pertinentes
	Connaître les techniques de multiplication par bouturage <ul style="list-style-type: none"> — décrire les différents modes de bouturage de plantes herbacées, ligneuses, semi-ligneuses — décrire les phases successives de préparation et de réalisation d'un bouturage — décrire les conditions optimales de réussite d'un bouturage — décrire les soins à donner aux plantes produites 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les phases de préparation et de réalisation des divers modes de bouturage sont correctement décrites — les explications relatives aux conditions optimales d'enracinement des boutures et aux soins à donner aux boutures sont pertinentes

Activités décrites dans les) PQ	Compétences d'us)es) PQ complét)es) et préc)ises)	Clas. comp.	Indic)eurs de ma)trise des comp)étences
	Réaliser les opérations de bouturage de plantes herbacées, ligneuses, semi-ligneuses — effectuer les bouturages dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter le matériel végétal — rédiger et placer une étiquette selon les pratiques usuelles de l'entreprise	CM	— pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise
4.6. Pratiquer les opérations de multiplication végétative par marcottage	Comprendre les principes de la multiplication par marcottage — expliquer les principales raisons de la multiplication par marcottage — expliquer les principes de la multiplication par marcottage Connaître les techniques de multiplication par marcottage — décrire les différents modes de marcottage de plantes herbacées, ligneuses, semi-ligneuses — décrire les phases successives de préparation et de réalisation d'un marcottage — décrire les conditions optimales de réussite d'un marcottage — décrire les soins à donner aux plantes produites	CM	— l'énumération des plantes commerciales produites par marcottage est correcte et l'explication relative aux raisons du choix de ce type de multiplication est pertinente — les principes du marcottage sont expliqués correctement CM — les phases de préparation et de réalisation des divers modes de marcottage sont correctement décrites — les explications relatives aux conditions optimales d'enracinement des marcottes et aux soins à donner aux marcottes sont pertinentes
	Réaliser les opérations de marcottage de plantes herbacées, ligneuses, semi-ligneuses — effectuer les marcottages dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter et placer une étiquette selon les pratiques usuelles de l'entreprise	CM	— pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(les) PQ complètes et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
4.7. Pratiquer les opérations de multiplication par division	<p>Comprendre les principes de la multiplication par division</p> <ul style="list-style-type: none"> — expliquer les principales raisons de la multiplication par division — expliquer les principes de la multiplication par division <p>Connaître les techniques de multiplication par division</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les phases successives de préparation et de réalisation d'une multiplication par division — décrire les conditions optimales de réussite d'une multiplication par division <p>Réaliser les opérations de division</p> <ul style="list-style-type: none"> — effectuer des divisions dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter le matériel végétal — rédiger et placer une étiquette selon les pratiques usuelles de l'entreprise 	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> — l'énumération des plantes commerciales produites par division est correcte et l'explication relative aux raisons du choix de ce type de multiplication est pertinente — les principes de ce mode de multiplication sont expliqués correctement <ul style="list-style-type: none"> — les phases de préparation et de réalisation d'une multiplication par division sont correctement décrites — les explications relatives aux conditions de réussite d'une multiplication par division sont pertinentes <ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise
4.8. Pratiquer les opérations de multiplication par « plantules vivipares »	<p>Comprendre les principes de la multiplication par « plantes vivipares »</p> <ul style="list-style-type: none"> — expliquer les principales raisons de la multiplication par « plantules vivipares » — expliquer les principes de la multiplication par « plantules vivipares » <p>Connaître les techniques de multiplication par « plantules vivipares »</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les phases successives de préparation et de réalisation d'une multiplication par « plantules vivipares » — décrire les conditions optimales de réussite d'une multiplication par « plantules vivipares » <p>Réaliser les opérations de multiplication par « plantules vivipares »</p> <ul style="list-style-type: none"> — effectuer des multiplications par « plantules vivipares » dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter le matériel végétal — rédiger et placer une étiquette selon les pratiques usuelles de l'entreprise 	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> — l'énumération des plantes commerciales produites par ce mode de multiplication est correcte et l'explication relative aux raisons de ce choix est pertinente — les principes de ce mode de multiplication sont expliqués correctement <ul style="list-style-type: none"> — les phases de préparation et de réalisation d'une multiplication par « plantules vivipares » sont correctement décrites <ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(les) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
4.9. Pratiquer les opérations de multiplication par greffage	<p>Comprendre les principes de la multiplication par greffage</p> <ul style="list-style-type: none"> — expliquer les principales raisons de la multiplication par greffage — expliquer les principes de la multiplication par greffage — expliquer l'importance du choix du porte-greffe 	CM	<ul style="list-style-type: none"> • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — en ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise <p>— l'énumération des plantes commerciales produites par greffage est correcte et l'explication relatives aux raisons de choix de ce type de multiplication aux raisons de choix de ce type de multiplication est pertinente</p> <ul style="list-style-type: none"> — les principes de ce mode de multiplication sont expliqués correctement — l'explication relative à l'importance du choix des sujets porte-greffe est pertinente
	<p>Connaître les techniques de multiplication par greffage</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les différents modes de greffage de plantes herbacées, ligneuses, semi-ligneuses — décrire les phases successives de préparation et de réalisation des principaux modes de greffage — décrire les conditions optimales de réussite d'un greffage — décrire les qualités qui doivent posséder les greffons et les porte-greffes — identifier, visuellement, les qualités d'un greffon, d'un porte-greffe — citer, pour une production donnée, les différents porte-greffes commercialement utilisés 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les phases de préparation et de réalisation des diverses techniques de greffage sont correctement décrites — la justification des qualités que doit présenter un greffon, un porte-greffe est pertinente — la reconnaissance visuelle d'un greffon, d'un porte-greffe de qualité est exacte — les explications relatives aux conditions optimales de réussite d'un greffage et aux soins à donner aux sujets greffés sont pertinents — les caractéristiques des porte-greffes commercialement utilisés sont correctement décrites
	<p>Réaliser les opérations de greffage manuel de plantes herbacées, ligneuses, semi-ligneuses</p> <ul style="list-style-type: none"> — pour les modes de greffage couramment utilisés, réaliser les opérations en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques assurant la prise de greffon et l'union du greffon et du porte-greffe — respecter le matériel végétal — rédiger et placer une étiquette selon les pratiques usuelles de l'entreprise 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Réaliser des opérations de greffage mécanique de plantes herbacées, ligneuses, semi-ligneuses	CEF/ CEP	
4.10. Effectuer les étiquetages selon les pratiques usuelles de l'entreprise	Comprendre les buts d'un étiquetage — expliquer les raisons d'un étiquetage — énumérer les annotations qui doivent figurer sur une étiquette	CM	— les indications devant figurer sur une étiquette et les explications relatives aux raisons de ces mentions sont correctement formulées
Fonction 05: Réaliser les différentes interventions sur le développement des plantes dans le respect des consignes reçues			
5.1. Disrancer les plantes en vue de la densité idéale pour leur développement. Effectuer les opérations d'acclimatation des plantes	Connaître les techniques de mise à distance et d'acclimatation des plantes — décrire les raisons de la mise à distance des plantes — décrire les raisons de procéder à une acclimatation des plantes avant la plantation — décrire les points à observer lors de l'acclimatation	CM	— les explications relatives aux raisons • de mise à distance des plantes • d'acclimatation des plantes sont pertinentes — les conditions optimales d'acclimatation des plantes sont correctement formulées
	Réaliser les opérations d'élevage des plantes avant plantation — mettre les plantes à distance dans le respect des consignes — acclimater les plantes dans le respect des consignes — rédiger et placer les étiquettes selon les pratiques usuelles de l'entreprise	CM	— pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise
5.2. Effectuer les diverses opérations d'effeuillage, de taille, de pincement, d'ébourgeonnage, d'application de régulateurs de croissance, de tuteurage	Connaître les techniques d'intervention sur les plantes en cours d'élevage — définir les notions d'effeuillage, de taille, de pincement, d'ébourgeonnage, de tuteurage — décrire les effets de ces opérations sur la croissance des plantes — décrire les techniques d'effeuillage, de taille, de pincement, d'ébourgeonnage, de tuteurage	CM	— les notions d'effeuillage, de taille, de pincement, d'ébourgeonnage, d'ébourgeonnage, de tuteurage sont formulées avec justesse et leurs effets sur le développement d'une plante sont correctement formulés — les techniques de réalisation d'un effeuillage, taille, pincement, ébourgeonnage sont correctement décrites
	Réaliser les opérations d'effeuillage, de taille, de pincement, d'ébourgeonnage, d'ébourgeonnage, de tuteurage — respecter les consignes reçues — maîtriser les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter le matériel végétal	CM	— pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences d'unités PQ complètes et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
			<ul style="list-style-type: none"> • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail
	<p>Comprendre les techniques utilisées pour réguler la croissance des plantes</p> <ul style="list-style-type: none"> — expliquer les raisons de l'application de régulateurs de croissance des plantes, activateurs et ralentisseurs — comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux. 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives aux raisons de l'utilisation des régulateurs de croissance sont pertinentes — les types de produits utilisés pour réguler la croissance des plantes sont correctement identifiés — les termes, symboles, ... repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation des produits sont correctement décodés
	<p>Réaliser les applications des régulateurs de croissance</p> <ul style="list-style-type: none"> — respecter les consignes reçues — maîtriser les gestes professionnels et les techniques appropriées 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
5.3. Effectuer les différentes opérations de formation des plants de pépinière en fonction de la forme recherchée en respectant la réglementation en vigueur: palissage, tuteurage, taille, élagage, correction de la taille	<p>Connaître les techniques d'intervention sur les plantes en pépinière</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les diverses techniques utilisées pour donner aux jeunes plantes les formes de commercialisation recherchées dans le respect des réglementations — décrire les phases successives de préparation et de réalisation d'un palissage, d'un tuteurage — décrire les phases successives de préparation et de réalisation d'une taille de formation, d'un élagage 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les différentes techniques utilisées pour donner aux jeunes plantes les formes commerciales souhaitées sont correctement décrites — les différentes phases de préparation et de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • d'un palissage, d'un tuteurage • d'une taille de formation, d'un élagage sont correctement décrites
	<p>Comprendre les raisons pour intervenir sur la formation des plantes en pépinière</p> <ul style="list-style-type: none"> — raisonner la formation des arbres et arbustes — expliquer les différentes formes de commercialisation des plantes de pépinière — expliquer les interventions possibles pour réguler la croissance des plantes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications montrant comment se développent les arbres et arbustes en pépinière sont pertinentes — les formes de commercialisation des jeunes plantes sont correctement schématisées — les explications relatives à la nécessité d'intervenir sur les plantes en cours de croissance sont pertinentes — les interventions possibles sur les plantes afin de réguler leur croissance sont correctement décrites

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<p>Réaliser les opérations de formation des plantes de pépinière</p> <ul style="list-style-type: none"> — effectuer les opérations de palissage, de tuteurage dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — effectuer les opérations de taille et de formation et d'élagage dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter le matériel végétal 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
5.4. Effectuer les différentes opérations de formation et de conduite des arbustes et des arbres fruitiers en fonction de la forme recherchée en respectant la réglementation en vigueur: palissage, tuteurage, taille, élagage en fonction d'objectifs spécifiques et suivant les méthodes en application dans l'exploitation	<p>Comprendre les phases de développement d'un arbre fruitier</p> <ul style="list-style-type: none"> — raisonner la formation des arbres fruitiers — désigner et expliquer les diverses sortes de branches, de ramifications et de pousses se trouvant sur un arbre fruitier — expliquer selon leur position et leur fonction les différents genres de bourgeons 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives à la physiologie et au développement d'un arbuste, d'un arbre fruitier sont pertinentes — l'identification des diverses sortes de branches, de ramifications et de pousses, des divers genres de bourgeons est exacte et les explications de leur fonction sont justes
	<p>Connaitre les techniques d'intervention sur les arbres fruitiers</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les phases successives de préparation et de réalisation d'un palissage, d'un tuteurage — décrire les diverses techniques utilisées pour donner aux jeunes plants les formes de production recherchées — décrire les phases successives de préparation et de réalisation d'une taille de fructification 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les techniques utilisées pour donner aux jeunes plantes les formes de production recherchées et les différentes phases de préparation et de réalisation • d'un palissage, d'un tuteurage • d'une taille de formation • d'une taille de fructification sont correctement décrites
	<p>Comprendre les nécessités d'intervention sur la morphologie des arbres fruitiers</p> <ul style="list-style-type: none"> — raisonner la taille des arbres fruitiers — expliquer les raisons d'une taille de fructification, d'une taille de formation — expliquer les raisons du palissage, du tuteurage — expliquer les différentes formes de production fruitière 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives à la nécessité d'effectuer • un palissage, un tuteurage • une taille de formation • une taille de fructification sont pertinentes — les formes de production fruitière sont correctement schématisées
	<p>Comprendre les relations entre les techniques de taille et les modes de plantation et d'orientation du verger</p> <ul style="list-style-type: none"> — maîtriser et adapter les techniques de taille en fonction des modes de plantation et des choix d'orientation du verger 	CEF CEP	

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences d'au(s) FQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Réaliser les opérations de formation et de conduite des arbres fruitiers — effectuer les opérations de palissage, de tuteurage dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — effectuer les opérations de taille de formation et de fructification dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter le matériel végétal	CM	— pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
	Évaluer les conséquences de ses interventions sur le développement végétal	CM	— les conséquences d'une intervention inadéquate pour le développement des plantes sont expliquées avec pertinence

Fonction 06: Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la fertilisation dans le respect des consignes reçues
Transposer les techniques de cultures traditionnelles aux cultures hors-sol

6.1. Effectuer une fertilisation dans le respect des consignes d'utilisation et du mode d'épandage des amendements et engrais dans le cadre des techniques de culture traditionnelle et des techniques de culture hors-sol	Appliquer les notions d'arithmétique pour résoudre des problèmes d'apports d'amendements ou de fertilisants — maîtriser les notions de surface, de poids, de volume — maîtriser l'application de la règle de 3 et le calcul des pourcentages pour calculer des quantités d'engrais nécessaires pour une surface donnée (exprimée en m ² , are, hectare) à partir des indications de dosage formulées en t/ha, g/m ² , mL/L eau par m ² , ...)	CM	— les résultats exprimés en terme de grandeur et d'unité sont exacts
	Comprendre les mécanismes et les facteurs conditionnant l'absorption des éléments nutritifs — citer les facteurs de croissance d'un végétal et décrire l'influence de chacun de ceux-ci sur le développement d'un végétal — décrire les effets essentiels des éléments nutritifs sur la plante — expliquer le phénomène d'absorption des éléments nutritifs par les feuilles et par les racines d'une plante et indiquer les conditions optimales d'absorption	CM	— les explications relatives aux mécanismes et aux facteurs d'absorption des éléments nutritifs sont pertinentes
	Connaître les noms des amendements et engrais couramment utilisés en horticulture — citer les noms commerciaux des <ul style="list-style-type: none"> • amendements calcaires, organiques • fumiers, composts, terreaux, tourbes • engrais organiques • engrais minéraux simples (azote, phosphaté, potassique) courants 	CM	— les amendements et engrais couramment utilisés dans l'exploitation sont identifiés par leurs noms commerciaux
	Analyser les méthodes alternatives à la fertilisation par engrais chimiques	CEF	

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences du(les) FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — énumérer et décrire les méthodes alternatives permettant de réduire l'application des fertilisants chimiques tout en permettant la rentabilité de l'entreprise 		
	<p>Comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux</p> <ul style="list-style-type: none"> — propriétés (physique, chimique, biologique) — composition — utilisation — conditions d'utilisation — dosage — époque d'application — consignes d'hygiène et de sécurité à respecter 	CM	— les différents termes, symboles, ... repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation d'un amendement ou d'un engrais sont correctement décodés
6.2 Appliquer les réglementations en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement lors de l'utilisation d'un amendement ou engrais	<p>Connaitre les risques liés à l'utilisation des engrais</p> <ul style="list-style-type: none"> — appréhender les conséquences d'une erreur de manipulation d'engrais pour les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement au niveau <ul style="list-style-type: none"> • des brûlures et intoxications • du développement de la qualité des productions • de la contamination des eaux de surface ou des nappes phréatiques <p>Appliquer les réglementations en matière d'utilisation des engrais</p> <ul style="list-style-type: none"> — respecter les prescriptions légales en matière de stockage, d'utilisation des engrais et de collecte et destruction des emballages 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives à la description des conséquences dues à une erreur de manipulation lors de l'utilisation d'un amendement ou d'un engrais pour les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement sont pertinentes — les prescriptions légales à respecter en matière de stockage et d'utilisation des amendements et engrais sont correctement identifiées
6.3. Effectuer une fertilisation dans le respect des consignes d'utilisation et du mode d'épandage des amendements et engrais dans le cadre des techniques de culture traditionnelle et des techniques de culture hors-sol	<p>Réaliser un épandage manuel d'un engrais granulé ou en poudre</p> <ul style="list-style-type: none"> — répandre, manuellement, sur une petite parcelle un engrais granulé ou en poudre en respectant les prescriptions d'utilisation <p>Réaliser un apport d'engrais par utilisation d'outils manuels ou de matériels légers</p> <ul style="list-style-type: none"> — sélectionner les outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer <p>— décider de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> — utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect <ul style="list-style-type: none"> • des consignes d'utilisation reprises dans les notices des constructeurs • des consignes de dosage des produits • des règles de sécurité et de protection de l'environnement à appliquer lors de l'utilisation des matériels et de l'application d'amendements ou d'engrais en référence aux législations spécifiques en la matière (code du bien être au travail, protection de l'environnement) — prendre en compte les risques liés à l'utilisation des produits, machines et matériels 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'épandage réalisé répond aux attentes — les règles de sécurité et d'hygiène sont prises en compte — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
----------------------------------	--	-------------	---

Réaliser un apport d'engrais par utilisation de matériels lourds

CEF/
CEP

Fonction 07 : Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la défense et à la protection des végétaux dans le respect des consignes reçues
Transposer les techniques de culture traditionnelles aux cultures hors-sol

7.1. Pratiquer les luttes traditionnelles, biologiques, intégrées contre les ennemis des cultures	<p>Appliquer les notions d'arithmétique pour résoudre des problèmes d'apports de pesticides</p> <ul style="list-style-type: none"> — maîtriser les notions de surface, de poids, de volume — maîtriser l'application de la règle de 3 et le calcul des pourcentages pour calculer des quantités de pesticides nécessaires pour une surface donnée (exprimée en m², are, hectare) à partir des indications de dosage (formulées en t/ha, g/m², ML/L eau par m², ...) 	CM	— les résultats exprimés en terme de grandeur et d'unité sont exacts
	<p>Connaître les caractéristiques des pesticides</p> <ul style="list-style-type: none"> — définir les notions <ul style="list-style-type: none"> • de fongicide, d'insecticide, d'herbicide • de mode d'action des pesticides • de substance active (s.a.) 	CM	— la définition des termes fongicide, insecticide, herbicide, mode d'action des pesticides, substance active est juste
	<p>Analyser les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures</p> <ul style="list-style-type: none"> — énumérer et comparer les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures <ul style="list-style-type: none"> • méthodes culturales • luttes physiques, chimiques, biologiques <ul style="list-style-type: none"> ‡ maladies, parasites animaux, plantes adventices, ravageurs • protection intégrée, lutte raisonnée — comparer les moyens de protection et de lutte au niveau de la rentabilité, la qualité de la production, la protection de l'environnement 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les divers moyens de protection et de lutte contre les ennemis des cultures sont correctement identifiés — la comparaison des moyens de protection et de lutte utilisés contre les ennemis des cultures est pertinente — les explications relatives aux avantages et inconvénients des divers moyens utilisés sont pertinentes
	<p>Comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux</p> <ul style="list-style-type: none"> — champ d'action — substances actives (s.a.) — conditions d'utilisation — dosage prescrit — époque d'application — consignes d'hygiène et de sécurité à respecter 	CM	— les différents termes, symboles, ... repris sur une étiquette commerciale ou une notice d'utilisation d'un fongicide, insecticide, herbicide sont correctement décodés
	<p>Connaître les outils et matériels utilisés pour les apports de pesticides ou les traitements thermiques</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier outils, machines et matériels utilisés pour l'application des pesticides et décrire leur mode d'action <ul style="list-style-type: none"> • pulvérisateurs, atomiseurs • épandeurs • désherbeurs thermiques 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les outils, matériels et équipements utilisés pour l'application des pesticides ou pour les traitements thermiques sont correctement identifiés — la description des modes d'action des outils et matériels utilisés est juste

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du(des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
7.2 Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement	<p>Connaître les risques liés à l'utilisation des pesticides</p> <ul style="list-style-type: none"> — appréhender les conséquences d'une erreur de manipulation d'un pesticide pour les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement au niveau <ul style="list-style-type: none"> • des brûlures et intoxications • du développement de la qualité des productions • de la contamination des eaux de surface ou des nappes phréatiques — appréhender les conséquences d'un nettoyage incomplet des outils et matériels <p>Appliquer les réglementations en matière d'utilisation des pesticides</p> <ul style="list-style-type: none"> — respecter les prescriptions légales en matière de stockage, d'utilisation des pesticides et de collecte et destruction des emballages et des restes de produits 	<p>CM</p> <p>CM</p>	<p>— les explications relatives à la description des conséquences dues à une erreur de manipulation lors de l'utilisation d'un pesticide pour les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement sont pertinentes</p> <p>— les prescriptions légales à respecter en matière de stockage et d'utilisation des pesticides sont correctement identifiées</p>
7.3. Pratiquer les luttes traditionnelles, biologiques, intégrées contre les ennemis des cultures	<p>Appliquer les mesures de premiers soins en cas d'intoxication ou de brûlures dues à l'utilisation de pesticides</p> <p>Réaliser un traitement de lutte contre les ennemis des cultures par utilisation d'outils manuels ou de matériels légers</p> <ul style="list-style-type: none"> — lire et respecter scrupuleusement les consignes de dosage et les prescriptions d'utilisation des produits en fonction des stades phénologiques — sélectionner les outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer — utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation, de dosage des produits et des règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement — décider de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques — prendre en compte les risques liés à l'utilisation des produits, machines et matériels <p>Réaliser un traitement de lutte contre les ennemis des cultures par utilisation de matériels lourds</p>	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CEP/ CEP</p>	<p>— les procédures de premiers soins à dispenser en cas d'intoxication de brûlures, ... dues à l'utilisation d'un pesticide sont rigoureusement respectées</p> <p>— pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail <p>— pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés</p>
Fonction 08: Mettre en œuvre les techniques ou opérations liées à la récolte, au conditionnement et à la commercialisation des produits dans le respect des consignes reçues			
8.1. Repérer le stade de maturité d'une parcelle ou d'un produit maraîcher en fonction de sa destination	<p>Connaître les critères de mise en marché des productions maraîchères</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier et décrire les critères de maturité en référence aux classifications et normalisations commerciales — repérer les stades de récolte en fonction de la destination de la production — reconnaître un produit sain, loyal et marchand 	<p>CM</p>	<p>— le stade de récolte d'une production en vue de sa commercialisation est correctement apprécié</p> <ul style="list-style-type: none"> — la qualité commerciale des produits est appréciée avec justesse (par la vue, le toucher, le goût, l'odorat) — les critères de mise en marché d'une production sont correctement identifiés

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complètes et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
8.2. Récolter et trier les produits maraîchers en respectant les consignes de mise en marché	Connaître les techniques de récolte de tri des produits maraîchers — décrire les modes et les techniques de récolte et de tri en vue de la commercialisation des produits	CM	— les explications relatives au choix de mode de récolte sont pertinentes — les techniques de récolte et de tri pour les productions de l'exploitation sont correctement décrites
	Connaître les matériels de récolte et de tri des produits maraîchers — identifier et décrire les modes d'action des outils machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri (opérations manuelles et mécaniques)	CM	— les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits sont correctement identifiés et la description des modes d'action de ces outils et matériels est juste
	Réaliser la récolte et le tri des produits maraîchers — sélectionner les outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer (récolte et tri) — décider de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques — utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation de ces machines — manipuler les produits dans le respect des critères de commercialisation	CM	— les produits récoltés ou triés sont correctement identifiés — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
8.3. Conditionner les produits maraîchers pour la commercialisation	Connaître les techniques de conditionnement des produits maraîchers — respecter la réglementation en vigueur pour le conditionnement des productions maraîchères — décrire les techniques de conditionnement des productions maraîchères en vue de la commercialisation — décrire les conséquences d'un conditionnement non conforme	CM	— les prescriptions légales en matière de conditionnement commerciaux sont correctement identifiées — la justification de l'utilisation d'un conditionnement réglementaire est pertinente — les matériels de conditionnement et d'emballage utilisés en pratique commerciale sont correctement décrits

Activités décrites dans les PQ	Compétences d'at(tes) PQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Réaliser le conditionnement de produits maraichers en vue de la commercialisation <ul style="list-style-type: none"> — utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour le conditionnement des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation de ces machines — préparer les produits dans le respect des critères de qualité 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les produits conditionnés sont correctement identifiés — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — l'étiquetage des produits conditionnés répond aux exigences commerciales
8.4. Repérer le stade de commercialisation des plants de pépinière	Connaître les critères de mise en marché des productions de pépinière <ul style="list-style-type: none"> — décrire les qualités que doit présenter un arbre, un arbuste prêt à la commercialisation — identifier et décrire les critères de mise en marché — repérer les stades de commercialisation en fonction de la destination de la production — reconnaître un produit sain, loyal et marchand 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la description des qualités que doit présenter un arbre, un arbuste pour la commercialisation est juste — la reconnaissance du stade d'arrachage de la production en vue de sa commercialisation est exacte — l'appréciation visuelle de la qualité commerciale des produits est juste — l'identification des critères de mise en marché de la production est juste
8.5. Effectuer l'arrachage (manuel ou mécanique) des plants de pépinière	Connaître les techniques d'arrachage des plants de pépinière <ul style="list-style-type: none"> — en production de pépinière décrire le type de système racinaire d'un arbre ou arbuste — décrire les techniques d'arrachage des plants 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la description des types de système racinaire des arbres et arbustes est juste — les explications relatives au choix du type d'arrachage en fonction du produit sont pertinentes — les techniques d'arrachage pour les productions de l'exploitation sont correctement décrites
	Connaître les outils et matériels d'arrachage des plants <ul style="list-style-type: none"> — identifier et décrire les modes d'action des outils, machines et matériels utilisés 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les outils, machines et matériels utilisés dans l'exploitation pour l'arrachage des plants sont correctement identifiés et la description des modes d'action de ces outils et matériels est juste
	Réaliser la récolte et le tri des plants de pépinière <ul style="list-style-type: none"> — sélectionner les outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer — décider de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques — utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation de ces machines — maîtriser les gestes techniques d'arrachage à racines nues ou avec motte 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les produits arrachés sont correctement identifiés — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complètes et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — placer correctement une rontine — manipuler les produits dans le respect des critères de commercialisation 		<ul style="list-style-type: none"> • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
8.6. Conditionner le produit de pépinière pour la commercialisation	<p>Connaître les techniques de conditionnement des productions de pépinière</p> <ul style="list-style-type: none"> — respecter la réglementation en vigueur pour le conditionnement des productions de pépinière — décrire les techniques de conditionnement des plantes de pépinière en vue de la vente — décrire les conséquences d'un conditionnement non conforme 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les prescriptions légales en matière de conditionnement commerciaux sont correctement identifiées — la justification de l'utilisation d'un conditionnement réglementaire est pertinente — les matériels de conditionnement et d'emballage utilisés en pratique commerciale sont correctement décrits
	<p>Réaliser le conditionnement des produits de pépinière en vue de la commercialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> — utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour le conditionnement des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation de ces machines — préparer les produits dans le respect des critères de qualité 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les produits conditionnés sont correctement identifiés — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — l'étiquetage des produits conditionnés répond aux exigences commerciales
8.7. Repérer le stade de maturité d'une production fruitière en fonction de sa destination	<p>Connaître les critères de mise en marché des productions fruitières</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier les critères de maturité commerciale des productions fruitières — repérer les stades de récolte en fonction de la destination de la production — reconnaître les critères de qualité d'un produit sain 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les stades de récolte des productions en vue de leur commercialisation sont correctement appréciés — la qualité commerciale des produits est correctement appréciée (par la vue, le toucher, le goût, l'odorat) — les critères de mise en marché de la production sont correctement identifiés
8.8. Récolter les produits fruitiers dans de bonnes conditions de conservation et en respectant les consignes de mise en marché	<p>Connaître les techniques de récolte et de tri des productions fruitières</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les modes et les techniques de récolte et de tri en vue de la commercialisation ou de la conservation des produits 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives au choix du mode de récolte sont pertinentes — les techniques de récolte et de tri pour les productions de l'exploitation sont correctement décrites
	<p>Connaître les matériels de récolte et de tri des productions fruitières</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier et décrire les modes d'action des outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des productions fruitières (opérations manuelles et opérations mécaniques) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les outils, machines et matériels utilisés dans l'exploitation pour la récolte et le tri des productions fruitières sont correctement identifiés et la description des modes d'action de ces outils et matériels est juste

Activités décrites dans les) PQ	Compétences d'ades) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicaters de maîtrise des compétences
	<p>Réaliser la récolte et le tri des produits fruitiers</p> <ul style="list-style-type: none"> — sélectionner les outils et matériels appropriés aux travaux à effectuer (récolte et tri) — décider de l'utilisation possible du matériel en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques — utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation de ces machines — manipuler les produits dans le respect des critères de commercialisation 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les produits récoltés ou triés sont correctement identifiés — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
8.9. Conditionner les produits fruitiers pour la commercialisation ou la conservation	<p>Connaître les techniques de conditionnement des productions fruitières</p> <ul style="list-style-type: none"> — appliquer la réglementation en vigueur pour le conditionnement des productions fruitières — décrire les techniques de conditionnement des productions fruitières en vue de la commercialisation ou de la conservation — expliquer les conséquences d'un conditionnement non conforme 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les prescriptions légales en matière de conditionnements commerciaux sont correctement identifiées — la justification de l'utilisation d'un conditionnement réglementaire est pertinente — les matériels de conditionnement et d'emballage utilisés en pratique commerciale sont correctement décrits
	<p>Réaliser le conditionnement des produits fruitiers en vue de la commercialisation ou de la conservation</p> <ul style="list-style-type: none"> — utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour le conditionnement des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation de ces machines — préparer les produits dans le respect des critères de qualité 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les produits conditionnés sont correctement identifiés — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — l'étiquetage des produits conditionnés répond aux exigences commerciales

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
8.10. Repérer les stades de commercialisation des productions florales et ornementales	Connaître les critères de mise en marché des productions florales et ornementales — identifier les critères de mise en commercialisation des plantes florales et ornementales — repérer les stades de commercialisation en fonction de la destination de la production — reconnaître les critères de qualité d'un produit sain	CM	— le stade de récolte d'une production en vue de sa commercialisation est correctement apprécié — la qualité commerciale des produits est appréciée avec justesse (par la vue)
8.11. Récolter les productions florales ou ornementales en vue de la commercialisation	Réaliser la récolte et le tri des productions florales et ornementales — en productions florales, récolter les produits et appliquer les traitements de conservation — manipuler les produits dans le respect des critères de commercialisation	CM	— les produits récoltés ou triés sont correctement identifiés — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
8.12. Conditionner les productions florales et ornementales pour la commercialisation	Connaître les techniques de conditionnement des productions ornementales et florales — respecter la réglementation en vigueur pour le conditionnement des productions florales et ornementales — décrire les techniques de conditionnement des productions florales et ornementales en vue de la commercialisation — expliquer les conséquences d'un conditionnement non conforme	CM	— les prescriptions légales en matière de conditionnements commerciaux sont correctement identifiées — la justification de l'utilisation d'un conditionnement réglementaire est pertinente — les matériels de conditionnement et d'emballage utilisés en pratiques commerciales sont correctement décrits
	Réaliser le conditionnement de productions ornementales et florales — utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels utilisés pour le conditionnement des produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité — prendre en compte les risques liés à l'utilisation de ces machines — préparer les produits dans le respect des critères de qualité	CM	— les produits conditionnés sont correctement identifiés — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante

Activités décrites dans les) PQ	Compétences d'a)des) FQ complétées et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
			<ul style="list-style-type: none"> • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — l'étiquetage des produits conditionnés répond aux exigences commerciales
8.13. Stocker les produits dans les chambres de conservation	Connaître les modes de conservation des produits <ul style="list-style-type: none"> — identifier les modes de conservation des différents types de production — décrire les principes de base du fonctionnement des matériels de conservation (chambres froides, ...) Réaliser le stockage des produits récoltés, triés et/ou conditionnés <ul style="list-style-type: none"> — respecter les consignes d'aménagement des chambres de conservation — surveiller le bon fonctionnement des chambres de conservation 	CM CEF/ CEP	<ul style="list-style-type: none"> — les modes de conservation des plantes, fruits, légumes, fleurs coupées sont correctement identifiés — les principes de base du fonctionnement des chambres froides sont correctement décrits
8.14. Prendre connaissance. Préparer une commande	Réaliser la préparation d'une commande <ul style="list-style-type: none"> — prendre note d'une commande, remplir un bon de commande, lire un bon de commande — préparer les quantités à livrer en conformité avec le bon de commande — étiqueter les livraisons 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la commande préparée est en conformité avec la demande
8.15. Organiser le chargement d'un véhicule	Réaliser le chargement d'un véhicule <ul style="list-style-type: none"> — charger un véhicule de transport en utilisant la surface ou le volume de chargement au maximum et en veillant à ne pas abîmer les produits — tenir compte, lors du chargement, de l'ordre des livraisons — veiller à l'équilibre du véhicule lors du chargement — protéger les produits des risques de dégâts lors des transports 	CEP	
8.16. Participer aux opérations de vente sur l'exploitation	Réaliser une vente sur l'exploitation <ul style="list-style-type: none"> — communiquer avec les clients: accueillir, écouter — conseiller les clients — calculer les sommes dues en utilisant la liste des prix 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la tenue vestimentaire est adaptée aux tâches effectuées — les règles de courtoisie sont respectées — le langage utilisé est adapté au client — les souhaits et besoins sont correctement identifiés — le calcul des sommes dues est exact
Fonction 09: Participer à la mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation des travaux d'infrastructure d'un espace vert ou d'un jardin dans le respect des consignes reçues			
9.1. Lire un plan d'exécution d'un aménagement d'espace vert	Comprendre un plan d'exécution d'un aménagement d'espace vert <ul style="list-style-type: none"> — expliquer la signification des symboles et légendes utilisés en dessin d'aménagement — expliquer la signification d'une échelle et en donner la traduction sur le terrain — maîtriser la notion de règle de 3 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les symboles et légendes indiquées sur un plan d'exécution sont correctement décodés

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences jugées PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
9.2. Effectuer le report d'un plan sur le terrain (piquetage, mise en forme)	<ul style="list-style-type: none"> — Réaliser un piquetage en vue d'une plantation — s'orienter sur le terrain — utiliser un décimètre, un niveau, une ficelle, les outils topographiques simples, poser des jalons — reporter sur le terrain les emplacements prévus pour les plantations dans le respect des indications du concepteur 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le piquetage réalisé est conforme aux indications du plan — les matériels de piquetage (décimètre, ficelle, pose de jalons) sont correctement utilisés — les reports sur le terrain des grandeurs reprises sur un plan sont exacts
9.3. Effectuer des constructions simples	<p>Réaliser des constructions simples en aménagement d'espaces verts</p> <ul style="list-style-type: none"> — effectuer un mélange dans les proportions correctes en vue de l'obtention d'un mortier de construction, d'un béton de fondation — maîtriser les pratiques de base pour la pose correcte d'une bordure, d'un dallage, la construction d'un petit muret, d'un petit escalier, d'une pièce d'eau — maîtriser les techniques d'alignement et de pose d'une clôture — effectuer le montage d'un mobilier à partir des notices du fabricant — utiliser les outils, matériels et matériaux appropriés dans le respect des règles de sécurité 	CEF/ CEP	
9.4. Conduire du petit matériel horticole dans le respect des réglementations en vigueur	<p>Réaliser la maintenance du petit matériel horticole</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier les règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation du petit matériel horticole (motoculteur et outils tractés, tondeuse, scarificateur, tronçonneuse, taille-haie, taille-bordure, ...) — utiliser, ajuster et régler le matériel dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité 	CEF/ CEP	
9.5. Conduire un véhicule	Respecter le code de la route	CEP	
Fonction 10: Mettre en œuvre les techniques de plantation des végétaux d'ornement dans le respect des consignes reçues			
10.1. Apprécier la qualité d'un sujet avant plantation	<p>Connaître les opérations de préparation d'un plante avant plantation</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les qualités d'un sujet apte à la plantation — décrire les traitements que doivent subir les plantes arrachées, citer les mesures à prendre avant de les replanter 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les qualités que doit présenter un sujet apte à la plantation sont correctement identifiées — les traitements que doivent subir les plantes avant plantation en fonction de leur conditionnement sont correctement décrits
10.2. Réaliser les plantations dans de bonnes conditions de reprise et de croissance des végétaux tenant compte du conditionnement des plantes (racines nues, conteneur, mottes, bacs, grands spécimens, ...)	<p>Connaître les techniques de préparation d'une plantation</p> <ul style="list-style-type: none"> — décrire les opérations de préparation du trou et de la surface de plantation pour les plantes de diverses exigences 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les opérations de préparation d'une plantation compte tenu des exigences des plantes et de leur conditionnement sont correctement décrites
	Comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les indications reprises sur les étiquettes commerciales des produits sont correctement décodées

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du(des) PQ complètes et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<p>Réaliser les opérations de plantation en aménagement d'espaces verts</p> <ul style="list-style-type: none"> — comparer les quantités livrées avec le bon de livraison et avec le bon de commande — vérifier à la réception la qualité des sujets livrés — préparer les trous de plantation — réaliser les plantations dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les plantes sont correctement identifiées dans le respect des règles de nomenclature — la vérification qualitative et quantitative des plantes reçues en référence au bon de livraison est exacte — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés — la rédaction et le placement des étiquettes sont en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise
	<p>Réaliser l'implantation de massifs de plantes molles en combinant harmonieusement formes, couleurs et tailles tenant compte</p> <ul style="list-style-type: none"> — des souhaits du client — d'une combinaison harmonieuse des couleurs — de la situation de l'aménagement prévu — des caractéristiques du support de culture — du coût prévu par le client 	CEF/ CEP	

Fonction 11: Mettre en œuvre les différentes opérations nécessaires à l'implantation et à l'entretien d'une pelouse dans le respect des consignes reçues

11.1. Effectuer les travaux de préparation du sol en vue d'un semis ou d'un placage d'une pelouse	<p>Connaître les techniques de préparation d'un terrain en vue de l'implantation d'une pelouse</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier la chronologie des travaux pour la création d'une pelouse par semis ou par placage — décrire les conditions optimales pour les semis ou le placage en ce qui concerne la qualité du sol 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les séquences de travaux à exécuter pour la création d'une pelouse sont correctement identifiées — les explications relatives aux qualités optimales d'un sol apte à recevoir un semis ou un placage de gazon sont pertinentes
	<p>Réaliser les travaux préparatoires au semis ou au placage d'une pelouse</p> <ul style="list-style-type: none"> — préparer un lit de semis, de placage — réaliser les travaux de préparation d'un semis ou d'un placage d'une pelouse y compris les apports d'amendements ou de fertilisants, dans le respect des consignes reçues et dans le respect des règles de sécurité — apprécier la qualité du travail 	CEF/ CEP	

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences du(les) FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
11.2. Effectuer les opérations de semis ou de placage d'une pelouse	Connaître les techniques d'implantation d'une pelouse — identifier la chronologie des opérations de semis ou de placage Comprendre la signification des indications reprises sur les étiquettes des produits commerciaux Réaliser les opérations de semis ou de placage dans le respect des consignes	CM CM CEF/ CEP	— les opérations de préparation d'un semis ou d'un placage d'une pelouse sont correctement décrites — les indications reprises sur les étiquettes commerciales des produits sont correctement décodées
11.3. Effectuer les opérations d'entretien d'une pelouse	Connaître les soins à apporter à une pelouse — décrire les soins à apporter à une pelouse (arrosage, tonte, scarification, démaoussage, fertilisation d'entretien, désherbage sélectif,...) — décrire les conditions d'un arrosage correct Connaître les matériels utilisés pour l'entretien d'une pelouse — décrire les divers types de tondeuse, de scarificateur, coupe-bordure, ... avec leurs avantages et leurs inconvénients Réaliser les opérations d'entretien d'une pelouse — effectuer les opérations d'arrosage d'une pelouse — utiliser et régler correctement une tondeuse, un scarificateur — répandre, en respectant les dosages, les produits de démaoussage, de fertilisation d'entretien et de désherbage sélectif dans le respect des consignes reçues, des règles de sécurité et de protection de l'environnement	CM CM CEF/ CEP	— les explications relatives aux soins à apporter à une pelouse sont pertinentes — les conditions d'un arrosage adéquat pour le développement du gazon sont correctement décrites — les explications relatives aux conséquences pour le gazon d'un arrosage inadéquat sont pertinentes — les explications relatives à la fonction globale des matériels utilisés pour les opérations d'entretien d'un gazon sont pertinentes — les principes de base du fonctionnement de ce matériel sont correctement décrits — les explications relatives aux avantages ou aux inconvénients des divers types de matériel sont pertinentes

Fonction 12: Assurer les différentes opérations nécessaires à la maintenance d'un espace vert ou d'un jardin dans le respect des consignes reçues, des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

12.1. En aménagement et entretien des parcs et jardins, effectuer les interventions sur les végétaux : — taille de formation après plantation — taille d'entretien d'arbres et arbustes en respectant le caractère du jardin et les exigences de l'arbuste — taille de floraison — taille de haie, de fruitiers — taille douce — taille architecturale — travaux topiaires	Comprendre les interventions, après plantation, en aménagement et entretien des espaces verts — expliquer les raisons d'une taille de formation après plantation — expliquer les raisons d'une taille d'entretien, d'une taille de floraison, d'une taille douce, d'une taille architecturale, des travaux topiaires Connaître les techniques de taille en aménagement et entretien des espaces verts — décrire les phases successives de préparation et de réalisation de ces interventions sur les végétaux	CM CM	— les explications relatives à la nécessité d'intervenir sur les plantes après plantation sont pertinentes — la définition des différentes tailles pratiquées et les explications relatives à la nécessité d'effectuer ces différentes tailles sont pertinentes — les phases de préparation et de réalisation des différentes techniques de taille sont correctement décrites
---	---	------------------	---

Activités décrites dans les PQ	Compétences (dites) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<p>Réaliser les opérations de formation et de conduite des arbres et arbustes en aménagement des espaces verts</p> <ul style="list-style-type: none"> — effectuer les opérations <ul style="list-style-type: none"> • de taille de formation après plantation • de taille de floraison • de taille d'entretien d'arbres et d'arbustes dans le respect des consignes reçues, en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées — respecter le matériel végétal — évaluer les conséquences de ses interventions sur le développement du végétal 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail. — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
	<p>Réaliser les opérations spécifiques de formation et de conduite des arbres et arbustes en aménagement des espaces verts</p> <ul style="list-style-type: none"> — réaliser les opérations <ul style="list-style-type: none"> • de taille douche, de taille architecturale, de travaux ropières dans le respect des consignes reçues en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées • respecter le matériel végétal 	CEF/ CEP	
12.2. Effectuer les travaux dans les conditions optimales de satisfaction pour le client	<p>Réaliser les travaux en vue de satisfaire le client</p> <ul style="list-style-type: none"> — respecter la culture du beau, du propre, de la nature — avoir une attitude respectueuse envers le client <ul style="list-style-type: none"> • correction de la tenue vestimentaire • respect des règles de courtoisie • utilisation d'un langage adapté • respect des biens d'autrui — conforter l'image de marque de l'entreprise 	CEP	
Fonction 13: Apprécier les conditions d'ambiance des cultures sous abris et utiliser les différents équipements de climatisation, d'irrigation, de fertilisation conformément aux consignes reçues			
13.1. Surveiller les conditions d'ambiance des cultures sous abris, repérer une anomalie et intervenir pour remédier à une situation anormale	<p>Comprendre les raisons des contrôles des conditions d'ambiance d'une serre, d'un abri</p> <ul style="list-style-type: none"> — contrôle de la luminosité, de l'hygrométrie, de la température, de l'aération, de la concentration en CO₂ 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives aux raisons du contrôle des conditions d'ambiance pour le développement des plantes sont pertinentes

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complètes et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Réaliser la surveillance des conditions d'ambiance des cultures sous abris — identifier et respecter les consignes de surveillance des organes de commande des équipements de climatisation, d'ouverture/fermeture des écrans d'ombrage, d'irrigation, ... — effectuer les contrôles réguliers dans le respect des consignes — lire les appareils de contrôle des conditions d'ambiance — comparer les mesures avec les valeurs de référence — juger des résultats et intervenir ou faire intervenir en cas d'anomalie — intervenir en cas de déclenchement d'une alarme dans le respect des consignes — repérer les consignes de régulation à la lecture du tableau de commande (installation automatisée) — rendre compte rapidement en cas de dysfonctionnement	CEF/ CEP	
13.3. Surveiller un système automatisé de climatisation, d'irrigation fertilisante, d'enrichissement en CO ₂ , d'éclairage artificiel	Réaliser la surveillance des systèmes automatisés en cultures sous abris — repérer les différents composants des équipements de contrôle de l'abri (sonde, régulateur, programmeur, ...)	CEF/ CEP	
13.4. Veiller au bon fonctionnement des divers éléments (pompes, vannes, niveau d'huile) des systèmes de climatisation, d'ouverture, de fermeture des écrans d'ombrage et thermiques, d'irrigation/brumisation	Connaître les principes de fonctionnement des systèmes de régulation des conditions climatiques en cultures sous abris — décrire les principes de base du fonctionnement des systèmes de climatisation, d'ombrage, de fertigation, d'enrichissement en CO ₂ , d'éclairage artificiel	CM	— la description des principes de base du fonctionnement des systèmes de climatisation des abris et des systèmes de régulation des conditions climatiques est juste
Fonction 14: Mettre en œuvre les opérations d'entretien et de première maintenance des différents équipements en cultures sous abris dans le respect des consignes reçues			
14.1. Effectuer le nettoyage de la serre et des équipements	Comprendre les buts du nettoyage de la serre et de ses équipements	CM	— les explications relatives aux raisons de procéder au nettoyage des abris et de leurs équipements sont pertinentes
14.2. Participer aux travaux de désinfection de la serre et de ses équipements	Comprendre la nécessité de désinfecter un abri et ses équipements	CM	— les explications relatives aux raisons de procéder à la désinfection des abris et de leurs équipements sont pertinentes
	Comprendre les techniques utilisées pour la désinfection des matériels et équipements — désinfection chimiques, physiques • matériels, équipements • substrats	CM	— les techniques utilisées pour la désinfection sont correctement décrites
	Réaliser la désinfection des équipements — participer aux travaux de désinfection dans le respect des consignes reçues et des règles d'hygiène et de sécurité	CEP	
14.3. Assurer la maintenance de l'abri (blanchiment, changement de vitre, pose de joint, ...)	Comprendre les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau de l'outil «serre»	CEP	

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(les) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
14.4. Assurer l'entretien et la maintenance des différents équipements de climatisation, d'irrigation, de fertilisation d'éclairage artificiel en fonction des consignes reçues	<p>Réaliser l'entretien et la maintenance des équipements de l'outil « serre »</p> <ul style="list-style-type: none"> — lire les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau des divers équipements de l'outil « serre » — effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des équipements de l'outil « serre » 	CEP	

Fonction 15: Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures

15.1. Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines, matériels et équipements conformément aux consignes fournies	<p>Comprendre le fonctionnement des machines utilisées en entreprise horticole</p> <ul style="list-style-type: none"> — expliquer les principes de base de fonctionnement des outils, machines, matériels et équipements utilisés dans les différentes filières de production <ul style="list-style-type: none"> • travaux et entretien du sol • semis et plantation • multiplication et élevage des plantes • soins aux plantes • application des fertilisants • lutte contre les ennemis des cultures • récolte, tri, conservation et conditionnement des produits 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives à la fonction globale des outils, matériels et équipements utilisés dans les différentes filières sont pertinentes — les principes de base du fonctionnement des outils, matériels et équipements sont correctement décrits — les différents termes, symboles, ... repris sur la plaque signalétique des outils, matériels et équipements sont correctement décodés
	<p>Réaliser des opérations de maintenance de premier niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> — lire les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines, matériels et équipements — exécuter les différents travaux d'entretien et de maintenance de premier niveau prévus dans les notices des constructeurs dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène <ul style="list-style-type: none"> • affûtage des pièces coupantes des outils et équipements • lubrification des organes mécaniques • vérification des niveaux d'huile • vidange des moteurs diesel et à essence • entretien d'une batterie • vérification de la tension des courroies 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien-être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés
15.2. Etablir un diagnostic de pannes simples et procéder aux réparations (mécanique, moteur, électricité, chauffage, ...)	<p>Comprendre les principes de fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> — des moteurs électriques monophasés et triphasés — des moteurs 2 et 4 temps à essence ou diesel 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les différents éléments d'un moteur sont correctement identifiés et leurs fonctions sont correctement décrites — les principes de base du fonctionnement des moteurs électriques, à essence, diesel sont correctement décrits — les différents termes, symboles, ... repris sur la plaque signalétique d'un moteur sont correctement décodés

Activités décrites dans let(s) PQ	Compétences du(les) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<p>Comprendre les principes de fonctionnement des composants des systèmes de commande et de protection</p> <ul style="list-style-type: none"> — des circuits électriques <ul style="list-style-type: none"> • interrupteurs, télérupteurs, prises de terre, fusible, protection thermique, différentiel — de chauffage <ul style="list-style-type: none"> • capteurs, thermostats, aquastats, vannes, manostats, circulateurs, ... — de distribution d'eau, de fertilisants <ul style="list-style-type: none"> • vannes, manostats, débitmètre, pompes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives aux principes de base du fonctionnement des composants des systèmes de commande et de protection des circuits électriques, de chauffage, de distribution d'eau sont pertinentes — la fonction des différentes composants de ces équipements est correctement formulée
	<p>Réaliser le diagnostic de dérangements de premier niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> — diagnostiquer des dérangements simples en mécanique <ul style="list-style-type: none"> • bougies, filtres, joints (tondeuses, motoculteurs, scarificateurs, tronçonneuses) • batterie • pneumatiques • courroie 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les procédures de pose d'un diagnostic sont respectées et conduisent à poser un résultat fiable
	<p>Réaliser le diagnostic de dérangements simples</p> <ul style="list-style-type: none"> — en électricité <ul style="list-style-type: none"> • défautuosité d'un circuit — en commande hydraulique, pneumatique <ul style="list-style-type: none"> • perte d'huile, chute de pression — circuits d'alimentation en eau <ul style="list-style-type: none"> • fuite dans une canalisation • chute de pression • coupure d'alimentation — circuits de chauffage <ul style="list-style-type: none"> • arrêt du chauffage 	CEF/ CEP	
	<p>Réaliser le remplacement d'organes simples</p> <ul style="list-style-type: none"> — lire, comprendre un plan, croquis, schéma, une procédure de montage — assurer le remplacement d'organes simples dans le respect des consignes des notices d'utilisation et des règles de sécurité et d'hygiène <ul style="list-style-type: none"> • bougies, filtres, joints (tondeuses, motoculteurs, scarificateurs, tronçonneuse) • batterie • pneumatiques • courroie 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour ce qui concerne l'aspect qualitatif, le travail exécuté répond aux exigences professionnelles • les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte • les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usage sont respectées • les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés • les prescriptions prévues par le Code du bien-être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte • l'aspect qualitatif du travail fait l'objet d'une attention constante • l'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail — pour ce qui concerne l'aspect quantitatif, les temps prévus pour l'exécution du travail sont respectés

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(les) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Réaliser le remplacement d'organes simples — assurer le remplacement d'organes dans le respect des consignes des notices d'utilisation et des règles de sécurité et d'hygiène et de protection <ul style="list-style-type: none"> • en électricité <ul style="list-style-type: none"> * interrupteur, prise de courant, fiche, raccordement d'une machine, fusible • en commande hydraulique, pneumatique <ul style="list-style-type: none"> * filtre, joint, vanne • circuits d'alimentation en eau <ul style="list-style-type: none"> * pompes, raccords, vanne, robinet * sondes de contrôle • circuits de chauffage <ul style="list-style-type: none"> * vannes, capteur 	CEF/ CEP	

Fonction 16: Réaliser des travaux de réparation des équipements et des matériels dans le respect des consignes reçues

16.1. Effectuer les travaux simples d'aménagement ou de réparation sur l'exploitation: maçonnerie, menuiserie, plomberie, chauffage, électricité, vitrage	Réaliser des réparations simples en maçonnerie, menuiserie, plomberie, chauffage, électricité et des réglementations en vigueur ... dans le respect des consignes, des règles de sécurité et d'hygiène	CEF/ CEP	
	Réaliser des raccordements électriques simples dans le respect de la réglementation sur les installations électriques	CEF/ CEP	
16.2. Effectuer des travaux simples en soudage, meulage, perçage	Réaliser des travaux simples en soudage, perçage, meulage, ... dans le respect des consignes, des règles de sécurité et d'hygiène	CEF/ CEP	
16.3. Participer à l'installation de nouveaux équipements à partir de consignes fournies	Comprendre un plan, croquis, schéma, une procédure de montage	CEP	

Fonction 17: Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale

17.1. Préparer le matériel dans le respect des consignes reçues	Réaliser les opérations de préparation des outils et matériels en vue d'exercer une activité — choisir les outils et matériels appropriés — vérifier l'état de fonctionnement des outils, machines et matériels avant utilisation	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte — les outils et matériels préparés sont en parfaite adéquation avec les consignes ou avec les travaux à exécuter — la vérification, avant utilisation, de l'état de fonctionnement des outils et matériels est fiable
17.2. Effectuer les différentes tâches dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort et de qualité dans les conditions optimales de sécurité	Réaliser les différentes tâches en appliquant les règles d'ergonomie et d'organisation rationnelle du travail — aménager un poste de travail d'une façon rationnelle — rechercher l'efficacité — respecter les principes de l'économie des efforts	CEF/ CEP	
17.3. Réagir à une situation imprévue ou anormale et adapter son mode de conduite en fonction d'un aléa dans le respect des règles en application dans l'entreprise	S'adapter rapidement et d'une façon appropriée à une situation imprévue — avoir une réaction d'action dans sa zone de compétence — consulter son patron	CEF/ CEP	

Activités décrites dans les) PQ	Compétences d'us(es) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
17.4. Procéder au nettoyage, à la vérification et au rangement des différents équipements et matériels utilisés	Réaliser le rangement des outils, matériels et produits à la fin d'une activité --- nettoyer à la fin d'un travail ou avant rangement, les outils, machines et matériels dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement --- ranger, après nettoyage, les outils, machines, matériels	CM	<ul style="list-style-type: none"> --- les consignes de travail sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte --- l'usage des nettoyeurs est conforme aux notices d'utilisation des produits --- les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés --- les prescriptions prévues par le Code du bien être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte --- le nettoyage des outils et matériels répond aux attentes --- la vérification du fonctionnement des outils et matériels, avant rangement, est fiable --- après utilisation, les outils matériels et produits sont rangés en toute sécurité et dans le respect des agencements prévus

Fonction 18: Rendre compte des activités de conduite des cultures, des équipements et du travail

18.1. Rendre compte, oralement ou par écrit, du déroulement d'une activité	Synthétiser les observations faites lors du déroulement d'une activité --- collecter les informations prévues par les consignes de travail <ul style="list-style-type: none"> • observations sur les équipements, le matériel, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus, ...) --- rapporter verbalement ou par écrit, et d'une façon compréhensible, les informations collectées	CM	<ul style="list-style-type: none"> --- les informations collectées sont conformes aux attentes, elles sont fiables, objectives et exploitables --- le compte-rendu, écrit ou oral, des observations est fidèle, précis et concis --- la structuration du message transmis est correcte --- les règles syntaxiques, grammaticales, orthographiques sont correctement appliquées
18.2. Inspecter une culture et rendre compte de ses observations	Synthétiser les observations faites lors de l'inspection d'une culture --- rapporter oralement ou par écrit et d'une façon compréhensible les observations faites suite à l'inspection d'une culture <ul style="list-style-type: none"> • conditions environnantes • présence d'une carence ou d'un excès en éléments nutritifs • présence de parasites des plantes, des fruits • présence de plantes adventives • présence de ravageurs 	CM	<ul style="list-style-type: none"> --- les informations à prendre en compte sont correctement identifiées --- les informations collectées sont objectives et exploitables --- le compte-rendu, écrit ou oral, des observations est fidèle, précis et concis --- la structuration du message transmis est correcte --- les règles syntaxiques, grammaticales, orthographiques sont correctement appliquées
18.3. Enregistrer les données se rapportant au suivi des parcelles, des équipements et du travail sur les documents prévus à cet effet	Appliquer les procédures de transfert d'informations --- consigner les informations recueillies sur les documents ou supports informatiques prévus à cet effet	CM	<ul style="list-style-type: none"> --- les documents d'exploitation sont correctement identifiés et complétés en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise --- les informations consignées sont exactes et les calculs effectués ne présentent pas d'erreur --- les procédures d'encodage par outil informatique sont respectées --- les documents de vie des activités sont fiables

Fonction 19: S'intégrer dans la vie professionnelle

19.1. Se situer dans la vie professionnelle	Connaître les éléments de la réglementation du travail --- identifier ses droits, devoirs et responsabilités comme travailleur en référence à la législation du travail --- identifier les bases essentielles de la protection sociale (ONSS, INAMI, accidents de travail, ...) --- identifier les services, juridictions et organismes liés à la vie professionnelle	CEF/ CEP
---	--	-------------

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
19.2. Développer des attitudes professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> — développer de bonnes attitudes à l'égard des changements — accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter sur les nouvelles techniques, les nouvelles technologies — auto-évaluer ses travaux — développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation — gérer efficacement son temps — organiser son travail — cultiver ses capacités de communication 	CEP	
19.3. Utiliser l'outil informatique pour communiquer	Développer de bonnes attitudes à l'égard du changement au niveau de la communication par outil informatique (Email, ...) <ul style="list-style-type: none"> — transmettre et réceptionner un courrier électronique dans le respect des procédures 	CEF/ CEP	
19.4. Réagir à une situation imprévue ou anormale et adapter son mode de conduite en fonction d'un aléa dans le respect des règles en application dans l'entreprise	S'adapter rapidement et d'une façon appropriée à une situation imprévue <ul style="list-style-type: none"> — avoir une réaction d'action dans sa zone de compétence — consulter son patron 	CEF/ CEP	
19.5. Utiliser l'outil informatique pour s'informer	Accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer, de se documenter via l'outil informatique (Internet, Intranet, ...) <ul style="list-style-type: none"> — rechercher des informations, consulter des bases de données dans le respect des procédures 	CEF/ CEP	
19.6. Développer des attitudes déontologiques	<ul style="list-style-type: none"> — s'adapter aux contraintes du métier (horaires variables, intempéries, manipulation de charge, ...) — rechercher la satisfaction de l'employeur, du client — apporter une attention constante à la qualité du travail, du service — développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation 	CEP	
19.7. Développer des attitudes relationnelles	<ul style="list-style-type: none"> — s'intégrer dans un travail d'équipe — situer son travail dans l'ensemble des étapes du processus de production — délimiter son travail au sein d'une équipe — faire preuve de solidarité, de convivialité, de loyauté à l'égard de ses collègues 	CEP	
19.8. Participer à la vie de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> — prendre conscience de l'esprit d'entreprise — identifier l'organigramme de l'entreprise et le rôle de chacun de ses membres — identifier les interrelations avec les entreprises de l'amont et de l'aval — identifier l'image que l'entreprise veut se donner d'elle même — valoriser son entreprise — s'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion globale de la qualité (*TQM*) 	CEP	

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du(des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
----------------------------------	--	-------------	---

Fonction 20: Respecter l'environnement de son entreprise

20.1. Mettre en application les recommandations en matière de protection de l'environnement	Appliquer les prescriptions en matière de protection de l'environnement — respecter les règlements en matière de protection de l'environnement — respecter la culture du beau, du propre, de la nature — collecter les papiers, déchets, contenants vides, ...	CEF/ CEP	
---	---	-------------	--

**ANNEXE 2: Profil de formation du technicien
en informatique***Remarque générale
relative au profil de formation
de technicien en informatique*

Les compétences précisées et complétées seront maîtrisées par rapport à un système informatique de base et de complexité limitée, connu par l'apprenant.

Le système sera composé d'un ou de plusieurs ordinateurs personnels sur le(s)quel(s) est/sont installé(s) le/les périphérique(s) les plus usuels ainsi que le/les logiciel(s) concerné(s).

De plus, chaque compétence précisée et complétée relative à la Fonction 3: Maintenance et entretien de réseau, sera maîtrisée par rapport à des réseaux locaux, mettant en œuvre des connexions élémentaires.

Sans en envisager la transformation, les interventions se limiteront à des opérations de maintenance des composantes du réseau.

Dans tous les cas, l'intervention ou l'action se fera en respectant le temps alloué, les règles d'utilisation du matériel informatique et en utilisant les commandes appropriées.

Activités	Compétences précisées et complètes du FQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complètes
-----------	--	----	--

Fonction 01: Helpdesk (support aux utilisateurs)

1. Prendre connaissance du problème	1.1.1. Maîtriser la communication orale — traduire un problème exprimé en un langage usuel dans la formulation technique en usage dans l'entreprise	CEP	
	1.1.2. Maîtriser le vocabulaire informatique de base — interpréter l'exposé récit d'un problème exprimé en termes usuels et en termes techniques	CM	— le vocabulaire technique de base et les règles grammaticales élémentaires en langues française et anglaise sont connus — le problème est reformulé oralement en termes techniques — la problématique soulevée en termes techniques est transposée en termes usuels
1.2. Qualifier la demande (identifier la nature du problème)	1.2.1. Etablir un diagnostic de premier niveau — établir un diagnostic de premier niveau permettant de situer l'origine d'un dysfonctionnement dans un environnement informatique circonscrit (applicatif, système, hardware, ...)	CM	A partir de résultats des tests, des mesures, de la documentation technique adéquate, des personnes ressources: — le dysfonctionnement est analysé — un mode opératoire est établi et/ou appliqué, respecté — une procédure de tests est appliquée aux différents stades possible d'intervention
	1.2.2. Maîtriser suffisamment l'environnement informatique de l'entreprise	CEP	
	1.2.3. Maîtriser les connaissances informatiques de base liées au matériel et aux logiciels	CM	— un plan d'implantation des équipements est dressé
	liées au matériel existant: — définir les fonctionnalités principales de l'ordinateur et de ses périphériques — énumérer les éléments de l'environnement technique nécessaires au fonctionnement de l'installation	CM	— les informations adaptées aux problèmes posés sont trouvées
	— identifier le rôle de tout ou partie des éléments répertoriés	CM	— une synthèse des différentes informations partielles permettant de solutionner le problème posé est rédigée
	liées aux logiciels standards existants: — définir les fonctionnalités principales des logiciels standards, principalement des outils bureautiques: traitement de textes, tableurs, base de données, ...	CM	— une synthèse des différentes informations partielles permettant de solutionner le problème posé est rédigée
1.3. Prendre en charge la responsabilité de la résolution du problème	1.3.1. Enregistrer correctement la demande	CEP	— consigner la demande formulée par le client selon les modalités prévues dans l'entreprise
	1.3.2. Rapporter correctement les éléments significatifs à l'activité — communiquer la procédure de prise en charge de la résolution du problème	CM	— la/les personnes concernée(s) est/sont informé(s) de manière non ambiguë
	1.3.3. Maîtriser la gestion d'un journal d'interventions — classer, en fonction du problème soulevé et du planning, l'urgence d'une intervention	CEP	

Activités	Compétences précisées et complétées du PQ	Cl.	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complétées
	— fixer et respecter les délais d'intervention éventuelle	CEP	
	— dispatcher s'il y a lieu la demande à la personne ressource	CEP	
1.4. Déclencher la procédure méthodologique adéquate	1.4.1. Maîtriser l'utilisation d'un environnement de consultation de procédures	CEP CI: P	
	1.4.2. Appliquer correctement des consignes administratives et techniques		
	— appliquer les procédures administratives prescrites	CM	— le mode opératoire est respecté
	— appliquer les consignes techniques prévues	CM	— le déroulement de la procédure administrative est suivi — les consignes techniques sont respectées — les informations sont enregistrées
1.5. Identifier les ressources (documentation ou intervenants) nécessaires à la réalisation des tâches de helpdesk	1.5.1. Tenir en mettre à jour des dossiers ressources		
	— tenir et mettre à jour des dossiers organisés par secteurs de compétences	CM	— un agenda de travail est rédigé régulièrement — le point est fait sur chaque dossier — un classement est réalisé avec méthode — les dossiers anciens sont archivés
	1.5.2. Maîtriser la gestion d'un environnement de documentation		
	— maîtriser la gestion d'un environnement de procédures de type helpdesk	CEP	
	— utiliser la structure logique d'un environnement de documentation technique afin d'en extraire les données utiles à la résolution d'un problème	CM	— la documentation reçue périodiquement est examinée et triée en fonction de son utilité — la documentation qui le nécessite est référenciée, répertoriée et classée avec méthode (décimale ou autre ...)
	1.5.3. Appliquer une stratégie de recherche documentaire		
	— rechercher les informations utiles et nécessaires à la résolution de problème soumis par l'interlocuteur auprès des personnes ressources et/ou dans la documentation et/ou dans les outils de références utiles à la réalisation des tâches de helpdesk	CM	— les informations sont extraites de la documentation avec pertinence et rapidité — les étapes essentielles d'un fonctionnement sont précisées — les personnes ressources sont identifiées et contactées
1.6. Enregistrer les tâches effectuées	1.6.1. Rapporter correctement les éléments relatifs à l'activité		
	— communiquer les éléments relatifs aux tâches helpdesk effectuées	CM	— la/les personnes concernée(s) est/sont informée(s) de manière non ambiguë
	1.6.2. Maîtriser la gestion d'un journal d'interventions		
	— justifier l'urgence d'une intervention helpdesk	CEP	
	— notifier les délais et modes d'intervention	CEP	
	— rédiger dans un journal d'interventions consultable par tout expert autorisé, un rapport succinct relatant les démarches techniques et/ou administratives effectuées dans le cadre du helpdesk	CM	— en respectant les consignes, procédures et l'exactitude du vocabulaire, un rapport relatant l'historique et la teneur des interventions est rédigé — le contenu des tâches effectuées est enregistré de façon claire et concise

Activités	Compétences précises et complètes du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précises et complètes
Fonction 02: Installation/Desinstallation et configuration des réseaux			
2.1. Connecter un utilisateur à un réseau existant	2.1.1. Identifier le type de câblage adéquat — utiliser le type de câblage adéquat — valider son intervention technique	CM CM	— un schéma du plan de câblage est réalisé — le choix et le placement du/des câble(s) sont effectués dans le respect des consignes techniques — les essais effectués garantissent l'état de conformité requis
	2.1.2. Identifier le type de connecteur adéquat — utiliser le type de connecteur adéquat — valider son intervention technique	CM CM	— un schéma du plan de connexion est réalisé — le choix et le placement du/des connecteur(s) sont effectués dans le respect des consignes techniques — les essais effectués garantissent l'état de conformité requis
2.2. Représenter à l'aide d'un schéma simple un réseau en tenant compte des contraintes de l'environnement en vue de le communiquer à un expert ou de le réutiliser ultérieurement	2.2.1. Reproduire les symboles nécessaires à la représentation d'un schéma simple de réseau informatique — organiser les différents éléments du schéma 2.2.2. Représenter une structure d'éléments informatiques interconnectés — représenter en une structure schématique les différents éléments informatiques symbolisés d'un réseau d'interconnexions	CM CM	— les symboles nécessaires à la représentation d'un schéma simple de réseau sont reproduits correctement — l'organisation spatiale des éléments du schéma est claire — le schéma réalisé est compréhensible — le schéma d'un environnement informatique donné est dessiné avec clarté — les composants, les organes sont identifiés correctement — la structure est mise en relation avec les fonctions principales et secondaires de l'environnement
2.3. Réaliser l'installation hardware d'un client pour le connecter à un réseau existant	2.3.1. Identifier le type de carte adéquat — utiliser le type de carte(s) adéquat — valider son intervention technique 2.3.2. Maîtriser l'utilisation des slots — appliquer les directives présentes dans une procédure d'installation hardware et configuration d'un poste client sur un réseau existant — appliquer des consignes techniques — valider son intervention technique	CM CM CM CM	— le choix et le placement du/des cartes sont effectués dans le respect des consignes techniques — les essais effectués garantissent l'état de conformité requis — les étapes nécessaires à l'installation hardware et configuration d'un poste client sur un réseau existant sont déterminées — les slots sont correctement identifiés — un mode opératoire répondant aux exigences des étapes nécessaires à l'installation hardware et configuration d'un poste client sur un réseau est respecté — les essais effectués garantissent l'état de conformité requis
2.4. Configurer un poste client	2.4.1. Identifier les éléments hardware et software susceptibles d'interagir avec l'installation		

Activités	Compétences précisées et complètes du PQ	Cl.	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complètes
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier l'environnement réseau et poste à installer — configurer le poste client en adéquation avec l'environnement réseau existant — vérifier la conformité du support et des alimentations — vérifier le fonctionnement individuel des matériels et logiciels 	<ul style="list-style-type: none"> CM CM CM CM 	<ul style="list-style-type: none"> — une fiche de suivi du matériel et des tests est réalisée ou mise à jour — la sélection ou l'introduction des paramètres de sélection est réalisée avec pertinence — les tests sont interprétés avec pertinence — les essais garantissent l'état de conformité requis
	<p>2.4.2. Maîtriser le vocabulaire informatique lié aux technologies de réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier et justifier la fonction des différents équipements hardware et périphériques constituant le poste client 	<ul style="list-style-type: none"> CM 	<ul style="list-style-type: none"> — les équipements hardware (matériels, supports...) et périphériques sont identifiés correctement — les principales fonctions des différents équipements du poste client à configurer sont justifiées avec pertinence
2.5. Installer/désinstaller et configurer les logiciels de gestion de réseau sur le poste	<p>2.5.1. Identifier les différents composants présents sur le poste client</p> <ul style="list-style-type: none"> — comprendre l'environnement réseau et software à installer et à configurer <p>2.5.2. Identifier les éléments susceptibles d'interagir avec l'installation</p> <ul style="list-style-type: none"> — appliquer les directives présentes dans une procédure d'installation/désinstallation et de configuration adéquate des logiciels de gestion de réseau sur le poste client <ul style="list-style-type: none"> — appliquer les consignes techniques <ul style="list-style-type: none"> — valider la conformité des tâches procédurables d'installation/désinstallation et configuration de logiciels de gestion de réseau effectuées <p>2.5.3. Maîtriser le vocabulaire informatique lié aux technologies de réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier et justifier la fonction des différents équipements software installés ou à installer ou à désinstaller et/ou à configurer 	<ul style="list-style-type: none"> CM CM CM CM CM 	<ul style="list-style-type: none"> — une fiche de suivi du matériel et des tests est réalisée ou mise à jour — les étapes nécessaires à l'installation/désinstallation et de configuration des logiciels de gestion de réseau sur le poste client sont déterminées — les paramètres d'installation/désinstallation et de configuration des logiciels de gestion de réseau sont sélectionnés/désélectionnés ou introduits judicieusement — un mode opératoire répondant aux exigences des étapes nécessaires à l'installation/désinstallation et de configuration de logiciels de gestion de réseau est respecté — les essais garantissent l'état de conformités requis — la procédure est respectée — les équipements sont identifiés correctement — les principales fonctions des différents équipements software du poste client sont justifiées avec pertinence
2.6. Définir une procédure élémentaire d'installation	<p>2.6.1. Enregistrer correctement les tâches effectuées</p> <ul style="list-style-type: none"> — enregistrer les tâches effectuées selon les procédures administratives et techniques préétablies 	<ul style="list-style-type: none"> CM 	<ul style="list-style-type: none"> — les informations sont actées avec précision selon une procédure préétablie
2.7. Suivre une procédure d'installation prescrite	<p>2.7.1. Maîtriser le vocabulaire informatique lié aux technologies de réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> — nommer et justifier les différentes étapes d'une procédure d'installation prescrite 	<ul style="list-style-type: none"> CM 	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire informatique de base est connu — les équipements (matériels, supports et logiciels) sont identifiés correctement — les principales étapes de la procédure prescrite sont justifiées avec pertinence

Activités	Compétences précisées et complètes du PQ	Cl.	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complètes
	2.7.2. Comprendre une communication technique écrite <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="344 261 604 306">— interpréter une notice technique relative à l'installation et la configuration de réseau écrite en français <li data-bbox="344 311 604 356">— interpréter une notice technique relative à l'installation et la configuration de réseau écrite en anglais 	CM CM	— le vocabulaire technique de base en français est assimilé — le vocabulaire technique de base en anglais est traduit et le contexte sémantique correctement transposé en regard au problème posé — la procédure d'installation et de configuration de réseau est appliquée efficacement
2.8. Identifier les ressources (documentation ou intervenants) nécessaires à la réalisation des tâches ci-dessus	2.8.1. Maîtriser la gestion d'un environnement de documentation <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="344 500 604 545">— maîtriser la gestion d'un environnement de procédures d'installation et de configuration de réseaux <li data-bbox="344 550 604 639">— utiliser la structure logique d'un environnement de documentation technique afin d'en extraire les données utiles à la résolution d'un problème d'installation et de configuration de réseau 	CEP CM	— la documentation reçue périodiquement est examinée et triée en fonction de son utilité — la documentation qui le nécessite est référenciée, répertoriée et classée avec méthode (décimale ou autre ...)
	2.8.2. Appliquer une stratégie de recherche documentaire <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="344 684 604 805">— rechercher les informations utiles et nécessaires à la résolution de problèmes dans la documentation et/ou dans les outils de références ou/et auprès des personnes ressources pour la réalisation des tâches d'installation/désinstallation et de configuration de réseau 	CM	— la documentation est inventoriée et classée selon l'origine — les éléments pertinents de la documentation sont choisis — les informations sont extraites de la documentation avec pertinence et rapidité — les différentes informations permettant de solutionner le problème posé sont synthétisées — les étapes essentielles de la procédure d'installation et de configuration du réseau sont précisées — les personnes ressources sont identifiées et contactées
2.9. Enregistrer correctement les tâches effectuées	2.9.1. Rapporter correctement les éléments significatifs à l'activité <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="344 972 604 1017">— communiquer la procédure d'installation et de configuration de réseau 2.9.2. Maîtriser la gestion d'un journal d'interventions <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="344 1055 604 1108">— justifier l'urgence d'une intervention d'installation/désinstallation et configuration de réseau <li data-bbox="344 1112 604 1135">— notifier les délais et modes d'intervention <li data-bbox="344 1158 604 1241">— consigner dans un journal d'interventions consultable par tout expert autorisé les éléments significatifs relatifs à l'installation et la configuration de réseau <li data-bbox="344 1245 604 1294">— rédiger au besoin, dans un anglais élémentaire, les tâches d'installation et de configuration effectuées 	CM CEP/ CEP CEP/ CEP CM CM	— la/les personnes concernée(s) est/sont informée(s) de manière non ambiguë — les informations sont rédigées avec précision au moyen d'une procédure préalable dans le document de synthèse approprié — les remarques de l'utilisation sont synthétisées en vue d'une exploitation éventuelle ultérieure — le vocabulaire informatique de base et la grammaire élémentaire anglais sont utilisés — les informations rédigées sont compréhensibles

Fonction 03: Maintenance et entretien de réseaux

- 3.1. Identifier l'origine d'un dysfonctionnement réseau
- 3.1.1. Réaliser un diagnostic de premier niveau relatif à un dysfonctionnement du réseau

Activités	Compétences précises et complètes du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précises et complètes
	<ul style="list-style-type: none"> — réaliser un diagnostic de premier niveau : <ul style="list-style-type: none"> • connectique • client (système, hardware, software ...) • serveur 	CM	A partir des résultats des tests, des mesures, de la documentation technique adéquate, des personnes ressources : <ul style="list-style-type: none"> — le sous-ensemble ou la fonction défectueuse est localisée et identifiée — le dysfonctionnement dans le réseau est analysé — une procédure est sélectionnée ou sollicitée — un mode opératoire ou de résolution de problème est établi ou proposé — une procédure de tests est appliquée aux différents stades possibles d'intervention
3.2. Suivre une procédure de maintenance prescrite	3.2.1. Maîtriser le vocabulaire informatique lié aux technologies de réseaux		
	<ul style="list-style-type: none"> — nommer et justifier les différentes étapes de maintenance et d'entretien de réseau 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire informatique de base est connu — les équipements (matériels, supports et logiciels) sont identifiés correctement — les principales étapes de la maintenance et de l'entretien de réseau sont justifiées avec pertinence
	3.2.2. Comprendre une communication technique écrite		
	<ul style="list-style-type: none"> — interpréter une notice technique relative à la maintenance et l'entretien de réseau écrite en français 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire technique de base en français est assimilé
	<ul style="list-style-type: none"> — interpréter une notice technique relative à la maintenance et l'entretien de réseau écrite en anglais 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire technique de base en anglais est traduit et le contexte sémantique correctement transposé en regard au problème posé — la procédure de maintenance est appliquée efficacement
3.3. Enregistrer correctement les tâches	3.3.1. Rapporter correctement les éléments significatifs à l'activité		
	<ul style="list-style-type: none"> — communiquer les actes de maintenance et d'entretien du réseau effectués 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la/les personnes concerné(e)s est/sont informée(s) de manière non ambiguë
	3.3.2. Maîtriser la gestion d'un journal d'intervention		
	<ul style="list-style-type: none"> — justifier l'urgence d'une intervention de maintenance et entretien de réseau 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — notifier les délais et modes d'intervention 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — consigner dans un journal d'intervention consultable par tout expert autorisé les éléments significatifs relatifs à la maintenance et l'entretien du réseau 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les informations sont rédigées avec précision au moyen d'une procédure préétablie dans le document de synthèse approprié — les remarques de l'utilisateur sont synthétisées en vue d'une exploitation éventuelle ultérieure
	<ul style="list-style-type: none"> — rédiger au besoin, dans un anglais élémentaire, les tâches de maintenance et d'entretien du réseau effectuées 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire informatique de base et la grammaire élémentaire anglais sont utilisés — les informations rédigées sont compréhensibles
3.4. Identifier les ressources (documentation ou intervenants) nécessaires à la réalisation des tâches de maintenance et d'entretien de réseau	3.4.1. Maîtriser la gestion d'un environnement de documentation		
	<ul style="list-style-type: none"> — maîtriser la gestion d'un environnement de procédures de maintenance et d'entretien de réseau 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — utiliser la structure logique d'un environnement de documentation technique afin d'en extraire les données utiles à la résolution d'un problème de maintenance et d'entretien de réseau 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la documentation reçue périodiquement est examinée et triée en fonction de son utilité — la documentation qui le nécessite est référencée, répertoriée et classée avec méthode (décimale ou autre ...)

Activités	Compétences précises et complètes du FQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précises et complètes
	<p>3.4.2. Appliquer une stratégie de recherche documentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> — rechercher les informations utiles et nécessaires à la résolution de problème dans la documentation et/ou dans les outils de références ou/et auprès des personnes ressources pour la réalisation des tâches de maintenance et d'entretien de réseau 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la documentation est inventoriée et classée selon l'origine — les éléments pertinents de la documentation sont choisis — les informations sont extraites de la documentation avec pertinence et rapidité — les différentes informations permettant de solutionner le problème de maintenance et d'entretien de réseau sont synthétisées — les étapes essentielles de la procédure de maintenance et d'entretien de réseau sont précisées — les personnes ressources sont identifiées et contactées
Fonction 04: Exécution de tâches journalières: back up, processus asynchrones (processus en temps réel ou différé), ...			
4.1. Exécuter une liste d'instruction sur un serveur ou un mainframe	<p>4.1.1. Utiliser de manière adéquate des commandes simples agissant sur des serveurs ou mainframes courants</p> <ul style="list-style-type: none"> — appliquer les directives présentes dans la liste d'instructions relatives à l'exécution de tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...) — lancer les procédures relatives à l'exécution de tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — un mode opératoire correspondant à une liste d'instructions comportant les structures de base (séquences, alternatives, répétitives, ...) est respecté — les commandes usuelles sont identifiées — une stratégie de résolution de problème est adoptée — les étapes nécessaires au lancement des procédures relatives à l'exécution des tâches journalières sont déterminées avec pertinence — un mode opératoire répondant aux exigences des étapes nécessaires au lancement des procédures relatives à l'exécution de tâches journalières est respecté
	4.1.2. Maîtriser les structures de base de langages informatiques simples	CEF	
4.2. Apprécier un dysfonctionnement ou un message d'erreur en rapport avec la/les tâche(s) journalière(s) mise(s) en œuvre	<p>4.2.1. Etablir un diagnostic de premier niveau relatif au dysfonctionnement constaté</p> <ul style="list-style-type: none"> — établir un diagnostic de 1^{er} niveau permettant d'apprécier un dysfonctionnement ou un message d'erreur en rapport avec la/les tâches journalière(s) mise(s) en œuvre (back up, processus asynchrones, ...) 	CM	<p>A partir des résultats des tests, des mesures, de documentation technique adéquate, des personnes ressources:</p> <ul style="list-style-type: none"> — le sous-ensemble ou la fonction défectueuse est localité et identifié — le dysfonctionnement et/ou le message d'erreur en rapport avec la tâche mise en œuvre est analysé — une procédure de tests adéquate est proposée
	<p>4.2.2. Maîtriser l'anglais technique</p> <ul style="list-style-type: none"> — interpréter une notice technique écrite en anglais relative à un dysfonctionnement et/ou un message d'erreur en rapport avec la/les tâches journalière(s) mise(s) en œuvre 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire technique de base en anglais est traduit et le contexte sémantique correctement transposé en regard au problème posé
4.3. Réagir à tout dysfonctionnement en mettant en œuvre la procédure d'incident	4.3.1. Utiliser correctement un environnement de procédures		

Activités	Compétences précisées et complètes du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complètes
	— utiliser un environnement de procédures mis à sa disposition pour identifier le processus adéquat de résolution d'un problème (Ensemble des procédures à mettre en œuvre lors d'un dysfonctionnement ...)	CM	— les procédures adéquates sont extraites de l'environnement de documentation donné
	— lancer la bonne procédure de remédiation de l'incident	CM	— un problème est résolu en effectuant les recherches judicieuses dans un environnement de documentation donné
	4.3.2. Appliquer correctement des consignes techniques		
	— choisir la procédure de remédiation relative à un dysfonctionnement ou à un message d'erreur en rapport avec la/les tâche(s) journalière(s) mise(s) en œuvre (back up, processus asynchrones, ...)	CM	— le choix de la procédure est judicieux — le discernement de la procédure à lancer est correct
	— suivre la procédure relative à un dysfonctionnement ou à un message d'erreur en rapport avec la/les tâche(s) journalière(s) mise(s) en œuvre	CM	— le déroulement de la procédure est suivi
	4.3.3. Valider la conformité des tâches effectuées		Face à un système informatique de base et de complexité limitée connu par l'apprenant sur lequel a/ont été installé(s)/désinstallé(s) le/les logiciel(s) concerné(s); en respectant le temps alloué, en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique; en utilisant les commandes appropriées,
	— valider la conformité des procédures de remédiation mises en œuvre lors d'un dysfonctionnement ou message d'erreur relatifs à l'exécution de tâches journalières	CM	— le déroulement de la procédure adéquate est suivi avec succès — les tâches effectuées garantissent l'état de conformité requis
4.4. Ecrire des programmes élémentaires	4.4.1. Maîtriser les structures de base de la programmation		
	— réaliser un programme à l'aide d'un langage informatique	CEF	
	4.4.2. Analyser et automatiser un processus simple		
	— analyser un processus simple mettant en œuvre les opérateurs logiques et les opérateurs de séquences d'instructions pour l'exécution de tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...)	CEF	
	— automatiser un processus mettant en œuvre les opérateurs logiques et les opérateurs de séquences d'instructions pour l'exécution de tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...)	CEF	
	4.4.3. Vérifier et documenter la réalisation		
	— vérifier l'adéquation du programme réalisé dans le cadre de l'exécution de tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...)	CEF	
4.5. Enregistrer correctement les tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...) effectuées	4.5.1. Rapporter correctement les éléments relatifs à l'activité		
	— communiquer les éléments relatifs à l'exécution de tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...) effectuées	CM	— la/les personnes concerné(e)s est/sont informé(e)s de manière non ambiguë

Activités	Compétences précisées et complètes du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complètes
	4.5.2. Maîtriser la gestion d'un journal d'interventions (gestion des enregistrements) <ul style="list-style-type: none"> — consigner dans un journal d'interventions consultable par tout expert autorisé les éléments relatifs à l'exécution de tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...) — rédiger au besoin, dans un anglais élémentaire, les éléments relatifs à l'exécution de tâches journalières 	CM CM	<ul style="list-style-type: none"> — les informations sont actées avec précision au moyen d'une procédure préétablie dans le document de synthèse approprié — les remarques de l'utilisateur sont synthétisées en vue d'une exploitation éventuelle ultérieure — le vocabulaire informatique de base et la grammaire élémentaire anglais sont utilisés — les informations rédigées sont compréhensibles
4.6. Identifier les ressources (documentation ou intervenants) nécessaires à la réalisation des tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...)	4.6.1. Maîtriser la gestion d'un environnement de documentation <ul style="list-style-type: none"> — maîtriser la gestion d'un environnement de procédures d'exécution de tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...) — utiliser la structure logique d'un environnement de documentation technique afin d'en extraire les données utiles à l'exécution de tâches journalières (back up, processus asynchrones,...) 	CEP CM	<ul style="list-style-type: none"> — la documentation reçue périodiquement est examinée et triée en fonction de son utilité — la documentation qui le nécessite est référencée, répertoriée et classée avec méthode (décimale ou autre ...)
	4.6.2. Appliquer une stratégie de recherche documentaire <ul style="list-style-type: none"> — rechercher les informations utiles et nécessaires à la résolution de problème dans la documentation et/ou dans les outils de références ou/et auprès des personnes ressources pour l'exécution des tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la documentation est inventoriée et classée selon l'origine — les éléments pertinents de la documentation sont choisis — les informations sont extraites de la documentation avec pertinence et rapidité — les différentes informations permettant de solutionner le problème d'exécution des tâches journalières (back up, processus asynchrones, ...) sont synthétisées — les étapes essentielles de la procédure d'exécution des tâches journalières sont précisées — les personnes ressources sont identifiées et contactées
Fonction 05: Installation/désinstallation et configuration de logiciels ou de programmes			
5.1. Exécuter une procédure d'installation prescrite	5.1.1. Appliquer correctement des consignes techniques <ul style="list-style-type: none"> — appliquer les directives présentes dans une procédure d'installation et configuration de logiciels ou de programmes — appliquer les consignes techniques 	CM CM	<ul style="list-style-type: none"> — les étapes nécessaires à l'installation et la configuration de logiciels ou de programmes sont déterminées — un mode opératoire répondant aux exigences des étapes nécessaires à l'installation/désinstallation et la configuration de logiciels ou de programmes est respecté
	5.1.2. Valider la conformité des tâches effectuées <ul style="list-style-type: none"> — valider la conformité des procédures prescrites d'installation/désinstallation et de configuration de logiciels ou de programmes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le déroulement de la procédure prescrite d'installation/désinstallation et de configuration de logiciels ou de programmes a été suivi avec succès

Activités	Compétences précisées et complétées du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complétées
			<ul style="list-style-type: none"> — les tâches exécutées sont conformes à la procédure établie — l'exécution des opérations est validée — les tâches effectuées garantissent l'état de conformité requis
5.2. Concevoir ou mettre en œuvre une procédure de désinstallation d'une application informatique	5.2.1. Appliquer correctement des consignes techniques		
	<ul style="list-style-type: none"> — appliquer les directives présentes dans une procédure de désinstallation d'une application informatique — appliquer les consignes techniques 	CM CM	<ul style="list-style-type: none"> — les étapes nécessaires à la désinstallation d'une application informatique sont déterminées — un mode opératoire répondant aux exigences des étapes nécessaires à la désinstallation d'une application informatique est respecté
	5.2.2. Valider la conformité des tâches effectuées		
	<ul style="list-style-type: none"> — valider la conformité des procédures de désinstallation d'une application informatique prescrite 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le déroulement de la procédure prescrite de désinstallation d'une application informatique a été suivi avec succès — les tâches effectuées sont conformes à la procédure établie — l'exécution des opérations est validée — les tâches effectuées garantissent l'état de conformité requis
	<ul style="list-style-type: none"> — valider la conformité des procédures de désinstallation d'une application informatique conçue 	CEF	
5.3. Configurer le système en adéquation avec l'environnement (utilisateur, réseau, matériel, logiciels existants, ...)	5.3.1. Identifier les éléments susceptibles d'interagir avec l'installation		
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les éléments <ul style="list-style-type: none"> • hardware • software susceptibles d'interagir avec l'installation 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire technique de base est connu
	<ul style="list-style-type: none"> — analyser l'environnement (utilisateur, réseau, matériel, logiciels existants ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — une fiche de suivi du matériel et des tests est réalisée ou mise à jour
	<ul style="list-style-type: none"> — configurer le système en adéquation avec l'environnement 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la sélection ou l'introduction des paramètres de sélection est réalisée avec pertinence — le fonctionnement du système est correct
5.4. Ecrire des programmes simples	5.4.1. Maîtriser les structures de base de la programmation		
	<ul style="list-style-type: none"> — réaliser un programme simple à l'aide d'un langage informatique 	CEF	
	5.4.2. Analyser et automatiser un processus simple		
	<ul style="list-style-type: none"> — analyser un processus simple mettant en œuvre les opérateurs logiques et les opérateurs de séquences d'instructions liées à l'exécution de tâches d'installation/désinstallation et configuration de logiciels 	CEF	
	<ul style="list-style-type: none"> — automatiser un processus simple mettant en œuvre les opérateurs logiques et les opérateurs de séquences d'instructions 	CEF	
	5.4.3. Vérifier et documenter la réalisation		

Activités	Compétences précisées et complètes du FQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complètes
5.5. Enregistrer correctement les tâches effectuées liées à l'installation ou désinstallation	<ul style="list-style-type: none"> — vérifier l'adéquation du programme réalisé dans le cadre de l'installation/désinstallation et la configuration de logiciels ou de programmes 	CEF	
5.6. Identifier les ressources (documentation ou intervenants) nécessaires à la réalisation des tâches d'installation ou de désinstallation	5.5.1. Rapporter correctement les éléments relatifs à l'activité	CM	— la/les personnes concernée(s) est/sont informée(s) de manière non ambiguë
	5.5.2. Maîtriser la gestion d'un journal d'interventions (gestion des enregistrements)	CM	— les informations sont actées avec précision au moyen d'une procédure préalable dans le document de synthèse approprié
	<ul style="list-style-type: none"> — communiquer les éléments relatifs à l'exécution de tâches d'installation/désinstallation et configuration de logiciels ou de programmes effectuées — consigner dans un journal d'interventions consultable par tout expert autorisé les éléments significatifs relatifs à l'activité installation/désinstallation et configuration de logiciels ou de programmes — rédiger au besoin, dans un anglais élémentaire, les tâches d'installation et de configuration de logiciels ou de programmes effectuées 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les remarques de l'utilisateur sont synthétisées en vue d'une exploitation éventuelle ultérieure — le vocabulaire informatique de base et la grammaire élémentaire anglais sont utilisés — les informations rédigées sont compréhensibles
5.6.1. Maîtriser la gestion d'un environnement de documentation	CEP		
<ul style="list-style-type: none"> — maîtriser la gestion d'un environnement de procédures d'exécution de tâches d'installation/désinstallation et configuration de logiciels ou de programmes — utiliser la structure logique d'un environnement de documentation technique afin d'en extraire les données utiles à l'exécution de tâches d'installation/désinstallation et configuration de logiciels ou de programmes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la documentation reçue périodiquement est examinée et triée en fonction de son utilité — la documentation qui le nécessite est référencée, répertoriée et classée avec méthode (décimale ou autre ...) 	
5.6.2. Appliquer une stratégie de recherche documentaire	CM		
<ul style="list-style-type: none"> — rechercher les informations utiles et nécessaires à la résolution de problème dans la documentation et/ou dans les outils de références ou/et auprès des personnes ressources pour l'exécution des tâches d'installation/désinstallation, de configuration de logiciels ou de programmes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la documentation est inventoriée et classée selon l'origine — les éléments pertinents de la documentation sont choisis — les informations sont extraites de la documentation avec pertinence et rapidité — les différentes informations permettant de solutionner le problème d'exécution des tâches d'installation/désinstallation, de configuration de logiciels ou de programme sont synthétisées — les étapes essentielles de la procédure d'exécution des tâches d'installation/désinstallation, de configuration de logiciels ou de programme sont précisées — les personnes ressources sont identifiées et contactées 	

Fonction 06: Installation/désinstallation et configuration de périphériques internes ou externes

6.1. Démontez et/ou remontez une unité centrale	6.1.1. Déterminer le type et l'utilité des composants informatiques de base sur un ordinateur personnel
---	---

Activités	Compétences précisées et complétées du PQ	Cl.	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complétées
	— identifier et justifier la fonction des différents composants informatiques de base sur un ordinateur personnel	CM	— les équipements hardware (matériels, supports ...) et périphériques sont identifiés correctement
	— appliquer les directives dans une procédure de démontage et/ou remontage d'une unité centrale	CM	— les principales fonctions des différents équipements de l'ordinateur personnel sont justifiées avec pertinence
	— appliquer des consignes techniques	CM	— les étapes nécessaires au démontage et/ou remontage d'une unité centrale sont déterminées
	— valider l'intervention technique de montage ou remontage d'une unité centrale	CM	— un mode opératoire répondant aux exigences des étapes nécessaires au démontage et/ou remontage d'une unité centrale est respecté
			— un élément de l'unité centrale est (rem)placé
			— le fonctionnement de l'unité centrale montée ou remontée est vérifié
			— les essais garantissent l'état de conformité requis
	6.1.2. Mettre en œuvre les consignes de sécurité liées aux manipulations des composants informatiques		
	— mettre en œuvre les consignes de sécurité liées aux manipulations de composants <ul style="list-style-type: none"> • électriques • électroniques • informatiques 	CM	— les règles de sécurité et d'hygiène sont observées
	— utiliser les moyens de protection adéquat en fonction de la situation et de son environnement	CM	— les moyens de protection sont utilisés judicieusement
			— l'intégrité de la personne est sauvegardée
			— la conformité du système et de son environnement est respectée
6.2. Placer un périphérique interne en respectant les consignes et procédures des constructeurs (périphériques et unité centrale)	6.2.1. Exécuter une procédure d'installation d'un élément informatique		
	— appliquer les directives prévues par les constructeurs présentes dans une procédure de placement d'un périphérique interne	CM	— les éléments de base d'un ordinateur personnel sont identifiés
			— les types de données traitées par le périphérique (textes, images, signaux, sons, ...) sont identifiés
			— les étapes nécessaires au placement d'un périphérique interne déterminées par les constructeurs sont respectées
	6.2.2. Appliquer correctement des consignes		
	— appliquer des consignes techniques prévues par les constructeurs relatives au placement d'un périphérique interne	CM	— un mode opératoire répondant aux exigences des constructeurs et des étapes nécessaires au placement d'un périphérique interne est respecté
			— les procédures d'installation, (de désinstallation, de configuration) du périphérique interne sont respectées
			— un périphérique interne est placé correctement
	6.2.3. Valider la conformité des tâches effectuées		
	— valider l'intervention technique de placement d'un périphérique interne en respect des consignes et procédures des constructeurs	CM	— le fonctionnement du périphérique interne est vérifié
			— les essais garantissent l'état de conformité requis
6.3. Configurer et connecter le périphérique en adéquation avec les contraintes externes	6.3.1. Identifier les éléments susceptibles d'interagir avec l'installation		

Activités	Compétences précisées et complétées du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complétées
	<ul style="list-style-type: none"> — analyser l'environnement (utilisateur, réseau, matériel, logiciels existants ...) — connecter et configurer le périphérique en adéquation avec les contraintes externes 	<p>CM</p> <p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> — une fiche de suivi du matériel et des tests est réalisée ou mise à jour — la sélection ou l'introduction des paramètres de sélection est réalisée avec pertinence — le fonctionnement du périphérique est correct
	<p>6.3.2. Maîtriser le vocabulaire informatique lié aux technologies de périphériques</p> <ul style="list-style-type: none"> — nommer et justifier les étapes principales de connexion et configuration d'un périphérique 	<p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire informatique de base lié aux technologies de périphériques est connu — les équipements (matériels, supports et logiciels) sont identifiés correctement — les principales étapes de la connexion et configuration du périphérique sont justifiées avec pertinence
	<p>6.3.3. Maîtriser les types de données d'entrée et de sorties liées aux périphériques</p> <ul style="list-style-type: none"> — différencier les informations d'entrées et de sorties liées au périphérique à connecter et à configurer en adéquation avec le matériel existant et les contraintes externes — valider l'intervention technique de connexion et configuration d'un périphérique en adéquation avec les contraintes externes 	<p>CM</p> <p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> — les types de données sont associées aux différents périphériques — la sélection ou l'introduction des paramètres de sélection est réalisée avec pertinence — le fonctionnement du périphérique est correct — le fonctionnement du périphérique est vérifié — les essais garantissent l'état de conformité requis
6.4. Configurer l'unité centrale en adéquation avec les contraintes du périphérique	<p>6.4.1. Identifier les éléments susceptibles d'interagir avec l'installation</p> <ul style="list-style-type: none"> — identifier l'environnement (utilisateur, réseau, matériel, logiciels existants ...) — configurer l'unité centrale en adéquation avec les contraintes du périphérique installé 	<p>CM</p> <p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> — une fiche de suivi du matériel et des tests est réalisée ou mise à jour — la sélection ou l'introduction des paramètres de sélection est réalisée avec pertinence — le fonctionnement de l'unité centrale est correct
	<p>6.4.2. Maîtriser le vocabulaire informatique lié aux technologies de périphériques</p> <ul style="list-style-type: none"> — nommer et justifier les étapes principales de configuration d'une unité centrale en fonction des contraintes du périphérique 	<p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire informatique de base lié aux technologies de périphériques est connu — les équipements (matériels, supports et logiciels) sont identifiés correctement — les principales étapes de la configuration de l'unité centrale en fonction des contraintes du périphérique sont justifiées avec pertinence
	<p>6.4.3. Maîtriser les types de données d'entrée et de sorties liées aux périphériques</p> <ul style="list-style-type: none"> — différencier les informations d'entrées et de sorties liées à l'unité centrale à configurer en adéquation avec le périphérique installé — valider l'intervention technique de configuration de l'unité centrale en adéquation avec les contraintes du périphérique 	<p>CM</p> <p>CM</p>	<ul style="list-style-type: none"> — les types de données sont associées à l'unité centrale en adéquation avec les contraintes du/des périphériques installés — la sélection ou l'introduction des paramètres de sélection est réalisée avec pertinence — le fonctionnement de l'unité centrale est vérifié et correct — les essais garantissent l'état de conformité requis

Activités	Compétences précisées et complètes du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complètes
6.5. Installer/désinstaller les pilotes (drivers) liés aux périphériques à installer	6.5.1. Comprendre le fonctionnement des fichiers «libraries» et des bases de registres	CEF	
6.6. Configurer les pilotes (drivers) liés aux périphériques à installer	<p>6.6.1. Maîtriser les types de données d'entrées et de sorties liées aux périphériques</p> <p>— appliquer les directives présentes dans une configuration de pilotes (drivers) liés aux périphériques à installer</p> <p>— appliquer les consignes techniques</p> <p>— différencier les différentes informations d'entrées et de sorties (son, télécom, ...) liées aux périphériques</p>	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	<p>— les étapes nécessaires à la configuration des pilotes (drivers) liés aux périphériques à installer sont déterminées</p> <p>— les paramètres de configuration des pilotes (drivers) sont sélectionnés ou introduits judicieusement</p> <p>— un mode opératoire répondant aux exigences des étapes nécessaires à la configuration des pilotes (drivers) liés aux périphériques à installer est respecté</p> <p>— les différents pilotes et périphériques sont correctement associés</p> <p>— la sélection ou l'introduction des paramètres de sélection est réalisée avec pertinence</p> <p>— la procédure de configuration est respectée</p> <p>— le fonctionnement du/des périphérique(s) est correct</p>
6.7. Enregistrer correctement les tâches effectuées lors de l'installation/désinstallation et configuration des pilotes (drivers) liés aux périphériques	<p>6.7.1. Rapporter correctement les éléments relatifs à l'activité</p> <p>— communiquer les éléments relatifs à l'exécution de tâches d'installation/désinstallation et configuration des pilotes (drivers) liés aux périphériques à installer</p> <p>6.7.2. Maîtriser la gestion d'un journal d'interventions (gestion des enregistrements)</p> <p>— consigner dans un journal d'interventions consultable par tout expert autorisé les éléments significatifs relatifs à l'activité installation/désinstallation et configuration de périphériques internes ou externes</p> <p>— rédiger au besoin, dans un anglais élémentaire, les tâches d'installation et de configuration de périphériques internes ou externes</p>	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	<p>— la/les personnes concernée(s) est/sont informée(s) de manière non ambiguë</p> <p>— les informations sont actées avec précision au moyen d'une procédure préétablie dans le document de synthèse approprié</p> <p>— les remarques de l'utilisateur sont synthétisées en vue d'une exploitation éventuelle ultérieure</p> <p>— le vocabulaire informatique de base et la grammaire élémentaire anglais sont utilisés</p> <p>— les informations rédigées sont compréhensibles</p>
6.8. Identifier les ressources (documentation ou intervenants) nécessaires à la réalisation des tâches d'installation de matériel ou de pilotes	<p>6.8.1. Maîtriser la gestion d'un environnement de documentation</p> <p>— maîtriser la gestion d'un environnement de procédures d'exécution de tâches d'installation de matériel ou de pilotes</p> <p>— utiliser la structure logique d'un environnement de documentation technique afin d'en extraire les données utiles à l'exécution de tâches d'installation de matériel ou de pilotes</p> <p>6.8.2. Appliquer une stratégie de recherche documentaire</p>	<p>CEP</p> <p>CM</p>	<p>— la documentation reçue périodiquement est examinée et triée en fonction de son utilité</p> <p>— la documentation qui le nécessite est référenciée, répertoriée et classée avec méthode (décimale ou autre ...)</p>

Activités	Compétences précises et complètes du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précises et complètes
	<ul style="list-style-type: none"> — rechercher les informations utiles et nécessaires à la résolution de problème dans la documentation et/ou dans les outils de références ou/et auprès des personnes ressources pour l'exécution des tâches d'installation/désinstallation, de configuration de matériel ou de pilotes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la documentation est inventoriée et classée selon l'origine — les éléments pertinents de la documentation sont choisis — les informations sont extraites de la documentation avec pertinence et rapidité — les différentes informations permettant de solutionner le problème d'exécution des tâches d'installation/désinstallation, de configuration de matériels ou de pilotes sont synthétisées — les étapes essentielles de la procédure d'exécution des tâches d'installation/désinstallation, de configuration de matériel ou de pilotes sont précisées — les personnes ressources sont identifiées et contactées

Fonction 07: Assurer le support «logiciel» des utilisateurs

7.1. Maintenir, organiser et structurer un environnement complexe de documentation concernant des logiciels	7.1.1. Maîtriser les principes régissant la gestion, la classification de documents et d'informations	CEP	
7.2. Renseigner les utilisateurs concernant le fonctionnement des logiciels standards, principalement des outils bureautiques (traitements de textes, tableurs, bases des données, ...)	7.2.1. Maîtriser suffisamment l'utilisation de logiciels (principalement, des outils bureautiques) destinés aux utilisateurs de l'entreprise	CEF	
	<ul style="list-style-type: none"> — exploiter les logiciels standards les plus courants — maîtriser suffisamment l'utilisation des logiciels standards (principalement des outils bureautiques, ...) destinés aux utilisateurs de l'entreprise 	CEF	
	7.2.2. Communiquer correctement des informations en langage orale		
	<ul style="list-style-type: none"> — expliquer les fonctionnalités principales de logiciels standards (principalement des outils bureautiques, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'utilisateur est informé rapidement et à bon escient sur les principales caractéristiques des logiciels standards (principalement des outils bureautiques ...)
	<ul style="list-style-type: none"> — informer et conseiller l'utilisateur de l'entreprise sur les évolutions des produits logiciels standards 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — exposer et argumenter les potentialités des logiciels standards 	CEP	
7.3. Ecrire des programmes élémentaires	7.3.1. Maîtriser les structures de base de la programmation		
	<ul style="list-style-type: none"> — réaliser un programme à l'aide d'un langage informatique 	CEF	
	7.3.2. Analyser et automatiser un processus simple		
	<ul style="list-style-type: none"> — analyser un processus mettant en œuvre les opérateurs logiques et les opérateurs de séquences d'instructions liées à l'exécution de tâches de type support «logiciel» des utilisateurs 	CEF	
	<ul style="list-style-type: none"> — automatiser un processus mettant en œuvre les opérateurs logiques et les opérateurs de séquences d'instructions 	CEF	
	7.3.3. Vérifier et documenter la réalisation		

Activités	Compétences précises et complètes du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précises et complètes
	— vérifier l'adéquation du programme réalisé dans le cadre des activités liées aux support logiciel des utilisateurs	CEF	
7.4. Savoir se former seul, notamment à l'aide de médias auto-formants informatisés (tutoriels) relatifs à l'utilisation de logiciels	7.4.1. Mettre en place une stratégie d'apprentissage		
	— mettre en place une stratégie d'apprentissage et de remise à niveau des connaissances permanentes	CEF	
	7.4.2. Déterminer ses propres besoins en formation	CEP	
	7.4.3. S'auto-évaluer		
	— effectuer périodiquement une évaluation de ses acquis professionnels	CEP	
7.5. Enregistrer correctement les tâches effectuées liées au support « logiciel » des utilisateurs	7.5.1. Rapporter correctement les éléments relatifs à l'activité		
	— communiquer les éléments relatifs à l'exécution de tâches liées au support « logiciel » des utilisateurs	CM	— la/les personnes concernée(s) est/sont informée(s) de manière non ambiguë
	7.5.2. Maîtriser la gestion d'un journal d'interventions (gestion des enregistrements)		
	— consigner dans un journal d'interventions, consultable par tout expert autorisé, les éléments significatifs relatifs aux tâches liées au support « logiciel » des utilisateurs	CM	— les informations sont créées avec précision au moyen d'une procédure préétablie dans le document de synthèse approprié — les remarques de l'utilisateur sont synthétisées en vue d'une exploitation éventuelle ultérieure
	— rédiger au besoin, dans un anglais élémentaire, les tâches liées au support « logiciel » des utilisateurs	CM	— le vocabulaire informatique de base et la grammaire élémentaire anglais sont utilisés — les informations rédigées sont compréhensibles
7.6. Identifier les ressources (documentation ou intervenants) nécessaires à la réalisation des tâches de support aux utilisateurs	7.6.1. Maîtriser la gestion d'un environnement de documentation		
	— maîtriser la gestion d'un environnement de procédures d'exécution de tâches de support « logiciel » des utilisateurs	CEP	
	— utiliser la structure logique d'un environnement de documentation technique afin d'en extraire les données utiles à l'exécution de tâches de support « logiciel » des utilisateurs	CM	— la documentation reçue périodiquement est examinée et triée en fonction de son utilité — la documentation qui le nécessite est référencée, répertoriée et classée avec méthode (décimale ou autre ...)
	7.6.2. Appliquer une stratégie de recherche documentaire		

Activités	Compétences précises et complètes du FQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précises et complètes
	<ul style="list-style-type: none"> — rechercher les informations utiles et nécessaires à la résolution de problème dans la documentation et/ou dans les outils de références ou/et auprès des personnes ressources pour l'exécution des tâches liées au support « logiciel » des utilisateurs 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la documentation est inventoriée et classée selon l'origine — les éléments pertinents de la documentation sont choisis — les informations sont extraites de la documentation avec pertinence et rapidité — les différentes informations permettant de solutionner le problème d'exécution des tâches liées au support « logiciel » des utilisateurs sont synthétisées — les étapes essentielles de la procédure d'exécution des tâches liées au support « logiciel » des utilisateurs sont précisées — les personnes ressources sont identifiées et contactées

Fonction 08: Assurer le support des utilisateurs au niveau du matériel informatique

8.1. Maintenir, organiser et structurer un environnement complexe de documentation	8.1.1. Maîtriser les principes régissant la gestion, la classification de documents et d'informations	CEP	
8.2. Renseigner les utilisateurs concernant le fonctionnement d'un ordinateur et de ses périphériques	8.2.1. Maîtriser suffisamment les principes de fonctionnement d'un ordinateur et de ses périphériques les plus courants		
	<ul style="list-style-type: none"> — définir les fonctionnalités principales d'un ordinateur et de ses périphériques les plus courants (imprimantes, moniteur, scanner, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les caractéristiques fonctionnelles d'un ordinateur et de ses périphériques les plus courants sont énumérées correctement
	<ul style="list-style-type: none"> — énumérer les éléments de l'environnement technique nécessaires au fonctionnement de l'installation 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les éléments de l'environnement technique nécessaires au fonctionnement d'une installation informatique courante sont définis
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier le rôle de tout ou partie des éléments principaux de l'ordinateur et de ses périphériques les plus courants 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le rôle des principaux éléments de l'ordinateur et de ses principaux périphériques les plus courants est justifié
	8.2.2. Communiquer correctement des informations en langage oral		
	<ul style="list-style-type: none"> — expliquer les fonctionnalités principales de l'ordinateur et de ses périphériques 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'utilisateur est informé correctement sur les principales caractéristiques de l'ordinateur et de ses périphériques
	<ul style="list-style-type: none"> — informer et conseiller l'utilisateur de l'entreprise sur les évolutions des ordinateurs et des périphériques 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — exposer et argumenter les potentialités des ordinateurs et des périphériques 	CEP	
8.3. Se former seul au fonctionnement du matériel informatique	8.3.1. Mettre en place une stratégie d'apprentissage		
	<ul style="list-style-type: none"> — mettre en place une stratégie d'apprentissage et de remise à niveau des connaissances permanentes 	CEP	
	8.3.2. Déterminer ses propres besoins en formation	CEP	
	8.3.3. S'auto-évaluer		
	<ul style="list-style-type: none"> — effectuer périodiquement une évaluation de ses acquis professionnels 	CEP	
8.4. Enregistrer correctement les tâches effectuées liées au support « matériel » des utilisateurs	8.4.1. Rapporter correctement les éléments relatifs à l'activité		

Activités	Compétences précisées et complétées du PQ	Cl.	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complétées
	— communiquer les éléments relatifs à l'exécution de tâches liées au support « matériel » des utilisateurs	CM	— la/les personnes concerné(e)s est/sont informé(e)s de manière non ambiguë
	8.4.2. Maîtriser la gestion d'un journal d'interventions (gestion des enregistrements)		
	— consigner dans un journal d'interventions consultable par tout expert autorisé les éléments significatifs relatifs aux tâches liées au support « matériel » des utilisateurs	CM	— les informations sont actées avec précision au moyen d'une procédure préétablie dans le document de synthèse approprié — les remarques de l'utilisateur sont synthétisées en vue d'une exploitation éventuelle ultérieure
	— rédiger au besoin, dans un anglais élémentaire, les tâches liées au support « matériel » des utilisateurs	CM	— le vocabulaire informatique de base et la grammaire élémentaire anglais sont utilisés — les informations rédigées sont compréhensibles
8.5. Identifier les ressources (documentation ou intervenants) nécessaires à la réalisation des tâches de support « matériel » des utilisateurs	8.5.1. Maîtriser la gestion d'un environnement de documentation:		
	— maîtriser la gestion d'un environnement de procédures d'exécution de tâches de support « matériel » des utilisateurs	CEP	
	— utiliser la structure logique d'un environnement de documentation technique afin d'en extraire les données utiles à l'exécution de tâches de support « matériel » des utilisateurs	CM	— la documentation reçue périodiquement est examinée et triée en fonction de son utilité — la documentation qui le nécessite est référencée, répertoriée et classée avec méthode (décimale ou autre ...)
	8.5.2. Appliquer une stratégie de recherche documentaire		
	— rechercher les informations utiles et nécessaires à la résolution de problème dans la documentation et/ou dans les outils de références ou/et auprès des personnes ressources pour l'exécution des tâches liées au support « matériel » des utilisateurs	CM	— la documentation est inventoriée et classée selon l'origine — les éléments pertinents de la documentation sont choisis — les informations sont extraites de la documentation avec pertinence et rapidité — les différentes informations permettant de solutionner le problème d'exécution des tâches liées au support « matériel » des utilisateurs sont synthétisées — les étapes essentielles de la procédure d'exécution des tâches liées au support « matériel » des utilisateurs sont précisées — les personnes ressources sont identifiées et contactées

Fonction 09: Diffuser et faire respecter les standards informatiques de l'entreprise

9.1. Participer à la mise en place de règles de fonctionnement d'un système	9.1.1. Maîtriser les principes généraux de la qualité		
	— appliquer la stratégie de l'entreprise et atteindre les objectifs correspondants	CEP	
	— fournir une prestation conforme aux attentes du client, au cahier des charges et aux normes de qualité	CEP	
	— s'intégrer à la démarche qualité en général	CM	— fournir un travail soigné conforme aux attentes de l'utilisateur et à ce qui a été demandé ou notifié dans un cahier des charges

Activités	Compétences précisées et complétées du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complétées
	<ul style="list-style-type: none"> — s'intégrer à la démarche qualité de service de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • stratégie d'entreprise • objectif qualité • homologation type ISO/9000... 	CEP	
	9.1.2. Respecter les règles déontologiques liées à la profession		
	<ul style="list-style-type: none"> — respecter les termes d'un contrat 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — déterminer les devoirs et les droits du technicien dans le cadre du contrat 	CEP	
	9.1.3. Communiquer avec le client		
	<ul style="list-style-type: none"> — se présenter 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — questionner pour évaluer la situation 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — informer et conseiller le client sur les différents produits ou sur les risques de non-intervention ou d'intervention 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — rendre compte au client 	CEP	
9.2. Rédiger des procédures simples	9.2.1. Rédiger correctement un texte simple		
	<ul style="list-style-type: none"> — rédiger en mode descriptif une procédure ou un ensemble de procédures simples (modes opératoires) liées à la mise en place de règles de fonctionnement d'un système informatique 	CEP	
	9.2.2. Maîtriser les principes généraux de la qualité		
	<ul style="list-style-type: none"> — s'intégrer à la démarche qualité de service en participant à la rédaction de procédures simples liées à des modes opératoires (standards informatiques, procédures et règlements d'intervention technique, ...) de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • stratégie d'entreprise • objectif qualité • homologation type ISO/9000... 	CEP	
9.3. Gérer la distribution de procédures	9.3.1. Maîtriser les principes généraux de la qualité		
	<ul style="list-style-type: none"> — classer l'urgence d'une intervention 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — fixer et respecter les délais et modes d'intervention 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — mener l'action la plus efficace pour mettre en œuvre la stratégie qualité de services de l'entreprise et atteindre les objectifs correspondants 	CEP	
9.4. Contrôler la bonne application de procédures	9.4.1. Maîtriser les principes généraux de la qualité		
	<ul style="list-style-type: none"> — justifier l'urgence d'une intervention 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — vérifier les délais et modes d'intervention 		
	<ul style="list-style-type: none"> — mener l'action de contrôle de conformité la plus efficace pour mettre en œuvre la stratégie qualité de services de l'entreprise et atteindre les objectifs correspondants 		
Fonction 10: Assurer des tâches infographiques de niveau simple et utiliser les fonctions principales d'un service ... net			
10.1. Concevoir la mise en page de documents bureautiques (présentations, rapports, ...)	10.1.1. Maîtriser suffisamment l'utilisation de logiciels bureautiques		

Activités	Compétences précisées et complétées du PQ	Cl.	Indicateurs de maîtrise des compétences précisées et complétées
	— exploiter les logiciels standards principalement des outils bureautiques les plus courants (traitements de textes, tableurs, bases de données, ...)	CEF	
	— maîtriser l'utilisation des logiciels principalement bureautiques destinés aux utilisateurs de l'entreprise	CEP	
	10.1.2. Rédiger correctement un texte simple		
	— rédiger un texte	CM	— un document, rapports, ... est réalisé avec soin, clarté et lisibilité
	— utiliser les logiciels bureautiques afin de créer des documents ou rapports (traitements de textes, tableurs, bases de données, PAO, ...)	CM	
10.2. Produire des documents numérisés	10.2.1. Maîtriser l'utilisation de logiciels de numérisation (images, son, OCR, ...)		
	— exploiter les logiciels de numérisation les plus courants	CEF	
	— maîtriser suffisamment l'utilisation des logiciels de numérisation (images, son, OCR, ...) destinés aux utilisateurs de l'entreprise	CEP	
10.3. Utiliser les fonctionnalités principales des services intranet/internet	10.3.1. Exploiter un environnement réseau intranet/internet		
	— utiliser le vocabulaire spécifique à l'utilisation des services intranet et internet	CM	— le vocabulaire informatique de base lié aux technologies de réseaux intranet/internet est assimilé
	— «naviguer» dans un environnement réseau internet	CM	— les services (News, Messagerie, WEB, FTP) sont utilisés judicieusement et efficacement
	— exploiter un environnement réseau intranet/internet	CM/ (CEP)	— l'exploitation des services intranet/internet est conforme aux règles de déontologie de la profession
	10.3.2. Concevoir des pages Internet statiques		
	— rédiger un texte	CM	— une page WEB est réalisée avec soin, clarté et lisibilité
	— utiliser un éditeur de pages HTML	CM	
	10.3.3. Actualiser les fonctionnalités principales des services intranet/internet		
	— mettre à jour des bases de données	CM	— les bases de données sont actualisées régulièrement
10.4. Identifier les ressources (documentation ou intervenants) nécessaires à la réalisation des tâches infographiques et/ou de navigation sur le «... net»	10.4.1. Maîtriser la gestion d'un environnement de documentation		
	— maîtriser la gestion d'un environnement de procédures d'exécution de tâches infographiques et/ou de navigation sur le «... net»	CEP	
	— utiliser la structure logique d'un environnement de documentation technique afin d'en extraire les données utiles à l'exécution de tâches infographiques et/ou de navigation sur le «... net»	CM	— la documentation reçue périodiquement est examinée et triée en fonction de son utilité — la documentation qui le nécessite est référencée, répertoriée et classée avec méthode (décimale ou autre...)

Activités	Compétences précises et complétées du PQ	CL	Indicateurs de maîtrise des compétences précises et complétées
	10.4.2. Appliquer une stratégie de recherche documentaire		
	<ul style="list-style-type: none"> — rechercher les informations utiles et nécessaires à la résolution de problème dans la documentation et/ou dans les outils de références ou/et auprès des personnes ressources pour l'exécution des tâches d'infographie et/ou de navigation sur le « ... net » 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la documentation est inventoriée et classée selon l'origine — les éléments pertinents de la documentation sont choisis — les informations sont extraites de la documentation avec pertinence et rapidité — les différentes informations permettant de solutionner le problème d'exécution des tâches d'infographie sont synthétisées — les étapes essentielles de la procédure d'exécution des tâches d'infographie et/ou de navigation sur le « ... net » sont précisées — les personnes ressources sont identifiées et contactées
Fonction 11: Veiller à la sécurité et à l'intégrité du système			
11.1. Installer et mettre à jour un logiciel antivirus	11.1.1. Appliquer correctement des consignes techniques <ul style="list-style-type: none"> — appliquer les directives présentes dans une procédure d'installation (désinstallation) d'un logiciel antivirus — appliquer les consignes techniques 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les étapes nécessaires à l'installation (désinstallation) de logiciels antivirus sont déterminées
	11.1.2. Prendre connaissance et enregistrer les évolutions des logiciels considérés <ul style="list-style-type: none"> — s'adapter à l'évolution des logiciels antivirus — mettre à jour un logiciel antivirus 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — un mode opératoire répondant aux exigences des étapes nécessaires à l'installation (désinstallation) de logiciels antivirus est respecté
11.2. Veiller à la bonne utilisation d'un antivirus	11.2.1. Maîtriser les principes généraux de la qualité <ul style="list-style-type: none"> — s'intégrer à la démarche qualité en général — veiller à la sécurité et à l'intégrité du système en utilisant l'antivirus approprié et mis à jour 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — fournir un travail soigné conforme aux attentes de l'utilisateur et à ce qui a été demandé ou notifié dans un cahier des charges
Fonction 12: S'intégrer dans la structure socioéconomique de l'entreprise			
12.1. Situer l'entreprise dans son environnement	12.1.1. Percevoir les analogies et les différences derrière la diversité des entreprises du secteur <ul style="list-style-type: none"> — situer l'entreprise, système organisé, par rapport à ses concurrents — caractériser l'entreprise en fonction <ul style="list-style-type: none"> • des différentes structures organisationnelles et des différentes fonctions • des flux internes et externes en liaison avec son environnement immédiat et lointain 	CEP	CEP
12.2. Evoluer dans l'entreprise	12.2.1. Se situer et évoluer professionnellement <ul style="list-style-type: none"> — citer les étapes du processus de direction — évaluer les niveaux de décision — respecter les réglementations internes — fixer ses objectifs d'évolution professionnelle 	CEP	CEP

ANNEXE 3: Profil de formation de mécanicien usinier

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
----------------------------------	---	-------------	---

Fonction 01: Analyser le travail demandé par examen de tout document s'y rapportant (plans, fiches, ...)

1.1. Lire, décoder, interpréter les documents (plans, fiches, ...)	Connaître les spécifications européennes et américaines de représentation		
	<ul style="list-style-type: none"> — Décoder des plans réalisés <ul style="list-style-type: none"> • en perspective (isométrique) • en projection européenne (orthogonale); exécutés en ensemble, 3 vues, coupe, 1/2 coupe et 1/2 vue, coupe brisée, étagée, partielle d'éléments mécaniques comportant des: <ul style="list-style-type: none"> * volumes <ul style="list-style-type: none"> - parallélépipédiques - cylindriques - coniques * éléments filetés, ajustements, goujons, cales, ... ainsi que les raccordements courants entre surface et volumes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les éléments de représentation sont décodés avec clarté et exactitude — le nombre de vues est correct
	— Décoder des plans	CEF	
	<ul style="list-style-type: none"> • en projection américaine — Lire, interpréter tout plan <ul style="list-style-type: none"> • intégrant +/- 15 éléments • établis selon les méthodes de projection européennes et américaines • assimilant les notions techniques <ul style="list-style-type: none"> * d'assemblage: vis, boulons, cales, ressorts, éléments de sécurité, ... * de positionnement: goupilles droites, coniques, fendues, arrêts, ... * de guidage: assemblages glissants et tournants, ... * de transmission et de transformation des mouvements * d'outillages de positionnement, de maintien, de découpe, de formage de matériaux classiques et d'outillages d'injection de matériaux plastiques, ... 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — La lecture et l'interprétation du plan sont fidèles
	<ul style="list-style-type: none"> — Concevoir et/ou adapter, au départ de directives sommaires, un mécanisme et/ou un outillage et en établir les documents nécessaires à la réalisation (plans et détails) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la conception et/ou l'adaptation du mécanisme est/sont conformé(s) aux directives — les documents sont établis avec précision
	<ul style="list-style-type: none"> — Appliquer la normalisation ayant trait aux symboles d'usinage; aux symboles d'états de surface; aux symboles géométriques, de tolérances de forme (planéité, rectitude, circularité, profil d'une ligne, cylindricité, parallélisme, perpendicularité, inclinaison, battement circulaire, battement total, ...), de position (localisation, ...) et de modification (CMM condition maximum de matière, JDD — indépendamment des dimensions de l'élément, tolérance de zone projetée, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les éléments et symboles de représentation sont décodés avec clarté et exactitude — les symboles de normalisation sont appliqués
	<ul style="list-style-type: none"> — Interpréter les règles de cotation: <ul style="list-style-type: none"> • normales (d'ensemble et de détail) • absolues • incrémentales • mixtes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — en référence aux normes internationales et aux classes de tolérances, les éléments dimensionnels sont interprétés avec exactitude
	<ul style="list-style-type: none"> — Analyser un plan d'ensemble en tenant compte de la fonctionnalité mécanique et du système 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les éléments sont identifiés correctement — les liaisons sont recherchées et identifiées — les divers composants sont extraits — le schéma de la chaîne cinématique est réalisé

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
			<ul style="list-style-type: none"> — l'ordre de montage et de démontage ainsi que les dispositions particulières de construction sont déterminés correctement
	Identifier le matériaux et son état de traitement thermique en disposant de sa désignation normalisée (selon DIN, AFNOR, ALSI, SAE, WERCKSHAFT, ...)	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les conditions de coupe sont récupérées dans les tables recommandées par les fabricants d'outils de coupe
1.2. Extraire les éléments utiles à la réalisation (tolérances, symboles, spécifications, ...	Traduire le tolérancement		
	<ul style="list-style-type: none"> — Convertir et/ou adapter un système de cotation en fonction de la réalisation (tournage, fraisage, forage, rectification, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la cotation est adaptée avec pertinence en fonction du procédé de réalisation — la cotation, les tolérances, les états de surface sont justifiées judicieusement pour la fonctionnalité
	<ul style="list-style-type: none"> — Lire, décoder, utiliser en fonction de la réalisation, les valeurs de normalisation ayant trait aux <ul style="list-style-type: none"> • symboles d'usinage • états de surface • tolérances de forme et de position • surépaisseurs pour traitements thermiques des éléments unitaires et pour les ensembles fonctionnels 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la lecture et le décodage des valeurs sont fidèles — l'utilisation des valeurs est correcte — l'attribution des valeurs est pertinente
	Etablir un croquis et relever les cotes avec tolérances d'une pièce à réaliser		
	— Extraire d'un plan d'ensemble un ou plusieurs éléments	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le ou les élément(s) sont extrait(s) du plan avec discernement
	— Relever le schéma d'une situation in situ d'un ou plusieurs éléments (manquants et/ou défectueux et/ou à modifier)	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les détails de représentations en normalisation fixée (A ou E) sont réalisés en conformité avec les normes — la cotation de fonctionnalité et de réalisation (pour réalisation trad. ou en CNC) est précise — le choix et l'adaptation du tolérancement de fonctionnalité et de réalisation sont effectués avec exactitude — les surépaisseurs utiles et les traitements thermiques appropriés sont prévues avec discernement — l'élément manquant est conçu avec exactitude — la modification de l'élément existant est effectuée avec précision
	— Exécuter les représentations graphiques <ul style="list-style-type: none"> • par croquis • aux instruments • par utilisation de logiciel(s) spécifique(s) — DAO 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les représentations graphiques sont exécutées avec soin et clarté de lecture et en conformité avec la normalisation
	— Utiliser le(s) outil(s) informatique(s) pour <ul style="list-style-type: none"> • l'archivage de données • la représentation graphique • les choix et calculs professionnels (paramètres de coupe, nuances d'outils, ...) 	CEF CEF	
1.3. Rechercher les informations nécessaires à la réalisation pour l'exécution conforme (catalogues, documents)	Comprendre la signification des termes techniques courants du métier		
	— Restituer et utiliser le vocabulaire et les expressions techniques (avance, profondeur et largeur de passe, congé, arrondi, chanfrein, honage, rodage, rectification, dépouille, chambrage, gorge, ...)	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le vocabulaire utile à la profession est choisi adéquatement — le vocabulaire est manipulé avec aisance

Activités décrites dans les PQ	Compétences du (des) PQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— Comprendre la signification des termes techniques du métier	CM	— le langage usuel est utilisé judicieusement
	— Décoder sur base d'un glossaire ou autre support le vocabulaire et expressions techniques nécessaires à l'exécution des tâches professionnelles inhérentes au métier exprimé en langue : <ul style="list-style-type: none"> • française • anglaise • allemande • néerlandaise 	CM CEP CEP	— un lexique technique de 300 mots en anglais est utilisé — la transposition judicieuse des informations techniques est effectuée avec précision technique
	— Décoder les expressions et indications techniques concernant <ul style="list-style-type: none"> • l'usinage • le matériel • les spécifications de réalisation, (opérations) • les matériaux • les traitements thermiques exprimés en langue : <ul style="list-style-type: none"> * française (prioritaire) * anglaise (prioritaire) * néerlandaise (optionnelle) * allemande (optionnelle) 	CM CEP CEP	— les expressions et indications techniques exprimées en français et anglais sont traduites et transposées avec exactitude sémantique
	Connaître les caractéristiques générales des machines (puissance, capacité, précision, outillage, ...)		
	— Reconnaître, classer selon la fonction spécifique et le mode d'action les divers systèmes d'usinage (tournage, fraisage, rectification, ...)	CM	— les symboles de représentation sont bien interprétés et appliqués — les divers systèmes d'usinage sont classés selon leur fonction spécifique et leur mode d'action
	— Cerner et définir selon les systèmes, les capacités physiques utiles de réalisation; puissance utile; pouvoir de résolution; principe des outillages annexes spécifiques ...	CM	— le choix du système d'usinage est déterminé en fonction de la réalisation — les définitions et justifications sont correctes et judicieuses
	— Classer selon leur mode d'action, les machines d'usinage par enlèvement de copeaux et en assurer l'analyse fonctionnelle (tournage — fraisage — rectification — électro-érosion)	CM	— le classement des machines d'usinage est correct — l'analyse fonctionnelle est définie logiquement et assurée efficacement
	— Cerner et définir selon les systèmes <ul style="list-style-type: none"> • les capacités physiques utiles de réalisation • les puissances utiles • le pouvoir de résolution • le principe physique et l'analyse fonctionnelle des outillages annexes spécifiques 	CM	— le principe physique et les propriétés des systèmes sont cernés et définis de façon précise
1.4. Déterminer et organiser les différentes phases de fabrication (machines, outillages, ...)	Distinguer l'existence d'un traitement thermique et de surface et en connaître les caractéristiques principales <ul style="list-style-type: none"> — Expliciter <ul style="list-style-type: none"> • les phases opératoires • les modifications des propriétés mécaniques et structurales (de cristallisation), des trempes de profondeur (de masse) — Expliquer les inconvénients courants (tensions, tapures, déformations, ...) — Restituer les effets et utilités de fluides de trempe (H₂O, solution de NaOH, NaCl, graisses, huiles, métaux en fusion, ...) 	CM CM CM	— le principe physique est restitué et justifié — les explications sont précises et correctes — les inconvénients sont discutés avec discernement — les effets des fluides de trempes sont restitués correctement — leurs utilités spécifiques sont justifiées

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— Restituer le but et le principe technologique des trempes superficielles	CM	— le but et le principe technologique sont explicités avec précision
	— Justifier <ul style="list-style-type: none"> • le but (après une trempe) • l'utilité métallurgique • les phases opératoires • les modifications des caractères mécaniques du revenu 	CM	— les justifications technologiques sont précises
	— Préciser les notions de revenu de détente	CM	— les notions technologiques de revenu de détente sont précisées avec rigueur
	— Situer l'importance du revenu dans le traitement des aciers à coupe rapide	CM	— l'importance du revenu est explicitée avec clarté
	— Préciser le but et le processus du recuit <ul style="list-style-type: none"> • d'adoucissement • de régénération • de normalisation 	CM	— le but et le principe technologique sont explicités avec précision
	— Préciser les résultats du recuit appliqués <ul style="list-style-type: none"> • aux aciers <ul style="list-style-type: none"> * au carbone * spéciaux • aux non ferreux <ul style="list-style-type: none"> * cuivre, Al, laitons ... * alliages de magnésium, ... 	CM	— les résultats du recuit sont précisés avec discernement et spécificité
	— Justifier le but et les applications du vieillissement des fontes et aciers	CM	— le but à atteindre et le principe technologiques sont explicités — les justifications technologiques sont exactes
	— Préciser les limites de composition des aciers de cémentation	CM	— les limites de composition sont précisées avec clarté
	— Justifier <ul style="list-style-type: none"> • les buts • les principes d'élaboration 	CM	— le but et le principe technologique sont explicités — les justifications technologiques sont précises — la façon de préparer une pièce pour une cémentation est expliquée
	et en préciser les caractéristiques des éléments <ul style="list-style-type: none"> • solides • liquides • gazeux utilisés pour la cémentation		
	— Préciser <ul style="list-style-type: none"> • les buts • le principe d'élaboration de <ul style="list-style-type: none"> * la cémentation (avantages, inconvénients, exemples d'application, ...) * la nituration (limites, avantages, inconvénients, exemples d'application, ...) * la carbonituration (avantages, inconvénients, domaines d'utilisation, ...) 	CM	— le but et le principe technologique sont explicités avec précision — les justifications technologiques sont précises (exemple: la profondeur de trempe après une cémentation est définie ...)
	— Restituer le principe et l'utilité des essais de contrôles <ul style="list-style-type: none"> • de dureté (Brinell, Rockwell, Vickers, ...) • de résistance à la traction • de mesure de conductivité électrique sur les alliages, aluminium 	CM	— le principe technologique est explicité avec précision — les justifications des essais sont discutés

Fonction 02: Préparer les différents postes de travail

2.1. Etablir la gamme opératoire

Faire preuve d'un esprit logique

— Déterminer, en vue de la réalisation, la succession logique des outils et outillages d'exécution et de mesure

CM — la succession logique des opérations est rationnelle et justifiée

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer et différencier : <ul style="list-style-type: none"> • les éléments de composition • les caractéristiques mécaniques • les particularités d'usinage • les principales utilisations des fontes et aciers mécaniques 	CM	— la différenciation et la restitution des caractéristiques et utilisations des fontes et aciers mécaniques sont claires et précises
	<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer l'influence des éléments d'addition et des traitements thermiques sur l'usinabilité des matériaux (aciers, alliages, aluminium, ...) 	CM	— l'explication est claire et précise
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer pour les matériaux outils : <ul style="list-style-type: none"> • les limites de composition • les propriétés fondamentales • les plages de températures de : <ul style="list-style-type: none"> * trempe * revenu * recuit * cémentation • des aciers <ul style="list-style-type: none"> * au carbone * rapides: ordinaires; supérieurs et extrasupérieurs et l'influence des éléments d'addition (C, W, Cr, Co, Mo, Va, Ti, ...) 	CM	— la restitution des caractéristiques et utilisations des matériaux est exacte, claire et précise
	<ul style="list-style-type: none"> — Cerner <ul style="list-style-type: none"> • les éléments d'élaboration • les éléments de présentation • les éléments de composition • les classes des carbures métalliques et céramiques (plaquettes ou inserts) et énoncer les caractéristiques d'utilisation 	CM	— le but et le principe technologique sont explicités avec précision
	<ul style="list-style-type: none"> Discuter les propriétés physiques et les applications mécaniques du Cu, de l'Al, du bronze mécanique, du laiton, et en préciser les précaution et angles de coupe au point de vue de l'usinage 	CM	— les différentes propriétés sont discutées avec discernement
	<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer l'influence des éléments d'additions sur les propriétés générales des laitons, bronze aluminium d'étrépage et de décolletage 	CM	— l'explication est précise
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer les principes physiques et les conséquences sur les propriétés générales des traitements thermiques de profondeur (trempe, recuit, revenu) et de surface (cémentation, nitruration, sulfuration) et les conséquences sur les méthodes d'usinage 	CM	— le principe et les conséquences technologiques sont explicités avec clarté
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer le principe physique de constitution d'un matériau par la « métallurgie des poudres » et en citer les principales utilisations 	CM	— le principe technologique est explicité
	<ul style="list-style-type: none"> — Citer les principales familles de « matières plastiques » et pour chacune les propriétés physiques et chimiques; en préciser les applications et particularités d'usinage 	CM	— les différentes familles de « matières plastiques » sont citées
	<ul style="list-style-type: none"> — Assurer en un tableau synthèse la famille des ferreux en prenant comme base la teneur en C 	CM	— les différentes propriétés sont discutées avec précision en regard aux applications possibles
	<ul style="list-style-type: none"> — Assurer en un tableau synthèse la famille des ferreux en prenant comme base la teneur en C 	CM	— le tableau de synthèse est dressé avec exactitude et précision
	<ul style="list-style-type: none"> — Assurer en un tableau synthèse la famille des ferreux en prenant comme base la teneur en C 	CM	— la distinction entre fer, fonte et acier est précisée
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer : <ul style="list-style-type: none"> • les caractéristiques des fontes de 1^{re} et 2^e fusion • les éléments et valeurs de composition 	CM	— la restitution des caractéristiques techniques et utilisations des matériaux est exacte, claire et précise

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer et différencier: <ul style="list-style-type: none"> • les éléments de composition • les caractéristiques mécaniques • les particularités d'usinage • les principales utilisations des fontes et aciers mécaniques 	CM	— la différenciation et la restitution des caractéristiques et utilisations des fontes et aciers mécaniques sont claires et précises
	<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer l'influence des éléments d'addition et des traitements thermiques sur l'usinabilité des matériaux (aciers, alliages, aluminium, ...) 	CM	— l'explication est claire et précise
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer pour les matériaux outils: <ul style="list-style-type: none"> • les limites de composition • les propriétés fondamentales • les plages de températures de: <ul style="list-style-type: none"> * trempe * revenu * recuit * cémentation • des aciers <ul style="list-style-type: none"> * au carbone * rapides: ordinaires; supérieurs et extrasupérieurs 	CM	— la restitution des caractéristiques et utilisations des matériaux est exacte, claire et précise
	<ul style="list-style-type: none"> — Cerner <ul style="list-style-type: none"> • les éléments d'élaboration • les éléments de présentation • les éléments de composition • les classes des carbures métalliques et céramiques (plaquettes ou inserts) et énoncer les caractéristiques d'utilisation 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le but et le principe technologique sont explicités avec précision — les justifications sont exactes — le classement effectué est correct — les différentes propriétés sont énoncées avec exactitude — les justifications technologiques sont précises
	<p>Discuter les propriétés physiques et les applications mécaniques du Cu, de l'Al, du bronze mécanique, du laiton, et en préciser les précaution et angles de coupe au point de vue de l'usinage</p>	CM	— les différentes propriétés sont discutées avec discernement
	<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer l'influence des éléments d'additions sur les propriétés générales des laitons, bronze aluminium d'étréage et de décolletage 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'explication est précise — les justifications sont correctes
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer les principes physiques et les conséquences sur les propriétés générales des traitements thermiques de profondeur (trempe, recuit, revenu) et de surface (cémentation, nitruration, sulfuration) et les conséquences sur les méthodes d'usinage 	CM	— le principe et les conséquences technologiques sont explicités avec clarté
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer le principe physique de constitution d'un matériau par la « métallurgie des poudres » et en citer les principales utilisations 	CM	— le principe technologique est explicité
	<ul style="list-style-type: none"> — Citer les principales familles de « matières plastiques » et pour chacune les propriétés physiques et chimiques; en préciser les applications et particularités d'usinage 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les différentes familles de « matières plastiques » sont citées — les différentes propriétés sont discutées avec précision en regard aux applications possibles
	<ul style="list-style-type: none"> — Assurer en un tableau synthèse la famille des ferreux en prenant comme base la teneur en C 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le tableau de synthèse est dressé avec exactitude et précision — la distinction entre fer, fonte et acier est précisée
	<ul style="list-style-type: none"> — Restituer: <ul style="list-style-type: none"> • les caractéristiques des fontes de 1^{er} et 2^e fusion • les éléments et valeurs de composition 	CM	— la restitution des caractéristiques techniques et utilisations des matériaux est exacte, claire et précise

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • les particularités (section, forme, longueur, ...) de corps • les angles caractéristiques 		
	Identifier et utiliser judicieusement les divers types d'ablocages		
	— En tournage, monter et régler les ablocages <ul style="list-style-type: none"> • entre-pointes sans lunette ou avec lunette fixe et/ou à suivre • en l'air, en mandrin à mors durs, doux, (3 et 4 mors concentriques) • en l'air, en mandrin avec lunette • en montage mixte • avec mandrin de reprise, lisse, conique, fileté 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les différentes caractéristiques des différents types d'ablocages sont exploités correctement dans leurs limites — les règles de montage et de réglage sont respectées — l'ablocage est conforme — les règles de sécurité sont respectées
	— En rectification cylindrique, monter et régler les ablocages <ul style="list-style-type: none"> • entre-pointes • en mandrin • en montage mixte 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les différentes caractéristiques des différents types d'ablocages sont explicités correctement dans leurs limites — les règles de montage et de réglage sont respectées — l'ablocage est conforme — les règles de sécurité sont respectées
	— En rectification plane, monter et régler les ablocages <ul style="list-style-type: none"> • en étau • sur plateau magnétique 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les différentes caractéristiques des différents types d'ablocages sont explicités correctement dans leurs limites — les règles de montage et de réglage sont respectées — l'ablocage est conforme — les règles de sécurité sont respectées
	— En usinage avec outil de révolution (Fr, Al, et Rect), monter et régler les ablocages <ul style="list-style-type: none"> • sur table (butées et clames) • sur appareil diviseur • sur plateau circulaire • en étau 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les différentes caractéristiques des différents types d'ablocages sont explicités correctement dans leurs limites — les règles de montage et de réglage sont respectées — l'ablocage est conforme — les règles de sécurité sont respectées
	— En forage, monter et régler les ablocages <ul style="list-style-type: none"> • sur table • en étau • sur équerre • en Vé 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les différentes caractéristiques des différents types d'ablocages sont explicités correctement dans leurs limites — les règles de montage et de réglage sont respectées — l'ablocage est conforme — les règles de sécurité sont respectées
	— Définir (selon ISO) pour les outils à une ou plusieurs arêtes de coupe, arête principale, secondaire, ... <ul style="list-style-type: none"> • bec, arrondi, chanfrein, ... • mouvement et directions de coupe • outil en main et outil au travail • les plans de référence, de travail, ... • les positions d'arête, de la face de coupe et de dépouille, ... • l'angle de taillant orthogonal, de coupe orthogonal 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les définitions et représentations sont exactes, claires et précises — l'identification visuelle est acquise
	les situer et les représenter	CM	— le repérage et la représentation sont précis
	— Différencier : coupe positive et négative et examiner les conséquences sur la coupe des métaux	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le positionnement en coordonnées polaires des géométries respectives est correct — les conséquences de la résultante des efforts de coupe sont analysées
	— Choisir et justifier un type de brise copeaux	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les critères de choix en fonction des réalisations sont discutés — le choix et la justification sont technologiquement fondés tant en coupe positive que négative

Activités décrites dans les PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Choisir l'ablocage en fonction de la réalisation (axe, surface de référence, ...)			
	— Justifier le choix de l'ablocage en fonction de la réalisation	CM	— la justification technologique du choix de l'ablocage en fonction de la pièce à réaliser est correcte et précise
	<ul style="list-style-type: none"> — Contrôler les ablocages <ul style="list-style-type: none"> * en tournage, <ul style="list-style-type: none"> * entre-pointes sans lunette ou avec lunette fixe et/ou à suivre * en l'air, en mandrin à mors durs, doux, (3 et 4 mors concentriques) * en l'air, en mandrin avec lunette * en montage mixte avec mandrin de reprise, lisse, conique, filéré <ul style="list-style-type: none"> * en rectification cylindrique, <ul style="list-style-type: none"> * entre-pointes * en mandrin * en montage mixte * en rectification plane, <ul style="list-style-type: none"> * en étou * sur plateau magnétique * en usinage avec outil de révolution (fraisage-alésage) <ul style="list-style-type: none"> * sur table (butées et clames) * sur appareil diviseur * sur plateau circulaire * en étou * en forage, <ul style="list-style-type: none"> * sur table * en étou * sur équerre * en V_e 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — en tenant compte des parties usinées existantes, des définitions, la conformité opérative (déformation, détérioration des états de surface existants et capacités physiques de résistance aux efforts) est respectée — le contrôle des ablocages est effectué adéquatement et les corrections nécessaires sont apportées — les règles de sécurité sont respectées
	<ul style="list-style-type: none"> — Identifier et choisir en fonction des contraintes machine/pièce les montages <ul style="list-style-type: none"> * en l'air (3-4 mors durs/doux — concentriques et indépendants) * mixte avec/sans lunette fixe et à suivre * entre-pointes <ul style="list-style-type: none"> * avec entraînement (normaux, spéciaux, ...) * avec lunette (fixe, à suivre) * sur plateau <ul style="list-style-type: none"> * 4 mors * à trous * avec équerre de montage, plateaux * avec mandrin de reprise (lisse, conique, filéré) * fraisage/rectification plane/forage/... <ul style="list-style-type: none"> * sur table * sur équerre * sur appareil diviseur * en étou, plateau magnétique, circulaire, ... * en V_e 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la justification technologique du choix des montages en fonction de la pièce à réaliser est correcte et précise — en tenant compte des parties usinées existantes, des définitions, la conformité opérative (déformation, détérioration des états de surface existants et capacités physiques de résistance aux efforts) est respectée — les contrôles sont effectués adéquatement et les corrections nécessaires sont apportées — les règles de sécurité sont respectées
Définir un ordre logique de montage et/ou de démontage			
	<ul style="list-style-type: none"> — Etablir un ordre de montage/démontage <ul style="list-style-type: none"> * des outils * des pièces en cours * des machines intervenantes 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'analyse organisationnelle est définie correctement — la/les fiche(s) opérationnelle(s) est/sont établie(s)

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Reconnaître la fonction des pièces composantes et les repérer			
<ul style="list-style-type: none"> — Identifier les éléments unitaires d'un <ul style="list-style-type: none"> • sous-ensemble • ensemble et en préciser la fonction élémentaire et globale et en assurer le repérage 	CM	— l'analyse fonctionnelle est définie correctement et le schéma est réalisé	
Analyser et comprendre les principes de fonctionnement, les différentes technologies mises en œuvre et leur interactivité:			
<ul style="list-style-type: none"> — mécanique — hydraulique — pneumatique 			
<ul style="list-style-type: none"> — Préciser les notions de <ul style="list-style-type: none"> • pression, débit, perte de charge, compression, ... • production et utilisation • caractéristique générale des huiles hydrauliques ayant trait à l'énergie hydraulique et pneumatique 	CM	— les différentes notions physiques sont restituées et précisées	
<ul style="list-style-type: none"> — Restituer l'analyse fonctionnelle des composants (soupapes, clapet, distributeur, accumulateur, ...) 	CM	— l'analyse fonctionnelle et technologique est restituée	
<ul style="list-style-type: none"> — Restituer les principes et fonctions de l'échangeur <ul style="list-style-type: none"> • air-huile • multiplicateur de pression • unité d'avance, ... • oléo-pneumatique 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le principe technologique est restitué — les fonctions et utilisations sont explicitées 	
<ul style="list-style-type: none"> — Lire un schéma (hydraulique-pneumatique-oléopneumatique et électro-pneumatique, électro-hydraulique, ...) comportant des fonctions logiques, combinatoires et séquentielles; différencier les circuits de <ul style="list-style-type: none"> • puissance • commande • sécurité 	CM	— la lecture du schéma est correcte	
<ul style="list-style-type: none"> — Rechercher les éléments suspects et repérer le/les élément(s) défectueux d'un circuit hydraulique; pneumatique; oléo-pneumatique, ... 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les éléments suspects ou défectueux sont repérés — la réduction du dysfonctionnement est proposée 	
Réaliser un affûtage (angles caractéristiques)			
<ul style="list-style-type: none"> — Réaliser manuellement l'affûtage d'outils à une ou deux arêtes principales (tournage-forage); couteaux; à chariotier; à filer (ext. et int.); à saigner; foret(s), ... 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'affûtage manuel est réalisé avec précision — la conformité géométrique et fonctionnelle est assurée 	
<ul style="list-style-type: none"> — Réaliser <ul style="list-style-type: none"> • le taillage de ravivage • le taillage aux instruments (angles, rayons, ...) des meules de rectification 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'utilité de ravivage est observée — l'exécution est assurée par les moyens appropriés — le choix des instruments de taillage est judicieux — la géométrie utile à la tâche est conforme est opérativement contrôlée 	
<ul style="list-style-type: none"> — Réaliser des réglages et affûtages de fraises à l'affûteuse universelle 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les réglages et affûtages des fraises sont effectués avec minutie — en fonction de l'application, les artifices de montage, d'ablocage; le type et la qualité de la meule; les moyens de contrôle sont prévus en respect des règles de sécurité 	

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
----------------------------------	---	-------------	---

Fonction 03: Conduire les divers usinages et assemblages

3.1. Réaliser le montage et le réglage de l'outillage, pièces, outils, machine	<p>A partir d'une documentation technique: rechercher les informations nécessaires pour calculer, adapter, les paramètres de coupes (vitesse de coupe, avance, profondeurs de passe, puissance, ...) en fonction des opérations (tournage, fraisage, alésage, rectification, perçage, ...)</p> <p>— Appliquer et adapter (sur base de la documentation technique) les conditions de coupe en respectant les règles de sécurité (avec instruction, sans instruction, en situation journalière)</p> <ul style="list-style-type: none"> • choisir et calculer <ul style="list-style-type: none"> * la vitesse de rotation * la profondeur de passe * les avances déterminées en fonction de <ul style="list-style-type: none"> * l'opération * la matière * la qualité des outils * la machine * la lubrification • améliorer et affiner <ul style="list-style-type: none"> * les conditions de coupe 	<p>CM</p> <p>CEP</p>	<p>— la normalisation des matériaux et des traitements thermiques est utilisée correctement</p> <p>— les conditions de coupe sont déduites à l'aide des tables de valeurs recommandées par les fabricants d'outils de coupe</p> <p>— les informations trouvées sont conformes aux problèmes à résoudre</p> <p>— les calculs et choix sont corrects</p> <p>— les paramètres de coupe appropriés sont appliqués</p> <p>— les règles de sécurité sont respectées</p> <p>— la rentabilité de l'opération est assurée</p>
3.2. Poser, aligner et balancer pièce et outillage en tenant compte des déformations possibles	<p>Appliquer les règles d'alignement, de positionnement, de concentricité, d'équilibre dynamique, de fixation de la pièce et de l'outil (efforts particuliers, dilatation, déformation ...)</p> <p>— Effectuer les différents réglages: <ul style="list-style-type: none"> • les serrages des éléments à usiner, les positionnements et la fixation des outils • la concentricité, l'alignement selon les prescriptions du plan • le positionnement des butées </p> <p>— Calculer les temps d'exécution <ul style="list-style-type: none"> • temps de montage et de démontage • temps de coupe et temps masqués </p> <p>— Assurer les tracés d'axes, d'angles, de formes géométriques et utiliser les instruments utiles au traçage</p>	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	<p>— pour éviter les déformations ou détérioration des états de surface et permettre un usinage optimal, un ablochage rationnel et efficace est effectué en respect des règles technologiques</p> <p>— l'estimation des temps d'exécution est réaliste et complète</p> <p>— l'utilisation des instruments est correcte</p> <p>— les tracés sont justes</p>
3.3. Réaliser les opérations conventionnelles de tournage, de fraisage, d'alésage et de rectification	<p>En toute autonomie et avec dextérité, (maîtriser et) appliquer le calcul professionnel pour résoudre les applications telles que: les cônes, filets, ... et effectuer les opérations spécifiques de fraisage et de rectification</p>	<p>CM</p>	<p>— les différentes notions mathématiques sont appliquées avec logique et exactitudes</p>
Outilleur: tournage, fraisage, d'alésage, de rectification et d'électroérosion, et les opérations courantes sur CN (F et T)	<p>Tournage</p> <p>— Reconditionner les outils en HSS et procéder aux remplacements des plaquettes en CM pour les outils courants</p> <p>— Réaliser des centres protégés ou non selon le plan et/ou les règles de normalisation</p>	<p>CM</p> <p>CM</p>	<p>— les remplacements adéquats sont effectués</p> <p>— le choix et le reconditionnement de la meule sont conformes</p> <p>— les angles et arrondis et dimensions de bec sont respectés</p> <p>— les normes sont respectées</p> <p>— les centres réalisés sont conformes aux normes</p>

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Fraisage (fraiseuse verticale et horizontale, alésuse, ...)			
— Monter, régler, serrer, vérifier les porte-outils (mandrins)		CM	— les outils et outillage sont montés, réglés, serrés, vérifiés en respectant les règles technologiques
— Choisir et appliquer selon la réalisation, le mode d'ablocage et de positionnement des butées le plus fonctionnel en fonction de: <ul style="list-style-type: none"> • la forme • les dimensions • le parcours des outils • les opérations à effectuer • les forces à maîtriser, ... 		CM	— le choix du mode d'ablocage est judicieux et son application est correcte — les positionnements et la fixation des butées sont corrects
— Choisir le mode de fraisage (opposition ou avalant) en fonction: <ul style="list-style-type: none"> • de l'opération • du type de machine • de l'état de surface à obtenir 		CM	— le choix du mode de fraisage est technologiquement adapté
3.4. Amorcer (débuter) l'usinage	Connaître et appliquer les méthodes de réglage du parallélisme, perpendicularité, concentricité, ...		
— Usiner en ébauche et en finition des éléments comportants des <ul style="list-style-type: none"> • cylindres • épaulements • alésages borgnes et débouchants • forages borgnes et débouchants • filets triangulaires ou trapézoïdaux gauches et droits, intérieurs et extérieurs 		CM	— selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, sans dépasser le RA $3,2\sqrt[3]$ la qualité IT 8 est respectée — la pièce est conforme aux exigences du plan — le temps alloué est respecté
— Calculer les temps d'exécution (ainsi que les temps masqués)		CM	— l'estimation des temps est réaliste
— En respect avec la gamme opératoire, réaliser par usinage et, de face ou de profil, en opposition ou avalant: <ul style="list-style-type: none"> • des parallélépipèdes • des rainures à large ou faible tolérance • des renons • des rainures d'angle à 60° / 90° / 120° • des dégagements • des demi-cercles concaves et convexes • des forages et alésages débouchant • des forages et alésages borgnes • des alésages avec alésoir machine • des chambrages • des lamages • des divisions directes ou indirectes 		CM	— selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, sans dépasser le RA $3,2\sqrt[3]$ la qualité IT 8 est respectée — la pièce est conforme aux exigences du plan — le temps alloué est respecté
Connaître et appliquer les méthodes de réalisation des cônes et filets			
— Déterminer par calcul les valeurs de pénétrations droites et obliques pour les filets triangulaires		CM	— selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, sans dépasser le RA $3,2\sqrt[3]$ la qualité IT 8 est respectée
— Calculer et tirer en ébauche et en finition des cônes intérieurs et extérieurs par orientation du chariot porte-outils ou par dispositif à tourner les cônes, ..., au départ de données (cotes, plans, - angles, ...)		CM	— la lecture des données du plan est exacte — les calculs sont corrects — la pièce est conforme aux exigences du plan — le temps alloué est respecté
— Calculer les temps d'exécution (ainsi que les temps masqués)		CM	— l'estimation des temps est réaliste

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Tournage (pièce en révolution)			
<ul style="list-style-type: none"> — Usiner en ébauche et en finition des éléments comportant des <ul style="list-style-type: none"> • cylindres • faces et épaulements • forages borgnes et débouchants (courts, profonds) au forêt hélicoïdal • des alésages débouchants, borgnes, avec épaulement à l'outil et à l'alésoir • rainurages à l'outil droit et de forme intérieure et extérieure • chambrages cylindriques et coniques • trépanages borgnes et débouchants • tronçonnages d'éléments creux et pleins • profilages manuels à deux chariots par copiage et avec outil de forme • filetages normalisés intérieurs et extérieurs gauche et droits à une ou plusieurs entrées (triangulaires, trapézoïdaux, ...) • moletages droits et croisés à la fraise et à la molette 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, la pièce est conforme aux exigences du plan — le temps alloué est respecté 	
<ul style="list-style-type: none"> — Positionner et régler des butées de banc et de broche pour la réalisation de petites séries 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le positionnement et les réglages sont corrects 	
<ul style="list-style-type: none"> — Tirer des cônes intérieurs et extérieurs par orientation du chariot porte-outils ou par dispositif à tourner les cônes, alésoirs, ... au départ de données (cotes, plans, angles, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la pièce est conforme aux exigences du plan 	
Fraisage (outil de révolution)			
<ul style="list-style-type: none"> — Réaliser des: <ul style="list-style-type: none"> • rainurages profonds débouchants, borgnes, moyens et/ou larges • des rainurages étroits et profonds et des débitages à la fraise scie • semi-pointages • forages et alésages à entre-axes tolérancés à la fraiseuse • détournages et divisions à l'appareil circulaire • fraisages hélicoïdaux et en spirale • divisions linéaires 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, la pièce est conforme aux exigences du plan — le temps alloué est respecté 	
Rectification — Usinage par abrasion			
<i>Rectification cylindrique</i>			
<ul style="list-style-type: none"> — Apprécier les éléments qui lui permettent de choisir le type de meule afin d'effectuer les opérations en toute sécurité pour le travailleur et l'intégrité de la pièce 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le choix de la meule est conforme aux prescriptions techniques 	
<ul style="list-style-type: none"> — Monter la meule 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le montage et l'équilibrage sont appliqués 	
<ul style="list-style-type: none"> — Contrôler et équilibrer la meule 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le contrôle de la géométrie et l'équilibre de la meule est correct 	
<ul style="list-style-type: none"> — Retailer, régénérer la meule 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le choix du mode de régénération est effectué 	
<ul style="list-style-type: none"> — Roder les centres 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — l'état du centre est apprécié — la procédure manuelle ou mécanique de rodage est appliquée 	
<ul style="list-style-type: none"> — Monter et régler les abloques et les courses 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les réglages et abloques sont adéquates — les lubrifications sont conformes aux matériaux 	

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
— Déterminer les vitesses de rotation pièce/meule et les divers paramètres		CM	— les vitesses de rotation sont déterminées en fonction des Vc imposées
— Rectifier entre-pointe ou en l'air des cylindres et cônes extérieurs épaulés ou non		CM	— les rectifications respectent les géométries imposées — selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, la pièce est conforme et les temps alloués respectés
<i>Rectification plane</i>			
— Apprécier les éléments qui lui permettent de choisir le type de meule afin d'effectuer les opérations en toute sécurité pour le travailleur et l'intégrité de la pièce		CM	— le choix de la meule est conforme aux prescriptions techniques
— Monter la meule		CM	— le montage et l'équilibrage sont appliqués
— Contrôler et équilibrer la meule		CM	— le contrôle de la géométrie de la meule est correct
— Retailler, régénérer la meule		CM	— le choix du mode de régénération est effectué — l'état du centre est apprécié — la procédure manuelle ou mécanique de rodage est appliquée
— Réaliser les ablocages en étai ou sur plateau magnétique		CM	— les réglages et ablocages sont adéquats — les lubrifications sont conformes aux matériaux
— Rectifier des surfaces planes, perpendiculaires, parallèles et obliques		CM	— les rectifications respectent les géométries imposées — selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, la pièce est conforme et les temps alloués respectés
Rectification — Usinage par abrasion			
<i>Rectification plane et cylindrique</i>			
— Choisir, monter, tester, équilibrer la meule spécifique en fonction de l'opération et des normes de sécurité		CM	<i>Cf. supra</i>
— Effectuer <ul style="list-style-type: none"> • la taille de ravivage • la taille en forme avec instruments spéciaux 		CM	<i>Cf. supra</i>
— Rectifier entre pointes et en l'air cylindres et cônes épaulés ou non intérieurs et extérieurs		CM	— selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, la pièce est conforme aux exigences du plan — le temps alloué est respecté
— Choisir et régler l'ablocage en fonction de la réalisation <ul style="list-style-type: none"> • sur table • en étai • sur Vc • sur équerre • sur plateau magnétique, ... 		CM	— le choix de l'ablocage est correct
— Rectifier des surfaces <ul style="list-style-type: none"> • planes • perpendiculaires • parallèles • obliques • d'angles 		CM	— selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, la pièce est conforme aux exigences du plan
— Rectifier des rayons concaves ou convexes		CM	— selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, la pièce est conforme aux exigences du plan

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Electro érosion			
	— Réaliser au moyen de l'étincelage par défonçage des formes particulières	CEF	
	— Réaliser les outils d'étincelage spécifique	CEF	
	— Monter et régler les outils et paramètres machines de réalisation	CEF	
	Connaître et appliquer les caractéristiques des outillages spéciaux pour les réalisations de forme (rayons, congés, chanfreins, gorges, ...)		
Perçage — Taraudage			
	— Choisir, monter, régler et utiliser les perceuses	CM	— le choix est adéquat
	• sensitives		— le montage et réglage des outils sont conformes
	• portatives		— l'utilisation de l'outil est correcte
	• à colonne		
	— Reconditionner par affûtage manuel des forêts hélicoïdaux (HSS) et à rainures droites	CM	— les forêts sont reconditionnés correctement
	— Percer à l'aide de forêts hélicoïdaux ou forêts spécifiques à certains matériaux des trous:	CM	— selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, la pièce est conforme aux exigences du plan
	• débouchants		— le temps alloué est respecté
	• borgnes		
	• tangents		
	• sécants		
	• entre cuir et chair		
	— Utiliser des forêts à fond plat pour le perçage:	CM	— l'utilisation de l'outil est correcte
	• d'éléments minces		
	Connaître les caractéristiques spécifiques et d'utilisation des outils à main et machines, et les appliquer aux réalisations (alésoirs, tarauds)		
	— Utiliser des appareils à tarauder et effectuer leur réglages	CM	— l'utilisation de l'outil est correcte
	• déterminer les diamètres de forages (suivant le plan et la documentation)		— les réglages sont conformes
	• réaliser des taraudages de trous débouchants ou borgnes		
	— Utiliser des appareils à fileter	CM	— l'utilisation de l'outil est correcte
	• tailler des filets à filières (à main)		— les réglages sont conformes
	• utiliser et régler les appareils automatiques		
	• à fileter sur machine		
Alésage			
	— Déterminer, toute documentation à l'appui, le diamètre de forage en fonction de l'alésage manuel ou de l'alésoir machine à réaliser	CM	— le diamètre est déterminé en conformité aux règles technologiques
	— Choisir, monter, régler, utiliser les barres et têtes d'alésage	CM	— le choix est judicieux
			— les réglages sont précis
			— le montage de l'outil est correct
	— Choisir le type d'alésoir en fonction de l'opération à réaliser	CM	— le choix est judicieux
			— le montage est correcte
			— l'utilisation de l'outil est conforme
	— Régler et utiliser les alésoirs expansibles	CM	— le réglage est correcte
			— l'utilisation de l'outil est conforme
			— les données de tirage sont respectées
	— Réaliser l'alésage de trous coniques et débouchants	CM	— selon le degré de tolérance requis par le plan, en respectant les états de surface, la pièce est conforme aux exigences du plan
			— le temps alloué est respecté

Activités décrites dans les(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Chambrage — Lamage — Fraisage			
	— Déterminer par calcul et/ou documents techniques, selon l'angle, le diamètre et la profondeur de fraisage	CM	— le diamètre, la profondeur sont déterminés en conformité aux règles technologiques
	— Déterminer la vitesse de rotation adéquate	CM	— la vitesse est adaptée
	— Choisir, monter et utiliser les forêts à fond plat, fraises (à 60° / 90° / ...), élargisseurs, ...	CM	— le choix, le montage et l'utilisation des forêts, fraises, élargisseurs sont correctes
Sciage			
	— Choisir en fonction de l'application de type de denture et déterminer la vitesse de coupe	CM	— les caractéristiques de lame et de denture, la vitesse de coupe sont adaptés aux matériaux et profils à découper
	— Monter, utiliser les scies à main et alternatives	CM	— les scies à main et alternatives sont montées et/utilisées en conformité aux conditions technologiques spécifiques de l'utilisation
	— Monter, régler et utiliser les scies à ruban et à disque		
Réaliser les assemblages de montage	— Lire et interpréter les plans de montage	CM	— le plan est lu et interprété correctement
	— Décomposer un plan d'ensemble en sous ensembles fonctionnels	CM	— la décomposition du plan d'ensemble en sous ensembles fonctionnels est exact
	Elaborer un processus de réalisation approprié de montage	CM	— un processus de réalisation est étudié
Assurer les opérations d'ajustage, d'assemblage telles que forage, taraudage, goupille de localisation, grattage, ...	— Assurer les retouches de montage par <ul style="list-style-type: none"> • limage • ébavurage • grattage 	CEP	
	— Assurer les fixations et ablocages de maintien des assemblages pour usinage de <ul style="list-style-type: none"> • localisation • réglage • forage • taraudage, ... 	CEP	
3.5. Vérifier/Contrôler	Prendre les mesures nécessaires au bon déroulement de l'usinage		
	— relever les dimensions utiles	CM	— les dimensions utiles sont relevées avec précision
	— corriger si nécessaire les erreurs	CM	— les erreurs sont corrigées méthodiquement
3.6. Vérifier	Vérifier la conformité de l'usinage en cours		
	— vérifier la procédure d'usinage	CM	— la procédure appliquée est vérifiée
	— vérifier la qualité <ul style="list-style-type: none"> • des dimensions • de finition • de tolérance 	CM	— la qualité est maintenue
3.7. Procéder aux ébavurages	Ebavurage		
	— Choisir et appliquer le mode d'ébavurage en fonction du résultat à obtenir	CM	— En fonction de la qualité de réalisation requise le moyen d'ébavurage est choisi
	— Utiliser les divers moyens d'ébavurage (lime, grattoir, pierre à huile, ...)	CM	— L'ébavurage est en conformité aux données du plan

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
3.8. Adapter les différents paramètres	<p>A partir d'une documentation technique: rechercher les informations nécessaires pour calculer, adapter, les paramètres de coupes (vitesse de coupe, avance, profondeurs de passe, puissance, ...) en fonction des opérations (tournage, fraisage, alésage, rectification, perçage, ...)</p> <p>— Appliquer et adapter (sur base de la documentation technique) les conditions de coupe en respectant les règles de sécurité (avec instruction, sans instruction, en situation journalière)</p> <ul style="list-style-type: none"> • choisir et calculer <ul style="list-style-type: none"> * la vitesse de rotation * la profondeur de passe * les avances déterminées en fonction de <ul style="list-style-type: none"> * l'opération * la matière * la qualité des outils * la machine * la lubrification • améliorer et affiner <ul style="list-style-type: none"> * les conditions de coupe 	<p>CM</p> <p>CEP</p>	<p>— la normalisation des matériaux et des traitements thermiques est utilisée correctement</p> <p>— les conditions de coupe sont déduites à l'aide des tables de valeurs recommandées par les fabricants d'outils de coupe</p> <p>— les informations trouvées sont conformes aux problèmes à résoudre</p> <p>— les calculs et choix sont corrects</p> <p>— les paramètres de coupe appropriés sont appliqués</p> <p>— les règles de sécurité sont respectées</p> <p>— la rentabilité de l'opération est assurée</p>

Fonction 04: Régler, contrôler, tester la fonctionnalité des ensembles réalisés ou à réviser et assurer le suivi qualité

4.1. Vérifier la conformité par rapport aux spécifications du plan: contrôle visuel, appareils de mesure et de contrôle	Connaître et utiliser les appareils de mesure et de contrôle		
	<p>— Concevoir la logique opératoire de contrôle</p> <p>— Assurer les montages et les conditions spécifiques de <ul style="list-style-type: none"> • contrôle (température, éclairage, propreté, ...) • la géométrie (de forme) • la cotation tolérancée • l'état de surface </p> <p>— Appliquer une logique opératoire de contrôle</p> <p>— Utiliser, selon l'application, les instruments de contrôle à caractéristiques fixes et justifier le contrôle dans les zones de tolérances</p>	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	<p>— l'adéquation entre l'objectif et les moyens de contrôle à adapter est déterminée</p> <p>— la procédure de contrôle et la mise en application des instruments est assurée correctement</p> <p>— le mode opératoire de contrôle est appliqué judicieusement</p> <p>— l'appareillage adéquat est utilisé correctement en fonction des impositions de réalisation</p> <p>— la procédure de contrôle est déterminée méthodiquement</p> <p>— l'utilisation des appareils de mesures est adaptée aux circonstances</p>
	Décoder et assurer le contrôle		
	<p>— Choisir le/les instrument(s) de mesure et de contrôle d'atelier en fonction de <ul style="list-style-type: none"> • la situation • l'opération • la précision demandée </p> <p>— Vérifier l'exactitude de l'appareil de mesure et le régler s'il y a lieu</p>	<p>CM</p> <p>CM</p>	<p>— le mode opératoire de contrôle est appliqué judicieusement</p> <p>— l'appareillage adéquat est utilisé correctement en fonction des impositions de réalisation</p> <p>— la procédure de contrôle est déterminée</p> <p>— l'utilisation des appareils de mesures est adaptée aux circonstances</p>
	— Effectuer les entretiens de conservation et de fonctionnement des appareils de mesure et de contrôle d'atelier	<p>CM/ CEF</p>	

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — Mesurer et contrôler <ul style="list-style-type: none"> • la précision demandée des formes telles que : filets, cônes, rayons, ... au projecteur de profil, au microscope, au mesureur d'atelier (toute documentation à l'appui) • à l'aide de pignes et micromètre pour filets • des cotes inaccessibles au moyen de pignes, chevilles, billes, ... — Résoudre des applications faisant appel à la barre-sinus toute documentation, formulaire et calculatrice à l'appui — Contrôler et comparer des états de surface au rugosimètre et rugotest — Transformer des coordonnées rectangulaires en coordonnées polaires et vice versa 	<p>CM/ CEF</p> <p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	
	<p>Maîtriser et utiliser (appliquer) les notions mathématiques utiles aux contrôles (trigonométrie, géométrie, ...)</p> <p>Appliquer les notions</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'arithmétique • de géométrie plane • de trigonométrie • d'unités de mesure • de statistiques de maintien de qualité (CQ, CPQ, ...) 	<p>CM</p> <p>CEF</p>	<p>— l'utilisation de la documentation, des formulaires et de la calculatrice est correcte</p> <p>— les applications sont résolues</p> <p>— l'utilisation des appareils de mesures est adaptée aux circonstances</p> <p>— les transformations sont justes</p> <p>— en fonction des contrôles, les notions mathématiques nécessaires à la profession sont appliquées avec rigueur</p>
	<p>Manipuler avec précaution les outils et les pièces</p> <ul style="list-style-type: none"> — Ranger et classer selon les caractéristiques opérationnelles les outils et outillages <ul style="list-style-type: none"> • d'usinage • d'ablocage • de contrôle — Ranger et classer en fonction du degré de finition les éléments en cours d'exécution — Utiliser les moyens de manutention adéquats 	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	<p>— les outils et outillages sont rangés et classés avec soin et méthodes</p> <p>— les divers éléments sont classés et rangés méthodologiquement en fonction du degré de finition de la tâche à effectuer, ...</p> <p>— les impératifs de sécurité sont connus et appliqués avec rigueur</p>
4.2. Enregistrer les données qualité, les interpréter et réagir en fonction des indicateurs de qualité (auto contrôle, CQ, CPQ, ...)	<p>Décoder et assurer le contrôle de la cotation tolérancée; des tolérances de forme et de position; de la rugosité imposée</p> <ul style="list-style-type: none"> — Concevoir la manière d'enregistrer les données d'indicateurs de qualité — Enregistrer et traiter les données de dérive de cotation et assurer les réactions d'amont utiles de correction pour le maintien de la qualité 	<p>CEF</p> <p>CM</p>	<p>— les données de dérive de cotation sont enregistrées et traitées</p> <p>— le contrôle est assuré</p>
4.3. Participer avec la maintenance à la pose de diagnostic afin de localiser l'(les) origine(s) possible(s) du(des) dysfonctionnement(s)	<p>Connaître les diverses sources d'énergie et les caractéristiques des capteurs (échelle, unité, ...) qui régissent la machine et son environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> — Expliquer le fonctionnement du poste d'usinage et son environnement électrique, hydraulique, pneumatique, mécanique de puissance et de contrôle 	<p>CM/ CEP</p>	<p>— le schéma fonctionnel est réalisé</p> <p>— les explications sont claires et précises</p> <p>— le fonctionnement du poste d'usinage est connu</p>

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— Lire et interpréter les mesures physiques, échelles d'utilisation des divers capteurs	CM	— les mesures et échelles sont lues et interprétées correctement — les divers paramètres sont réglés
4.4. Assister le service de maintenance à la remise en état et en service (participation active)	Connaître l'implantation et être capable d'intervenir sur les éléments qui permettent de couper ou d'enclencher les énergies (mettre en service et hors service; procédures; précautions; sécurités; ...) — Nommer, localiser et expliquer le rôle de tous les éléments et composants du poste d'usinage — Restituer la chaîne cinématique interne et externe — Assurer la mise en service et hors service du poste de travail, en respect des procédures logiques établies y compris des règles de sécurité individuelles, collectives et matérielles — Assurer une aide opérative aux démontages, remplacements, remise en état et à la remise en service du poste de travail	CM CM CM CM	— les différents éléments du poste de travail sont identifiés — les rôles des différents éléments sont précisés — l'analyse fonctionnelle de l'ensemble du poste est réalisé de manière exhaustive — la décision de mise en service ou hors service est assumée dans le respect des procédures et procédures établies — un diagnostic précis est établi — les informations perçues sont clairement transmises aux personnes appropriées — une aide efficace et opérative est apportée
4.5. S'assurer de l'intégrabilité de chaque élément successif en cours de montage en effectuant les contrôles de positionnement, de localisation et de fonctionnement dans les différents états requis par les plans	Discerner les différents dysfonctionnements; constater l'état des pièces et en déduire les interventions (nettoyage, parachèvement ou remplacement) Enregistrer les données qualité, les interpréter et réagir en fonction des indicateurs de qualité	CEP CEP	
Fonction 05: Entretien ses postes de travail et ses outillages			
5.1. Entretien et maintenir une fonctionnalité optimale de ses postes de travail et de ses outillages en — assurant la maintenance de premier niveau — veillant continuellement à la propreté et au rangement (copeaux, huiles, outils,...) — contrôlant visuellement l'équipement et son environnement — agissant (être attentif): • aux bruits • aux graissages • aux échauffements • aux engorgements de copeaux • aux coupures d'énergie	Utiliser les moyens mis à sa disposition pour le maintien de la qualité de l'environnement — Maintenir le poste de travail en état de propreté (machine, sol et conditionnement de transfert et de manipulation) — Classifier et récupérer par catégorie les déchets et objets souillés (bavette, copeaux, emballages, vêtements de travail, ...) aux endroits prévus — Ranger les éléments d'outillage annexes et outils aux endroits prévus — Assurer régulièrement l'épuration, le filtrage et le remplacement des « huiles » de coupe et récupération des huiles de graissage usées Connaître les caractéristiques techniques de graissage et lubrification et en assurer l'utilisation spécifique propre à l'équipement — Lire et interpréter les fiches techniques de lubrification de fonctionnalité (graisage); de réalisation (huile de coupe); hydraulique (automatisation) — Différencier les caractéristiques générales des « huiles de coupe »; de graissage; hydrauliques — Appliquer les directives de graissage, lubrification et de remplacement propres à l'équipement — Préparer et maintenir opérationnels les lubrifiants de coupe selon les prescriptions des concepteurs	CM CM CM CM CM CM CM CM	— le poste travail est propre et rangé — le classement est correct et judicieux — les outils et outillages sont rangés à leur place respective — les opérations d'épuration, de filtrage, remplacement des huiles, ..., sont effectuées — les fiches techniques sont lues et interprétées — les directives de graissage, lubrification, remplacement sont appliquées
NB: définition de « maintenance de premier niveau » Réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'organes accessibles sans aucun démontage d'équipement ou échange d'éléments accessibles en toute sécurité.		CEF/ CEP CEF/ CEP	

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	Reconnaître les différents signaux émis par les capteurs et indicateurs (puissance, pression, débit, vitesse, ...) et agir sur les paramètres corrigeant les signaux		
	— Lire et interpréter les fiches, plans, documentations techniques d'un système d'usinage intégrant plusieurs disciplines et comportant des indicateurs et capteurs de puissance, contrôle, sécurité, ...	CM	— les documents sont lus et interprétés
	— Etablir et interpréter le logigramme d'incidence et d'interaction des divers éléments, indicateurs (signaux), ...	CM	— le logigramme d'incidence est correctement établi et interprété
	— Agir sur les éléments de réglage (annexes, connexes) — paramètres d'amont et d'aval — normalisant les signaux et indicateurs et en déduire les dysfonctionnements éventuels	CM	— le contrôle est effectué selon les normes de sécurité et garantit le bon fonctionnement du système
	Connaître et appliquer les opérations de contrôle et d'entretien prescrits par les fiches techniques machine (mainten. 1 ^{er} niveau)		
	— Assurer les contrôles quantitatifs prévus par le constructeur et les archiver	CM	— les contrôles sont assurés
	— Relever toute anomalie et y remédier (perte d'huile, roulement chauffant, bruit, ...)	CM	— les remèdes sont apportés s'il y a lieu — les personnes aptes à résoudre le problème ou à prendre les décisions appropriées sont informées
	Connaître les diverses sources d'énergie et les caractéristiques des capteurs (échelle, unité, ...) qui régissent la machine et son environnement		
	— Maîtriser <ul style="list-style-type: none"> • les informations concernant les données physiques des sources d'énergie électriques, pneumatique, hydraulique • les types et fonctionnement des capteurs concernés 	CM	— les informations adéquates sont recherchées et assimilées
	Connaître l'implantation et être capable d'intervenir sur les éléments qui permettent de couper ou d'enclencher les énergies (mettre en service, hors service, procédures, sécurités, ...)		
	— Maîtriser les procédures, précautions, consignes, règles de sécurité de coupure et de mise en service des alimentations en énergie électrique, pneumatique, hydraulique, ...	CM	— les procédures sont respectées

Fonction 06: CNC tournage et fraisage

6.1. En C.N

Etablir la nomenclature et la succession opérationnelle des outils
Déterminer et adapter les conditions optimales de coupe
Fixer les origines: machine, pièce, programme

Connaître et appliquer les fonctions préparatoires et auxiliaires codifiées ISO

— Préciser pour les fonctions G, M, F, S, T (reprises sous ISO et/ou DIN) les significations et particularités d'écriture en utilisation (programmation manuelle)

CM — les significations et particularités technologiques sont précisées avec exactitude

Connaître et utiliser les caractéristiques des machines, leurs axes principaux et complémentaires courants

— Schématiser la représentation symbolisée des axes principaux et complémentaires pour les centres d'usinage

- à pièce de révolution (T)
- à outil de révolution vertical & horizontal (F)

CM — les axes sont correctement identifiés et symbolisés

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — Etablir en fonction de la réalisation <ul style="list-style-type: none"> • le processus opératoire • les ablocages <ul style="list-style-type: none"> * outil * pièce • la nomenclature et les caractéristiques des outils • la succession opérative des outils 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le processus opératoire est établi avec méthode — les ablocages sont effectués avec précision — la nomenclature et les caractéristiques sont correctement définies — la succession opérative des outils est établie — les trajectoires sont contrôlées
	<p>Maîtriser en fonction des impositions fonctionnelles les cotations absolues, incrémentales et mixtes</p> <ul style="list-style-type: none"> — Adapter une cotation normale de représentation d'un plan en cotation fonctionnelle et de réalisation pour l'usinage en C.N (absolue, incrémentale, mixte) et fixer les origines de réalisation 	CM	— la transposition de la cotation normale en cotation de réalisation est conforme aux données du plan
	<p>Maîtriser les interpolations linéaires, circulaires, polaires</p> <ul style="list-style-type: none"> — sur les principaux directeurs de commande 	CEF/ CEP	
6.2. Monter et régler les outils:	Appliquer et déterminer les corrections d'outils		
Monter et adapter le poste de travail	— Monter et régler les outils et outillages complémentaires	CM	— le montage et les réglages sont effectués avec précision
Déterminer et enregistrer les corrections d'outils	<p>Déterminer et appliquer les corrections d'outils</p> <ul style="list-style-type: none"> — Déterminer et encoder les corrections d'outils — Déterminer et encoder les corrections trajectoires 	CM CEF	— les corrections sont déterminées et encodées avec soin
Rédiger, corriger, encoder, tester et optimiser un programme	<p>Utiliser le panneau de commande</p> <p>Rédiger, encoder, tester un programme de réalisation et/ou corriger un programme existant et l'optimiser (optimiser)</p> <ul style="list-style-type: none"> — Optimiser un programme d'ébauche privilégiant le temps de coupe minimal et l'utilisation de la P_v maximale, et en déterminer la durée de vie des outils en fonction de <ul style="list-style-type: none"> • la vitesse de coupe • la largeur et l'épaisseur du copeau — Optimiser un programme de finition et déterminer analytiquement et par abaque en fonction du matériau, des outils et états de surface les éléments de coupe <p>Appliquer et/ou adapter les conditions de coupe déterminées</p> <ul style="list-style-type: none"> — Calculer et appliquer les forces de coupe (ablocage, butées en F, serrage en T, ...) 	CM CM CM	<ul style="list-style-type: none"> — le panneau de commande est utilisé correctement — le programme est optimisé de manière efficace — le programme est optimisé de manière efficace — les éléments de coupe sont déterminés correctement — les calculs sont appliqués et corrects
Réaliser l'usinage d'un premier élément	<p>Contrôler l'exécution des programmes à vide; bloc par bloc et/ou par simulation</p> <p>Conduire l'usinage du premier élément (première pièce)</p> <ul style="list-style-type: none"> — S'assurer de la conformité de l'usinage au plan — Apporter les corrections éventuelles — Conduire l'usinage <ul style="list-style-type: none"> • unitaire • en série 	CM CM CM	<ul style="list-style-type: none"> — les corrections utiles sont apportées — la conformité au plan est vérifiée — les corrections sont apportées avec rigueur — la pièce est conforme aux exigences du plan — le temps alloué est respecté

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — Préciser les facteurs influençant la V_c, la profondeur de passe, l'avance, la lubrification, ... — Déterminer au moyen de calcul, d'abaque et en fonction du matériel, des outils de l'état de surface les éléments tels que <ul style="list-style-type: none"> • V_c • avance • profondeur de passe • puissance, ... • effort, ... • la durée de vie d'un outil • ... — Reconnaître et remédier aux défauts de coupe <ul style="list-style-type: none"> • tournage • fraisage • rectification • électro-érosion 	<ul style="list-style-type: none"> CM CM CM 	<ul style="list-style-type: none"> — les facteurs sont déterminés avec exactitude — les estimations sont réalistes — les éléments sont déterminés avec exactitude — les défauts de coupe sont identifiés — les corrections sont apportées avec soin
Vérifier et apporter les corrections utiles	<ul style="list-style-type: none"> Interpréter les messages d'erreur et y remédier — Interpréter le message d'erreur — Remédier au message d'erreur 	<ul style="list-style-type: none"> CM CM 	<ul style="list-style-type: none"> — le message est correctement interprété — au besoin, l'intervention est effectuée à l'aide d'une documentation adéquate — l'intervention est assurée avec efficacité
Détecter les anomalies et y remédier	<ul style="list-style-type: none"> Intervenir rapidement et correctement pour l'arrêt d'urgence <ul style="list-style-type: none"> • machine • programme — Détecter les anomalies (usures, bris d'outil, ...) et intervenir à bon escient <ul style="list-style-type: none"> • de la machine • du programme 	<ul style="list-style-type: none"> CM 	<ul style="list-style-type: none"> — la logique de réalisation est assurée — la maîtrise du clavier est acquise — l'opérationnalité est testée et vérifiée
Fonction 07: Sécurité			
	Appliquer les mesures de sécurité		
Veiller à la sécurité et au savoir vivre professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les mesures de sécurité individuelles <ul style="list-style-type: none"> • port des lunettes, casque, souliers, vêtements de travail, ... • attention accrue aux <ul style="list-style-type: none"> * huiles de coupe * huiles de graissage * garants * objets tranchants et contondants * ... — Appliquer les mesures de sécurité collective <ul style="list-style-type: none"> • stockage des éléments de production • sécurités électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques, ... • manipulations et engins de levage, de transfert, ... • meules, ... — Appliquer les mesures d'environnement (éparation, ventilation, évacuation des déchets de coupe, huiles usagées, stockages d'éléments souillés, ... — Respecter ses collègues et adopter au quotidien une attitude professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> CM CM CM 	<ul style="list-style-type: none"> — les mesures de sécurité collectives sont respectées — l'environnement professionnel est respecté — une attitude professionnelle est adoptée au quotidien

ANNEXE 4: Profil de formation de menuisier

3.3. Parachèvement

3.3.1. Menuisier

Activités	Compétences complétées et précisées	Cl.C	Indicateurs de maîtrise des compétences
-----------	-------------------------------------	------	---

Fonction 01: Concevoir

1.1. S'entretenir avec le maître d'œuvre et/ou son représentant	1.1.1. S'exprimer avec les termes adéquats		
	<ul style="list-style-type: none"> — Utiliser les termes techniques — Utiliser le langage usuel — Utiliser les symboles de représentation comme support de communication avec le maître d'œuvre et/ou son représentant 	CM CM CM	<ul style="list-style-type: none"> — Le vocabulaire spécifique à la profession du menuisier est utilisé adéquatement. — Le langage usuel est bien utilisé. — Les symboles de représentation sont bien appliqués.
	1.1.2. Avoir l'esprit de synthèse		
	<ul style="list-style-type: none"> — Rendre l'essentiel de l'entretien par expression orale — Rédiger un rapport de l'entretien — Au cours de l'entretien, proposer des solutions alternatives — Déceler, percevoir les difficultés techniques 	CM CM CEF/ CEP	<ul style="list-style-type: none"> — Dans sa forme orale, écrite (texte, croquis, ...) l'essentiel de l'entretien est restitué de manière ordonnée et précise
	<i>Choix des matériaux</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> — En fonction des contraintes techniques budgétaires et esthétiques, faire valoir toute justification à l'appui (catalogue, fiches techniques, ...) le choix adéquat des matériaux — Au cours de l'entretien, faire face à une solution imprévue et proposer des solutions innovantes et originales — Au cours de l'entretien, déceler les inadéquations entre matériaux, lieux, mise en œuvre, coût et esthétique 	CEF CEF/ CEP CEF/ CEP	
	1.1.4. Rédiger une correspondance commerciale		
			CEF
1.2. Consulter et interpréter les cahiers des charges et les plans	1.2.1. Lire, interpréter et respecter les clauses techniques des plans et des cahiers des charges		
	<ul style="list-style-type: none"> — Echanger avec le maître d'œuvre les difficultés de compréhension des clauses techniques du plan et cahier des charges pour les ouvrages suivants: <ul style="list-style-type: none"> • Portes extérieures et intérieures • Chassis de fenêtres • Volets à battants • Escaliers droits — Proposer des modifications alternatives et innovantes aux plans et aux cahiers des charges 	CM CEF/ CEP	<ul style="list-style-type: none"> — Les indications nécessaires pour réaliser l'ouvrage sont suffisantes et exactes — Les moyens de communication (téléphone, fax, PC, ...) sont utilisés pour transmettre au maître d'œuvre les difficultés de compréhension du cahier des charges et des plans

Activités	Compétences complétées et précisées	C.I.C	Indicateurs de maîtrise des compétences
1.4.2. Choisir l'équipement en fonction du type de travail, de l'occupation des machines, de l'espace disponible	<ul style="list-style-type: none"> — Repérer les machines et outils capables d'assurer la réalisation du projet à partir de l'inventaire dressé — Relever les problèmes dus à la disponibilité de l'équipement opérationnel, à l'espace, à la sécurité opérationnelle (équipement, personnel) — Relever les problèmes dus à : <ul style="list-style-type: none"> • à l'environnement • à la disponibilité et à la compétence du personnel • à la planification 	<ul style="list-style-type: none"> CM CM CEF CEF/ CEP/ CEF/ CEP 	<ul style="list-style-type: none"> — l'équipement opérationnel nécessaire pour réaliser le projet est sélectionné à partir de l'inventaire dressé — toute carence en capacité d'équipement est constatée — les règles de sécurité relatives à l'équipement sont respectées — l'aire et le volume accessoires à la maintenance sont suffisants
1.4.3. Choisir et justifier la méthode de travail en fonction d'une situation bien précise	<ul style="list-style-type: none"> — Dresser une logique opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> CM 	<ul style="list-style-type: none"> — Les gammes d'usinages sont établies à partir d'une logique opératoire (méthode de travail) et de la pertinence des caractéristiques techniques de réalisation
1.4.4. Etablir les gammes d'usinage	<ul style="list-style-type: none"> — Préciser les caractéristiques techniques de mécanisation : machines, types d'outils, vitesse de rotation, vitesse d'avancement ... 	<ul style="list-style-type: none"> CM 	<ul style="list-style-type: none"> — La terminologie est correcte — Les caractéristiques techniques de mécanisation sont établies à partir de toute documentation — La schématique est pertinente et les symboles sont représentatifs
1.4.5. Modifier la méthode de travail et/ou les gammes d'usinage en cas de besoin (nouvelles données imprévues)		<ul style="list-style-type: none"> CEF 	

Fonction 02: Etablir des mètres et devis

2.1. Relever des dimensions sur plan et sur chantier	2.1.1. Relever et mesurer des angles et des distances		
	2.1.2. Relever et/ou porter des niveaux		
	2.1.3. Manipuler correctement les instruments de mesure		
	<ul style="list-style-type: none"> — Identifier, sélectionner et utiliser les instruments de mesure usuels: de distance, d'angle, de verticalité, d'horizontalité, de planéité — Relever par gabarit — Utiliser les techniques de mesurage par laser, ultra-sons, digitals, ... 	<ul style="list-style-type: none"> CM CM CEF 	<ul style="list-style-type: none"> — Le choix des instruments de mesure est bien approprié — Les mesures relevées sont pertinentes et correctes
	2.1.4. Rédiger des notes de façon ordonnée		
<ul style="list-style-type: none"> — Transcrire les notes avec clarté, rationalité, précision et exactitude — Vérifier la concordance entre les mesures relevées sur chantier et celles du plan 	<ul style="list-style-type: none"> CM CM 	<ul style="list-style-type: none"> — Les mots sont explicités et exploitables — Les incohérences sont relevées 	
2.1.5. Dresser des croquis à main levée	<ul style="list-style-type: none"> — Respecter les proportions et indiquer les cotes indispensables 	<ul style="list-style-type: none"> CM 	<ul style="list-style-type: none"> — Les croquis traduisent lisiblement les spécifications

Activités	Compétences complétées et précisées	C.L.C.	Indicateurs de maîtrise des compétences
2.2. Rédiger des offres de prix	2.2.1. Utiliser les outils et les techniques de bureau tels que calculatrice, outil informatique (tableur, traitement de texte, logiciels spécifiques)		
	--- Utiliser les outils qui permettent de calculer, rédiger, archiver, classer, afin d'établir une offre de prix	CEF	
	--- Utiliser les formulaires préétablis pour rédiger l'offre de prix	CEF	
	2.2.2. Appliquer la législation et les règles relatives aux offres de prix	CEF	
	2.2.3. Etablir les coûts des matières premières en comparant différentes offres de prix		
	--- S'informer des prix	CM	
	--- Etablir les coûts réels des matières premières conformes au cahier des charges pour la réalisation de <ul style="list-style-type: none"> • portes extérieures et intérieures • châssis de fenêtres • volets à battants • escaliers droits 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — A partir de documents disponibles: <ul style="list-style-type: none"> • les matériaux retenus sont conformes à la demande • les coûts réels des matières premières sont favorables • le coût réel des matériaux est déterminé
	--- Consulter le marché	CEF/ CEP	
	--- Etablir les coûts réels des matières premières conformes au cahier des charges pour la réalisation de: <ul style="list-style-type: none"> • escaliers balancés et colimaçons • cuisines • placards • constructions ossatures bois • ouvrages spéciaux • charpentes 	CEF/ CEP/ CEP	
	--- Proposer des solutions alternatives	CEF/ CEP	
	2.2.4. Estimer le temps de fabrication, de pose, de transport et la marge bénéficiaire, le pourcentage des frais généraux, ...		
	--- Estimer le temps nécessaire pour chacune des opérations (fabrication, pose, transport) afin d'établir le prix de revient	CEF	
	--- Tenir compte des circonstances de travail <i>in situ</i>	CEF	
	--- Etablir le prix de vente	CEF	

Fonction 03: Acquérir

3.1. Comparer, choisir les matières premières

3.1.1. Consulter les différentes offres de prix

--- S'informer des prix du jour

CEF/
CEP

--- S'informer des conditions de vente

CEF/
CEP

3.1.2. Relever les matériaux et leurs dimensions commerciales (panneaux, bois massif, quincailleries diverses, ...)

CM

--- Les matériaux à mettre en œuvre sont identifiés

3.1.3. Commander les matériaux

--- Consulter et ajuster les stocks internes

CM

- les matériaux à mettre en œuvre sont quantifiés
- les stocks internes sont assurés
- les libellés des bordereaux de commande sont explicites et conformes
- les moyens de communication sont utilisés à bon escient

Activités	Compétences complétées et précisées	CIC	Indicateurs de maîtrise des compétences
3.2. Assurer la réception et stocker	3.2.1. Vérifier la conformité des matériaux		
	— Contrôler l'adéquation entre bon de commande et bordereau de livraison	CM	— les inadéquations entre bon de commande, bordereau de livraison et matériaux sont relevées
	— Contrôler le bordereau de livraison et le marchandise livrée	CM	
	— Réceptionner qualitativement les matériaux	CEP	
	3.2.2. Entreposer les matériaux de façon rationnelle		
	— Prévoir et préparer l'emplacement de stockage	CM	— les matériaux sont stockés de façon adéquate (type, destination, encombrement, sécurité)
	— S'assurer la disponibilité des moyens de manutention	CM	— les charges sont manipulées en toute sécurité physiologique
	— Assurer le déchargement et le stockage manuel	CM	
	— Assurer le déchargement et le stockage mécanisé	CEF	
	3.2.3. Gérer le stock	CEF	
Fonction 04: Construire et/ou fabriquer des ouvrages			
4.1. Relever les mesures définitives sur chantier	4.1.1. Manipuler correctement les instruments de mesure		
	— identifier, sélectionner et utiliser les instruments de mesure adéquats : de distance, d'angle, de verticalité, d'horizontalité, de planéité	CM	— le choix des instruments de mesure est bien approprié — les instruments de mesure sont correctement utilisés
	4.1.2. Faire le relevé dimensionnel, angulaire, de niveau et d'aplomb		
	— Relever et/ou porter des niveaux et aplombs	CM	— la liste des mesures dimensionnelles, angulaires, de niveaux et/ou d'aplombs indispensables est établie
	— Relever et mesurer des angles	CM	
	— Relever des dimensions (mesures)	CM	— les différences entre les mesures du mètre et
	— Dresser des croquis à main levée	CM	— les mesures relevées sont signalées
	— Rédiger des mots de façon ordonnée	CM	— les mesures sont transcrites de façon claire et ordonnée — les croquis sont lisibles, proportionnés et cotés
4.2. Déterminer les impératifs de fabrication et de placement avec le maître d'œuvre et/ou corps	4.2.1. S'exprimer avec les termes adéquats		
	— utiliser la langue usuelle	CM	— le vocabulaire spécifique à la profession de
	— utiliser les termes techniques et les symboles de représentation comme support de communication avec le maître d'œuvre et/ou corps de métier	CM	— menuisier est utilisé adéquatement — le langage usuel est bien utilisé — les symboles de représentation sont bien appliqués
	4.2.2. Avoir l'esprit de synthèse	CM	— l'essentiel des entretiens est restitué sous
	4.2.3. Rendre l'essentiel de l'entretien	CM	— forme orale, écrite, de manière claire et ordonnée (texte et croquis)
	4.2.4. Respecter les délais fixés	CEF	
	4.2.5. Respecter les normes		
	— S'assurer du respect des clauses techniques (fabrication et pose) du cahier des charges	CM	— les inadéquations sont identifiées
4.3. Dresser l'épure et rédiger les bordereaux	4.3.1. Manier les instruments de traçage et de mesure d'atelier appropriés aux ouvrages	CM	— les instruments sont adéquats. L'épure définit clairement l'ouvrage à fabriquer

Activités	Compétences complétées et précisées	Cl.C	Indicateurs de maîtrise des compétences
	4.6.2. Appareiller les différents éléments — Repérer les défauts des différents matériaux — Maîtriser les signes conventionnels et/ou de codification	CM CM	— l'appareillement est conforme à la destination — les signes sont conventionnels
4.7. Tracer les différents éléments qui composent l'ouvrage	4.7.1. Maîtriser la conception des différents types d'assemblages — Maîtriser les moyens de liaison adaptés aux éléments, tels que : tenon et mortaise, enfourchement, mi-bois, ... — Maîtriser les incidences des profits 4.7.2. Utiliser correctement les instruments de mesure et de traçage — Choisir et manipuler les instruments appropriés aux opérations de mesurage et/ou de traçage — Optimiser la méthode de traçage en fonction des moyens dont dispose l'entreprise	CM CM CM CEP	— le traçage est conforme au type d'assemblage et aux moyens d'exécution choisis — les instruments de traçage et de mesure sont adéquats. Le tracé des éléments est conforme. Les signes conventionnels sont respectés
4.8. Façonner les différents assemblages et profils	4.8.1. Organiser le poste de travail — Respecter les règles de sécurité — Préparer l'outillage (machines, outils, matériel). Vérifier l'état de coupe des outils — Assurer l'espace opérationnel. Disposer les matériaux en fonction de l'accessibilité — Optimiser la production (état des machines, état de coupe des outils) 4.8.2. Régler et utiliser correctement les machines de façonnage	CM CM CM CEP CM	— les mesures de sécurité sont prévues — l'outillage est opérationnel — l'espace opérationnel est libéré. La disposition des matériaux optimise l'outillage disponible — les moyens de protection sont mis en œuvre — l'ordre chronologique des opérations de façonnage est respecté — les capacités des machines sont respectées — les références (signes, surfaces, ...) sont respectées — le tracé est respecté — les assemblages et profils sont conformes
4.9. Ajuster et assembler les différents éléments	4.9.1. Organiser le poste de travail — Assurer l'espace opérationnel — Disposer les matériaux en fonction de leur manipulation — Préparer l'outillage (machines, outils, matériel) — Respecter les règles de sécurité 4.9.2. Concevoir une méthode d'assemblage 4.9.3. Appliquer les techniques d'assemblage 4.9.4. Utiliser les machines et/ou les outils adéquats — Etablir l'ordre chronologique des opérations (ajustage, assemblage) — Mettre en œuvre diverses techniques d'assemblage telles que : colle, vis, chevilles, ... — Utiliser les moyens de serrage manuels — Utiliser les moyens de serrage spécifiques : hydraulique, pneumatique, ...	CM CM CM CM CM CM CM CEP/ CEP	— l'espace opérationnel est libéré — la disposition des matériaux optimise leur manipulation — l'outillage est opérationnel — les mesures de sécurité sont prévues — pour une situation expérimentée préalablement, l'ordre chronologique des opérations est déterminé à bon escient — l'assemblage répond aux spécificités demandées : équerrage, planéité, résistance — la procédure de mise en œuvre est respectée

Activités	Compétences complétées et précisées	C.I.C.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	4.3.2. Se référer aux dimensions usuelles des matériaux	CM	
	— Dessiner l'épure des ouvrages		
	• Portes extérieures et intérieures		
	• Châssis de fenêtres		
	• Escaliers droits et balancés		
	• Placards		
	4.3.3. Respecter et appliquer les clauses techniques du cahier des charges en fonction de l'outillage disponible		
	— S'assurer que le bordereau décrit les caractéristiques techniques de tous les éléments	CM	— les détails de fabrication sont déterminés en fonction de l'outillage. Les clauses techniques sont respectées — tous les éléments de l'ouvrage sont relevés avec leurs caractéristiques techniques
	4.3.4. Ecrire correctement et lisiblement		
	— Utiliser la terminologie	CM	— le vocabulaire spécifique est utilisé
	— Utiliser les conventions de représentation et d'écriture	CM	— les conventions de représentation et d'écriture sont respectées
4.4. Débité les matières	4.4.1. Organiser le poste de travail		
	— Respecter les règles de sécurité	CM	— les mesures de sécurité sont prévues
	— Préparer l'outillage (machines, outils, matériel)	CM	— l'outillage est opérationnel — l'espace opérationnel est libéré
	— Assurer l'espace opérationnel	CM	— la disposition des matériaux optimise l'outillage disponible
	— Disposer les matériaux en fonction de l'accessibilité à l'outillage	CM	
	4.4.2. Identifier et différencier les matériaux		
	— Tenir compte des déformations des différents matériaux	CM	— le bordereau de débit est respecté — les chutes sont minimales
	— Distinguer les défauts des matériaux	CM	— les signes sont conventionnels
	— Sélectionner les matériaux et tracés afin d'optimiser le débit	CM	— l'orientation est conforme à la destination
	— Maîtriser les signes de débit conventionnels	CM	
	4.4.3. Utiliser correctement les machines	CM	— Les capacités des machines sont respectées — Les moyens de protections sont mis en œuvre — Le débitage respecte le tracé — Les déformations et défauts des pièces sont pris en compte
4.5. Corroyer et/outransformer les matières	4.5.1. Organiser le poste de travail		
	— Respecter les règles de sécurité	CM	— les mesures de sécurité sont prévues
	— Préparer l'outillage (machines, outils, matériel)	CM	— l'outillage est opérationnel — l'espace opérationnel est libéré
	— Assurer l'espace opérationnel	CM	— la disposition des matériaux optimise l'outillage disponible
	— Disposer les matériaux en fonction de l'accessibilité à l'outillage	CM	
	4.5.2. Maîtriser les signes conventionnels	CM	— les signes conventionnels sont respectés
	4.5.3. Utiliser correctement les machines de corroyage et/ou de transformation	CM	— les capacités des machines sont respectées — l'ordre chronologique des opérations de corroyage est respecté — les moyens de protections sont mis en œuvre — les dimensions du bordereau sont respectées
4.6. Etablir et repérer	4.6.1. Organiser le poste de travail		
	— Respecter les règles de sécurité	CM	— les mesures de sécurité sont prévues
	— Assurer l'espace opérationnel	CM	— l'espace opérationnel est libéré — les manutentions sont minimales

Activités	Compétences complétées et précisées	CLC	Indicateurs de maîtrise des compétences
4.13. Stocker les produits finis	4.13.1. Organiser le poste de travail — Veiller au respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie — Libérer l'espace nécessaire à la manutention et au stockage — Choisir les moyens de manutention appropriés: clark, grue, ... 4.13.2. Utiliser les moyens de manutention adéquats — Veiller aux règles de sécurité et d'hygiène 4.13.3. Protéger, classer et ranger les éléments — Appliquer l'organisation du stockage	CEP CEP CEP CEP/ CEP CEP	
Fonction 05: Poser les ouvrages sur chantier			
5.1. Veiller à la bonne organisation du transport	5.1.1. Charger et décharger correctement un véhicule — En fonction du produit et de l'outillage à transporter, choisir le véhicule et les moyens d'arrimage appropriés — Appliquer les règles de sécurité et d'ergonomie — Optimiser la place disponible en veillant à la bonne répartition des charges	CEP CEP CEP	
5.2. Organiser le chantier	5.2.1. Organiser les postes de travail — Veiller aux règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie — Prévoir les moyens de manutention — Utiliser les moyens manuels pour déposer les ouvrages aux endroits prévus — Disposer de l'outillage nécessaire à la pose	CEF/ CEP CEF/ CEP CM CM	— les ouvrages sont déposés avec précaution aux endroits prévus. Les charges sont manipulées en toute sécurité physiologique — l'outillage est complet et opérationnel
5.3. Contrôler, préparer les supports	5.3.1. Organiser le poste de travail — Veiller au respect de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie — Libérer l'espace nécessaire à la poste — Choisir les moyens de manutention — Déterminer la méthode et les moyens de placement et de fixation usuels 5.3.2. Utiliser les moyens de contrôle des supports — Vérifier les supports (dimensions, niveaux, aplombs, propreté, ...) — Relever les irrégularités — Assurer le suivi concernant les irrégularités constatées, ...	CEF/ CEP CEF/ CEP CEF/ CEP CM CM CM CEF/ CEP	— à partir d'une documentation, les moyens de placement et de fixation sont judicieusement choisis. La méthode est adéquate
5.4. Poser les ouvrages	5.4.1. Utiliser les outils et/ou machines adéquats pour la pose — Choisir la procédure spécifique à la pose de l'ouvrage	CM	— la procédure de mise en œuvre est respectée

Activités	Compétences complétées et précisées	CLC	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— Appliquer les règles de sécurité	CM	— les moyens de protection des personnes et de l'environnement sont appliqués
	5.4.2. Contrôler la bonne exécution de la pose	CM	— les ouvrages sont conformes à leur destination et remplissent leur fonction
	5.4.3. Remédier aux dégradations	CEF/ CEP	
5.5. Procéder aux différentes finitions	5.5.1. Appliquer les prescriptions de finition en fonction du type d'ouvrage		
	— Mettre en œuvre les moyens usuels de finition	CM	— les prescriptions de finition sont respectées
	— Mettre en œuvre les moyens spécifiques de finition	CEF/ CEP	— les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement sont respectées
<i>Remarque:</i> contrôler la bonne exécution du travail; remédier aux imperfections éventuelles.			
Ces deux compétences sont reprises judicieusement à l'activité «Poser les ouvrages».			
5.6. Remettre le poste de travail en état	5.6.1. Utiliser les techniques et les outils de nettoyages adéquats		
	5.6.2. Respecter le règlement en vigueur sur la protection de l'environnement		
	— Trier, stocker, évacuer et/ou éliminer les déchets en respectant le règlement sur la protection de l'environnement en vigueur	CM	— les déchets sont triés, stockés, évacués et/ou éliminés suivant la réglementation en vigueur
	— Veiller à la propreté des locaux	CM	— les notices du fabricant sont respectées
	— Nettoyer les outils de finition suivant les prescriptions du fabricant	CM	
	— Assurer la maintenance de l'outillage	CM	— l'outillage est opérationnel et rangé
5.7. Demander et assister à la réception provisoire et ou définitive	5.7.1. Constituer le dossier de réception		
	— Collationner le courrier, notes, croquis, plans, ... échangés entre les différentes parties	CEF/ CEP	
	5.7.2. Appliquer une procédure de réception		
	— Respecter les délais	CEF/ CEP	
	— Défendre les options prises en cours d'exécution	CEF/ CEP	
	— Acter les anomalies et proposer des solutions	CEF/ CEP	
	— Consigner les dépassements	CEF/ CEP	
	5.7.3. Assurer le suivi de la réception		
	— Remédier aux manquements constatés	CEF/ CEP	
	— Réaliser les travaux complémentaires	CEF/ CEP	
	5.7.4. Assurer le classement des dossiers	CEF/ CEP	
Fonction 06: Réparer des ouvrages			
6.1. Inspecter l'ouvrage à réparer et poser un diagnostic	6.1.1. Notifier les réparations en présence des parties		
	— Identifier et relever l'importance des fonctionnements défectueux	CM	— le diagnostic des dysfonctionnements est cohérent

Activités	Compétences complétées et précisées	CLC	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— Proposer des solutions aux fonctionnements défectueux	CM	— les solutions proposées sont pertinentes
	6.1.2. Evaluer la nature et l'importance des réparations en présence des parties	CEF/ CEP	
	— Déceler l'importance des dégâts (autres que fonctionnement défectueux)		
	— Signaler les dangers		
	— Proposer des solutions		
	6.1.3. Estimer le coût des réparations	CEF/ CEP	
6.2. Obtenir l'accord du client et procéder à la réparation	6.2.1. Rédiger le devis descriptif et estimatif de la réparation	CEF/ CEP	
	6.2.2. Transmettre pour accord le devis descriptif et estimatif		
	— Utiliser les moyens actuels de communication	CM	— les moyens actuels de communication sont utilisés (téléphone, fax, PC, ...)
	6.2.3. Utiliser les matériaux, les techniques, les outils, les machines spécifiques		
	— Mettre en œuvre les matériaux, techniques et outillage pour solutionner tout fonctionnement défectueux	CM	— l'ouvrage a retrouvé sa fonction initiale — les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sont appliqués
	— Mettre en œuvre les matériaux, techniques et outillage pour solutionner toute réparation (autre que fonctionnement défectueux)	CEF/ CEP	
6.3. Remettre le chantier en état	6.3.1. Remettre les lieux en état	CM	— Les déchets sont triés, stockés, évacués et/ou éliminés suivant la réglementation en vigueur
	6.3.2. Utiliser les techniques et outils de nettoyage adéquats	CM	— L'outillage est opérationnel et rangé
	6.3.3. Respecter le règlement sur la protection de l'environnement en vigueur	CM	
Fonction 07: Facturer les travaux			
7.1. Procéder à la facturation	7.1.1. Etablir le relevé des travaux	CEF/ CEP	
	7.1.2. Appliquer les règles et la législation en vigueur sur la facturation	CEF/ CEP	
	— Dresser la liste des modifications acceptées par les parties		
	— Modifier si nécessaire le devis		
	— Etablir la facture		

Remarque : Les compétences relatives à la fonction du Profil de Qualification « Assurer la sécurité et l'hygiène » ont été intégrées dans chaque activité du Profil de Formation.

ANNEXE 5: Profil de formation de l'employé en hôtellerie

4.1. Horeca

4.1.1. Réceptionniste en établissement hôtelier

4.1.1.1. Réceptionniste

Cadre général

Dans un établissement familial et en période normale, le préposé à l'accueil renseigne un client sur les possibilités d'hébergement en liant les caractéristiques et les prix des chambres et effectue les opérations allant de la réservation au départ des clients.

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complètes	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
-------------------------------	--	-------------	--

Fonction 01: Accueillir le client

1.1. Accueillir le client	— s'exprimer avec clarté et précision	CM	Ayant vérifié sa tenue et sa présentation, l'apprenant accueille le client d'une manière simple, correcte et naturelle
	— connaître et utiliser avec aisance, précision et correction les langues étrangères pour pouvoir dialoguer dans la situation donnée	CEF	
	— connaître et appliquer les règles d'hygiène personnelle et de tenue vestimentaire	CM	
	— être poli, connaître et appliquer les règles de savoir-vivre	CM	

Fonction 02: Communiquer — informer

2.1. Informer les clients et répondre à leurs demandes sur les facilités qu'offre l'établissement et sur les activités qui y sont proposées, sur les curiosités de la région * et répondre aux autres demandes et souhaits des clients	— rechercher et exploiter les sources internes d'informations	CM	Soucieux de rendre service, l'apprenant répond correctement, oralement ou par écrit, aux demandes des clients auxquelles il peut répondre en consultant les sources internes d'informations.
	— posséder une culture régionale et touristique	CEF	
	— rechercher et exploiter les sources externes d'informations	CM	
2.2. Chercher et proposer des alternatives lorsqu'il ne peut répondre aux souhaits des clients	— s'exprimer avec clarté et précision	CEF	
	— connaître et utiliser avec aisance, précision et correction les langues étrangères pour pouvoir dialoguer dans les situations données		
	— informer, écouter avec amabilité et le souci de rendre service	CM	
	— être poli, connaître et appliquer les règles de savoir-vivre	CM	
	— exercer le sens des responsabilités	CEF	
	— s'intégrer dans le milieu professionnel interne et externe	CEF	
2.3. Envoyer de la documentation	— avoir la volonté de progresser	CEF	
	— connaître le fonctionnement d'un traitement de texte et du courrier électronique et les utiliser correctement selon les besoins	CEF	

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	— prendre connaissance et appliquer les tarifs postaux pour le pays et pour l'étranger	CM	
2.4. *Proposer des chambres	— connaître les caractéristiques des locaux et les décrire avec précision	CM	
	— connaître les prix pratiqués par chambre	CM	
	— moduler les prix en tenant compte des divers paramètres qui peuvent intervenir <i>Exemples :</i> • le groupe ou l'individuel • l'heure d'arrivée • ...	CEF	
	— s'exprimer avec clarté et précision	CM	
	— connaître et utiliser avec aisance, précision et correction les langues étrangères pour pouvoir dialoguer dans les situations données	CEF	
2.5. *Traiter avec les clients	— identifier et connaître l'utilisation des ordres de classement et utiliser celui qui est appliqué: • alphabétique • chronologique • numérique • idéologique	CM CEF	
	— consulter l'archivage • des anciens clients pour connaître leurs habitudes	CM CM	
	— connaître, identifier et repérer les besoins des nouveaux clients	CEF	
2.6. *Saluer au départ	— s'exprimer avec clarté et précision	CM	
	— connaître et utiliser avec aisance, précision et correction les langues étrangères pour pouvoir dialoguer dans la situation donnée	CEF	
2.7. *Etendre les connaissances en langues étrangères	— comprendre l'intérêt et décider de participer à des séminaires de formation	CEF	
Fonction 03: Rédiger			
3.1. Répondre au courrier et au fax	— connaître le fonctionnement d'un traitement de texte et du courrier électronique et les utiliser correctement selon les besoins	CEF	
	— connaître le fonctionnement du fax et l'utiliser correctement	CEF	
	— posséder une culture régionale et touristique	CEF	
	— rechercher et exploiter les sources internes d'informations	CEF	
	— rechercher et exploiter les sources externes d'informations	CEF	

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complètes	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	* en procédure complexe, y ajouter le signalétique du client et la carte d'accueil	CEF	
	— connaître et appliquer la procédure en cas de délogement	CEF	
	— travailler avec précision	CM	
	— faire preuve du sens de l'organisation	CEF	
	— exécuter les tâches avec ponctualité	CM	
4.2. *Donner suite à l'arrivée du client:	— connaître et appliquer l'ordre de classement numérique	CM	
— *donner la carte ou la clef d'accès à la chambre	— connaître et réaliser les travaux entraînés par l'arrivée du client :	CM	
— *conduire le client à sa chambre	• en procédure simplifiée pointer les arrivées sur le planning des réservations, sur le répertoire des clients attendus		
— *remplir les formalités engendrées par l'arrivée du client	• en procédure complexe réaliser toutes les opérations:	CEF	
	<i>Exemples:</i>		
	*informer les services de l'hôtel de l'arrivée du client		
	* ouvrir la note du client et les services en chambres		
	* ...		
	— travailler avec précision	CM	
	— faire preuve du sens de l'organisation	CEF	
	— exécuter les tâches avec ponctualité	CM	
4.3. *Clôturer le séjour du client	— connaître et appliquer les opérations à réaliser lors du départ du client:	CEF	
	<i>Exemples:</i>		
	• informer les services du départ des clients		
	• archiver le client		
	• ...		
	Avec le système informatisé:		
	— utiliser le système informatisé de l'hôtel qui comprend, en principe, les étapes décrites ci-dessus		
	— travailler avec précision	CEF	
	— faire preuve du sens de l'organisation	CEF	
	— exécuter les tâches avec ponctualité	CEF	
Fonction 05: Exploiter des données			
5.1. Editer les statistiques internes concernant	— comprendre les demandes formulées et y répondre correctement:	CEF	
— l'occupation des chambres	• identifier et utiliser les fichiers adéquats de la banque de données d'hôtellerie		
— les mouvements journaliers de la clientèle	• connaître et appliquer les éléments de comptabilité dont il a besoin		
— l'analyse des arrivées			
— les mouvements des jours à venir	— travailler avec ponctualité		
5.2. Editer *les statistiques imposées par l'administration:			
— le récapitulatif journalier des nuitées			
— les statistiques de fréquentation de l'hôtel			

Activités décrites dans le FQ	Compétences du FQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
Fonction 06: Contrôler			
6.1. Contrôler, à l'inscription du client, les pièces d'identité	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les éléments de validité des documents — observer les documents — agir avec discrétion — être attentif et vigilant 	CEF	
6.2. Contrôler, au départ du client, les moyens de paiement	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et identifier les moyens de paiement: <ul style="list-style-type: none"> * les plus simples et les plus usuels (à actualiser): <ul style="list-style-type: none"> * les chèques et les eurochèques * la carte bancaire * la carte de crédit * la carte accréditive * et les autres moyens de paiement: <ul style="list-style-type: none"> <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> * le voucher * les devises étrangères * ... — agir avec discrétion — observer les moyens de paiement — être attentif et vigilant 	CM CEF CEF CM CM CM	L'apprenant vérifie, avec une précision rigoureuse, mais avec discrétion, la validité des moyens de paiement qui lui sont présentés par les clients. Il fait appel à son supérieur en cas de doute.
6.3. *Contrôler l'application des directives, des procédés et des modes opératoires dont la liste des prises d'option, des réservations	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères d'exactitude de chacune des opérations à réaliser 	CEF	
6.4. *Contrôler le bon déroulement du travail	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer périodiquement les critères du bon fonctionnement des appareils dont on a l'usage — connaître le mode d'emploi pour réapprovisionner les appareils et l'appliquer en cas de besoin 	CEF CEP	
6.5. *Contrôler l'application des règles de sécurité et d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères d'application des règles de sécurité et d'hygiène 	CEF	
6.6. *Contrôler l'ordre et la propreté du hall et de la réception et intervenir en cas de nécessité	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères d'ordre et de propreté — observer les lieux — réagir avec rapidité 	CM	La hall et la réception sont maintenus en ordre.
Fonction 07: Organiser			
7.1. Organiser (*ou assurer) le transport des bagages	<ul style="list-style-type: none"> — l'effectuer avec les moyens adéquats pour éviter les erreurs: ticket numéroté affecté aux bagages — travailler avec précision 	CM CM	L'apprenant transporte les bagages dans les délais souhaités et sans erreur de destinataire.
7.2. Assurer l'ordre, la netteté et la sécurité dans l'entrée de l'hôtel	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et décider des mesures adéquates pour assurer l'ordre et la netteté des locaux 	CEP	

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class. comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les comportements anormaux pour ne laisser entrer dans l'établissement aucun individu indésirable — être exigeant — exercer le sens des responsabilités 	CEF	
7.3. *Organiser son travail dans le temps	<ul style="list-style-type: none"> — intégrer toutes les activités (contacts avec les clients, services rendus, tâches administratives) en donnant la priorité à l'accueil et aux services rendus aux clients 	CEF	
Fonction 08: Exécuter des ordres			
8.1. Effectuer, à la demande du client, des réservations pour le train, le théâtre, le restaurant, des conférences, des visites guidées, etc;	<ul style="list-style-type: none"> — identifier, connaître l'utilisation et les avantages respectifs du matériel de classement pour travailler avec ordre et utiliser le moyen le plus adéquat pour ne pas oublier les demandes des clients — comprendre sans équivoque le contenu précis des demandes exprimées — les effectuer avec les moyens adéquats pour éviter les erreurs: <ul style="list-style-type: none"> • téléphone, fax — ou décider de transmettre les demandes à son supérieur 	CM	Dans le cadre des initiatives qu'il peut prendre, l'apprenant rend les services demandés par les clients, dans les meilleurs délais et sans erreur de contenu et de destinataire. Hors de ses «compétences», il transmet correctement et rapidement les demandes à son supérieur.
	<ul style="list-style-type: none"> — s'intégrer dans le milieu professionnel interne et externe 	CEP	
8.2. *Suivre les directives de travail imposées par l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> — s'intégrer dans le milieu professionnel interne 	CM	
8.3. *Assurer la sécurité des valeurs mises en dépôt par le client	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et prendre les mesures adéquates: <ul style="list-style-type: none"> • utiliser le coffre-fort — remplir la fiche de dépôt 	CEF	
Fonction 09: Résoudre des problèmes			
9.1. Enregistrer les plaintes (des clients) et chercher des solutions aux problèmes posés	<ul style="list-style-type: none"> — enregistrer (écouter, comprendre, analyser) la plainte — réagir personnellement — ou la transmettre rapidement à son supérieur — écouter avec amabilité et le souci de rendre service — agir avec discrétion — être à l'écoute des clients — s'intégrer dans le milieu professionnel interne et externe — faire preuve de patience 	CM	Dans le souci de rendre service, l'apprenant apporte une réponse cohérente, dans les meilleurs délais et avec discrétion, aux plaintes exprimées ou aux problèmes vécus par les clients; ou, s'il ne le peut lui-même, il avertit rapidement son supérieur.
		CEP	
		CEP	

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	— garder son sang-froid	CM	
9.2. *Réexpédier au client le courrier ainsi que ses effets personnels oubliés	— utiliser le matériel et le moyen de classement adéquat pour ne pas oublier les services attendus	CM	
9.3. *Intervenir en cas d'incendie, d'accident	— connaître et appliquer les procédures d'appel urgent des services de secours en cas de besoin	CM CEP	L'apprenant réagit rapidement en appelant par téléphone, à partir de renseignements affichés dans le lieu de travail, le service médical d'urgence ou les pompiers.
	— connaître et appliquer les premiers soins	CM	
	— garder son sang-froid		
Fonction 10: Gérer les appels téléphoniques			
10.1. Répondre aux appels téléphoniques internes ou externes	— connaître le fonctionnement du téléphone et l'utiliser correctement	CM	L'apprenant reçoit les appels téléphoniques selon les règles de présentation et de politesse.
	— connaître et appliquer les techniques d'accueil téléphonique: se présenter, présenter l'établissement	CM	
	— connaître et utiliser avec aisance, précision et correction les langues étrangères pour pouvoir dialoguer dans les situations données	CEF	
10.2. Transmettre la communication à la personne concernée (client ou département de l'hôtel)	— connaître le fonctionnement de la centrale téléphonique et l'utiliser correctement	CEF	
	— connaître et identifier les différents départements de l'hôtel	CEF	
	— reconnaître rapidement le sujet de la communication	CEF	
	— connaître les fonctions et identifier les responsables des départements de l'hôtel	CEF	
Fonction 11: Transmettre des messages			
11.1. Transmettre au client les messages qui lui sont destinés	— comprendre et transmettre le contenu du message	CM	L'apprenant transmet le message dans les délais souhaités, sans erreur de contenu ni de destinataire.
	— rédiger avec clarté pour exprimer sans erreur les informations à transmettre	CM	
	— connaître et utiliser avec aisance, précision et correction les langues étrangères pour pouvoir dialoguer dans les situations données	CEF	
	— rédiger correctement dans les langues « étrangères » pour répondre aux exigences des situations données	CEF	
11.2. Envoyer des messages par fax	— connaître le fonctionnement du fax et l'utiliser correctement	CM	
11.3. Réveiller les clients	— comprendre sans équivoque le contenu précis des demandes exprimées	CM	Avec amabilité, discrétion et ponctualité, si l'opération n'est pas effectuée automatiquement, l'apprenant rend le service demandé sans erreur de contenu ni de destinataire.
	— utiliser le matériel et le moyen de classement adéquat pour ne pas les oublier		

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — les effectuer avec les moyens adéquats pour éviter les erreurs: <ul style="list-style-type: none"> • livres, téléphone — réveiller avec amabilité et le souci de rendre service — exécuter la tâche avec ponctualité — agir avec discrétion 		
Fonction 12: Calculer — facturer			
12.1. Demander (*dès la réservation), à l'arrivée du client, le versement d'arrhes	— connaître et appliquer les règles suivies dans la maison	CEF	
12.2. Travailler avec des valeurs étrangères	— se tenir au courant des taux de change	CEF	
12.3. Rédiger, au départ du client, la facture	— rassembler tous les services prestés: <ul style="list-style-type: none"> • identifier et utiliser les fichiers adéquats de la banque de données 	CEF	
	— être honnête	CEP	
	— exercer le sens des responsabilités	CEF	
12.4. *Encaisser la facture du client	— connaître et appliquer les éléments d'arithmétique dont il a besoin	CM	l'apprenant encaisse la facture correctement, d'une manière naturelle et discrète.
	— être poli, connaître et appliquer les règles de savoir-vivre	CM	
12.5. *Etablir l'état de la caisse et récapituler les encaissements journaliers	— identifier et utiliser les fichiers adéquats de la banque de données d'hôtellerie	CEF	
	— connaître et appliquer les éléments de comptabilité dont il a besoin	CEF	
12.6. *Gérer le service boutique et établir sa caisse	— identifier et utiliser les fichiers adéquats de la banque de données d'hôtellerie	CEF	
	— et appliquer les éléments de comptabilité dont il a besoin	CEF	
	— l'approvisionner à temps pour ne pas être en rupture de réserve	CEP	
12.7. *Récapituler les encaissements journaliers	<ul style="list-style-type: none"> • identifier et utiliser les fichiers adéquats de la banque de données d'hôtellerie • connaître et appliquer les éléments de comptabilité dont il a besoin 	CEF	
Fonction 13: Transmettre l'argent			
13.1. Transmettre l'argent conformément aux directives	— connaître et appliquer les directives internes (qui garantissent la sécurité des valeurs transmises)	CEF	
	— exécuter les tâches avec ponctualité	CEF	

Activités décrites dans le FQ	Compétences du FQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
-------------------------------	---	-------------	--

Fonction 14: Trier — Classer

14.1. Classer les documents	— identifier et connaître l'utilisation et les avantages respectifs du matériel de classement pour travailler avec ordre	CM	Les documents demandés sont rapidement trouvés.
	— identifier et connaître l'utilisation des livres d'enregistrement	CEF	
	— travailler avec précision	CM	
14.1. Trier le courrier	— comprendre sans équivoque le contenu précis des demandes exprimées	CM	
14.2. *Entreposer les clefs des chambres, les messages	— utiliser le matériel et le moyen de classement adéquat pour ne pas les oublier		
	— les effectuer avec les moyens adéquats pour éviter les erreurs: • livres, téléphone, fax		
	— travailler avec précision	CM	

4.1.4. *Serveur*

4.1.4.1. Garçon de restaurant classique

Cadre général

L'apprenant assure, selon les règles, la mise en place, le vestiaire, la prise de commande, le service des mets et des boissons de quatre tables de quatre couverts — avec menu unique à chaque table, sans découpe ni préparation particulières devant les clients, l'encaissement de la note, le départ des clients.

Activités du PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
Fonction 01: Nettoyer			
1.1. Entretien du matériel de salle et le mobilier, les cartes et les menus	<ul style="list-style-type: none"> — choisir et utiliser les produits d'entretien adéquats — observer les objets et les tables — être attentif, concentré et vigilant — veiller à l'économie — faire preuve de soin et du souci de la perfection 	CM	L'apprenant associe les produits d'entretien aux différentes pièces du matériel auxquelles ils sont destinés. Il les utilise, avec économie, selon les modes d'emploi figurant sur les notices d'utilisation afin que matériel, cartes et menus soient impeccables avant le début du service.
Fonction 02: Effectuer la mise en place			
2.1. Disposer : <ul style="list-style-type: none"> — les tables et les chaises, le linge de table — les couverts, la vaisselle — les montres, les buffets — les tables et le matériel de service 	<ul style="list-style-type: none"> — identifier et connaître l'utilisation du mobilier du restaurant et du bar — identifier le matériel du bar et en connaître l'utilisation <ul style="list-style-type: none"> • la verrerie courante et spécifique <i>Exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> * flûtes, à dégustation * ... - le matériel pour le service des boissons - le petit matériel de bar courant et spécifique <i>Exemples :</i> <ul style="list-style-type: none"> * cuiller à mélanger * râpe à muscade * ... — identifier et distinguer les différentes sortes de couverts et de vaisselle à dresser et d'une manière générale tout le matériel du restaurant <ul style="list-style-type: none"> • la vaisselle de table et de service • le linge de table, de service et d'entretien • les couverts de tables et de service • le matériel divers de service, de préparation, de dressage, de présentation, de décoration <ul style="list-style-type: none"> * le matériel spécifique aux banquets — lire, comprendre et appliquer le plan de disposition des tables en veillant : <ul style="list-style-type: none"> • au confort du client • à la facilité du service — connaître et appliquer la procédure du dressage des tables dans l'ordre chronologique 	CM	L'apprenant, identifiant le mobilier et le matériel du bar et du restaurant et en connaissant l'utilisation, les dispose selon le plan de tables qui lui est remis en veillant au confort du client et à la facilité du service. Il dresse les tables selon l'ordre chronologique en prévoyant un couvert standard ou, selon les indications reçues, un couvert adapté aux mets à servir. Il applique, pour ce faire, les techniques de manipulation et respecte les règles d'hygiène.

Activités du PQ	Compétences du FQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles d'adéquation entre les mets à servir et le matériel nécessaire pour effectuer cette tâche — connaître et appliquer les règles de manipulation des différents matériels (linge, vaisselle, couverts, ...): <ul style="list-style-type: none"> • les techniques de transport • les règles d'hygiène propres à l'établissement et à la législation en vigueur 		
2.2. Décorer les tables et la salle	<ul style="list-style-type: none"> — cultiver le sens esthétique (harmonie des formes et des couleurs) — veiller à l'économie — veiller à ce que la décoration ne gêne pas les convives — dresser les serviettes en employant les techniques les plus usuelles de pliage — appliquer les procédures, les règles, les techniques de la maison 	CEP	L'apprenant parachève la décoration des tables en veillant à ce qu'elle ne gêne pas les clients et en pliant les serviettes selon la technique qui lui est demandée.
2.3. Remplir les frigos	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les boissons à placer dans les frigos: <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> • les eaux, • les bières • ... • les autres boissons servies dans l'établissement — connaître et poser les gestes de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • connaître et appliquer les techniques d'ergonomie 	CEP	CEP
Etablir la réserve du bar et de la cave *Réajuster les réserves par les commandes aux fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer la procédure pour gérer la réserve mise en place et son roulement: <ul style="list-style-type: none"> • connaître l'utilisation des fiches et livres d'informations et les utiliser correctement • utiliser les fichiers adéquats de la banque de données du restaurant — inscrire lisiblement les données 	CEP	Les renseignements figurant sur les fiches et livres d'informations correspondent à l'état réel de la réserve et sont lus sans difficulté.
2.4. Rassembler les matières premières pour les apéritifs, les desserts, le café, *pour le bar et la cafétéria	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les boissons: <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> • les apéritifs, les vins français et étrangers classiques, les liqueurs, les eaux, les alcools, les cafés, les thés, les infusions, les bières, ... — les autres boissons servies dans l'établissement — connaître et appliquer les règles à suivre pour conditionner, ranger et exposer les consommations 	CEP	Toutes ces boissons, désignées rapidement et sans erreur, sont mises en place aux endroits appropriés et en temps voulu pour qu'elles soient servies à bonne température selon le rythme normal du service.

Activités du PQ	Compétences du PQ précisées, complètes	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les procédures de préparation, de service des boissons chaudes <i>Exemples :</i> <ul style="list-style-type: none"> • café • thé • infusion • ... — réunir les matières premières et le matériel nécessaires 		
*Présenter les préparations exposées en salle	— connaître et appliquer les caractères de présentation: netteté, équilibre, hygiène	CM	Les préparations exposées sont un plaisir pour les yeux ... et «mettent en appétit».
2.5. Adapter les couverts aux mets choisis	— connaître et appliquer les règles d'adéquation entre les mets à servir et le matériel nécessaire pour effectuer cette tâche	CM	Le couvert standard est adapté correctement aux mets servis.
2.6. Redresser les tables pendant le service	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer la procédure du dressage des tables dans l'ordre chronologique: — intégrer harmonieusement ce travail parmi les autres tâches — agir avec discrétion — observer les clients, les objets et les tables — être attentif, concentré et vigilant 	CM	L'apprenant redresse les tables selon les règles, à temps, sans être dérangeant pour les clients, tout en ne les négligeant pas ... et sans effectuer de pas inutiles.
2.7. *Planifier les différents services qui se succéderont pendant la journée	— avoir une vue globale des activités à réaliser en les intégrant pour qu'elles se succèdent logiquement	CEP	
Fonction 03: Accueillir le client			
3.1. Accueillir les clients	<ul style="list-style-type: none"> — s'exprimer avec clarté et précision — connaître et appliquer les règles de savoir-vivre — connaître et appliquer les règles d'hygiène personnelle selon le règlement du travail — connaître et appliquer les règles de préséance — connaître et utiliser les langues étrangères pour répondre aux exigences de la situation 	CM CEP	Ayant vérifié sa tenue et sa présentation, l'apprenant accueille le client d'une manière simple et correcte.
3.2. S'occuper du vestiaire des clients	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer la règle à suivre pour ranger les vêtements être poli et appliquer les règles de savoir-vivre — appliquer les règles de préséance 	CM CEP	Les vêtements des clients sont retrouvés rapidement et sans erreur lors de leur départ. Ils leur sont remis selon les règles du savoir-vivre, d'une manière naturelle et discrète.
3.3. *Distribuer les tables aux clients	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et utiliser correctement la banque de données propre au restaurant: <ul style="list-style-type: none"> • appliquée à l'enregistrement des réservations et à la disposition des clients aux tables 	CM	L'apprenant place les clients aux tables en appliquant les données figurant sur le plan des tables et en veillant surtout à éviter les doubles emplois.

Activités du PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre la logique de la structure du logiciel • gérer tous les fichiers 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — en l'absence du logiciel, identifier le plan des tables, en connaître l'utilisation et l'utiliser correctement: • capacités et heures d'occupation 	CM	
Fonction 04: Enregistrer des données			
4.1. Enregistrer la commande et les souhaits du client	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer la procédure qui permet l'enregistrement des commandes et le service corrects — inscrire lisiblement les données — si en langue étrangère, comprendre la commande et les souhaits — enregistrer avec soin les desiderata des clients 	CM	Le service des boissons et des mets se déroule sans erreur de destinataire ni de contenu.
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer l'utilisation du matériel informatique — influencer le client si nécessaire selon les priorités de la cuisine 	CEP	
4.2. Enregistrer les réservations	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et utiliser correctement la banque de données propre au restaurant: • appliquée à l'enregistrement des réservations et à la disposition des clients aux tables • comprendre la logique de la structure du logiciel • gérer tous les fichiers 	CM	L'apprenant enregistre les réservations en tenant compte des capacités d'accueil du restaurant au moment de la réservation.
	<ul style="list-style-type: none"> — en l'absence du logiciel, identifier le livre des réservations, en connaître l'utilisation et l'utiliser correctement: • le livre des réservations • le plan des tables: capacités et heures d'occupation 	CEP	
4.3. *Essayer de nouveaux produits, de nouvelles présentations			
*S'informer des nouvelles techniques et du nouveau matériel	<ul style="list-style-type: none"> — comprendre l'intérêt d'actualiser ses compétences et chercher l'information là où elle se trouve 	CEP	
*Participer à l'amélioration du travail et à la rentabilité de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> — être curieux et vouloir progresser 		
Fonction 05: Transmettre des données			
5.1. Transmettre les commandes et les souhaits des clients aux différents services de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> — inscrire lisiblement les données 	CM	Le service se déroule sans erreur de destinataire ni de contenu.

Activités du PQ	Compétences du PQ précisées, complètes	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
5.2. ^a Transmettre des messages aux clients	<ul style="list-style-type: none"> — s'exprimer avec clarté et précision — connaître les différentes possibilités de transmettre des messages (langues étrangères) et utiliser celle qui convient — connaître et utiliser les langues étrangères pour répondre aux exigences de la situation — travailler rapidement 	<p>CM</p> <p>CEP</p>	Le message, exprimé correctement, est compris immédiatement et sans équivoque.
Fonction 06: Servir			
6.1. Préparer les boissons	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les boissons, connaître et appliquer les procédures de leur préparation: <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> • les apéritifs, les vins français et étrangers classiques, les liqueurs, les eaux, les alcools, les cafés, les thés, les infusions, les bières ... • les autres boissons servies dans l'établissement 	<p>CM</p> <p>CEP</p>	Toutes ces boissons, désignées rapidement et sans erreur, sont préparées conformément aux procédures incluant leur composition éventuelle, le matériel nécessaire et les conditions de température de service.
6.2. Aller chercher les boissons et les plats ou les assiettes dressées	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les techniques de port du matériel — connaître et poser les gestes de sécurité — connaître et appliquer les techniques d'ergonomie — coordonner les mouvements 	CM	Les techniques de port sont maîtrisées; les gestes naturels et souples évitent la fatigue. En cas « d'accident », l'apprenant nettoie immédiatement le sol.
6.3. Servir les mets et les boissons	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les procédures de service des boissons: <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> • des apéritifs, des alcools, des liqueurs • appliquer les règles de service des vins • préparer et servir les boissons chaudes • ... — connaître et identifier les différentes techniques de service à table et utiliser celle(s) qui est (sont) en honneur dans la maison <ul style="list-style-type: none"> • service simplifié • service à la française • service à l'anglaise • service du gueridon ou à la russe — connaître, identifier les règles du déroulement du service et appliquer le déroulement qui convient: <ul style="list-style-type: none"> • service à la carte • service des banquets (synchronisation) • service des buffets de réception — s'exprimer avec clarté et précision — connaître et utiliser les langues étrangères pour répondre aux exigences de la situation — connaître et poser les gestes de sécurité — connaître et appliquer les techniques d'ergonomie 	<p>CM</p> <p>CEP</p> <p>CM</p>	Les boissons et les mets sont servis selon les procédures adéquates en posant des gestes souples et naturels qui « épargnent » la fatigue, en s'exprimant, si nécessaire, d'une manière simple, correcte, polie et en veillant particulièrement à l'hygiène. En cas « d'accident », l'apprenant nettoie rapidement et discrètement ... pour en éviter d'autres et importuner le moins possible les clients.

Activités du PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
*Planifier un service *Assurer un service régulier	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles d'hygiène personnelle selon le règlement du travail — réaliser toutes les activités (mise en place, service, remise en ordre) dans l'ordre chronologique — coordonner le travail entre la salle, la cuisine et le service des boissons — s'intégrer dans une équipe de travail — être attentif, concentré et vigilant — avoir le sens de l'organisation 	<p>CM</p> <p>CEP</p>	<p>Les clients sont servis selon leurs souhaits.</p>
*Effectuer le service des mets qui demandent une manipulation particulière devant le client	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et expliquer les techniques particulières pour: <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> • trancher et servir du saumon fumé • servir le plateau de fruits de mer • découper et servir le canard, le faisan • ... — appliquer ces techniques particulières — connaître et appliquer les techniques particulières pour: <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> • servir du consommé • servir des hors-d'œuvre variés • découper et servir le poulet • découper et servir l'entrecôte, le carré, le râble • découper et servir la tarte et les pâtisseries • découper et servir une sole • ... — connaître et appliquer les techniques particulières pour: <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> • ouvrir et servir des huîtres • préparer et servir les flambages • ... — connaître et appliquer les règles de sécurité: <i>Exemple:</i> <ul style="list-style-type: none"> • transporter, manipuler et nettoyer les couteaux, de tranche notamment, avec prudence • ... — connaître et appliquer les normes et les règles de sécurité prévues par la réglementation en vigueur 	<p>CM</p> <p>CEP</p> <p>CM</p>	<p>Les techniques sont expliquées clairement, mais leur maîtrise n'est pas exigée.</p> <p>Les techniques sont appliquées correctement.</p>
*Servir les petits déjeuners	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles spécifiques: <ul style="list-style-type: none"> • effectuer la veille la mise en place de ce qui est inaltérable • le matin compléter le plateau, le buffet 	CEP	
Pour tous les services	<ul style="list-style-type: none"> — agir avec amabilité avec le souci de servir — observer les clients, les objets et les tables — agir avec discrétion 	CM	L'apprenant est et reste attentif aux besoins du client d'une manière naturelle, efficace et discrète.

Activités du PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — être poli — appliquer les règles de savoir-vivre — faire preuve de patience — veiller à la propreté et au soin — coordonner les mouvements — posséder une adresse manuelle — appliquer les procédures, les règles, les techniques de la maison — appliquer les règles de présence — travailler rapidement — avoir le sens des responsabilités 	CEP	
Fonction 07: Remettre en ordre			
7.1. Débarrasser et nettoyer une table à la fin d'un mets	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les techniques de port et de débarrassage — intégrer harmonieusement ce travail parmi les autres tâches — observer les clients, les tables, les objets — être attentif, concentré et vigilant — agir avec discrétion — connaître et appliquer les techniques d'ergonomie 	CM	Le débarrassage des tables se déroule selon les procédures, proprement, aux moments opportuns, avec discrétion ... et sans pas inutiles.
Débarrasser les tables à la fin du service	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les procédures pour réaliser un travail rationnel et propre 	CM	A la fin du service, tables et matériel sont nettoyés et rangés.
7.2. Assurer l'ordre et la netteté dans la salle à l'exception du grand nettoyage	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les techniques d'ergonomie 		
Fonction 08: Communiquer — Informer			
8.1. Donner des explications aux clients sur la composition des mets	<ul style="list-style-type: none"> — connaître la composition et la préparation des mets — s'exprimer avec clarté et précision — connaître et utiliser les langues étrangères pour répondre aux exigences de la situation 	CM	Les clients comprennent immédiatement la composition et la préparation des mets qui seront servis parce que les explications sont données d'une manière simple et correcte.
8.2. Les conseiller en vins, menus et cartes	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et identifier les souhaits des clients — connaître les appellations et la coordination des vins et des mets 	CEP	
*Influencer le choix des clients selon les priorités de la cuisine	<ul style="list-style-type: none"> — avoir le souci du rendement 	CEP	

Activités du PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class. comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
8.3. Donner des informations sur les curiosités touristiques et autres de la région *si nécessaire par téléphone	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et transmettre les informations demandées ou faire appel à son supérieur — s'exprimer avec clarté et précision — connaître et utiliser les langues étrangères pour comprendre les demandes exprimées, y répondre si possible ou, dans le cas contraire, faire appel à son supérieur — connaître le fonctionnement du téléphone et l'utiliser correctement 	<ul style="list-style-type: none"> CM CEP CM 	Les informations demandées sont exactes et données dans les meilleurs délais.
8.4. Prendre congé des clients	<ul style="list-style-type: none"> — s'exprimer avec clarté et précision — connaître et appliquer les règles de savoir-vivre — connaître et utiliser les langues étrangères pour répondre aux exigences de la situation — connaître et appliquer les règles de préséance 	<ul style="list-style-type: none"> CM CEP 	Les clients quittent le restaurant sur une dernière bonne « note »!
Fonction 09: Calculer — Facturer			
9.1. Préparer l'addition	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer la procédure prévue: <ul style="list-style-type: none"> * utiliser les fichiers adéquats du logiciel du restaurant * connaître et appliquer les éléments de comptabilité dont il a besoin — s'organiser pour ne rien oublier de ce qui a été servi — être honnête 	<ul style="list-style-type: none"> CEP CM 	L'addition est correcte et complète.
9.2. Encaisser l'argent des clients et travailler avec des valeurs étrangères	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer la procédure pour encaisser la note — se tenir au courant des valeurs étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> CM CEP 	La note est encaissée correctement.
9.3. *Établir l'état de la caisse	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer la procédure: <ul style="list-style-type: none"> * utiliser les fichiers adéquats de la banque de données du restaurant * ou connaître le contenu du document récapitulatif et le remplir correctement 	<ul style="list-style-type: none"> CEP CM 	L'état de la caisse est complètement et correctement rempli.
Fonction 10: Résoudre des problèmes			
10.1. Recevoir et traiter les réclamations des clients *Trouver des alternatives *Résoudre les problèmes de matériel rencontrés lors de l'encaissement de la note par exemple	<ul style="list-style-type: none"> — comprendre le problème — identifier l'élément qui pose problème — trouver une réponse ou faire appel à la cuisine ou au supérieur — agir avec amabilité avec le souci de servir 	<ul style="list-style-type: none"> CM CM 	Soucieux du bien-être des clients, l'apprenant apporte une réponse au problème rencontré ou, s'il ne le peut, fait appel à son supérieur.
10.2. *Assurer la sécurité des clients et du personnel en cas d'accident ou d'incendie	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les procédures d'appel urgent des services de secours en cas de besoin 	CM	Les services d'urgence concernés sont appelés en cas de besoin, à partir d'informations affichées dans le lieu de travail, sans panique si possible.

Activités du PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	— connaître et appliquer les premiers soins avec discernement	CEP	
	— connaître et appliquer les consignes de «detection incendie»		
	— garder son sang-froid	CM	
*Eviter les accidents en utilisant le matériel électrique, au gaz, à l'alcool	— connaître et appliquer les normes et les règles de sécurité prévues par la réglementation en vigueur	CM	L'application des règles de sécurité est absolue.
*Eviter les accidents en manipulant les instruments coupants, tranchants			
Fonction 11: Contrôler			
11.1. Contrôler les moyens de paiement	— connaître, identifier les moyens de paiement et repérer leurs critères de validité: <ul style="list-style-type: none"> • les devises ayant cours légal dans le pays • les chèques et les cartes bancaires • les cartes de crédit 	CM	Les moyens de paiement sont identifiés et déclarés valables ou non valables.
	• les devises étrangères dont la contre-valeur est calculée au cours du jour	CEP	
11.2. Signaler les défauts techniques et y remédier s'il le peut	— inscrire lisiblement les données	CM	L'information passe immédiatement et est comprise.
	— posséder une adresse manuelle	CEP	
	— avoir le sens des responsabilités	CM	
11.3. *Contrôler le bon déroulement du travail:	— connaître, identifier et repérer les critères qui témoignent de l'application des directives relevant <ul style="list-style-type: none"> • du déroulement du travail • de l'application des règles de sécurité • de la salubrité des aliments selon la réglementation en vigueur 	CEP	
— l'application des directives, des procédures			
— l'ordre et la propreté			
— l'application des règles de sécurité			
— l'application des règles d'hygiène pour préserver notamment la qualité des produits servis	— observer son propre travail	CM	L'apprenant est capable de porter un jugement de valeur sur son propre travail.

4.1.7. Cuisinier

4.1.7.1. Cuisinier de restaurant classique travaillant seul ou avec un aide de cuisine

Cadre général

L'apprenant maîtrise les techniques de base, utilise les matières alimentaires et le matériel, repris dans le descriptif, pour réaliser, dans un temps défini, une entrée froide, un potage, une entrée chaude, une grosse pièce et un dessert.

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
-------------------------------	---	-------------	--

Fonction 01: Planifier

1.1. Assurer le planning/menu et la composition des mets et menus en concertation avec le responsable ou gérant et le responsable de salle	<ul style="list-style-type: none"> — synchroniser les achats, les mises en place, les préparations préliminaires — tenir compte d'une manière rationnelle: <ul style="list-style-type: none"> • de la saison • de la tradition de la maison et des prix pratiqués • de la créativité — s'exprimer clairement et avec précision — être à l'écoute — travailler dans la tradition de la maison — être franc — avoir le sens de l'organisation — tirer le maximum des denrées alimentaires 	CEP	
1.2. *Planifier le travail d'une semaine	<ul style="list-style-type: none"> — répartir dans le temps les activités afin: <ul style="list-style-type: none"> • d'être toujours prêt • de n'être jamais en rupture de réserve — avoir le sens de l'organisation 	CEP	
1.3. *Planifier le travail d'un service pour répondre exactement aux demandes de la salle	<ul style="list-style-type: none"> — réaliser la succession ordonnée et intégrée des opérations pour la mise en place, la réalisation et la finition de l'ensemble des mets d'un service — avoir le sens de l'organisation — rester concentré et vigilant 	CM	L'apprenant organise son travail — mise en place, finition, envoi — de telle manière que les mets soient prêts pour répondre à la demande de la salle tout en assurant la qualité attendue.

Fonction 02: Organiser

2.1. Déterminer les activités de l'aide de cuisine *pour éviter les pertes de temps	<ul style="list-style-type: none"> — intégrer dans les décisions: <ul style="list-style-type: none"> • les besoins du jour • les capacités de chacun — coordonner l'ensemble des activités pour une exploitation maximale du temps — identifier les travaux à exécuter — tirer le maximum des denrées alimentaires 	CEP	
---	---	-----	--

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
-------------------------------	---	-------------	--

- identifier les capacités du (des) aide(s) et des collaborateurs

Fonction 03: Effectuer la mise en place

- 3.1. Réunir le matériel et les matières premières intervenant dans la réalisation des préparations chaudes et froides: potages, entrées, plats de résistance, légumes, desserts, pâtisseries
- identifier avec précision les matières premières alimentaires et en connaître l'utilisation:
 - les aliments « en chair »:
 - les poissons d'eau douce:
Exemples: la truite, le saumon ...
 - les poissons de mer:
Exemples: la lotte, la sole, le turbot, la rate ...
 - les crustacés:
Exemples: les crevettes, les écrevisses, le homard ...
 - les coquillages:
Exemples: l'huître, les moules ...
 - le gastéropode: l'escargot
 - le batracien: les cuisses de grenouilles
 - les animaux de la boucherie et avec précision les pièces de viande du bœuf, du porc, du veau, du mouton
 - les volailles à chair blanche:
Exemples: le poulet, le dindonneau ...
 - les volailles à chair noire:
Exemples: le canard, le pigeonneau ...
 - les gibiers:
Exemples: le chevreuil, le marccassin, le faisan ...
 - les produits alimentaires d'origine animale
Exemples:
 - * les produits laitiers
 - * les graisses et les huiles animales
 - * les œufs
 - * ...
 - les produits alimentaires d'origine végétale
Exemples:
 - * les graisses et huiles végétales
 - * les produits de meunerie, les amidons, le riz
 - * les légumes
 - * les principaux champignons
 - * les fruits
 - * les aromates, les condiments, les épices
 - * ...
 - * les produits auxiliaires:
Exemples:
 - * la levure, la gélatine, les colorants
 - * ...
 - * les stimulants:
Exemples:
 - * le café, le thé, le chocolat
 - * ...
 - identifier le petit et le gros matériel, en connaître le maniement et l'objet d'utilisation:
 - appareils à rôtir, à cuire et à frire
* par contact:
Exemples: plaque à cuire, rôtissoire ...
- CM A partir des fiches de travail, l'apprenant réunit les matières alimentaires nécessaires et le matériel dont il a besoin en veillant au respect rigoureux des règles d'hygiène et de sécurité et dans les délais raisonnables qui s'inscrivent dans l'ensemble des tâches à effectuer.

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	<ul style="list-style-type: none"> * par rayonnement: <i>Exemples:</i> infrarouge, salamandre ... * par conduction: <i>Exemples:</i> air chaud, vapeur ... • appareils pour le froid: <i>Exemples:</i> à glaçons, frigo, chambre froide ... • machines de cuisine: <i>Exemples:</i> à passer, à éplucher, à « sous-vider » ... • batterie de cuisine: <i>Exemples:</i> poêle, casserole, sautoir, rondeau, turbotière, saumonière ... • le petit matériel de cuisine * le matériel de conservation 		
	— comprendre les fiches techniques, les recettes	CM	
	— réunir les matières premières et le matériel permettant la réalisation des recettes		
	• comparer les bons de commande et de livraison émanant de l'économat	CM	
	• calculer les proportions des matières nécessaires en fonction de la quantité à produire	CEP	
	— connaître et appliquer les règles d'hygiène prévues par la réglementation en vigueur concernant:	CM	
	• l'entreposage, la conservation, la manipulation des denrées alimentaires qu'il est appelé à traiter durant ses activités		
	— connaître et appliquer les règles de sécurité prévues par la réglementation en vigueur et le règlement intérieur du travail	CM	
	— rester concentré et vigilant	CM	
	— travailler avec ordre et précision	CM	
3.2. Préparer et cuire les aliments et garnitures	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les techniques de travail nécessaires à la réalisation des recettes relevant de la restauration classique, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> • nettoyer, préparer, découper, habiller, selon leur destination: <ul style="list-style-type: none"> * les légumes: <i>Exemples:</i> tailler, ciseler ... * des poissons: <i>Exemples:</i> vider, lever les filets ... * des viandes <i>Exemples:</i> parer, ficeler ... * des volailles et gibiers: <i>Exemples:</i> flamber, découper à cru, barder, trusser ... * des crustacés, des fruits de mer • utiliser les méthodes de cuisson correspondant aux matières alimentaires utilisées et aux recettes à réaliser: <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> * cuisson à l'anglaise, cuisson à l'étuvée cuisson à la vapeur, cuisson chimique, cuisson pour le sous-vide * braiser, sauter, griller * ... 	CM	A partir des fiches de travail, l'apprenant applique les procédures de préparation et de cuisson qui sont nécessaires à la réalisation des mets, dans le respect rigoureux des règles d'hygiène et de sécurité et dans les délais impartis à ces activités en vue d'être prêt pour la finition et l'envoi.

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • assembler selon les besoins de la restauration classique: CM * réaliser les fonds <i>Exemples:</i> - fonds blanc, brun, de volaille, de gibier - fumet de poisson - ... * réaliser les liaisons <i>Exemples:</i> - amidon, beurre, roux, pomme de terre - ... * réaliser les beurres composés chauds et froids * réaliser les sauces de base et leurs principales dérivées rencontrées dans la restauration classique: - tomate - émulsion froide - émulsion chaude * réaliser des soufflés, des mousses, des purées * réaliser des farces simples et composées <i>Exemples:</i> - terrine, ballotine, en croûte - ... * réaliser des potages, des soupes: - les potages clairs <i>Exemple:</i> le consommé ... - les potages liés <i>Exemples:</i> la purée, le velouté ... * réaliser des salades simples, composées * réaliser - les pâtes classiques <i>Exemples:</i> levée, brisée, à choux feuilleté ... - les crèmes classiques <i>Exemple:</i> au beurre ... - les glaces classiques, les sorbets 		
	— connaître et appliquer les règles d'hygiène prévues par la réglementation en vigueur concernant:		CM
	• l'entreposage, la conservation, la manipulation des denrées alimentaires qu'il est appelé à traiter durant ses activités		
	— connaître et appliquer les règles de sécurité prévues par la législation en vigueur et le règlement intérieur de travail		CM
	— faire preuve de dextérité et d'adresse manuelle		CM
	— rester concentré et vigilant		
	— éviter les gaspillages		
	— rechercher la perfection		CEP
	— tirer le maximum des denrées alimentaires		
3.3. Préparer et terminer les sauces	— rester concentré et vigilant		CM

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	— développer l'appréciation par les sens	CEP	
	— rechercher la perfection		
Fonction 04: Effectuer le service			
4.1. Achever les plats avec créativité dans la disposition et la présentation sur assiette ou sur plat * et garantir la qualité et la fraîcheur des produits présentés aux clients et ainsi veiller à la réputation de l'établissement	— connaître et appliquer les techniques de travail nécessaires à la finition des plats: • si nécessaire les méthodes de cuisson appropriées aux matières alimentaires et aux souhaits des clients — connaître et appliquer les règles d'hygiène prévues par la réglementation en vigueur concernant: • la manipulation des denrées alimentaires qu'il est appelé à traiter durant ses activités	CM CM	Immédiatement avant l'envoi, l'apprenant termine les préparations, dresse les plats ou les assiettes afin de répondre aux demandes de la salle au moment voulu, de garantir la qualité final des mets en veillant particulièrement à la netteté de leur présentation.
	— connaître et appliquer les règles de sécurité prévues par la législation en vigueur et le règlement intérieur de travail	CM	
	— faire preuve de dextérité	CM	
	— rester concentré et vigilant		
	— travailler avec rapidité		
	— être ponctuel		
	— faire preuve de recherche et de créativité	CEP	
	— travailler dans la tradition de la maison		
	— rechercher la perfection		
4.2. *Assurer le coup de feu	— garder son sang-froid	CEP	
Fonction 05: Résoudre des problèmes			
5.1. Résoudre les problèmes qui surviennent et chercher, si nécessaire des solutions alternatives * et traiter les réclamations des clients	— analyser et résoudre le problème posé — décider de signaler le problème à son supérieur si on ne peut y répondre soi-même — réagir avec rapidité — tirer le maximum des denrées alimentaires — garder son sang-froid	CEP CM CM	Le supérieur est immédiatement mis au courant du problème que l'employé ne peut résoudre en vue de la satisfaction du client.
5.2. *Eviter les accidents	— connaître et appliquer les règles de sécurité prévues par la législation en vigueur et le règlement intérieur de travail	CM	L'apprenant applique toutes les règles de sécurité avec rigueur.
5.3. *Eteindre un début d'incendie	— connaître et appliquer la technique adéquate — connaître et appliquer les procédures d'appel urgent des services en cas de besoin	CM CM	L'apprenant est immédiatement capable d'éteindre un début d'incendie en utilisant la technique et le matériel adéquats. Il réagit rapidement en appelant par téléphone, à partir de renseignements affichés dans le lieu de travail, le service médical d'urgence ou les pompiers.

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
5.4. *Apporter les premiers soins à une personne blessée	--- connaître et appliquer les premiers soins adéquats	CEP	
Fonction 06: Effectuer la remise en ordre			
6.1. Assurer l'entreposage et la conservation hygiénique des denrées alimentaires non utilisées et des aliments préparés excédentaires	<ul style="list-style-type: none"> --- connaître et appliquer les règles d'hygiène prévues par la réglementation en vigueur concernant: <ul style="list-style-type: none"> • l'entreposage, la conservation --- éviter les gaspillages --- avoir une vue prospective et globale du travail 	CM CEP	L'apprenant applique les règles d'hygiène concernant la conservation des denrées alimentaires d'une manière rigoureuse, sans jeter ce qui peut être encore utilisé.
6.2. Assurer: --- l'ordre et la sécurité dans la cuisine --- la propreté du matériel et des instruments de travail	<ul style="list-style-type: none"> --- connaître et appliquer les règles d'hygiène prévues par la réglementation en vigueur concernant: <ul style="list-style-type: none"> • l'entretien, le nettoyage du matériel, des plans de travail et des locaux --- observer avec attention lieu et matériel --- travailler avec ordre et précision 	CM CEP	L'apprenant choisit le produit d'entretien ou de désinfection approprié à la surface à nettoyer ou à désinfecter et l'utilise conformément aux indications figurant sur la notice d'utilisation.
Fonction 07: Enregistrer des données			
7.1. Dresser l'inventaire des matières premières --- de la réserve normale --- du retour, après service, des matières non utilisées	<ul style="list-style-type: none"> --- connaître l'utilisation des fiches manuscrites ou un logiciel et les utiliser correctement --- avoir le sens de l'organisation --- être ponctuel 	CEP CEP	
7.2. *Dresser l'inventaire des matières annexes et du petit matériel	<ul style="list-style-type: none"> --- prévoir des vérifications périodiques --- ne rien oublier 	CEP	
Fonction 08: Calculer			
8.1. Calculer les matières en fonction: --- des réservations --- des prévisions de vente	<ul style="list-style-type: none"> --- connaître les coefficients adéquats et les appliquer en les adaptant à la quantité de production à réaliser 	CEP	
8.2. Etablir les commandes --- en renouvelant l'assortiment de base --- en tenant compte de l'offre saisonnière, du prix des denrées alimentaires, des transactions d'achat qu'il a eues avec les fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> --- globaliser les commandes --- posséder une vue globale des besoins --- s'informer des conditions du marché et choisir celles qui répondent le mieux à ses critères --- connaître l'utilisation des fiches par produits ou du logiciel --- entretenir d'excellentes relations avec les fournisseurs --- tirer le maximum des denrées alimentaires 	CEP	

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complètes	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
-------------------------------	--	-------------	--

Fonction 09: Transmettre des données

9.1. Transmettre les commandes aux fournisseurs ou au patron *aux moments convenus avec eux	— être prêt pour transmettre les commandes aux fournisseurs aux moments convenus avec eux	CEP	
	— connaître le fonctionnement du téléphone et l'utiliser correctement	CM	Les commandes sont transmises rapidement et sans erreur.
	— connaître le fonctionnement du fax et l'utiliser correctement		
	— rédiger clairement et avec précision		

Fonction 10: Contrôler

10.1. Contrôler: — la quantité et la qualité des livraisons et corriger les anomalies éventuellement constatées — la qualité et la fraîcheur des produits utilisés	— comprendre et identifier les notions figurant sur l'emballage des marchandises et qui en décrivent les caractéristiques	CM	L'apprenant effectue efficacement les contrôles portant sur les quantités et la qualité des matières livrées et utilisées.
	— comparer les bons de commandes, les bons de livraison et les livraisons réellement effectuées	CM	
	— connaître, identifier et repérer les signes de qualité des produits livrés et utilisés; en priorité vérifier la date de péremption, la fraîcheur	CM	
	— utiliser les sens <i>Exemples:</i> • la vue pour les légumes et les fruits • la vue et l'odorat pour les viandes, les poissons	CM	
	• le goût pour le beurre		
	• le toucher pour le pain		
	• ...		
10.2. Contrôler les activités de son aide de cuisine	— connaître, identifier, repérer les critères d'exactitude de chacune des opérations à réaliser	CEP	
	— observer le travail de son aide		
10.3. Contrôler — l'hygiène • de l'aide de cuisine • de la conservation des mets non utilisés, des denrées alimentaires (dates de péremption) • des chambres froides et de congélation • du matériel et des locaux • du traitement des déchets — la sécurité	— connaître, identifier et repérer les critères d'application des règles de sécurité et d'hygiène	CEP	
	— observer avec attention • les lieux et le matériel • le déroulement des activités • le travail de son aide		
	— être exigeant		
	— faire preuve d'autorité		
	— avoir le sens des responsabilités		
10.4. *Contrôler le bon déroulement du travail	— connaître et identifier les critères du bon fonctionnement des instruments et du matériel de travail	CEP	
	— avoir le sens des responsabilités		

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class. comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
10.5. *Contrôler l'application des directives	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier, repérer les critères d'exactitude de chacune des opérations à réaliser — observer le déroulement des activités 	CEP	
10.6. Contrôler et *assurer la qualité des préparations présentées aux clients	<ul style="list-style-type: none"> — être exigeant — travailler dans la tradition de la maison 	CEP	
Fonction 11: Communiquer			
11.1. Donner des instructions de travail à l'aide de cuisine	<ul style="list-style-type: none"> — s'exprimer clairement et avec précision — faire preuve d'autorité 	CEP	
11.2. Fournir des explications aux clients	<ul style="list-style-type: none"> — s'exprimer clairement et avec précision — connaître et appliquer les règles d'hygiène concernant les soins corporels et la tenue vestimentaire — être poli 	CEP	
11.3. *Echanger des informations avec les autres membres du personnel, le gérant ou le patron	<ul style="list-style-type: none"> — s'exprimer clairement et avec précision — connaître la signification des termes professionnels et les utiliser à bon escient — être poli 	CM	Le message est immédiatement compris et est sans équivoque.
Fonction 12: Innover			
12.1. Essayer de nouveaux produits, de nouvelles recettes, de nouvelles présentations	<ul style="list-style-type: none"> — comprendre l'intérêt d'actualiser et chercher l'information — travailler dans la tradition de la maison 	CEP	
12.2. S'informer des nouvelles technologies			
12.3. *Participer à l'amélioration du travail et à la rentabilité de l'entreprise			
12.4. *Décider de la composition des mets	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles traditionnelles d'utilisation des aliments (saison et fraîcheur) 	CEP	
12.5. *Composer les menus	<ul style="list-style-type: none"> — composer des menus <ul style="list-style-type: none"> • équilibrés et variés dans l'application des règles traditionnelles • adaptés aux possibilités et aux caractéristiques de l'établissement 	CM CEP	En appliquant les règles traditionnelles, l'apprenant compose un menu comprenant une entrée froide, un potage ou une entrée chaude, une grosse pièce (viande ou volaille ou poisson), le fromage et un dessert; il imagine la décoration de chaque plat.
Fonction 13: Former le personnel			
13.1. Montrer manuellement et expliquer les techniques de travail à l'aide de cuisine	<ul style="list-style-type: none"> — avoir conscience de son rôle de formateur — s'exprimer clairement et avec précision — observer le travail de son aide 	CEP	

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ précisées, complétées	Class comp.	Indicateurs de maîtrise de compétences
	— déceler les objectifs précis de formation à poursuivre		
	— définir avec précision ces objectifs		
	— travailler dans la tradition de la maison		
	— faire preuve de patience		
13.2. *Motiver l'aide et les autres collaborateurs éventuels	— connaître et appliquer les méthodes actuelles d'intégration du personnel dans l'entreprise: <i>Exemples:</i> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivre les objectifs de la qualité totale, de l'erreur zéro • concrétiser les notions de clients internes et de clients externes • responsabiliser les collaborateurs • ... 	CEP	
	— travailler dans la tradition de la maison		
13.3. *Animer les réunions de travail avec les collaborateurs	— connaître et appliquer les techniques d'animation de groupe — être à l'écoute	CEP	
13.4. *Répondre aux questions des collaborateurs dans le cadre du travail et de leur formation			

Indicateur de maîtrise de la compétence

Le client est ravi, il paie sa note avec le sourire ... et revient à la prochaine occasion.

ANNEXE 6: Profil de formation de l'opératrice en production de confection

5.2. Habillement

5.2.1. Opératrice en confection

5.2.1.1. Matelasseuse

Activités décrites Dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
----------------------------------	--	----------------	--

Fonction 01: Préparer

1.1. Préparer la longueur du matelas selon des instructions	— connaître les éléments de mesure dont elle a besoin: • l'unité métrique et ses subdivisions	CM	Les instructions de mesure sont expliquées sans erreur.
	— lire, comprendre et appliquer la fiche d'instructions et le schéma de coupe concernant la qualité du tissu, le sens du fil, les références de la matière, la longueur du matelas	CM	Le matelassage est réalisé dans l'application stricte des indications de travail figurant sur la fiche d'instruction et le schéma de coupe.
	— travailler avec précision et soin	CM	
	— avoir conscience des conséquences économiques de la mise au point des paramètres: une mauvaise mise au point de la longueur provoque des pertes de tissu	CM	Le travail est réalisé sans perte significative de tissu.
1.2. * Charger, embarquer, engager le rouleau de tissu dans le chariot-plan (dérouleur) * Engager le tissu dans le rouleau de guidage du chariot	— identifier les outils dont elle a besoin et en connaître l'objet et le mode d'utilisation et les utiliser: mètre, chariot-plan, table à matelassage, bâton à glisser dans le rouleau de tissu	CM	Les différents instruments utilisés par l'opérateur de formation sont identifiés, l'objet et le mode d'utilisation sont expliqués et leur utilisation est correcte.
	— connaître et appliquer les règles d'ergonomie: • position correcte assise et debout • organisation ergonomique de travail • technique de relaxation de la nuque • technique des bras et des jambes pour soulever et porter	CM	
	— travailler avec précision et soin	CM	
1.3. Décharger le tissu	— connaître et appliquer les règles d'ergonomie: • position correcte assise et debout • organisation ergonomique de travail • technique de relaxation de la nuque • technique des bras et des jambes pour soulever et porter	CM	

Fonction 02: Matelasser

2.1. Etaler le tissu manuellement ou automatiquement	— connaître et identifier la matière: • les différentes sortes de tissus • leur spécificité de placement	CM	Les caractéristiques des différentes sortes de tissu sont expliquées avec précision dans le cadre du travail de matelassage.
	— connaître le fonctionnement de la machine et l'utiliser	CEP	
	— identifier les différentes méthodes de matelassage: • à sens endroit vers le haut (découpe de chaque pli) • en zigzag* ou en accordéon	CM	Le nombre de couches est limité aux possibilités pouvant être raisonnablement rencontrées par l'opérateur de formation.

Activités décrites Dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— appliquer la méthode qui est précisée dans les instructions		
	— identifier les outils dont elle a besoin, en connaître l'objet et le mode d'utilisation et les utiliser: ciseaux, couteau de coupe		
	— réaliser le nombre d'opérations nécessaires pour obtenir le nombre de couches demandé		
	— connaître et appliquer les règles de sécurité: • utiliser les instruments de coupe avec prudence • les ranger pour éviter tout accident	CM	Les instruments sont manipulés à tout moment avec la prudence nécessaire.
	— connaître et appliquer les règles de sécurité • cheveux retenus • cache-poussière fermé	CM	A tout moment, la tenue vestimentaire rencontre les critères de sécurité.
	— connaître et appliquer les règles d'ergonomie • position correcte assise et debout • organisation ergonomique de travail • technique de relaxation de la nuque • technique des bras et des jambes pour soulever et porter	CM	
	— être attentif et concentré pour contrôler la qualité des couches du tissu: bien à plat, lisérées alignées	CM	L'apprenant reste concentré.
	— si, manuellement, couper avec une précision de 5 mm	CM	
	— garder les mains propres		
Fonction 03: Placer les patrons			
3.1. Disposer* et fixer sur le matelas	— connaître et identifier la matière: • les différentes sortes de tissu • leur spécificité de placement	CM	Les caractéristiques des différentes sortes de tissu sont expliquées avec précision dans le cadre du travail de matelassage.
*— soit le plan de coupe			
*— soit les différentes pièces du patron	— connaître, identifier les différents instruments/machines de fixation et les utiliser: à titre d'exemples, le fer à thermocoller, plombs, pinces	CM	Les différents instruments de fixation utilisés par l'opérateur de formation sont identifiés, l'objet et le mode d'utilisation sont expliqués et leur utilisation est correcte.
	— connaître, identifier les différents instruments/machine de fixation et les utiliser et notamment la machine à thermocoller	CEP	
	— appliquer la technique de thermocollage en tenant compte des différences de temps, de pression, de température	CM	Le thermocollage est réalisé avec un fer dans le respect des indications données.
	— s'appliquer à l'ordre et à la propreté	CM	Le matériel et le poste de travail sont propres.
Fonction 04: Résoudre des problèmes			
4.1. Arrêter la machine lorsqu'un défaut est constaté lors d'un matelassage	— identifier les critères de qualité d'un bon matelassage • le tissu bien plat • le sens du tissu respecté	CM	Une liste exhaustive des qualités et des défauts éventuels du matelassage est établie.

Activités décrites Dans le PQ	Compétences du PQ complètes et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • la bonne superposition des couches • les lisières alignées 		
	<ul style="list-style-type: none"> — coordonner rapidement le visuel, l'auditif ou l'olfactif et la décision <ul style="list-style-type: none"> • sentir l'odeur d'échauffement ou de brûlé d'une machine 	CM	Le travail est arrêté dès qu'un signe de défectuosité est perçu.
	<ul style="list-style-type: none"> — coordonner rapidement l'auditif à la décision <ul style="list-style-type: none"> • écouter le ronronnement des moteurs 	CEP	
4.2. Arrêter la machine lorsqu'elle fonctionne mal	<ul style="list-style-type: none"> — identifier le mauvais fonctionnement de la machine <ul style="list-style-type: none"> • être attentif à la qualité du travail 	CM	Les critères de la qualité du travail sont connus et repérés. L'arrêt de la machine est immédiat dès qu'un défaut est repéré.
	<ul style="list-style-type: none"> — coordonner rapidement le visuel, l'auditif ou l'olfactif et la décision <ul style="list-style-type: none"> • sentir l'odeur d'échauffement ou de brûlé d'une machine 	CM	Le travail est arrêté dès qu'un signe de défectuosité est perçu.
	<ul style="list-style-type: none"> — coordonner rapidement l'auditif à la décision <ul style="list-style-type: none"> • écouter le ronronnement des moteurs 	CEP	
Fonction 05: Entretien			
5.1. Entretien du matériel Entretien du poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les mesures élémentaires d'entretien: propreté de la machine, ôter du poste de travail les déchets de tissus 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — s'appliquer à l'ordre et à la propreté 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — avoir conscience de l'importance de l'entretien sur la qualité du travail 	CM	
Fonction 06: Contrôler			
6.1. Vérifier la qualité du tissu	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de qualité: <ul style="list-style-type: none"> • régularité • stabilité des dimensions • stabilité des coloris 	CM	Une liste exhaustive des qualités et des défauts éventuels du tissu est établie.
Marquer les défauts constatés	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et utiliser les techniques de marquage 	CM	Les défauts constatés sont marqués avec précision.
Vérifier la largeur du tissu	<ul style="list-style-type: none"> — lire, comprendre les instructions concernant la largeur du tissu et les comparer avec la largeur réelle du tissu 	CM	La largeur est certifiée conforme ou non conforme aux instructions.

5.2.1.2. Coupeuse

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. Comp	Indicateur de maîtrise des compétences
-------------------------------	---	------------	--

Fonction 01: Amener le matelas

1.1. Tronçonner le matelas en blocs. Fixer les blocs tronçonnés	<ul style="list-style-type: none"> — Identifier les différentes pièces du patron: <ul style="list-style-type: none"> • Les pièces coupées nettes • Les pièces coupées brutes 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — Identifier et connaître l'utilisation des moyens de fixation: pinces pour tissu si le travail est manuel 	CM	Les instruments utilisés par la coupeuse dans le cadre de la formation sont identifiés et l'objet et le mode de leur utilisation sont expliqués
	<ul style="list-style-type: none"> — Evaluer avec précision les zones de découpage possibles 	CM	Les instructions sont respectées à la lettre en tenant compte des caractéristiques des tissus et en utilisant correctement les machines et les instruments
	<ul style="list-style-type: none"> — Utiliser les machines en tenant compte de la réaction du tissu suivant sa souplesse, la densité du tissage, le sens du fil 		
	<ul style="list-style-type: none"> — Voir avec précision 	CM	La découpe est bien nette
	<ul style="list-style-type: none"> — Guider avec sûreté des deux mains 		
1.2. Glisser le matelas de la table de découpe	<ul style="list-style-type: none"> — identifier, connaître le mode d'utilisation des machines et les utiliser: tapis, coussin d'air 	CEP	
— manuellement	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer correctement la méthode manuelle 	CM	
— ou de manière automatique	<ul style="list-style-type: none"> — utiliser la méthode automatique en se servant de la machine 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles d'ergonomie: <ul style="list-style-type: none"> • position correcte debout • organisation ergonomique de travail 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> • technique de relaxation de la nuque • technique des bras 		

Fonction 02: Découper

2.1. Découper le matelas suivant le tracé (ligne et crans)	<ul style="list-style-type: none"> — identifier et connaître le mode d'utilisation des instruments suivants: <ul style="list-style-type: none"> • des ciseaux, avec des ciseaux électriques à lame circulaire, vibrante, verticale, ... 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier et connaître le mode d'utilisation: <ul style="list-style-type: none"> • scie à ruban, ciseaux à lame vibrante, à roulette chauffante • soit informatique: un découpeur 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — sélectionner la machine répondant au schéma de coupe en fonction de la matière, la hauteur du matelas 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — conduire les différents types d'outils manuels: <ul style="list-style-type: none"> • des ciseaux, des ciseaux électriques à lames circulaire, vibrante, verticale, ... en tenant compte des défauts du tissu qui ont été repérés et marqués lors d'un contrôle précédent 	CM	Les outils précisés sont correctement utilisés et la découpe tient compte des défauts repérés et marqués lors d'un contrôle précédent, le nombre de couches étant limité aux possibilités raisonnablement rencontrées par l'opérateur de formation

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. Comp	Indicateur de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — conduire les outils suivants : <ul style="list-style-type: none"> • scie à ruban, à roulette chauffante • soir informatique: un découpeur (débiter alors le travail au point zéro) en tenant compte des défauts du tissu qui ont été repérés et marqués lors d'un contrôle précédent 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • mettre des gants • utiliser les protections de la machine 	CM	Les gants sont enfilés systématiquement et les protections de la machine sont vérifiées et remplacées en cas d'absence
	<ul style="list-style-type: none"> — maîtriser et coordonner les mouvements des mains pour découper avec précision en évitant les déplacements en force du tissu 	CM	La découpe est bien nette
	<ul style="list-style-type: none"> — garder une attention soutenue pour la sécurité et la qualité du travail 	CM	Les instructions sont respectées
	<ul style="list-style-type: none"> — travailler avec précision 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — avoir conscience des conséquences économiques de la mise au point des paramètres: la découpe erronée rend le tissu inutilisable 	CM	Aucun tissu n'est gaspillé
2.2. Estamper	<ul style="list-style-type: none"> — identifier, connaître le mode d'utilisation des instruments et les utiliser: presse à découper avec emporte-pièce 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les instructions 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • mettre des gants • utiliser les protections de la machine 	CM	Les gants sont enfilés systématiquement et les protections de la machine sont vérifiées et remplacées en cas d'absence
2.3. Suivre les critères de travail de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> — tenir compte des spécificités du milieu professionnel concernant les exigences de précision, les critères de qualité (bas de gamme) 	CEP	
Fonction 03: Marquer			
3.1. Marquer les emplacements internes (poches et garnitures) avec le matériel spécifique	<ul style="list-style-type: none"> — lire, comprendre et appliquer d'une manière stricte le plan de coupe; connaître et identifier les conventions des points de repère 	CM	L'apprenant comprend parfaitement le plan de coupe et identifie immédiatement les points de repère et applique correctement les instructions
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier et connaître le mode d'utiliser des instruments: aiguille chauffante, à encre 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — appliquer le schéma de coupe 	CM	Le schéma de coupe est parfaitement respecté et les emplacements sont marqués avec une très grande précision
	<ul style="list-style-type: none"> — maîtriser la conduite des différents types d'outils pour appliquer avec précision les instructions 		Les outils sont correctement utilisés
Fonction 04: Contrôler			
4.1. Contrôler la qualité du travail effectué à l'étape précédente	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de qualité du travail effectué à l'étape précédente <ul style="list-style-type: none"> • le matelassage selon le schéma de coupe • le tissu bien à plat • le parfait alignement des couches 	CM	Les éventuels défauts du matelassage sont repérés avant que ne commence la découpe

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. Comp	Indicateur de maîtrise des compétences
4.2. Contrôler les pièces découpées ou estampées	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de qualité <ul style="list-style-type: none"> * des pièces découpées * découper en respectant le tracé * découper juste (ni trop loin, ni trop court) * le tissu bien tendu * les blocs compacts 	CM	L'apprenant établit une liste exhaustive des qualités et des défauts éventuels de son travail
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de qualité <ul style="list-style-type: none"> • des pièces estampées 	CEP	
4.3. Contrôler le fonctionnement des machines mécaniques	<ul style="list-style-type: none"> — identifier le mauvais fonctionnement des machines mécaniques à partir de la qualité du travail — écouter le ronronnement des moteurs 	CM	Le travail est arrêté immédiatement lors d'un mauvais fonctionnement de la machine
	<ul style="list-style-type: none"> — percevoir l'odeur d'échauffement ou de brûlé d'une machine 	CM	Les problèmes survenant à la machine sont immédiatement détectés
4.4. Sélectionner la machine ou adapter la vitesse de la machine à la matière traitée	<ul style="list-style-type: none"> — avoir conscience des risques d'accident si un mauvais choix est effectué 	CM	L'adéquation est parfaite entre, d'une part, la machine et la vitesse sélectionnée et, d'autre part, la matière traitée

Fonction 05: Entretien

5.1. Aiguiser le matériel de découpe	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les méthodes d'aiguisage à bon escient 	CM	La machine coupe toujours d'une manière bien nette
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • mettre des gants • utiliser les protections de la machine 	CM	Les gants sont enfilés systématiquement et les protections de la machine sont vérifiées et remplacées en cas d'absence
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les conséquences du dysfonctionnement du matériel sur la qualité du travail <ul style="list-style-type: none"> • ralentissement du travail 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les conséquences du dysfonctionnement du matériel sur la qualité du travail <ul style="list-style-type: none"> • tissu perdu 	CM	
5.2. Entretien du poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les mesures d'entretien 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — s'appliquer à l'ordre et à la propreté 	CM	

5.2.1.3. Préparatrice à la confection

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complètes et précises	Clas. Comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Fonction 01: Identifier			
1.1. Apposer les marques d'identification sur les lots, *paquets et pièces découpés	— répertorier les marques d'identification exemples: autocollants, étiquettes, ...	CM	
	— identifier, connaître le mode d'utilisation des machines et les utiliser correctement: • encodeuse pour étiquette • imprimante pour étiquette	CEP	
	— identifier, connaître le mode d'utilisation des machines et les utiliser correctement: • papillonneuse • étiqueteuse	CM	Les divers instruments et machines utilisés dans le cadre de la formation sont identifiés et leur objet et mode d'utilisation sont précisés.
	— introduire les données exactes figurant sur les fiches de production	CM	
	— travailler avec ordre et précision	CM	
Fonction 02: Organiser			
2.1. Rassembler selon les instructions les pièces de tissu, les fournitures	— identifier les fournitures et les pièces de tissu:	CM	
	— connaître et appliquer les instructions: • figurant sur * les plannings de production * les fiches de stocks * les fiches de fabrication • concernant * les pièces de tissu suivant les matières, coloris, tailles et numéros (de clients, de modèles) * les fournitures (fermetures à glissière, boutons, étiquettes, ...)	CM	
	— travailler avec ordre et précision:	CM	
2.2. Distribuer les tissus, fournitures *et renforts aux postes concernés selon les instructions *des fiches de fabrication	— connaître les éléments d'arithmétique dont elle a besoin: les quatre opérations	CM	Les 4 opérations sont parfaitement maîtrisées
*Ajouter les fournitures propres au montage définitif	— connaître et appliquer les instructions • figurant sur * les plannings de production * les fiches de stocks * les fiches de fabrication • concernant * les pièces de tissu suivant les matières, coloris, tailles et numéros (de clients, de modèles) * les fournitures (fermeture à glissière, boutons, étiquettes, ...)	CM	
	— analyser correctement le flux de la production	CM	L'analyse théorique est réalisée.

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complètes et précisées	Clas. Comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— éviter les arrêts de la production, les goulots d'étranglement	CEP	
	— organiser son travail pour ne pas perdre de temps	CM	L'organisation du travail permet de le terminer dans les délais prévus par l'opérateur de formation.
	— travailler à un rythme soutenu	CM	Le rythme et la cadence déterminés par l'opérateur de formation sont suivis.
	— suivre la cadence		

Fonction 03: Thermocoller

3.1. Rassembler les pièces qui doivent être thermocollées; les superposer	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les pièces — identifier les endroits et les envers: <ul style="list-style-type: none"> • les contours des pièces découpées • les aspects endroits en envers des différentes matières et thermocollants — travailler avec ordre et précision 	CM	Les pièces qui doivent être thermocollées sont correctement identifiées.
3.2. Thermocoller	<ul style="list-style-type: none"> — identifier, connaître le mode d'utilisation de l'installation de thermocollage et l'utiliser <ul style="list-style-type: none"> • les commandes des plateaux, des manomètres, des thermomètres ou du clavier de programmes — identifier, connaître le mode d'utilisation de l'installation de thermocollage et l'utiliser <ul style="list-style-type: none"> • la presse naturelle (fer à repasser) — connaître et appliquer les règles de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • respecter les normes de sécurité des machines • connaître et tenir compte des mouvements caractéristiques de la machine • être attentif particulièrement aux doigts, à la température et à l'émission de vapeur 	CEP CM CM	Les machines sont utilisées avec prudence et dans le respect absolu des règles de sécurité.

Fonction 04: Sous-assembler

<p>4.1. Réaliser les opérations préparatoires au montage</p> <p>— exemples: petites pièces autonomes à piquer avant le montage du produit (pattes, ceintures, poignets, ...)</p> <p>— Apprêter, marquer, préformer, repasser en partage avec le repassage, en production, reclasser en bûches ou paquets les différents éléments sous-assemblés, ajouter les fournitures propres au montage définitif, les envoyer aux postes concernés</p>	<ul style="list-style-type: none"> — identifier et connaître le mode d'utilisation des machines <ul style="list-style-type: none"> • à piquer: plate, surfileuse, surjetuse - raseuse • à repasser et à presser: presse manuelle — connaître et appliquer les instructions — utiliser la machine à piquer adéquate: piqueuse plate, surfileuse, surjetuse - raseuse 	CM CM	<p>Les instructions sont rigoureusement appliquées concernant:</p> <p>Les opérations préparatoires au montage.</p> <p>Les opérations en production.</p> <p>Les instruments/machines sont utilisés correctement et appropriés aux tâches à effectuer.</p>
---	---	--------------	--

Activités décrites dans le FQ	Compétences du FQ complétées et précisées	Clas. Comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— connaître et appliquer les directives de travail		
	— utiliser le matériel de repassage et de presse: fer, presse		
	— connaître et appliquer les règles de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • respect des normes de sécurité des machines • connaître et tenir compte des mouvements caractéristiques de la machine • être attentif particulièrement aux doigts, à la température et à l'émission de vapeur 	CM	Les machines sont utilisées avec prudence et dans le respect absolu des règles de sécurité.
	— analyser correctement le flux de la production	CM	L'analyse théorique est réalisée.
	— éviter les arrêts de la production, les goulots d'étranglement	CEP	
	— organiser son travail pour ne pas perdre de temps	CEP	L'organisation du travail permet de le terminer dans les délais prévus par l'opérateur de formation.

Fonction 05: Contrôler

5.1. Contrôler la qualité du travail effectué à l'étape précédente	— connaître, identifier et repérer les critères de qualité du travail	CM	Les critères de qualité sont connus et les erreurs éventuelles sont repérées avant le début du travail de la préparatrice en confection.
5.2. Contrôler la qualité des sous-ensembles réalisés	— connaître, identifier et repérer les critères de qualité de travail et détecter les erreurs: <ul style="list-style-type: none"> • dans les fournitures de bûches, des pièces nécessaires, le nombre de bûches • de piquage, de montage, d'assemblage, de repassage (les faux-plis) 	CM	Les critères de qualité sont connus et les erreurs éventuelles sont repérées avant le début du travail de la préparatrice en confection.

Fonction 06: Détecter les problèmes

6.1. Signaler à son supérieur les anomalies constatées	— décider de faire appel	CM	Le supérieur est immédiatement averti.
--	--------------------------	----	--

Fonction 07: Entretien

7.1. Entretien du matériel de piquage, de pressage, de repassage	— connaître et appliquer les mesures d'entretien	CM	
	— s'appliquer à l'ordre et à la propreté	CM	
	— être conscient des conséquences du dysfonctionnement du matériel sur la qualité du travail	CM	Le matériel est bien entretenu.

5.2.1.4. Piqueuse

Activités décrites dans le FQ	Compétences du FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Fonction 01: Préparer			
1.1. Enfiler la machine Régler la tension du fil	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les différentes sortes de fils et en connaître les caractéristiques: <ul style="list-style-type: none"> • les duites • les torsions — identifier les accessoires, en connaître le mode et l'objet d'utilisation et les utiliser 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer rigoureusement les directives de travail 	CM	Les instructions sur les fiches de fabrication sont réalisées avec les accessoires adéquats en accordant matière et réglage de la machine pour réaliser une petite suite sur un poste simple.
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles de sécurité: <ul style="list-style-type: none"> • être attentive aux doigts, aux cheveux, aux vêtements amples • porter des chaussures adaptées • garder les systèmes de protection prévus sur les machines 	CM	La tenue vestimentaire est respectée rigoureusement et les systèmes de protection sont vérifiés avant l'utilisation de la machine et remplacés si nécessaire.
1.2. Renouveler les aiguilles Remplacer les canettes Monter les guides et les attaches monter	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les accessoires, en connaître le mode et l'objet d'utilisation et les utiliser 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — sélectionner le bon accessoire: 	CM	Les instructions figurant sur les fiches de fabrication sont réalisées avec les accessoires adéquats en accordant matière et réglage de la machine pour réaliser une petite suite sur un poste simple.
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles de sécurité: <ul style="list-style-type: none"> • être attentive aux doigts, aux cheveux, aux vêtements amples • porter des chaussures adaptées • garder les systèmes de protection prévus sur les machines 	CM	
1.3. Régler le siège	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles d'ergonomie <ul style="list-style-type: none"> • maintien au poste de travail • agencement du poste de travail 	CM	
Fonction 02: Piquer			
2.1. Piquer selon la fiche de production et utiliser les machines à coudre pour: — piquer en opérations simples — piquer en opérations combinées	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les différentes matières travaillées, en connaître les caractéristiques et en tenir compte: <ul style="list-style-type: none"> • la matière fine • la matière lourde • l'enduit • la maille • la peau 	CM	Les différentes sortes de matières sont identifiées et leurs caractéristiques sont associées aux techniques particulières de piquage.
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les machines à coudre, en connaître le mode et l'objet d'utilisation et les utiliser: <ul style="list-style-type: none"> • machine à coudre simple • machine à boutonnière 	CM	Les machines semi-industrielles utilisées dans le cadre de la formation sont identifiées et leur utilisation est précisée et correcte.

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • machine à fixer des boutons • machine plate • machine monobloc 		
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les machines à coudre suivantes, en connaître le mode et l'objet d'utilisation et les utiliser: <ul style="list-style-type: none"> • machine à socle • machine à pilier • machine à bras libre (tube, canon) • machine à bras déporté • unités automatisées 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier, connaître le mode et l'objet d'utilisation des principales sortes de guides et attachements (margeurs, ourleurs, biseaux, ...) et les utiliser 	CM	Les machines semi-industrielles utilisées dans le cadre de la formation sont identifiées et leur utilisation est précise et correcte.
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer rigoureusement la fiche de fabrication 	CM	Les instructions figurant sur les fiches de fabrication sont réalisées avec les accessoires adéquats en accordant matière et réglage de la machine pour réaliser une petite suite sur un poste simple.
	<ul style="list-style-type: none"> — utiliser la machine adéquate pour réaliser <ul style="list-style-type: none"> • des piqûres en ligne droite • des coutures droites ou légèrement courbées • ourler et piquer des points invisibles • surpiquer • piquer des étiquettes • coudre des boutons • réaliser des boutonnières • placer des œillets • des boutons-presseurs 		
	<ul style="list-style-type: none"> — appliquer les directives de piquage et effectuer les réglages nécessaires pour: <ul style="list-style-type: none"> • adapter d'une manière précise: <ul style="list-style-type: none"> * le choix de l'aiguille * le choix d'entraînement * le choix d'attachement * le réglage du point • aux matières travaillées (fine, lourde, enduit, maille, peau) • au type et au réglage de la machine 		
	<ul style="list-style-type: none"> — dans les opérations combinées suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • monter des cois, des manches, des fermetures à glissière, des braguettes • assembler des éléments particuliers de la doublure • piquer des élastiques • monter des épaulettes • piquer des pinces, des ceintures, des poches appliquées de l'intérieur • piquer des garnitures, des plis, des accessoires 		
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les règles de sécurité: <ul style="list-style-type: none"> • être attentive aux doigts, aux cheveux, aux vêtements amples • porter des chaussures adaptées • garder les systèmes de protection prévus sur les machines 	CM	La tenue vestimentaire est respectée rigoureusement et les systèmes de protection sont vérifiés avant l'utilisation de la machine et replacés si nécessaire.
	<ul style="list-style-type: none"> — coordonner la vue, les mains, les doigts, les pieds, le genou 	CM	Le piquage est effectué correctement.
	<ul style="list-style-type: none"> — entendre les défauts de la machine 		

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — percevoir les odeurs de brûlé — appliquer rigoureusement les directives — travailler avec précision — travailler à un rythme soutenu — être conscient des conséquences économiques de la qualité de son travail 	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	<p>Le travail est effectué avec la précision demandée par l'opérateur de formation.</p> <p>Le rythme demandé par l'opérateur de formation doit être respecté.</p> <p>Etre conscient qu'un mauvais piquage = un mauvais produit.</p>

Fonction 03: Contrôler

3.1. Contrôler la qualité du travail effectué à l'étape précédente	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de qualité du travail: <ul style="list-style-type: none"> * des piqués * des mesures * des découpes * des raccords de pièces 	CM	Les qualités et défauts éventuels du travail précédent sont repérés avant le début du travail.
3.2. Contrôler la fiche de fabrication de la pièce ou du lot * au point de vue de la concordance entre le bon de fabrication, la fiche des opérations aux postes de travail et l'état d'avancement de la pièce ou du lot	<ul style="list-style-type: none"> — évaluer la pièce ou le lot d'un point de vue qualitatif portant sur la réalisation technique 	CM	La qualité du travail est évaluée par rapport au modèle.
3.3. Contrôler la régularité du point	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de régularité <ul style="list-style-type: none"> * la largeur du point autre que le point droit * la densité du point — observer les points 	<p>CM</p> <p>CM</p>	<p>La régularité des points est vérifiée.</p> <p>Le piquage est effectué correctement.</p>
3.4. Contrôler * le réglage de la machine concernant le rapport entre les particularités de la matière travaillée et les effets techniques demandés	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de bon fonctionnement de la machine et du réglage adéquat pour: <ul style="list-style-type: none"> * adapter d'une manière précise: <ul style="list-style-type: none"> * le choix de l'aiguille * le choix d'entraînement * le choix d'attachement * le réglage du point * aux matières travaillées (fine, lourde, enduit, maille, peau) * au type et au réglage de la machine — être conscient des conséquences économiques de la qualité de son travail 	<p>CM</p> <p>CM</p>	<p>Les critères de bon fonctionnement de la machine sont vérifiés et notamment les modalités de réglage de la machine en fonction de la matière travaillée.</p> <p>Etre conscient qu'un mauvais piquage = un mauvais produit.</p>

Fonction 04: Résoudre des problèmes

4.1. Arrêter le travail en cas de problème constaté	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer le problème — décider d'arrêter — faire preuve de discernement — décider l'arrêt immédiat 	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p>	<p>Les problèmes sont rapidement identifiés et la décision est prise rapidement.</p> <p>La bonne décision est prise.</p> <p>Le rythme demandé par l'opérateur de formation doit être respecté.</p>
4.2. Réparer elle-même les défauts si l'intervention est dans ses possibilités	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les défauts qu'elle peut réparer — décider de les réparer — faire preuve de discernement 	<p>CM</p> <p>CM</p>	<p>L'apprenante détermine les défauts qu'elle peut réparer elle-même.</p> <p>La bonne décision est prise.</p>
4.3. Faire appel à un technicien dans le cas de problèmes techniques	<ul style="list-style-type: none"> — repérer le problème technique — décider de faire appel au responsable 	CM	L'apprenante détermine les défauts qu'elle peut réparer elle-même.

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
-------------------------------	---	-------------	---

Fonction 05: Entretien.

- | | | | |
|------------------------------------|---|----|--|
| 5.1. Entretien les machines | <ul style="list-style-type: none"> — connaître et réaliser les opérations simples d'entretien — être conscient des conséquences du dysfonctionnement du matériel sur la qualité du travail <ul style="list-style-type: none"> • défauts dans les points • altération de la matière | CM | L'entretien normal et simple est effectué. |
| 5.2. Entretien le poste de travail | <ul style="list-style-type: none"> — connaître et effectuer les mesures d'entretien — s'appliquer à l'ordre et à la propreté | CM | CM ... |

5.2.1.5. Repasseuse

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
-------------------------------	---	-------------	---

Fonction 01 : Préparer

<p>1.1. En fonction des productions réalisées et des machines utilisées</p> <p>— régler la température et *la pression de la vapeur</p> <p>— régler l'aspiration *et le refoulement en fonction du genre de tissu</p>	<p>— connaître, identifier les matières textiles manipulées, leurs propriétés et les types de matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • matières tissées • matières non tissées 	CM	Les matières textiles sont identifiées et leurs caractéristiques en rapport avec le repassage sont précisées.
	<p>— identifier les machines, appareillages ou installations à utiliser (fer, presse, mannequin, tunnel)</p>	CM	Les machines à repasser utilisées dans le cadre de la formation sont identifiées.
	<p>— connaître l'utilisation des machines, appareillages ou installations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la table ou jupeuse chauffante — aspirante — refoulante avec ou sans bras, avec ou sans coussin — tailleur • le fer • la presse • le système d'arrivée de vapeur • le système d'aspiration 	CM	Leur mode et leur objet d'utilisation sont précisés.
	<p>— connaître l'utilisation des machines, appareillages ou installations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le mannequin-presse • le mannequin-soufflant • le tunnel 	CEP	
	<p>— identifier le travail</p>	CM	
	<p>— connaître les paramètres à régler selon la spécificité des travaux et les régler correctement</p> <ul style="list-style-type: none"> • la température • la pression • la durée • l'humidité 	CM	Le repassage est effectué selon les instructions, en réglant les paramètres précisés, et pour une petite suite, et sur un poste simple.
	<p>— connaître et appliquer les règles de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • éviter le contact direct avec le matériel de repassage chaud et la vapeur 	CM	Une extrême prudence est appliquée.
	<p>— appliquer les paramètres rigoureusement</p>	CM	

Fonction 02 : Repasser

<p>2.1. Repasser, *presser en cours de fabrication *(coutures assemblées et bords finis)</p>	<p>— connaître, identifier les matières textiles manipulées, leurs propriétés et les types de matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • matières tissées • matières non tissées 	CM	Les matières textiles sont identifiées et leurs caractéristiques en rapport avec le repassage sont précisées.
<p>Repasser en fin de fabrication *(correction et ajustement de la mise en forme du vêtement)</p>	<p>— utiliser la machine adéquate selon le travail à effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la table ou jupeuse chauffante — aspirante — refoulante avec ou sans bras, avec ou sans coussin — tailleur 	CM	Le repassage est effectué selon les instructions, en réglant les paramètres précisés, et pour une petite suite, et sur un poste simple.

Activités décrites dans le FQ	Compétences du FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • le fer • la presse • le système d'arrivée de vapeur • le système d'aspiration 		
	— utiliser la machine adéquate selon le travail à effectuer	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> • le mannequin-presse • le mannequin-soufflant • le tunnel 		
	— connaître, identifier les méthodes de repassage selon la spécificité des tissus et les opérations à effectuer et appliquer la méthode adéquate:	CM	Le repassage est effectué selon les instructions, en réglant les paramètres précisés, et pour une petite suite, et sur un poste simple.
	<ul style="list-style-type: none"> • repasser • des coutures ouvertes ou couchées • des plis • préformer ou rentrer des bords • enlever les faux-plis à l'aide d'une forme 		
	— appliquer la méthode suivante	CEP	
	• enlever les faux-plis au moyen d'un mannequin-presse		
	— tenir compte	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> • des critères du client, particulièrement des plis cassés ou roulés • des normes de l'entreprise 		
	— connaître et appliquer les règles de sécurité	CM	Une extrême prudence est appliquée.
	• éviter le contact direct avec le matériel de repassage chaud et la vapeur		
	— appliquer rigoureusement la réglementation du travail en vigueur	CM	
	— sentir (roussi, brûlé)	CM	Les sens sont utilisés pour contrôler la qualité du travail et les problèmes qui pourraient survenir dans le fonctionnement des machines.
	— détecter au toucher les irrégularités et les nuances de température, les défauts de tissage, d'assemblage		
	— coordonner yeux, pieds, mains et genoux		
	— voir les irrégularités de coloris (rougissement sur l'endroit, tâche blanche ou décoloration — par excès de vapeur, par excès de température)		
	— entendre le déclic normal d'enclenchement du mécanisme		
	— entendre si le son émis par la vapeur est normal		
	— garder une concentration soutenue notamment pour le pressage des plis spéciaux	CM	
	— appliquer les méthodes de repassage adéquates	CM	
	— avoir conscience de l'importance de son travail pour la qualité du produit fini	CM	Le repassage peut détruire un produit.
	<ul style="list-style-type: none"> • la renommée de l'entreprise • le repassage final peut améliorer, rattraper ou détruire irrémédiablement le produit fini 		

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
-------------------------------	---	-------------	---

Fonction 03: Contrôler

3.1. Contrôler la qualité du travail effectué à l'étape précédente	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de qualité du travail précédent <ul style="list-style-type: none"> • l'état d'avancement des pièces • la régularité et normalité des formes • la régularité des piqûres • la tension des coutures ou des bords • les coutures bien assemblées • le grignage 	CM	Une liste exhaustive des qualités et des défauts éventuels est établie.
3.2. Contrôler le fonctionnement des machines à repasser *et à presser	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier les critères de bon fonctionnement: la qualité du travail 	CM	Les anomalies du travail peuvent être associées à un mauvais fonctionnement de l'instrument.
	<ul style="list-style-type: none"> — sentir (roussi, brûlé) 	CM	Les sens sont utilisés pour contrôler la qualité du travail et les problèmes qui pourraient survenir dans le fonctionnement des machines.
	<ul style="list-style-type: none"> — détecter au toucher les irrégularités et les nuances de température, les défauts de tissage, d'assemblage 		
	<ul style="list-style-type: none"> — coordonner yeux, pieds, mains et genoux 		
	<ul style="list-style-type: none"> — voir les irrégularités de coloris (rougissement sur l'endroit, tâche blanche ou décoloration — par excès de vapeur, par excès de température) 		
	<ul style="list-style-type: none"> — entendre le déclin normal d'enclenchement du mécanisme 		
	<ul style="list-style-type: none"> — entendre si le son émis par la vapeur est normal 		
3.3. *Contrôler la qualité de son travail	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de qualité du travail <ul style="list-style-type: none"> • éviter les faux plis, le lustre, le durcissement du tissu • repasser certains tissus dans le bon sens ou du bon côté • l'impression des valeurs coutures et ourlets 	CM	

Fonction 04: Entretien

4.1. Entretien le poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> — connaître et appliquer les mesures d'entretien <ul style="list-style-type: none"> • être attentif à la qualité du travail 	CM	
	<ul style="list-style-type: none"> — s'appliquer à l'ordre et à la propreté 	CM	

5.2.1.6. Finisseuse

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Fonction 01: Contrôler			
1.1. Contrôler globalement la qualité et la propreté du produit terminé	<ul style="list-style-type: none"> — observer le produit — avoir une vue d'ensemble et une vue des détails 	CM	Le produit est parfaitement observé.
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les critères de qualité et de propreté du produit fini par rapport aux normes de l'entreprise et aux demandes particulières du client 	CM	Les critères, définis par l'opérateur de formation, sont appliqués.
	<ul style="list-style-type: none"> — garder une grande concentration 	CM	L'apprenant est capable de rester concentré.
	<ul style="list-style-type: none"> — grande responsabilité: mise en jeu du renom de la firme 	CM	Le renom de l'opérateur de formation est en jeu, l'apprenant peut, dans la mesure de ses compétences, expliquer les conséquences économiques résultant d'une éventuelle mauvaise qualité de son travail.
1.2. Mentionner les fautes graves qui, malgré les contrôles en cours de chaîne, seraient passées inaperçues et «renvoyer» alors le produit fini	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et repérer les types de tâches et les produits et méthodes pour les enlever — prendre la décision de «renvoyer» le produit fini 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — garder une grande concentration 	CM	L'apprenant est capable de rester concentré.
1.3. Contrôler les bons de commande	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les couleurs des bons de commande — vérifier la concordance entre l'identité de la pièce confectionnée et l'emballage 	CEP	
Fonction 02: Finir			
2.1. Brosser, détacher, épilucher et repasser si nécessaire le produit	<ul style="list-style-type: none"> — connaître l'objet, le mode d'utilisation du pulvérisateur et l'utiliser 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — observer le produit — avoir une vue d'ensemble et une vue des détails 	CM	Le produit est parfaitement observé.
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, identifier et appliquer les techniques de brosseage, d'épiluchage, de détachage, de repassage, de bichonnage 	CM	Le travail est effectué pour une petite série et sur poste simple.
2.2. Si le produit a été pressé fixer des boutons, des boutons-pressoirs ou tout autre accessoire en relief	<ul style="list-style-type: none"> — connaître, utiliser l'objet, le mode d'utilisation des machines et les utiliser — suivre les indications pour respecter l'emplacement exact des boutons ou de tout autre accessoire en relief 	CM	L'opération est effectuée d'une manière artisanale avec une simple presse à bouton.
Fonction 03: Identifier			
3.1. Suivant les instructions du magasinier ou du responsable de l'expédition:	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les éléments d'arithmétique dont elle a besoin: les quatre opérations 	CM	Les quatre opérations sont parfaitement maîtrisées.
— compléter les étiquettes de livraison			
— compter, grouper des séries de produits d'une quantité déterminée			

Activités décrites dans le PQ	Compétences du PQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— connaître l'objet et le mode d'utilisation du pistolet à étiquette et l'utiliser	CEP	
	— comprendre et appliquer <ul style="list-style-type: none"> • rigoureusement les instructions de livraison • les éléments d'arithmétique dont elle a besoin 	CEP	
	— appliquer rigoureusement les instructions de livraison	CEP	
Fonction 04: Conditionner et préparer à l'expédition			
4.1. Conditionner les produits selon la fiche d'expédition	— identifier les matériaux d'emballage: papier d'emballage, cellophane, papier de soie, housse en plastique, carton, ...	CEP	
	— identifier, connaître l'objet et le mode d'utilisation des machines et les utiliser <ul style="list-style-type: none"> • l'appareil de présentation automatique des cintres • la machine à plier • la machine à ensachage • la machine thermocollant et coupant le plastique 	CEP	
	— connaître et appliquer les méthodes de pliage avec précision en veillant à ne pas froisser les produits	CM	Selon les directives de l'opérateur de formation.
	— connaître et appliquer à la lettre les instructions de livraison concernant le conditionnement notamment pour l'emballage		
	— si besoin utiliser les machines adéquates		
	— garder une concentration soutenue pour éviter les erreurs	CEP	
	— appliquer les méthodes de pliage avec précision en veillant à ne pas froisser les produits	CEP	
	— appliquer à la lettre les instructions de livraison		
	— avoir conscience des conséquences économiques de son travail	CM	
4.2. Diriger les pièces vers le magasin	— connaître et appliquer les règles d'ergonomie <ul style="list-style-type: none"> • pour accrocher les cintres au convoyeur • pour porter des boîtes 	CEP	
4.3. Mettre sur cintre s'il s'agit d'un vêtement	— choisir le cintre correspondant au vêtement	CEP	

Activités	Compétences	Classification	Indicateurs de maîtrise des compétences
2.2. Tenir à jour un répertoire comportant les numéros de téléphone les plus demandés; chercher, demander des numéros de téléphone inconnus	2.2.1. Utiliser les références courantes (fichiers, catalogues, répertoires, tarifs, annuaires, etc.): — identifier l'ordre et le mode de classement des données — interpréter les abréviations et les pictogrammes — trouver rapidement une information 2.2.2. Tenir à jour des utilitaires personnels (agendas, mémos, répertoires, tarifs, numéros de téléphone et de fax, etc.)	CM CEP	Dans le cadre d'une recherche demandée, l'apprenant réunit, dans un temps alloué, les informations pertinentes.
2.3. Mettre en œuvre des compétences linguistiques	2.3.1. Comprendre et émettre, en langues étrangères, des messages oraux courants liés à des contacts téléphoniques professionnels	CEF	
2.4. Cf. 1.3.	2.4.1. Cf. 1.3.1. et 1.3.2.		
Fonction 3: Trier et vérifier			
3.1. Lire le courrier, les fax, les documents, afin de découvrir l'objet du message; trier le courrier selon les destinataires; faire parvenir les pièces	3.1.1. Identifier le(s) destinataire(s) et l'objet d'un courrier et le répartir sur la base d'un organigramme ou de références indiquées sur l'envoi; 3.1.2. Etablir l'organigramme de la société (du service) en spécifiant le rôle et la compétence de chaque département, le rapport des départements entre eux, les noms des personnes responsables	CM CM	Dans des situations simulées de réception du courrier, l'apprenant accomplit correctement et dans un temps alloué les tâches d'identification et de répartition du courrier. Sur la base d'indications fournies, d'observations ou de stages, l'apprenant: — lit et comprend un organigramme; — établit les relations entre services (personnes); — identifie le cheminement normal du traitement d'un dossier ou d'une demande; — identifie les lieux stratégiques (traitement, décision, contrôle).
3.2. Enregistrer les entrées	3.2.1. Comprendre et appliquer les procédures relatives à la réception du courrier	CM	Dans des situations simulées de réception de courrier, l'apprenant comprend et applique les consignes et procédures de travail. Dans des situations réelles (stage, formation en alternance), il s'adapte aux usages de l'entreprise (du service).
3.3. Mettre en œuvre des compétences linguistiques	3.3.1. Lire et comprendre des documents courants rédigés dans une langue étrangère (réservations, demandes de renseignement et de documentation, commandes, factures, formulaires administratifs, catalogues, modes d'emploi, etc.)	CEF	
3.4. Contrôler l'exhaustivité et la conformité des documents, du courrier (interne et externe) à la réception et à l'envoi; signaler à la personne responsable la non-adéquation des documents	3.4.1. Vérifier que les pièces jointes mentionnées figurent dans un envoi et signaler les erreurs éventuelles à un responsable de service	CM	Cf. 3.1.1.
3.5. Examiner le contenu des boîtes aux lettres électroniques	3.5.1. Utiliser les principales fonctions d'un logiciel de communication	CM/ CEP ⁽²⁾	L'apprenant consulte un courrier électronique — à partir de consignes — de manière autonome dans le respect du temps alloué, des règles d'utilisation de l'équipement et du matériel et en utilisant les commandes appropriées.

Activités	Compétences	Classi- fication	Indicateurs de maîtrise des compétences
Fonction 4: Expédier			
4.1. Rassembler les pièces à envoyer, contrôler l'exhaustivité et la conformité des documents, du courrier (interne et externe) à la réception et à l'envoi	4.1.1. Vérifier que les pièces jointes mentionnées figurent dans un envoi et signaler les erreurs éventuelles à un responsable de service	CM	Cf. 3.1.1.
4.2. Préparer matériellement l'envoi, transmettre par fax	4.2.1. Comprendre et appliquer les procédures relatives à l'expédition du courrier	CM	Cf. 3.1.1. Les normes et tarifs postaux sont appliqués correctement, les envois sont enregistrés.
	4.2.2. Utiliser, avec l'aide éventuelle d'un mode d'emploi, un fax, un pesette, une timbreuse	CM	L'apprenant utilise correctement les outils bureautiques selon les consignes reçues.
4.3. Utiliser le courrier électronique ⁽³⁾	4.3.1. Utiliser les principales fonctions d'un logiciel de communication	CM/ CEP ⁽²⁾	L'apprenant envoie un courrier électronique — à partir de consignes — de manière autonome dans le respect du temps alloué, des règles d'utilisation de l'équipement et du matériel et en utilisant les commandes appropriées.
	4.3.2. Identifier les avantages et les limites des différents modes de transmission de l'information (courrier, télécopie, message électronique) et choisir le mode de transmission le mieux adapté à une situation professionnelle concrète	CEP	
Fonction 05: Enregistrer, saisir, consulter des données			
5.1. Coder les informations à saisir selon les règles	5.1.1. Appliquer une codification des données et interpréter la signification d'informations codées	CEP	
5.2. Identifier l'information à saisir	5.2.1. Identifier et vérifier le contenu d'un document courant (commercial, administratif, financier)	CM	Face à un document courant, l'apprenant établit un schéma de situation synthétisant les éléments d'identification (interlocuteur, objet du document, annexes, rubriques à compléter).
	5.2.2. Reconstituer l'historique d'un document après consultation du dossier, situer un document dans une chaîne d'autres documents	CEP	
5.3. Saisir à l'aide des outils bureautiques, saisir à partir d'un enregistrement, construire des tableaux	5.3.1. Analyser une situation professionnelle (documents à produire, calculs à effectuer, tableaux à construire) afin de déterminer les fonctions des logiciels qui devront être utilisées	CEP	
	5.3.2. Utiliser le clavier principal et numérique avec une dextérité et une rapidité professionnelles	CM	L'apprenant dactylographie un texte à l'aveugle, à la vitesse de 30 mots/minute, pendant 10 minutes, avec une tolérance d'erreur de 0,5 %, l'utilisation de tout procédé de correction étant autorisée en cours de travail
	5.3.3. Connaître les fonctions principales des logiciels courants dans les services administratifs (traitement de texte, base de données, tableur, logiciel comptable, PAO): — charger un logiciel et terminer une session de travail en respectant les procédures adéquates; — créer l'environnement de travail: paramétrer et modifier le paramétrage des logiciels	CM	Face à un système informatique courant, dans le respect du temps alloué et des règles d'utilisation de l'équipement et du matériel, en utilisant les commandes appropriées, l'apprenant est capable: — de démarrer le système d'exploitation, — de formater une disquette, — de gérer des fichiers sur disques, — d'effectuer des copies de sauvegarde et des backups,

Activités	Compétences	Classification	Indicateurs de maîtrise des compétences
			<ul style="list-style-type: none"> — de retrouver des informations sauvegardées; — d'utiliser les principales commandes de base; — d'utiliser adéquatement les outils d'aide.
5.3.4. Utiliser un logiciel de traitement de texte : créer, saisir, retravailler et imprimer tout document professionnel (lettre, compte-rendu, formulaire, rapport, etc). Selon les normes d'édition et selon les usages en matière d'écriture, de disposition, de présentation graphique :	<ul style="list-style-type: none"> — à partir d'un support écrit, imprimé ou manuscrit, comportant des signes normalisés, conventionnels et personnels de correction et de mise en page; — à partir de notes prises sous la dictée; — à partir d'un enregistrement <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> — présenter une lettre-suite et un document suivi et y insérer des caractères spéciaux, une date, un en-tête, un pied de page, une pagination; — présenter un document comportant une citation, des titres, des rubriques, des tableaux, etc. en utilisant l'encadré et la trame; — mettre en forme un texte selon la disposition en colonnes, en choisissant les paramètres adéquats et en programmant la césure des mots; — mettre en forme un texte de plusieurs pages comportant des notes de bas de page et de fin de document, une table des matières, un index, etc 	CM	<p>L'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> — interprète correctement les indications de mise en page; — utilise adéquatement le matériel d'enregistrement; — met en œuvre une technique de prise rapide de notes. <p>Les documents produits sont utilisables professionnellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> — ils ne présentent plus aucune erreur d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation à la deuxième impression, après relecture par un responsable de service; — ils respectent les conventions relatives aux coupures de mots, à l'emploi des majuscules, des chiffres et symboles; — ils sont conformes aux normes d'édition (IBN, code édition, Poste, normes internationales); — ils sont produits dans le respect du temps alloué, des règles d'utilisation de l'équipement et du matériel et en utilisant les commandes appropriées.
5.3.5. Saisir des textes rédigés dans une langue étrangère, à partir de supports écrits		CM	L'apprenant dactylographie un texte écrit dans une langue étrangère avec une tolérance d'erreur de 1%.
5.3.6. Utiliser un logiciel de gestion de fichiers, consulter les données d'une base		CM	Face à un logiciel de complexité limitée comportant plusieurs fichiers, l'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> — applique un mode opératoire rigoureux d'accès aux données, — trouve dans un temps alloué une information demandée.
5.3.7. Utiliser les principales fonctions d'un logiciel tableur :	<ul style="list-style-type: none"> — définir les documents à produire, — collecter les données à traiter, — préparer et éditer des feuilles de calcul simples, — représenter graphiquement des données, — choisir un modèle adéquat de graphique, — modifier une mise en page. 	CM	<p>L'apprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> — crée des documents (tableaux, graphiques, feuilles de calcul) conformes aux normes d'édition et aux usages en matière d'écriture, de disposition, de présentation graphique, de lisibilité; — insère des graphiques dans un texte ou dans une feuille de calcul.
5.3.8. Utiliser conjointement différents logiciels (traitement de texte, base de données, tableur, inter et intranet) pour un travail donné		CM	L'apprenant est capable de transférer des données d'un logiciel à un autre, selon des consignes données.
5.3.9. Utiliser les principales fonctions d'un logiciel comptable (incluant la facturation et la gestion des stocks) :	<ul style="list-style-type: none"> — gérer les fichiers de base (signalétiques clients, fournisseurs, plan comptable, stocks); 	CEF/ CAP	

Activités	Compétences	Classification	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — saisir les écritures journalières (journal des ventes, journal des achats, journaux financiers, journal des opérations diverses); — saisir les opérations de stocks : inventaire, mouvements; — centraliser les journaux (centralisation automatique); — consulter les historiques (comptes, journaux, déclarations de TVA) 		
	5.3.10. Utiliser un logiciel de paie et de gestion des ressources humaines (logiciel spécifique au service ou émanant d'un secrétariat social):	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — saisir les signalétiques personnels; — saisir les présences, les absences, les déplacements, les notes de frais, les pointages, etc) 		
	5.3.11. Utiliser un logiciel de gestion commerciale	CEP	
	5.3.12. Utiliser l'outil informatique de manière créative:	CEP/ CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — découvrir des fonctionnalités nouvelles, — transférer le savoir-faire acquis à d'autres logiciels 		
5.4. Interpréter correctement les messages d'erreur et réagir à ces messages.	5.4.1. Interpréter la signification d'un message d'erreur, en identifier la cause et chercher la solution	CM	L'apprenant applique une démarche rationnelle d'identification et de résolution de problème.
5.5. Sauvegarder	5.5.1. Veiller à la sécurité, à la conservation et à l'archivage des données; appliquer les procédures de sauvegarde	CM	A partir de consignes de travail et d'une documentation, l'apprenant: <ul style="list-style-type: none"> — applique correctement les procédures de sécurité (sauvegarde, protection contre le virus, protection des accès); — organise les dossiers en répertoires; — modifie, nomme et renomme un fichier (un document); — regroupe dans un répertoire des fichiers de données correspondant à un même objet.

Fonction 6: Mettre en forme des données

6.1. Mettre en page des données (textes et tableaux) selon des feuilles de style conventionnelles.	6.1.1. Améliorer la lisibilité d'un texte ou de données: <ul style="list-style-type: none"> — utiliser les différentes options de mise en page et de formats; — insérer des objets (caractères spéciaux, symboles, images, feuilles de calcul, graphiques, éléments d'une base de données, etc) 	CM	L'apprenant réalise une mise en page originale: <ul style="list-style-type: none"> — de manière autonome, — dans le respect des usages de l'entreprise (du service).
	6.1.2. Utiliser un logiciel de publication assistée par ordinateur (PAO) pour des compositions spéciales (prospectus, folders, brochures, en-tête de lettres, signets, catalogues, etc)	CEP	
6.2. Personnaliser des envois groupés (mailing, publipostage)	6.2.1. Réaliser un publipostage, éditer des étiquettes, personnaliser des envois	CM	L'apprenant <ul style="list-style-type: none"> — personnalise une série d'envois selon les consignes reçues, — crée des formats d'impression d'étiquettes et d'enveloppes.

Activités	Compétences	Classification	Indicateurs de maîtrise des compétences
6.3. Imprimer des données	6.3.1. Produire des documents comptables : — imprimer des documents (journaux, grand livre, balances, déclaration TVA, gestion des débiteurs, virements fournisseurs, bilan, compte de résultats, etc); — gérer les périodes; — procéder aux opérations annuelles Cf. également 5.3.4 et 5.3.5.	CEF/ CEP	
	6.3.2. Créer une table, un état, un formulaire	CEF/ CEP	
	6.3.3. Editer des états	CEF/ CEP	
6.4. Modifier des données déjà enregistrées	6.4.1. Mettre à jour, modifier les données d'une base	CM	L'apprenant actualise des fichiers selon les indications données.
	6.4.2. Etablir et modifier les liaisons entre tables	CEF/ CEP	
	6.4.3. Formuler des requêtes	CEF/ CEP	
Fonction 07: Traiter des données, gérer des dossiers			
<i>Tâches administratives générales</i>			
7.1. Identifier le problème à traiter	7.1.1. Analyser la tâche à accomplir et identifier les étapes du traitement : — à l'entrée (données techniques, juridiques, commerciales, relationnelles du problème à traiter) — à la sortie (résultat à obtenir) — traitement (opérations à effectuer)	CEP	
	7.1.2. Assimiler une réglementation déterminée et, en fonction de celle-ci, traiter un problème concret	CEP	
7.2. Rassembler les pièces nécessaires au traitement	7.2.1. Préparer un dossier, dans les limites de sa compétence : — rassembler les données nécessaires pour traiter une situation professionnelle concrète : pièces, informations, procédures classiques, références courantes — repérer les sources d'information disponibles en fonction d'une demande ou d'un besoin précis — comprendre et appliquer une procédure courante de traitement	CM	Une situation-problème étant posée, l'apprenant : — identifie la finalité du traitement administratif à appliquer au dossier; — rassemble les données utiles; — sélectionne les éléments pertinents par rapport à la situation à traiter; — applique une procédure <i>ad hoc</i> .
	7.2.2. Mettre au point une procédure nouvelle pour traiter un cas particulier	CEF/ CEP	
	7.2.3. Chercher et exploiter des documents de référence pour résoudre un cas particulier	CEF/ CEP	
<i>Tâches administratives liées à l'action commerciale</i>			
7.3. Etablir le dossier et en assurer le suivi	7.3.1. Reconnaître, vérifier et classer tous types de documents courants (commerciaux, financiers, administratifs)	CM	L'apprenant : — identifie les divers types de documents; — applique des consignes relatives aux éléments à traiter; — classe les documents selon un système.

Activités	Compétences	Classi- fication	Indicateurs de maîtrise des compétences
7.3.2. Effectuer des opérations d'arithmétique commerciale		CM	<p>L'apprenant est capable de résoudre des opérations courantes. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> — calculer le pourcentage d'un nombre et transférer ce savoir-faire à des problèmes professionnels concrets: calcul d'un intérêt, d'un prix brut et net, d'un escompte, d'une remise, d'un prix de revient, d'une marge bénéficiaire, d'un TAEG, etc. — établir la relation entre nombres décimaux et pourcentages; — appliquer la règle de trois; — calculer une moyenne; — appliquer les mesures de longueurs, de surfaces et de capacités; — utiliser les unités monétaires (dollar, euro) pour calculer un prix; — consulter les cours du jour pour convertir une unité monétaire en une autre.
7.3.3. Préparer les décisions relatives aux choix commerciaux :	<ul style="list-style-type: none"> — repérer les sources d'information (fournisseurs, articles nouveaux) 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — actualiser les listes d'articles 		
	<ul style="list-style-type: none"> — élaborer et visualiser les statistiques (prix, articles, clients) 		
7.3.4. Participer à l'action commerciale de l'entreprise :		CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — assurer le suivi administratif de l'activité des forces de vente 		
	<ul style="list-style-type: none"> — participer au programme d'action commerciale (actions publicitaires, supports multimédias, expositions, salons) 		
	<ul style="list-style-type: none"> — présenter les informations relatives aux actions commerciales sous forme de graphiques, de statistiques, de notes de synthèse 		
<i>Tâches administratives liées à la gestion des ressources humaines</i>			
7.3.5. Reconnaître les contrats de travail courants		CM	L'apprenant identifie la spécificité de chaque contrat.
7.3.6. Identifier les parties contractantes, leurs droits et obligations respectifs, les clauses particulières		CM	
7.3.7. Préparer matériellement un contrat de travail et ses annexes, selon les directives		CM	A partir de consignes orales ou écrites, l'apprenant prépare un contrat de travail à soumettre à la signature d'un responsable.
7.3.8. Préparer les documents relatifs aux différents cas de départ (démission, licenciement, fin de contrat, mise à la retraite, prépension, interruption de carrière, etc.) sous la responsabilité d'un chef de service ou en collaboration avec un secrétariat social		CEF/ CEP	

Activités	Compétences	Classification	Indicateurs de maîtrise des compétences
	7.3.9. Participer aux activités administratives liées à la représentation du personnel	CEP	
Fonction 08: Planifier, organiser			
8.1. Planifier le suivi de tous les travaux réguliers et irréguliers	8.1.1. Planifier le traitement d'un dossier à partir des contraintes de temps, des priorités, des engagements de l'entreprise (du service), des consignes à respecter, de l'historique du problème à traiter, des relations du demandeur avec l'entreprise (le service), de l'organisation de l'entreprise (du service)	CEP	
	8.1.2. Mener de front des activités ponctuelles diverses	CEP	
	8.1.3. Noter systématiquement des informations fragmentaires et les enregistrer	CEP	
	8.1.4. Planifier les tâches à réaliser en fonction des échéances fixées: — établir un planning individuel et collectif — en surveiller le suivi	CEP	
	8.1.5. Utiliser les auxiliaires d'organisation du travail (agendas, fichiers, annuaires, indicateurs, répertoires, etc.); consulter, compléter et modifier un agenda électronique	CEP	
	8.1.6. Concevoir des pré-imprimés pour des activités de routine	CEP	
	8.1.7. Participer à l'organisation d'une activité ponctuelle (réunion, colloque, conférence, opération commerciale ou de relation publique, inauguration, exposition, foire, etc.)	CEP	
	8.1.8. Organiser et planifier un déplacement	CEP	
	8.1.9. Gérer le matériel et les fournitures de bureau	CEP	
	8.1.10. Participer à la gestion des matériels informatiques et des logiciels	CEP	
	8.1.11. Proposer une implantation ergonomique du poste de travail	CEP	
	8.1.12. Identifier les étapes du traitement des informations au sein d'une entreprise (d'un service) et la chronologie des activités auxquelles elles sont associées. Par exemple: — identifier les activités des différents services et les classer en fonctions — identifier les documents spécifiques à chaque étape de l'activité ou du traitement de l'information (documents de position stockant les informations concernant chaque activité) — repérer les différentes parties d'un document et les relier à chacun des niveaux de l'activité	CEP	

Activités	Compétences	Classification	Indicateurs de maîtrise des compétences
Fonction 09: Rédiger			
9.1. Noter des messages oraux sous forme de mémos, prendre des notes sous la dictée	9.1.1. Utiliser une technique de prise rapide de notes, la sténographie ou l'enregistrement pour une restitution intégrale d'un message	CEP	
	9.1.2. Synthétiser une communication orale (propos échangés en réunion ou au téléphone, relevés de conclusions, notes prises sous la dictée) sous la forme d'un mémo	CM	L'apprenant est capable de : <ul style="list-style-type: none"> — prendre des notes par méthode abrégée; — dégager l'(les) idée(s) essentielle(s); — rédiger un mémo concis. — contrôler la justesse du message par rapport à la communication <p>Les exercices de simulation couvrent un éventail de situations professionnelles courantes.</p>
9.2. Ecrire des lettres courantes	9.2.1. Ecrire des lettres standardisées à partir d'éléments puisés dans une banque de données (lettres-types, paragraphes-types, formules de politesse) en les adaptant à des situations concrètes	CM	L'apprenant est capable de présenter divers types de lettres à partir de consignes données et dans le respect <ul style="list-style-type: none"> — du temps alloué; — des normes d'édition, des conventions graphiques, de l'esthétique; — de la syntaxe, de l'orthographe, de la ponctuation; — de la justesse du contenu.
	9.2.2. Rédiger une lettre courante à partir de consignes écrites (document annoté) ou orales (indications enregistrées ou notées sous la dictée)	CEF	
9.3. Elaborer de brefs rapports, des comptes-rendus succincts	9.3.1. Rédiger tout type d'écrit professionnel (note de service, convocation, compte-rendu, message pour transmission électronique, télécopie, devis, facture, etc.) à partir de consignes orales, de mentions manuscrites ou d'informations à collecter	CEF/ CEP	
9.4. Mettre en œuvre des compétences linguistiques	9.4.1. Compléter un formulaire courant rédigé en langue étrangère (document de transport, commande, réservation, garantie, etc.)	CEF	
	9.4.2. Rédiger des lettres simples : <ul style="list-style-type: none"> — par adaptation de lettres-types à une situation concrète — par sélection de paragraphes-types dans une banque de données 	CEF	
Fonction 10: Classer, reproduire			
10.1. Classer les documents propres au service; archiver les documents par des procédés manuels ou bureautiques	10.1.1. Comprendre le fonctionnement et utiliser les systèmes courants de classement: alphabétique, numérique, alphanumérique, chronologique, idéologique, géographique, décimal	CM	L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> — reconnaît les divers systèmes de classement; — classe une liasse de documents selon divers systèmes et dans le respect des règles spécifiques à chacun d'eux; — trouve rapidement un document (une information) classé(e).
	10.1.2. Tenir à jour tout classement organisé d'après différents modes	CM	L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> — insère (extrait) tout type de document dans un (d'un) classement donné et indique les références sur les fiches d'entrée et de sortie;

Activités	Compétences	Classi- fication	Indicateurs de maîtrise des compétences
			— trouve rapidement un document (une information) classé(e) selon un système qu'il reconnaît.
	10.1.3. Sélectionner un mode de rangement (à plat, sur champ, vertical, suspendu) à partir de critères tels que le nombre de dossiers et leur accessibilité	CEP	
	10.1.4. Identifier des informations archivées sur micro-films	CEP	
	10.1.5. Concevoir et justifier divers modes de classement et de rangement, compte tenu des besoins de l'entreprise (du service)	CEP	
10.2. Utiliser les principales possibilités d'une photocopieuse	10.2.1. Réaliser les travaux matériels courants d'un service administratif (duplication, réalisation de transparents, constitution de fardes documentaires, etc.) — à l'aide d'un mode d'emploi — en utilisant les outils bureautiques classiques	CM	L'apprenant: — applique correctement les directives d'un mode d'emploi; — utilise correctement les outils bureautiques.

Fonction 11: S'intégrer dans la vie professionnelle

11.1. S'intégrer dans la vie professionnelle	11.1.1. Développer des attitudes professionnelles	CEP	
	11.1.1.1. S'affirmer. Par exemple: — oser faire répéter — prendre à bon escient des décisions relatives au travail (après jugement) — donner son avis à bon escient (après jugement) — participer à des réunions de travail, y formuler des suggestions, y donner son avis		
	11.1.1.2. Juger. Par exemple: — se référer à une échelle de valeur — évaluer le « pour » et le « contre » d'une décision — faire spontanément des estimations de grandeurs en vue de vérifier la vraisemblance des résultats		
	11.1.1.3. S'imposer de la rigueur dans le travail d'exécution. Par exemple: — connaître les raisons de l'exigence de rigueur et les conséquences de son non-respect — se concentrer, faire preuve de vigilance — accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer — auto-évaluer son travail — gérer efficacement son temps professionnel		

Activités	Compétences	Classi- fication	Indicateurs de maîtrise des compétences
	11.1.1.4. Prendre des initiatives. Par exemple : — diagnostiquer les dysfonctionnements d'une situation familiale — imaginer des solutions en termes d'action — évaluer les conséquences inhérentes à chaque solution (évaluation des risques)		
	11.1.1.5. Persévérer: ne pas laisser un problème sans solution		
	11.1.1.6. Maîtriser ses émotions: — conserver son calme — ne pas afficher ses sentiments		
	11.1.1.6. Etre réceptif au changement, à l'évolution		
	11.1.1.7. Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation		
	11.1.1.8. Identifier ses droits, ses devoirs et ses responsabilités comme travailleur		
	11.1.2. Développer des attitudes déontologiques		
	11.1.2.1. Respecter les formes concrètes des normes déontologiques courantes: — respect du secret professionnel et de la confidentialité des données — ponctualité — tenue — respect des conventions de politesse dans divers types de relations (face à face, téléphone, en groupe) — recherche constante de la qualité du service et de la satisfaction du client — loyauté (accord avec les objectifs de l'entreprise ou du service) — affabilité, courtoisie		
	11.1.2.2. Identifier les conséquences du non-respect des normes pour l'individu et pour l'entreprise (le service)		
	11.1.2.3. S'adapter aux contraintes de la profession		
	11.1.3. Développer des attitudes relationnelles: — situer son travail dans l'ensemble des étapes du processus de production — identifier le rôle et les interrelations des différents services et, éventuellement, des entreprises (services) de l'amont et de l'aval — délimiter son travail au sein d'une équipe en vérifiant que, par la complémentarité des membres, l'ensemble des tâches sera couvert		

Activités	Compétences	Classi- fication	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — tenir compte de la disponibilité des autres membres du personnel dans l'organisation du travail — solliciter à bon escient le collègue compétent — informer la hiérarchie qu'une situation difficile dépasse le cadre des compétences du service — accepter des remplacements — entretenir avec ses collègues des relations cordiales et conviviales — connaître les modes habituels de régulation des problèmes de discipline et relationnels 		

(1) Remarques générales mises en exergue du profil de qualification.

(2) Dans la mesure où les apprenants disposent du matériel nécessaire et/ou accomplissent un stage en entreprise qui utilise le courrier électronique, cette compétence sera maîtrisée.

(3) Activité ajoutée au profil de qualification.

ANNEXE 8: Profil de formation de la puéricultrice

8. SERVICE AUX PERSONNES

8.2. Education

8.2.1. La puéricultrice (M/F)

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
----------------------------------	---	-------------	---

Fonction 01: Eduquer, socialiser l'enfant

1.1. Accompagner l'enfant dans son développement en imaginant et en organisant des activités ludiques et artistiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil	— Observer un enfant à partir d'une grille d'observations	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — Utiliser des grilles d'observations — Identifier, sur base des connaissances relatives au développement de l'enfant, l'étape où l'enfant se trouve et les besoins qu'il éprouve — Relativiser les énoncés théoriques décrivant les divers développements de l'enfant
	— Répertoire les différents types de jeux, jouets, activités ou environnements suscitant l'action ludique habituellement conseillés pour des enfants de 0 à 6 ans	CM6	
	— S'informer du potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet, d'une activité ou d'un objet présenté	CM6	
	— Sélectionner un jeu, des objets ou une activité en fonction de l'objectif poursuivi et des besoins de l'enfant	CM7	<ul style="list-style-type: none"> — Dans une situation concrète, l'apprenant pourra : <ul style="list-style-type: none"> • déterminer un objectif pertinent à poursuivre en fonction des besoins de l'enfant • sélectionner un jeu, des objets ou une activité correspondant aux besoins, et à l'objectif poursuivi
	<ul style="list-style-type: none"> — Sélectionner des jouets, jeux, activités éducatives sur base des connaissances relatives : <ul style="list-style-type: none"> • au développement perceptif et psychomoteur • au développement cognitif • au développement affectif • au développement social • au développement du schéma corporel • au développement de la sexualité et de l'identité sexuelle — Justifier les propositions émises en s'appuyant sur les théories actuelles 	CM7	
	— Comprendre que l'enfant se développe d'une manière globale et en déduire qu'il faut établir des relations entre les différents développements (psychomoteur, cognitif, schéma corporel, affectif, ...) et, par conséquent, analyser qu'une même activité de l'enfant peut correspondre à plusieurs besoins différents	CM7	<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer qu'une même activité peut répondre à des aspects différents du développement Ex.: mettre un objet dans un autre permet de s'exercer sur le plan moteur et permet sur le plan cognitif d'acquérir les notions de « contenu-contenant ».
	— Modifier l'environnement de l'enfant afin de lui permettre de maîtriser des activités plus complexes, tout en gardant les repères acquis	CM7	<ul style="list-style-type: none"> — Justifier les modifications proposées — Veiller à laisser des objets connus à la disposition de l'enfant
	— Analyser le potentiel éducatif d'un jeu, d'un jouet nouveau, d'un objet quelconque	CM7	<ul style="list-style-type: none"> — Analyser toutes les manières d'utiliser l'objet en question et établir une correspondance entre chaque utilisation définie et les connaissances acquises en matière de développement de l'enfant

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— Participer en équipe à la création d'un matériel de jeux et d'activités éducatives adapté aux différentes étapes du développement intellectuel, moteur, affectif et social	CM7	
	— S'adresser à tous les enfants de manière appropriée	CM6	— Répertorier les modalités d'organisation permettant de s'adresser à tous les enfants de manière individualisée
	— Sélectionner le type d'organisation la plus appropriée à la situation concrète pour s'adresser à tous les enfants de manière adaptée	CM7	— Les arguments présentés pour justifier l'organisation proposée sont pertinents par rapport à la situation concrète à laquelle il faut s'adapter et par rapport au souci d'individualisation
1.2. Permettre le développement en laissant une certaine liberté d'action et d'expérimentation	— Analyser les différents types de stratégies d'intervention	CM7	— Donner des explications au sujet des stratégies très interventionnistes et des stratégies peu interventionnistes — Préciser les fondements théoriques qui sont à la base des différentes stratégies d'intervention — Préciser la différence entre une pratique du laisser-faire et une conception qui favorise l'activité autonome par une intervention indirecte (choix du matériel) — Donner des exemples d'interventions minimales et maximales
	— Sélectionner des stratégies adaptées pour chaque activité de l'enfant	CM7	— Pour une activité donnée, l'apprenant détermine les stratégies adéquates et les justifie en fonction de l'objectif, de l'enfant à qui l'on s'adresse, du moment, ou d'une situation précise ... — L'apprenant pourra justifier des interventions différentes pour une même activité, adaptées à des objectifs différents, à des enfants différents, ...
	— Mettre en place la stratégie d'intervention sélectionnée	CM7	Les comportements de l'apprenant sont cohérents par rapport à la stratégie d'intervention sélectionnée
	— Maîtriser ses réflexes d'intervention directe	CM7	— L'apprenant maîtrise ses comportements et favorise l'autonomie de l'enfant
1.3. Masser l'enfant	— Connaître les techniques et les limites de leur utilisation en crèche — Respecter l'intimité de la personne, son désir, veiller au bien-être de l'enfant — N'agir qu'avec l'accord des parents — Informer les parents et les faire participer à bon escient	CEF/ CEP	— ...
1.4. Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec chaque enfant	— Déterminer le type de participation que l'on peut demander à un enfant dans le cadre d'un soin ou d'un repas, en fonction des capacités détectées individuellement	CM6	
	— Déterminer le type d'interventions et d'attitudes à adopter pour amener l'enfant à participer au soin au repas, notamment • en le prévenant de ce qu'on va lui faire • en prenant le temps de permettre à l'enfant de participer et en adaptant ses gestes en conséquence	CM6	— L'apprenant est capable d'établir une corrélation entre la participation de l'enfant et les attitudes incitantes qu'il propose

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences du (des) FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
<ul style="list-style-type: none"> — Comprendre l'importance de la participation de l'enfant aux soins dans le cadre : <ul style="list-style-type: none"> • d'un développement harmonieux de l'enfant • d'une reconnaissance de l'enfant comme une « personne » ayant des capacités et des compétences 		CM6	
<ul style="list-style-type: none"> — Réfléchir à un ordre de passage adapté à la situation pour le change, le repas, ... 		CM6	<ul style="list-style-type: none"> — Les éléments de réflexion proposés sont pertinents : <ul style="list-style-type: none"> • énoncer des critères selon lesquels l'ordre peut être établi (le « favori », « celui qui crie le plus fort », ou encore un ordre arbitraire toujours respecté) • comprendre les conséquences du choix du critère • différencier le choix du critère selon que l'on se trouve en situation de crèche ou en situation de pouponnière
<ul style="list-style-type: none"> — Analyser les différentes manières d'organiser l'espace afin de permettre une relation privilégiée avec un enfant (pour changer l'enfant, pour lui donner son biberon dans un endroit calme, ...) tout en assurant une présence auprès des autres, en les surveillant — Proposer une organisation adaptée à une situation concrète et la justifier — Mettre en place l'organisation choisie 		CM6	
<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer à l'enfant les événements et les décisions qui peuvent avoir une influence sur lui en choisissant les mots adaptés à la situation 		CM7	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant choisira les termes adéquats pour expliquer à l'enfant le projet qui le concerne <p>Ex. : expliquer à l'enfant placé en pouponnière une rencontre prévue avec les parents, l'annulation de cette rencontre, une rencontre avec une famille d'accueil ...</p>
<ul style="list-style-type: none"> — Etre sensibilisé et mettre en application la communication non-verbale — Répondre aux signes non-verbaux du bébé — Emettre une communication non-verbale adaptée — Susciter ou répondre à un processus d'interactions non-verbales — Créer un climat affectif sécurisant 		CM6	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant pourra : <ul style="list-style-type: none"> • analyser un certain nombre de situations habituelles du point de vue non-verbal et comprendre le message du bébé ou sélectionner le(s) signe(s) adapté(s) au message que l'on veut faire passer • analyser des situations d'interaction entre un adulte et un bébé, en situation de face-à-face, et repérer les activités synchroniques et réciproques
<ul style="list-style-type: none"> — Parler à l'enfant en utilisant un langage adapté et en adoptant un ton de voix posé et ajusté <ul style="list-style-type: none"> • expliquer les différentes activités de la journée • répondre aux premiers mots, aux premières phrases 		CM6	
<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer pourquoi il doit y avoir des limites à l'attachement à l'égard de l'enfant 		CM7	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant pourra expliquer la problématique de l'attachement et notamment détecter les risques que pourrait entraîner un attachement excessif à l'égard d'un enfant en particulier
<ul style="list-style-type: none"> — Se faire aider pour contrôler l'attachement 		CEF/ CEP	

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
1.5. Intégrer l'enfant dans le groupe	<ul style="list-style-type: none"> — Faciliter le développement du langage — Parler à l'enfant en utilisant un langage adapté — Repérer les troubles du langage — Inciter l'enfant à parler — Décoder le comportement d'un enfant solitaire et manifester une attitude empathique favorisant le contact — Identifier les comportements d'un enfant solitaire — Repérer les enfants anormalement solitaires — Créer un climat qui permet, suscite, valorise les interactions, la communication, la coopération entre les enfants — Respecter le besoin de l'enfant d'avoir des activités individuelles — Mettre en place des activités ou des jeux collectifs adaptés au niveau de développement des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> CM6 CM7 CM6 CM7 CM7 CM6 	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant est capable d'énoncer les étapes significatives de l'acquisition du langage et de relier des observations concrètes à des notions théoriques — L'apprenant est capable d'expliquer les paramètres intervenant dans le développement du langage et d'en tenir compte — L'apprenant cite des comportements significatifs de l'enfant solitaire — L'apprenant repère les interactions coopératives et les valorise tout en respectant les besoins d'activités individuelles — L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> • répertorie les jeux ou activités collectifs habituels • sélectionne un jeu (ou une activité) adapté à l'âge du groupe d'enfants
1.6. Favoriser le développement des relations entre enfants	<ul style="list-style-type: none"> — Analyser les différentes manières d'organiser l'espace de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • permettre les activités collectives • susciter des interactions entre les enfants — Sélectionner une organisation adaptée à une situation concrète, justifier son choix, et mettre en place l'organisation proposée 	<ul style="list-style-type: none"> CM6 	
1.7. Percevoir les problèmes vécus par les enfants et y remédier	<ul style="list-style-type: none"> — Interpréter les besoins, les comportements de l'enfant par rapport à lui-même et non par rapport à l'adulte ou par rapport à l'observateur lui-même (empathie) — Par l'observation, repérer un comportement inattendu éventuellement symptomatique d'un problème — Observer les enfants de manière objective et proposer à l'équipe des observations pertinentes — Avoir une attitude d'écoute active — Expliquer les conséquences possibles d'une confusion entre l'histoire d'un enfant et sa propre histoire — Ne pas confondre l'histoire de l'enfant et sa propre histoire — Poser des hypothèses, chercher les raisons éventuelles des comportements non habituels, dans les limites de ses compétences — Recadrer les hypothèses posées en travail d'équipe — Formuler en équipe des objectifs pertinents 	<ul style="list-style-type: none"> CM6 CM6 CM7 CM7 CM7 CEF/CEP CEF CEF 	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant est capable d'énoncer une liste de comportements inquiétants — L'apprenant sait qu'il ne doit pas projeter sa propre histoire dans celle de l'enfant

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences du (des) FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— Choisir une réponse à donner à l'enfant chez qui on a identifié un problème	CM7	— L'apprenant sélectionne le comportement adapté à l'objectif déterminé et l'adopte après concertation avec l'équipe
1.8. Gérer l'espace et le temps pour permettre à l'enfant d'exercer ses activités spontanées, ludiques et artistiques	— Organisation l'espace de la structure d'accueil de manière à permettre chaque activité envisagée	CM6	— L'organisation mise en place est adaptée : <ul style="list-style-type: none"> • à l'activité envisagée : l'espace nécessaire pour exercer l'activité en question a été calculé • aux contraintes de la structure d'accueil, en s'assurant des rangements nécessaires
	— Evaluer le temps minimum nécessaire pour permettre à l'enfant d'exercer chacune des activités envisagées	CM6	— L'évaluation sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant
1.9. S'adapter aux enfants qui présentent des besoins particuliers (enfants malades, abandonnés, orphelins, battus, maltraités, handicapés, enfants placés par mesure judiciaire, enfants d'origine étrangère, enfants de détenus, ...)	— Prendre connaissance des informations disponibles à l'égard de ces enfants : <ul style="list-style-type: none"> • consulter le carnet de santé • consulter les documents de liaison entre les membres de l'équipe • consulter les revues spécialisées — Observer — Déterminer les besoins particuliers de ces enfants et les modalités de développement, les problèmes spécifiques qu'ils vivent — Sélectionner un comportement de réponse adapté au besoin mis en évidence, répondant au problème identifié chez un enfant présentant des besoins particuliers et adopter ce comportement	CM7	— L'apprenant est capable : <ul style="list-style-type: none"> • d'analyser les études relatives aux interventions éducatives faites dans le cadre du bilinguisme à l'intention d'enfants de communautés minoritaires et les conséquences à en déduire • de s'informer à propos des publications relatives aux différents types de handicaps • d'expliquer en quoi consiste un QI (connaître les critiques adressées aux tests d'intelligence, notamment au sujet du lien établi entre QI et classe sociale) • de s'informer à propos des comportements des enfants atteints de maladies chroniques (épileptiques, ...), des enfants en convalescence • de s'informer à propos des problèmes des enfants orphelins, abandonnés, privés de milieu familial • de s'informer quant à la manière d'aider l'enfant à accepter son handicap, les soins nécessaires, l'appareillage prévu, le régime adapté • d'adapter son comportement pour une bonne intégration et un développement harmonieux de l'enfant qui présente des besoins particuliers
	— Adapter l'espace, l'équipement matériel de la structure d'accueil à l'enfant différent	CM7	— L'apprenant pourra déterminer éventuellement pour chaque type de handicap l'équipement matériel adéquat
	— Interpréter les besoins, les comportements de l'enfant par rapport à lui-même et non par rapport à un autre enfant sans problème particulier ni par rapport à un adulte ou à l'observateur lui-même (empathie)	CM7	
	— Mettre en place (en s'appuyant sur une personne ressource ou sur l'équipe pluridisciplinaire, ou encore en tenant compte du projet éducatif) un comportement de réponse à un problème qui n'aurait encore jamais été rencontré et adopter ce comportement	CEF/ CEP	
	— Evaluer la pertinence du comportement de réponse nouvellement élaboré en fonction des effets constatés sur l'enfant à qui on s'adresse	CEP	

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
1.10. Adapter le comportement des autres enfants à ces enfants	<ul style="list-style-type: none"> --- Déterminer les besoins particuliers, les modalités de développement, les problèmes spécifiques vécus par ces enfants --- Expliquer aux autres enfants dans un vocabulaire compréhensible la nature et les conséquences de la différence --- Sélectionner ce qui est à dire ou ne pas dire aux enfants 	CM7	L'apprenant choisit les termes adéquats pour expliquer la situation, les problèmes de l'enfant «présentant des besoins particulier» aux autres enfants
1.11. Déterminer des limites que les enfants doivent respecter	<ul style="list-style-type: none"> --- Identifier en équipe des comportements non désirables, car préjudiciables au bien-être des enfants --- Identifier en équipe des moyens permettant de faire respecter le règlement (les limites) --- Sélectionner en équipe la procédure adaptée au projet de l'institution --- Adapter une attitude constante 	CM6	L'apprenant fait respecter l'interdit à chaque fois que le problème se pose
1.12. Gérer les conflits entre enfants	<ul style="list-style-type: none"> --- Répertorier en équipe les différentes procédures de résolution de conflit, sans porter de jugement de valeur sur ces procédures --- Sélectionner en équipe la procédure adaptée à la personnalité de l'enfant --- Choisir en équipe la procédure adéquate en fonction du projet éducatif --- Distinguer l'histoire de l'enfant et sa propre histoire personnelle 	CM6	L'apprenant analyse chaque procédure et la confronte au projet de l'institution
1.13. Apprendre aux enfants les règles élémentaires d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> --- Répertorier les comportements à acquérir pour respecter les différentes règles d'hygiène et déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage --- Faire une démonstration des gestes relatifs aux règles d'hygiène --- Inciter, encourager les enfants à respecter les règles d'hygiène dès que l'occasion s'en présente, les féliciter --- Corriger et expliquer les erreurs commises 	CM6	L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement
1.14. Créer, par son attitude, une ambiance sécurisante	<ul style="list-style-type: none"> --- Comprendre l'importance, pour l'avenir des nourrissons, des comportements apaisants, sécurisants, exprimant de l'affection --- Choisir et adopter les comportements qui ont un effet apaisant en fonction de la situation, et en fonction de l'enfant --- Analyser l'impact de ses comportements et de ses attitudes sur chaque enfant en particulier en faisant preuve d'empathie, de décentration --- Gérer ses propres comportements inopportuns 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> --- Expliquer l'importance de la construction du Moi de l'enfant --- L'apprenant permet l'expression des sentiments de l'enfant --- Identifier les moments où les comportements apaisants doivent être mis en place --- Sélectionner les comportements qui ont un effet apaisant, sécurisant en fonction du type de réactivité de l'enfant --- L'apprenant élabore des hypothèses pertinentes à propos des sentiments, souhaits, pensées, besoins de l'enfant, à partir d'une observation des signes comportementaux qu'il exprime --- L'apprenant veille à éviter des attitudes dont l'impact est insécurisant

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et prévues	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Fonction 02: Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé			
2.1. Repérer les premiers signes de maladie	— Identifier des symptômes des maladies infantiles courantes et réagir dans les limites de ses compétences	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant, dans les limites de ses compétences <ul style="list-style-type: none"> • cite les symptômes les plus significatifs: température, éruptions cutanées, toux, fatigue, instabilité d'humeur • observe l'enfant avec objectivité et repère l'existence de symptômes significatifs • applique les différentes modalités de la prise de température en connaissant leurs avantages respectifs au niveau sanitaire ou psychologique (intrusif, ...) — L'apprenant réagit de manière adéquate
2.2. Repérer les signes d'altération de la santé (maladie, malaise, accident, ...)	<ul style="list-style-type: none"> — Observer l'enfant — Être attentif à des signes d'aggravation — Intervenir de manière appropriée — Prendre l'initiative d'informer le responsable de la structure d'accueil en cas de constat d'aggravation de la maladie ou de contacter d'urgence un médecin si la puéricultrice se trouve seule 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant, dans les limites de ses compétences, réagit adéquatement et suffisamment tôt
2.3. Eviter les contagions	— Comprendre et appliquer les consignes de précautions prescrites par le médecin pour éviter les contagions enfant-enfant ou enfant-adulte	CM6	— L'apprenant connaît la réglementation de la médecine du travail et la réglementation ONE en matière de contagion
2.4. Administrer un médicament ou des vitamines par voies orale ou rectale, par instillation (nez, yeux, oreilles), utiliser un aérosol selon les directives du médecin	<ul style="list-style-type: none"> — Respecter les doses prescrites — Respecter les voies d'administration — Déchiffrer les notices d'accompagnement — Vérifier la date de péremption du médicament — Utiliser adéquatement le matériel (aérosol, ...) — Être vigilant: surveiller l'enfant après l'application du médicament ou du soin 	CM6	
2.5. Prévenir les accidents (cou-teaux, médicaments à la portée des enfants, ...)	<ul style="list-style-type: none"> — Connaître les causes possibles d'accidents — Mettre en place des moyens de prévention d'accidents — Repérer les risques possibles d'accidents pour des enfants de 0 à 6 ans dans n'importe quel environnement — Organiser la surveillance des enfants dans leurs jeux ou activités et être particulièrement vigilante en toute situation de garde — Anticiper le comportement des enfants pour repérer rapidement un risque possible et intervenir le plus vite possible 	CM6	
2.6. Assurer les premiers soins d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> — Avoir des notions de secourisme — Sélectionner les comportements de secourisme adaptés à la situation et appliquer le comportement sélectionné — Actualiser les comportements de secourisme 	CM6	— L'apprenant cite et explique les comportements de secourisme adaptés à la situation professionnelle
			CEF
			CEF

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
2.7. Accompagner et encourager l'apprentissage de la propreté	<ul style="list-style-type: none"> — Déterminer les âges approximatifs aux cours desquels l'apprentissage de la propreté peut s'effectuer et expliquer les paramètres psychologiques et physiologiques qui interviennent — Analyser l'enjeu de l'apprentissage de la propreté dans la relation parents-enfants et dans la relation professionnel(s)-parent(s) — Répertoire les attitudes éducatives face à l'apprentissage de la propreté, accompagner de manière adéquate — Sélectionner une attitude adaptée à la circonstance (âge de l'enfant, relation parents-enfant, projet de la crèche, ...) et adopter cette attitude — Réfléchir à des activités, des modes d'intervention intermédiaires quand la demande des parents et l'éducation qu'ils donnent à domicile sont incompatibles avec le projet de la crèche et ce, afin de réduire la coupure entre milieu familial et crèche — Être à l'écoute des parents à propos de leurs attentes à l'égard de cet apprentissage de la propreté 	<ul style="list-style-type: none"> CM6 CM7 CM6 CM7 CM7 CM6 	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant établit le lien entre les connaissances théoriques relatives à la phase anale et les situations quotidiennes — L'apprenant identifie les causes possibles sous-jacentes à la décision prise par les parents d'accélérer ou non l'apprentissage de la propreté — L'apprenant précise les 2 pôles extrêmes entre lesquels les interventions peuvent se situer: <ul style="list-style-type: none"> • attitudes contraignantes, exigeantes à l'égard de l'enfant • attitudes patientes, permettant la participation de l'enfant — Les propositions émises sont réfléchies en fonction des besoins de l'enfant — L'apprenant pose des questions adaptées, en complément des explications données par les parents
2.8. Se servir d'un monitoring d'apnée	<ul style="list-style-type: none"> — Appliquer la procédure d'utilisation du monitoring précisée dans le mode d'emploi — Appliquer la procédure à suivre quand le monitoring sonne 	<ul style="list-style-type: none"> CM6 CM6 	<ul style="list-style-type: none"> — La réaction de l'apprenant est adaptée, rapide, efficace
2.9. Prélever des selles, de l'urine, sur instruction	<ul style="list-style-type: none"> — Appliquer les règles de prophylaxie pour faire les prélèvements 	<ul style="list-style-type: none"> CM6 	
2.10. Donner le bain	<ul style="list-style-type: none"> — Manipuler le nourrisson lors du bain, en s'assurant de son confort physique et en appliquant les connaissances acquises en psychologie de l'enfant — Vérifier la température de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> CM6 CM6 	<ul style="list-style-type: none"> — Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant — La température de l'eau est testée (thermomètre)
2.11. Repérer les premiers signes d'inconfort	<ul style="list-style-type: none"> — Identifier rapidement des signes d'inconfort 	<ul style="list-style-type: none"> CM6 	
2.12. Déterminer les causes d'inconfort et réagir de manière adaptée	<ul style="list-style-type: none"> — Répertoire les causes possibles d'inconfort — Chercher les raisons éventuelles de l'inconfort 	<ul style="list-style-type: none"> CM6 CM7 	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant énonce les causes habituelles d'inconfort — L'apprenant pourra: <ul style="list-style-type: none"> • confronter chaque cause répertoriée au contexte • sélectionner la cause la plus probable • déterminer si la solution relève de sa compétence

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
2.13. Changer l'enfant et assurer les soins d'hygiène (les réflexions relatives aux activités de soins, aux interventions, à l'organisation de l'environnement sont à envisager dès le moment de la naissance, de manière à répondre aux besoins des puéricultrices travaillant en maternités, en pouponnières ou encore dans le cadre des aides attribuées aux parents de triplés)	<ul style="list-style-type: none"> — Comprendre l'importance des activités relatives aux soins (nez, oreilles, yeux, langes, bain, nourriture) sur base de la relation privilégiée et des échanges entre l'adulte et l'enfant qu'elles permettent — Déterminer le soin à donner selon les besoins de l'enfant (nez, oreilles, yeux, change de l'enfant, ...) — Sélectionner les produits nécessaires pour chaque type de soin — Manipuler le nourrisson lors des activités de soins (nettoyer le nez, les oreilles, les yeux, langer, ...) en s'assurant du confort physique de l'enfant en particulier et en appliquant des connaissances acquises en psychologie de l'enfant — Effectuer correctement le soin (préparation et suivi) 	<p>CM6</p> <p>CM6</p> <p>CM6</p> <p>CM6</p>	<ul style="list-style-type: none"> • sélectionner une réponse appropriée • adopter la réponse appropriée dans les limites de ses compétences <p>— La compréhension de l'importance des activités relatives aux soins est démontrée par des exemples concrets de relations privilégiées, d'échanges entre l'adulte et l'enfant</p> <p>— Le soin proposé est judicieusement sélectionné en fonction des besoins observés</p> <p>— Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant</p> <p>— La performance est réalisée correctement en : <ul style="list-style-type: none"> • respectant les règles d'hygiène, de sécurité • évitant les gestes brusques et rapides, les signes d'indifférence, d'inattention </p>
2.14. Appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire	<ul style="list-style-type: none"> — Respecter les règles en matière d'hygiène personnelle (corporelle et vestimentaire) 	CM6	
2.15. Préparer les biberons en appliquant les directives du médecin, de l'infirmière	<ul style="list-style-type: none"> — Maîtriser les éléments de diététique infantile utiles à la compréhension des directives du diététicien, du médecin, de l'infirmière en ce qui concerne le nombre des repas, leur composition, les rations 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant comprend les directives données et peut les reformuler en d'autres termes
2.16. Confectionner des préparations culinaires adaptées	<ul style="list-style-type: none"> — Réaliser correctement la préparation du biberon ou du repas 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — Les indications spécifiées sur les boîtes d'aliments sont correctement comprises — La préparation est correctement réalisée en calculant correctement le dosage
2.17. Chauffer ou maintenir à température des préparations culinaires	<ul style="list-style-type: none"> — Appliquer une procédure de réchauffage — Tester la température avant de donner le repas à l'enfant 	CM6	
2.18. Donner le repas ou aider à la prise du repas	<ul style="list-style-type: none"> — Adopter les gestes adéquats : <ul style="list-style-type: none"> • pour donner le biberon au nourrisson • pour donner le repas au nourrisson plus âgé • pour aider l'enfant plus âgé à manger seul • pour permettre aux enfants plus âgés de prendre le repas ensemble <p>en veillant au confort physique, au bien-être des enfants et en tenant compte des connaissances acquises en psychologie de l'enfant</p>	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant et notamment en fonction du style de réactivité de chaque enfant en particulier — L'apprenant pourra, sur base de l'observation, déterminer le moment où l'enfant est capable de manger seul — L'apprenant pourra répondre aux besoins de chacun et ce, malgré la situation collective

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences du (des) FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
2.19. Tenir compte des besoins individuels (rythme, quantité, ...)	— Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant en matière d'alimentation en s'informant des directives éventuelles du pédiatre	CM6	— L'apprenant pourra sur base de l'observation : <ul style="list-style-type: none"> • détecter les variations dans le rythme (rythme de succion, vitesse d'ingestion plus tard, ...) et les besoins (quantité, goût, ...) d'un enfant à l'autre et chez un même enfant (selon qu'il a sommeil, ...) • proposer des procédures qui permettent de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant et qui suscitent sa participation
2.20. Organiser un self-service	— Prévoir le matériel nécessaire pour organiser le self-service	CM7	
2.21. Accompagner et encourager l'apprentissage de l'utilisation des couverts	— Déterminer soit l'âge, soit le moment selon l'enfant, auquel il est opportun de commencer l'apprentissage	CM6	— L'apprenant détermine les repères auxquels il faut être attentif dans le développement de l'enfant pour que l'apprentissage puisse commencer efficacement
	— Faire une démonstration des gestes nécessaires pour manipuler des couverts	CM6	
	— Inciter, encourager les enfants à manipuler correctement les couverts, les féliciter	CM6	— Les stimulations sont adaptées à la personnalité de l'enfant, à la situation particulière
	— Corriger et expliquer les erreurs commises	CM6	
2.22. Adapter les repas aux besoins diététiques	— Réaliser des menus équilibrés au point de vue diététique pour un enfant sain, pour un enfant nécessitant un régime ou pour un groupe d'enfant du même âge, en respectant les conseils du pédiatre	CM6	— Les menus réalisés sont équilibrés et adaptés aux différentes situations — L'enfant est progressivement amené à acquérir de bonnes habitudes alimentaires
2.23. Repérer les premiers signes de fatigue	— Identifier chez l'enfant des signes qui indiquent chez lui un état de fatigue	CM6	— L'apprenant réalise un répertoire de signes qui indiquent habituellement un état de fatigue — L'apprenant réalise une observation qui permet d'identifier, chez un enfant en particulier, les signes de fatigue
2.24. Mettre au lit, tenant compte du rituel des enfants	— Interroger les parents quant au rituel de mise au lit, sur le temps de sommeil habituel et au sujet des signes précurseurs du sommeil	CM6	
2.25. Tenir compte des besoins individuels en matière de repas	— Répertoire des procédures qui permettent de respecter les besoins de chaque enfant	CM6	— L'apprenant réalise un répertoire de signes qui indiquent habituellement un état de fatigue — L'apprenant réalise une observation qui permet d'identifier, chez un enfant en particulier, les signes de fatigue
2.24. Mettre au lit, tenant compte du rituel des enfants	— Interroger les parents quant au rituel de mise au lit, sur le temps de sommeil habituel et au sujet des signes précurseurs du sommeil	CM6	
2.25. Tenir compte des besoins individuels en matière de repas	— Répertoire des procédures qui permettent de respecter les besoins de chaque enfant	CM6	— Les différences entre enfants en matière de sommeil sont connues — Les procédures proposées pour respecter les besoins de chaque enfant en matière de sommeil sont pertinentes

Activités décrites dans les PQ	Compétences du (des) PQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
2.26. Surveiller la sieste	<ul style="list-style-type: none"> — Favoriser l'endormissement de l'enfant en situations individuelle et collective; établir le lien entre la théorie de l'objet transitionnel et le fait que l'enfant s'endort habituellement avec un objet auquel il est particulièrement attaché 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — Les comportements et les attitudes proposés sont adaptés à la situation — Le lien est établi entre les connaissances théoriques et la mise en application — L'environnement est adapté (éclairage, mobilier, musique)
2.27. Préparer les enfants pour la consultation	<ul style="list-style-type: none"> — Préparer psychologiquement: verbaliser, sécuriser l'enfant — Avoir des gestes appropriés pour habiller, déshabiller les enfants pour la consultation 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
2.28. Participer à la consultation et assurer le suivi	<ul style="list-style-type: none"> — Etablir un graphique de poids et de température — Interpréter correctement les graphiques en fonction de chaque enfant — Signaler les observations, les problèmes de santé physiques et/ou psychiques — Transmettre au médecin les questions des parents — Favoriser la réintégration de l'enfant dans son milieu de vie 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant retranscrit la taille et le poids sur le graphique et interprète le graphique (notion de moyenne) — Le lien est établi entre les connaissances théoriques (objet transitionnel, sécurité de base, ...) et la mise en application
2.29. Effectuer les prises de mensurations (taille, poids, poussée dentaire, ...)	<ul style="list-style-type: none"> — Réaliser une pesée correcte — Réaliser une mesure correcte de taille de l'enfant — Observer la poussée dentaire 	CM6	
2.30. Surveiller les vaccinations	<ul style="list-style-type: none"> — Identifier chez l'enfant des signes d'altération de la santé après un vaccin — Signaler au médecin et/ou au responsable des problèmes relatifs à la vaccination 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant peut, dans les limites de ses compétences, citer les signes d'altération de la santé après un vaccin et les identifier chez l'enfant dont il a la charge
2.31. Appliquer les règles générales de prophylaxie	<ul style="list-style-type: none"> — Etre vigilante au niveau de l'hygiène — Mettre en œuvre des techniques de désinfection et de stérilisation du matériel de nursing, des jouets, du sol — Respecter les règles d'éviction 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant est capable de désinfecter le matériel utilisé par ou pour l'enfant, ou de veiller à ce que le personnel d'entretien le fasse — Connaître les règles d'éviction
2.32. Déshabiller, habiller les enfants	<ul style="list-style-type: none"> — Avoir des gestes appropriés pour habiller et déshabiller l'enfant en tenant compte des connaissances acquises en matière de développement de l'enfant 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — Les comportements présentés sont cohérents par rapport aux connaissances relatives au développement de l'enfant
2.33. Créer, par son attitude, une ambiance sécurisante	<ul style="list-style-type: none"> — Comprendre l'importance, pour l'avenir des nourrissons, des comportements apaisants, sécurisants, exprimant de l'affection — Choisir et adopter les comportements qui ont un effet apaisant en fonction de la situation, et en fonction de l'enfant — Analyser l'impact de ses comportements et de ses attitudes sur chaque enfant en particulier en faisant preuve d'empathie, de décentration — Gérer ses propres comportements inopportuns 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer l'importance de la construction du Moi de l'enfant — L'apprenant permet l'expression des sentiments de l'enfant — Identifier les moments où les comportements apaisants doivent être mis en place — Sélectionner les comportements qui ont un effet apaisant, sécurisant en fonction du type de réactivité de l'enfant — L'apprenant élabore des hypothèses pertinentes à propos des sentiments, souhaits, pensées, besoins de l'enfant, à partir d'une observation des signes comportementaux qu'il exprime — L'apprenant veille à éviter des attitudes dont l'impact est insécurisant

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences du (des) FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
2.34. Dépister les signes liés à un problème psychomoteur et en informer le médecin	<ul style="list-style-type: none"> — Identifier chez l'enfant des signes d'un problème au niveau du développement psychomoteur ... — Faire part de ses observations au médecin, au responsable de la crèche ... 	CM7	— L'apprenant énonce des symptômes révélateurs de troubles moteurs, sensoriels
2.35. Dépister les cas de maltraitance	<ul style="list-style-type: none"> — Être informé sur les problématiques de maltraitements physiques et morales — Identifier chez l'enfant des signes éventuels de maltraitements physiques — S'interroger sur les maltraitements morales — Identifier chez l'enfant des signes répétés de maltraitance physique ou morale, de négligence 	CM6	— L'apprenant est capable d'expliquer: <ul style="list-style-type: none"> • les problématiques de maltraitements • les principales dispositions légales
2.36. Prévenir les récives	<ul style="list-style-type: none"> — Identifier les signes avant-coureurs — Soutenir les parents en difficultés dans les limites de ses compétences (cadre quotidien) 	CEF/ CEP	
2.37. Répéter et signaler les problèmes psychologiques de la mère (dans la mesure où des stades en maternité sont possibles)	<ul style="list-style-type: none"> — Partager les observations relatives à un éventuel problème physiologique et psychologique de la maman dans le cadre d'un travail en maternité, ou à domicile, ou en maison maternelle — S'assurer si nécessaire d'une réponse à ce problème — Conseiller la maman en ce qui concerne la mise au sein 	CM7	— CM7 si les stades en maternité sont possibles — CEP s'ils ne sont pas possibles
2.38. Repérer et signaler le dysfonctionnement dans une relation mère/enfant, parents/enfants	<ul style="list-style-type: none"> — Comprendre les théories existantes à propos des interactions mère/enfant, père/enfant, parents/enfants, fratrie/enfant — Comprendre pourquoi il faut être vigilant et repérer ces signes de perturbation dans la relation mère/enfant, père/enfant, parents/enfant, fratrie/enfant — Echanger avec l'équipe ses observations au sujet d'éventuels signes de perturbations dans la relation mère, père, parents-enfant — Faire une analyse critique des théories 	CM7	— L'apprenant est capable de synthétiser les principales théories et d'en dégager les spécificités

Fonction 03: Organiser et planifier

3.1. Etablir le planning des activités	<ul style="list-style-type: none"> — Inventorier toutes les tâches à effectuer au cours de la journée, de la semaine — Décider des priorités parmi les tâches répertoriées, distinguer l'essentiel de l'accessoire parmi les tâches, en tenant compte du projet éducatif et en faisant preuve de souplesse pour faire face à l'imprévu (situation particulière d'un enfant, etc.) 	CM6	— Justifier les priorités en référence au projet pédagogique
--	---	-----	--

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences du (des) FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— Etablir une chronologie des différentes activités sur base des priorités	CM7	— La chronologie sera réaliste et pensée principalement en fonction de l'enfant
3.2. Adapter son rythme de travail en fonction du planning et en fonction du rythme des enfants	— Evaluer le temps consacré à chaque activité, en faisant preuve de souplesse	CM6	— L'évaluation sera pensée en fonction du rythme de chaque enfant, du rythme du groupe
3.3. Préparer le matériel en fonction du planning et organiser l'espace en conséquence	— Répertorier le matériel nécessaire en fonction du planning d'activités éducatives et de soins	CM6	
3.4. Vérifier le respect des normes (espace soins, espace jeux, cuisine, dortoir)	— Connaître les normes	CM7	
	— Signaler au responsable que les normes ne sont éventuellement plus respectées	CM7	
	— assurer le respect des normes (espace, mobilier, jouets, ...)	CEP	
3.5. Organiser seule et de manière responsable le travail d'une petite structure (MCAE, maisons d'enfants, etc.)	— prendre des décisions lorsque des choix s'imposent, des problèmes apparaissent	CEP/CEP	
	— avoir une vue d'ensemble, c'est-à-dire tenir compte de tous les éléments qui interviennent dans une situation précise		
	— S'adapter à une situation non prévue, et non habituelle, dans les limites de ses compétences (MCAE, milieux extrascolaires, ...)	CEP	
Fonction 04: Gestion et administration			
4.1. Noter les présences	— Transcrire les présences	CM6	— Le carnet de présences est tenu journellement et correctement
4.2. Gérer les stocks Achat de matériel, de jouets	— Consulter les stocks et renouveler si nécessaire — Gérer de manière responsable	CEP	
4.3. Gérer le cahier de section, le carnet ONE	— Noter les remarques et observations judicieuses dans les cahiers destinés soit aux parents, soit aux collègues — Gérer le carnet ONE	CM7	
Fonction 05: Fonction sociale et de communication			
5.1. Participer dans le cadre de sa profession à l'élaboration du projet éducatif de l'institution, à son évolution et à l'évaluation de ce projet	— Comprendre ce qu'est un projet éducatif	CM7	
	— Déterminer les finalités du travail de la puéricultrice dans les projets existant actuellement	CM7	— L'analyse des projets éducatifs étudiés permet de dégager les finalités qui leur sont spécifiques
	— Participer à un choix cohérent parmi les finalités mises en évidence	CM7	— Les finalités proposées sont cohérentes, compatibles entre-elles et en rapport avec les besoins perçus
	— Participer à un choix quant à la place attribuée aux parents	CM7	— L'apprenant pourra évaluer l'importance qu'une crèche en particulier accorde à la relation aux parents, sur base des modalités selon lesquelles les parents peuvent être associés à la vie de la crèche (adaptation et accueil progressif, espace de communication, feuille de rythme, ...)

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	— Elaborer une réflexion sur le suivi du projet éducatif	CM7	— Les propositions sont cohérentes par rapport au projet éducatif sélectionné — Le jugement porté sur la pratique quotidienne est argumenté par rapport au projet éducatif
	— Assurer le suivi du projet éducatif, c'est-à-dire proposer des activités, du matériel, des modalités d'intervention, des objectifs à poursuivre en accord avec le projet éducatif sélectionné	CEF/ CEP	
	— Evaluer le travail réalisé en analysant le résultat obtenu	CEP	
5.2. S'intégrer activement au travail d'une équipe pluridisciplinaire, à un réseau professionnel	— Décrire la situation ou les problèmes de manière à être compris par l'équipe — Apporter des éléments d'analyse — Ecouter les différents points de vue — Participer à la définition des objectifs — Evaluer dans quelle mesure les objectifs sélectionnés sont atteints	CEF/ CEP	
5.3. Travailler en équipe avec les collègues	— Etre informé sur la manière de travailler en équipe — Ecouter activement — Prendre une part active dans la dynamique de l'équipe — Appliquer les décisions prises collégialement — Adopter des comportements cohérents entre collègues (faire respecter les mêmes règles, interdits, ...)	CM6 CM7 CEP	— L'apprenant propose des remarques pertinentes sur la méthodologie de travail en équipe
5.4. Négocier l'organisation du travail	— Exprimer avec clarté ce que l'on désire — Assumer des situations conflictuelles — Accepter de changer, accepter des compromis	CEF/ CEP	
5.5. Négocier avec les membres de l'équipe, le personnel de cuisine et d'entretien	— Mettre en place des formules d'arrangement nouvelles pour résoudre un problème qui se pose dans l'équipe (collègue, personnel de cuisine, personnel d'entretien), c'est-à-dire concilier les impératifs de sa profession (bien-être de l'enfant) et le travail des autres membres du personnel	CEP	
5.6. Transmettre les informations aux membres de l'équipe	— Informer l'équipe en distinguant l'essentiel de l'accessoire — Transmettre l'information au bon moment	CM6	— Les informations transmises oralement et par écrit sont exploitables
5.7. Présenter la synthèse d'une formation continuée que l'on a suivie	— Synthétiser le contenu d'une formation et en informer l'équipe	CEF/ CEP	
5.8. Etablir un partenariat avec les parents, la famille d'accueil	— Etre conscient de l'importance d'un partenariat	CM7	— L'apprenant démontre, par ses comportements, qu'il a compris l'importance d'un partenariat avec les parents

Activités décrites dans le(s) FQ	Compétences du (des) FQ complètes et précises	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — Ecouter activement : <ul style="list-style-type: none"> • les parents • une famille d'accueil (dans le cadre d'une pouponnière) — Ne pas juger, comprendre la logique de l'interlocuteur 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> • présente et explicite les éléments favorisant une bonne communication • analyse une communication réelle sur cette base — L'apprenant : <ul style="list-style-type: none"> • pratique l'écoute active
	<ul style="list-style-type: none"> — Avertir les parents après le passage du médecin et leur expliquer les conseils du médecin 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer les indications médicales en termes simples et accessibles aux parents
5.9. Ecouter et décoder leurs attentes	<ul style="list-style-type: none"> — Être sensibilisé aux différences culturelles et philosophiques 	CM6	<ul style="list-style-type: none"> — Les différences culturelles et philosophiques qui ont une répercussion sur le travail en crèche sont connues
	<ul style="list-style-type: none"> — Respecter les conceptions culturelles et philosophiques des parents 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant est capable d'identifier un comportement lié à une conception culturelle, philosophique ou religieuse particulière et d'adapter son comportement
	<ul style="list-style-type: none"> — Énoncer les conceptions culturelles et philosophiques les plus répandues en Belgique et, pour chacune, les conséquences en termes de vie quotidienne et de conceptions éducatives 	CEP	
5.10. S'informer quant aux soins donnés à leurs enfants, aux attitudes et comportements présentés par l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> — Questionner les parents de manière pertinente à propos des soins, de l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants, à propos des comportements et des attitudes de leurs enfants 	CM7	
5.11. Répondre à leurs attentes en tenant compte des informations apportées, des exigences et contraintes de la vie collective et du projet éducatif	<ul style="list-style-type: none"> — Choisir une réponse adaptée à des attentes multiples et différentes et comprendre les raisons de ces attentes 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant, dans les limites de ses compétences, est capable de : <ul style="list-style-type: none"> • proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche des conseils en matière d'activités éducatives, en matière de soins à donner à domicile • informer les parents au sujet des comportements de leur enfant, de son intégration dans le groupe, de ses activités • s'interroger sur les raisons possibles des attentes des parents en fonction des connaissances que l'on a de leur vécu • informer les parents au sujet du projet éducatif de la structure de l'accueil • écouter les parents quant à leurs idées en cette matière, quant à leurs exigences en matière d'éducation • dialoguer • adapter son comportement aux attentes légitimes des parents — L'apprenant pourra préciser quels comportements adopter pour : <ul style="list-style-type: none"> • rassurer les parents, leur permettre d'exprimer leur vécu face à la difficulté de la séparation quotidienne • organiser les situations de séparation et de retrouvailles quotidiennes avec les parents
	<ul style="list-style-type: none"> — Choisir une réponse adaptée à des attentes plus complexes; comprendre les raisons de ces attentes <ul style="list-style-type: none"> • soutenir les parents pour l'établissement d'une relation adéquate 	CEF/ CEP	

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • permettre à la mère, au père l'expression de sentiments ambigus à l'égard du professionnel et repréciser la spécificité de son rôle 		
	— établir éventuellement des limites vis-à-vis des attentes des parents	CEP	
5.12. Informer les parents quant aux observations relatives à leurs enfant (notamment expliquer les habitudes, les goûts de l'enfant à la famille d'accueil)	<ul style="list-style-type: none"> — Informer les parents des observations relatives à leur enfant en distinguant l'essentiel de l'accessoire — Informer la future famille d'accueil des habitudes, des goûts de l'enfant que cette famille va accueillir (dans le cadre d'une pouponnière) 	CM6	— Communiquer ses observations en « positif », valorisant l'enfant
5.13. Initier les parents aux soins d'hygiène courante	— Informer les parents des soins d'hygiène en donnant pour chaque soin des explications claires et une démonstration	CM6	— L'apprenant pourra, dans les limites de ses compétences, proposer pour chaque enfant dont il est responsable à la crèche, des conseils en matière de soins d'hygiène
5.14. Eclairer, conseiller et rassurer les parents par rapport aux réactions du bébé	<ul style="list-style-type: none"> — Expliquer à la demande des parents certaines réactions du bébé ou du jeune enfant sur base des connaissances acquises en matière de développement psychologique, physique, psychomoteur de l'enfant — Reconnaître la compétence des parents 	CM7	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant, dans les limites de ses compétences : <ul style="list-style-type: none"> • explique aux parents certaines réactions de leur enfant • écoute les parents • rassure les parents • conseille les parents
5.15. Organiser, participer à des réunions à l'intention des parents	<ul style="list-style-type: none"> — Rechercher des sources d'informations utiles — Rassembler les informations utiles sur un thème précis relatif à l'enfant — Synthétiser ces informations en respectant le sujet choisi — Présenter un rapport sur un thème précis relatif à l'enfant 	CEF/ CEP	
5.16. Transmettre des documents administratifs	— Transmettre des documents complétés	CEP	
Fonction 06: Déontologie			
6.1. Appliquer le droit au respect de la vie privée (secret professionnel Ne communiquer que l'obligatoire et l'indispensable	<ul style="list-style-type: none"> — Respecter la déontologie — Connaître les droits de l'enfant — Connaître les droits et devoirs liés à la profession — Appliquer les droits et devoirs liés à la profession — faire preuve de discrétion et ne rien communiquer au sujet de ce qui relève de la vie privée 	CM6 CM6 CM7 CM6	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant est capable, sur des problèmes précis de la vie quotidienne, de déterminer ce qui relève de la vie privée — l'apprenant applique les droits et devoirs liés à sa future profession
6.3. Signaler les cas de maltraitance	— Avertir un responsable de la structure d'accueil quant à une éventualité d'un problème de maltraitance	CM6	— L'apprenant réagit suffisamment tôt; est attentif à ne pas présenter comme une certitude ce qui n'est qu'une hypothèse, et informe un responsable
6.4. Respecter des mesures de tutelle (dans les cas de maltraitance)	— Appliquer les décisions prises dans le cadre du dossier établi	CM6	

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
6.5. Adopter un comportement intègre, fiable et réservé	<ul style="list-style-type: none"> — Intérioriser, respecter les exigences d'éthique professionnelle — Connaître les responsabilités liées au métier 	CM6	— En situation de stage, l'apprenant respecte les exigences d'éthique et les règles déontologiques
6.6. Agir dans le cadre de la profession	<ul style="list-style-type: none"> — Connaître les actes qui relèvent de la profession et ceux qui en sont exclus — Ne pas poser d'actes relevant d'une autre profession — Evaluer chaque acte posé et déterminer s'il relève de la profession ou non 	CM6 CM6 CM7	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant: <ul style="list-style-type: none"> • précise les actes qui relèvent de la profession • s'informe au sujet des tâches imparties aux autres professionnels de l'équipe (médecin, psychologue, infirmière, ...) — Chaque acte posé est correctement évalué comme relevant ou non de la profession de puéricultrice

Fonction 07: Fonction d'auto-analyse

7.1. Poser un regard critique sur son travail, sur son propre fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> — S'initier à une démarche d'auto-évaluation — S'auto-évaluer 	CM7 CEP	<ul style="list-style-type: none"> — L'apprenant: <ul style="list-style-type: none"> • décrit les caractéristiques de son activité de manière objective • sélectionne des principes, des critères d'efficacité • apprécie la distance éventuelle entre la norme et les faits décrits • peut émettre des hypothèses justificatives
7.2. Diagnostiquer ses besoins en formation continue	<ul style="list-style-type: none"> — Déterminer ses lacunes et ses ressources — Analyser plusieurs propositions de formation et déterminer quels besoins, quelles lacunes seront pris en compte par ces formations — Sélectionner une formation adaptée — Décider d'évoluer, de s'améliorer 	CEF/ CEP	
7.3. Se situer dans des structures professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> — Se construire une identité professionnelle — Avoir connaissance des associations représentatives de la profession et des conseils institutionnels — S'informer des dispositions légales et réglementaires d'exercice du métier — Actualiser ses connaissances en matière de modifications légales et réglementaires d'exercice du métier — s'informer au sujet des possibilités de formation continue, et s'engager dans une formation continue 	CEP CM7 CM7 CEP CEP	

ANNEXE 9: Profil de formation de technicien en industries chimiques

9. SCIENCES APPLIQUEES

9.2. Industries chimiques

9.2.1. Technicien des industries chimiques (M/F)

Activités décrites dans let(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
Fonction 01: Effectuer des analyses dans le respect des consignes données y compris les normes en vigueur			
1.1. prendre connaissance des modes opératoires	<ul style="list-style-type: none"> — appréhender les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement spécifiques aux analyses — appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement — respecter les bonnes pratiques relatives aux produits — identifier le mode opératoire adéquat — synthétiser et maîtriser le déroulement des opérations — comprendre le vocabulaire technique de base la langue anglaise 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les modes opératoires spécifiques à une analyse sont correctement identifiés — les explications relatives au déroulement d'une analyse sont exactes tant du point de vue chronologique que technique — les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement à prendre en compte sont identifiées et appliquées d'une façon stricte — le décodage en français d'informations techniques fournies en anglais est correct
1.2. préparer les échantillons dans le respect des procédures — prélever ou réceptionner des échantillons — conditionner des échantillons	<ul style="list-style-type: none"> — identifier et appliquer rigoureusement les techniques de prélèvement d'échantillons — identifier les conditions de représentativité d'un échantillon — réagir face à l'aspect visuel d'un échantillon — compléter une fiche de prise ou de réception d'échantillons — identifier et appliquer rigoureusement les techniques de préparation d'échantillons telles que prévues au mode opératoire 	CEF/ CEP	<ul style="list-style-type: none"> — les modes opératoires prévus sont respectés — les échantillons préparés répondent aux attentes
1.3. préparer les appareillages et réactifs nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les propriétés chimiques et physiques des réactifs utilisés et des produits à analyser — réaliser les solutions indispensables aux analyses — conditionner l'appareillage en fonction des analyses à effectuer — maîtriser les techniques d'étalonnage des dispositifs d'analyse — utiliser un ordinateur, une commande d'automate 	CM CM CEF/ CEP	<ul style="list-style-type: none"> — pour une analyse réalisée, les indications, termes, symboles, repris sur les fiches techniques des réactifs utilisés sont correctement décodés — les explications relatives à l'exploitation des indications sont exactes — les solutions préparées répondent aux attentes — le conditionnement des appareillages est correct — le mode opératoire pour l'étalonnage du dispositif d'analyse utilisé est strictement respecté — l'étalonnage du dispositif d'analyse est exact
1.4. réaliser les analyses dans le respect des modes opératoires — surveiller le déroulement des opérations — détecter toute anomalie et prendre les mesures appropriées	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les propriétés chimiques et physiques des produits à analyser — connaître les notions de base de la chimie générale — établir la classification des corps constitutifs de la matière 	CM CM	<ul style="list-style-type: none"> — pour une analyse réalisée, les indications, termes, symboles, repris sur les fiches techniques des produits à analyser sont correctement décodés — les explications relatives à l'exploitation des indications sont exactes

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — appliquer les règles de nomenclature — expliquer comment se forme une liaison chimique et établir une distinction entre les différents types de liaison — expliquer quelques transformations chimiques de la matière <ul style="list-style-type: none"> • les traduire par une équation bilan • lire l'équation chimique d'une réaction en termes de moles et de masses • exploiter une équation bilan (calcul du rendement, problèmes stœchiométriques, ...) — définir et utiliser les propriétés des solutions aqueuses — définir et exprimer la concentration d'une solution <ul style="list-style-type: none"> • expliquer les interactions solvant-soluté • comprendre les notions d'ions, d'électrolyte, de solubilité, de produit de solubilité, de réaction de précipitation et de complexation • comprendre les notions d'acide, de base, de pH, les réactions acide-base • expliquer les échanges électroniques entre oxydant et réducteur et comprendre la notion de potentiel de réduction — prévoir le sens d'une réaction chimique 		<ul style="list-style-type: none"> — l'application à des exemples concrets des règles de nomenclature est correcte — les types de liaisons chimiques sont identifiées et expliquées avec exactitude — les explications relatives aux transformations chimiques de la matière sont pertinentes — les équations bilans des transformations chimiques simples sont écrites sans erreur — les explications relatives aux exploitations possibles d'une équation bilan sont formulées avec justesse — la définition de la concentration d'une solution et son expression sont des notions comprises — les explications relatives <ul style="list-style-type: none"> • aux réactions acido-basiques • aux échanges électroniques entre oxydant et réducteur • aux réactions de précipitation et de complexation sont formulées avec justesse — les notions d'ion, d'électrolyte, de pH, de solubilité, de produit de solubilité, de potentiel de solution sont expliquées avec justesse à partir d'exemples concrets
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les notions de base de la chimie organique <ul style="list-style-type: none"> • identifier les principales fonctions de la chimie organique • appliquer les règles de nomenclature (IUPAC) • utiliser les connaissances relatives aux composés de base de la chimie organique <ul style="list-style-type: none"> * méthodes de préparation les plus importantes * principales propriétés — expliquer la notion d'isomérie 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les principales fonctions organiques sont identifiées avec exactitude — l'application à des exemples concrets des règles de nomenclature IUPAC est correcte — les méthodes de préparation les plus importantes sont décrites correctement — les explications relatives à la réactivité chimique des hydrocarbures, des fonctions oxygénées, des fonctions azotées et des dérivés halogénés sont pertinentes — les différents types d'isomérie sont identifiés à partir d'exemples précis
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les notions de base de la biochimie <ul style="list-style-type: none"> • identifier les composés biochimiques simples et prévoir leur réactivité • définir les notions d'enzyme et de réaction enzymatique 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les composés biochimiques simples sont identifiés avec justesse — les notions d'enzyme et de réaction enzymatique sont définies avec exactitude
	<ul style="list-style-type: none"> — comprendre quelques techniques courantes de la chimie analytique expérimentale <ul style="list-style-type: none"> • titrimétrie (acide-base, rédox, par précipitation, complexométrie, ...) • spectrophotométrie (absorption, émission, absorption atomique, infrarouge, ...) • chromatographie (sur couche mince, ionique, en phase gazeuse, liquide, ...) • électrochimie (potentiométrie, conductométrie, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les techniques de base de chimie analytique expérimentale sont correctement identifiées — les explications relatives à l'application de ces techniques sont pertinentes

Activités décrites dans les PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — réaliser des analyses courantes en chimie analytique <ul style="list-style-type: none"> • titrimétrie (acide-base, rédox, par précipitation, complexométrie, ...) • spectrophotométrie (absorption, émission, absorption atomique, infrarouge, ...) • chromatographie (sur couche mince, ionique, en phase gazeuse, liquide, ...) • électrochimie (potentiométrie, conductométrie, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les explications relatives aux principes de fonctionnement des équipements utilisés pour une analyse déterminée sont pertinentes — la technique utilisée est appropriée aux analyses à exécuter — le déroulement des opérations est conforme au mode opératoire — les gestes professionnels sont maîtrisés — les fonctions d'usage des matériels sont respectées — les résultats d'analyse répondent aux attentes — les temps prévus pour les analyses sont respectés — les prescriptions prévues en matière de sécurité et d'hygiène sont respectées — la qualité du travail exécuté fait l'objet d'une attention constante
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les ordres de grandeur des résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> • réagir rapidement et efficacement en présence de toute « non-conformité » des résultats obtenus • vérifier le fonctionnement du dispositif d'analyse • vérifier la validité des étalonnages • recommencer les analyses si nécessaire 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la reconnaissance d'une « non conformité » d'un résultat par rapport aux attentes est objective et fiable — la réaction face à une « non conformité » est pertinente
	<ul style="list-style-type: none"> — réagir rapidement et efficacement en présence d'un dysfonctionnement de l'appareillage 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — le constat d'un dysfonctionnement d'un appareillage est fiable — la réaction face à un dysfonctionnement est adaptée à la situation
	<ul style="list-style-type: none"> — utiliser un ordinateur, une commande d'automate 	CEF/ CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — appliquer des méthodes d'analyses qualitatives « manuelles » en chimie minérale et en chimie organique <ul style="list-style-type: none"> • mise en évidence d'anions et de cations courants • identification des principales fonctions organiques 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la technique utilisée est appropriée aux analyses à exécuter — le déroulement des opérations est conforme au mode opératoire — les gestes professionnels sont maîtrisés — les résultats d'analyse répondent aux attentes — les temps prévus pour les analyses sont respectés — les prescriptions prévues en matière de sécurité et d'hygiène sont respectées — la qualité du travail exécuté fait l'objet d'une attention constante
1.5. établir les rapports d'analyse et les transmettre au responsable	<ul style="list-style-type: none"> — compléter les documents d'analyse — transcrire et interpréter les résultats des analyses <ul style="list-style-type: none"> • apprécier les précisions d'un résultat • éliminer les résultats « hors-normes » — traduire les résultats sous forme de graphique — rédiger les conclusions en y incluant toute anomalie constatée 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les résultats des analyses sont transcrits sur les documents prévus à cet effet sans erreur ou omission — les calculs éventuels à effectuer sont exacts — les graphiques sont tracés avec soin et exactitude — les conclusions sont objectives et rédigées avec précision
	<ul style="list-style-type: none"> — traduire les résultats d'analyse sous forme opérationnelle 	CEF/ CEP	

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
----------------------------------	---	-------------	---

Fonction 02: Développer des actions permettant de maintenir le laboratoire en état opérationnel

2.1. effectuer des opérations telles que : — montage et démontage d'appareils et de dispositifs d'analyse — nettoyage des appareils — remplacement de pièces défectueuses — entretien et maintenance de premier niveau des appareils	— lire et comprendre les consignes d'entretien et de maintenance de 1 ^{er} niveau — appliquer les consignes d'entretien — manipuler les produits d'entretien dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement — démonter et remonter des appareils	CM	— les consignes sont correctement décodées et appliquées d'une manière stricte — l'usage des nettoyants est conforme aux notices d'utilisation des produits — les gestes professionnels sont maîtrisés et appropriés aux travaux exécutés — les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux exécutés — les processus opératoires sont respectés — les prescriptions prévues par le Code du bien-être des travailleurs lors de l'exécution du travail et par la réglementation en matière de protection de l'environnement sont prises en compte
2.2. participer à la gestion des approvisionnements en réactifs et en petits matériels	— se documenter sur le marché — faire des propositions d'achats	CEF/ CEP	
2.3. assurer le suivi de la documentation technique concernant les appareils de laboratoire	— recueillir, classer, trier, hiérarchiser de la documentation	CEF/ CEP	

Fonction 03: Participer à la conduite d'un procédé de fabrication dans le respect des consignes reçues y compris les normes en vigueur

3.1.1. surveiller le bon déroulement des opérations	— appréhender les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement spécifiques à la fonction — appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement — respecter les bonnes pratiques relatives aux produits	CEP	
3.1.2. appliquer les procédures de surveillance établies dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement	— identifier les procédures de surveillance — comprendre et appliquer ces procédures — lire et interpréter les informations fournies par un ordinateur de contrôle	CEP	
3.1.3. surveiller les paramètres de production (température, pression, pH, volume, ... intensité absorbée, puissance, couple, ...)	— comprendre les principes de fonctionnement des appareils de contrôle et de mesure utilisés (capteurs, sondes, ...) — comprendre le sens des mesures effectuées et les conséquences d'une non-conformité sur la qualité du produit et sur les conditions de marche de l'installation	CM	— les explications relatives aux principes de fonctionnement des appareils de contrôle et de mesure des paramètres de fonctionnement des équipements de production sont justes — les explications relatives aux conséquences d'une non-conformité des contrôles effectués sur la qualité des produits et sur les conditions de marche de l'installation sont pertinentes
3.1.4. relever des données et les enregistrer selon la procédure prévue	— transcrire des relevés de mesure sur les documents ou supports informatiques prévus à cet effet — comparer les résultats des mesures avec les normes établies et déceler toute non-conformité	CM	— les données collectées sont conformes aux consignes reçues — les informations recueillies sont transcrites sans erreur ou omission sur les documents prévus à cet effet et toute non-conformité par rapport aux normes établies est décelée
3.2.1. prélever des échantillons dans le respect des procédures et les transmettre au laboratoire pour analyse	— identifier les techniques de prélèvement d'échantillons ainsi que les procédures de transfert des échantillons — appliquer rigoureusement les techniques de prélèvement et de transfert d'échantillons	CEF/ CEP	

Activités décrites dans #(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier les conditions de représentativité d'un échantillon — réagir face à l'aspect visuel d'un échantillon — compléter une fiche de prise d'échantillons 		
3.2.2. procéder à des tests de contrôle de qualité sur place suivant les procédures préétablies	<ul style="list-style-type: none"> — maîtriser les pratiques de tests élémentaires effectués sur place <ul style="list-style-type: none"> • pHmétrie • titrimétrie • ... — par utilisation de matériel manuel ou de matériel automatique — réaliser les tests dans le respect des modes opératoires et des réglementations en vigueur en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la technique utilisée est appropriée aux analyses à exécuter — le déroulement des opérations est conforme au mode opératoire — les gestes professionnels sont maîtrisés — les résultats d'analyse répondent aux attentes — les temps prévus pour les analyses sont respectés — les prescriptions prévues en matière de sécurité et d'hygiène sont respectées — la qualité du travail exécuté fait l'objet d'une attention constante
	<ul style="list-style-type: none"> — compléter une feuille d'analyse 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les résultats des analyses sont transcrits sans erreur ou omission
	<ul style="list-style-type: none"> — réagir rapidement et d'une manière appropriée face à une non-conformité des résultats des analyses effectuées <ul style="list-style-type: none"> • réaction dans sa zone de responsabilité • appel au supérieur hiérarchique 	CEF/CEP	
3.3. ajuster les paramètres de production conformément aux procédures prévues	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les notions de base de chimie physique <ul style="list-style-type: none"> • comprendre et exploiter les lois des gaz • expliquer les transformations d'énergie au cours d'une réaction chimique (notions de viscosité, de fluidité, transport des liquides, notions de perte de charge, ...) • établir une distinction entre réaction complète et incomplète et expliquer comment déplacer un équilibre chimique 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les lois des gaz sont énoncées correctement — l'application des lois des gaz à des exemples concrets conduit à des résultats exacts — les facteurs qui influencent la vitesse d'une réaction chimique sont connus — les facteurs susceptibles de déplacer un équilibre chimique sont identifiés
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les notions de base relatives aux radiations ionisantes 	CEF	
	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les notions de base de physique appliquée <ul style="list-style-type: none"> • éléments de mécanique appliquée • phénomènes d'échanges thermiques • statique et dynamique des fluides (notions de viscosité, de fluidité, transport des liquides, notions de perte de charge, ...) • lois fondamentales de l'électricité • transformations des systèmes d'unités (unités SI en unités usuelles encore en vigueur dans les unités de production) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les notions de base et les lois fondamentales concernant la mécanique appliquée, les échanges thermiques, l'électricité sont connues et appliquées correctement et leurs applications à des exemples concrets conduisent à des résultats exacts — les transformations des systèmes d'unités conduisent à des résultats exacts
	<ul style="list-style-type: none"> — comprendre les principes de base de quelques opérations unitaires en génie chimique <ul style="list-style-type: none"> • à caractère mécanique (broyage, centrifugation, ...) • à caractère physique (décantation, filtration, flottation, évaporation, distillation, extraction, ...) 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — la description et les explications relatives aux principes de base des principales opérations unitaires en génie chimique sont pertinentes

Activités décrites dans les) PQ	Compétences du (des) FQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • à caractère chimique (catalyse, pyrolyse, électrolyse, oxygénation, hydrogénation, polymérisation, ... 		
	<ul style="list-style-type: none"> — comprendre les processus et les étapes d'une production — décrire l'équipement utilisé — schématiser les étapes de la production et expliquer la fonction de chacune de ces étapes — identifier pour chaque étape de production les paramètres à contrôler (température, pression, débit, ...) et décrire leurs effets dans le processus de production 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — à partir de la représentation schématique d'une production complexe, l'identification des phases du processus est correcte — les explications relatives à la fonction de chacune de ces phases sont pertinentes — les explications relatives aux effets sur le processus de production des paramètres température, pression, débit, humidité, ... sont correctes
	<ul style="list-style-type: none"> — identifier et assimiler les principaux comportements, chimiques, biologiques et physiques, des matières mises en œuvre dans le procédé de production 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les indications, termes, symboles repris sur les fiches techniques des produits sont correctement décodés — les explications relatives à l'exploitation des indications sont exactes
	<ul style="list-style-type: none"> — lire, comprendre et appliquer les procédures d'intervention — identifier les paramètres à ajuster — maîtriser les fonctions des paramètres à ajuster — maîtriser les fonctions des paramètres des différents équipements 	CEF/ CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — lire un tableau de commande de l'automate — effectuer les ajustements — utiliser un ordinateur de contrôle, une commande d'automate 	CEF/ CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — comprendre les conséquences de toutes les interventions à effectuer au niveau de la sécurité, de l'environnement, de la qualité de la production 	CEP	
3.4. détecter toute anomalie de fonctionnement et le signaler au responsable de production	<ul style="list-style-type: none"> — déceler toute anomalie de fonctionnement par la vue, l'odorat, l'ouïe, le toucher — interpréter des signaux d'anomalie sur l'ensemble des installations conduites 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — appliquer les principes de base de la logique ET/OU pour repérer un dysfonctionnement 	CEF	
	<ul style="list-style-type: none"> — réagir rapidement et d'une manière appropriée face à un dysfonctionnement selon les consignes de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • réaction d'action dans sa zone de compétence • appel au supérieur 	CEP	
	<ul style="list-style-type: none"> — communiquer, oralement ou par écrit, un rapport d'anomalie 	CM	<ul style="list-style-type: none"> — les informations collectées sont fiables, objectives et exploitables — le compte-rendu, écrit ou oral, des constats est fidèle, précis et concis — la structuration du message transmis est correcte — les règles syntaxiques, grammaticales, orthographiques sont correctement appliquées

Activités décrites dans le(s) PQ	Compétences du (des) PQ complétées et précisées	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
3.5. assurer l'apport ou l'enlèvement de matières premières ou de produits conformément aux procédures prévues (opérations manuelles ou à commandes automatisées)	<ul style="list-style-type: none"> — repérer les circuits d'alimentation des composants (pompes, vannes, tuyauteries, ...) — appliquer une procédure d'intervention <ul style="list-style-type: none"> • manuelle • automatisée 	CEP	
3.6. rédiger les rapports de garde indiquant les données de production, les résultats des analyses, les dysfonctionnements constatés et les interventions effectuées	<ul style="list-style-type: none"> — appliquer les procédures de transfert d'informations — collecter les informations prévues par les procédures en vigueur dans l'entreprise — consigner les informations recueillies sur les documents ou supports informatiques prévus à cet effet — communiquer oralement ou par écrit un rapport d'anomalie 	CEM	<ul style="list-style-type: none"> — les documents utilisés pour le transfert des informations sont complétés en conformité avec les pratiques usuelles de l'entreprise — les informations consignées sont exactes et conformes aux consignes — les procédures d'encodage par outil informatique sont respectées — le compte-rendu, écrit ou oral, des constats est fidèle, précis et concis — la structuration du message transmis est correcte — les règles syntaxiques, grammaticales, orthographiques sont correctement appliquées

Fonction 04: Effectuer les opérations d'entretien prédictives, préventives et de maintenance de 1^{er} niveau sur l'installation et participer notamment aux interventions d'ordre électrique, mécanique, ...

4.1. effectuer les opérations telles que: — nettoyage et entretien de conduites, parois, réacteurs, ... — nettoyage et remplacement de joints, filtres, pièces, ... — graissage et lubrification des pièces en mouvement	<ul style="list-style-type: none"> — lire et comprendre les consignes d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau — appliquer les consignes d'entretien — manipuler les produits d'entretien dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité — démonter et remonter des pièces (joints, filtres, ...) suivant des procédures définies 	CEF/ CEP	
4.2. repérer les dysfonctionnements d'origine électrique, mécanique, ...	<ul style="list-style-type: none"> — maîtriser les bases de fonctionnement des dispositifs électriques, mécaniques, ... du circuit de production tels que: <ul style="list-style-type: none"> • moteurs, pompes, vannes, ... • capteurs, relais, disjoncteurs, ... — identifier l'origine des dysfonctionnements d'ordre électrique, mécanique 	CEF	
4.3. collaborer à l'établissement d'un diagnostic avec le personnel de maintenance	<ul style="list-style-type: none"> — comprendre le rôle des dispositifs électriques, mécaniques, ... intégrés dans les installations — identifier les conséquences d'un dysfonctionnement d'origine électrique, mécanique, ... sur le fonctionnement des installations 	CEF/ CEP	
4.4. participer aux interventions du personnel de maintenance suivant leurs instructions	<ul style="list-style-type: none"> — démonter, remonter des dispositifs électriques, mécaniques, ... — travailler en équipe 	CEF/ CEP	

Fonction 05: S'intégrer dans la vie professionnelle

5.1. se situer dans la vie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> — connaître les éléments de la réglementation du travail <ul style="list-style-type: none"> • identifier ses droits, devoirs et responsabilités comme travailleur en référence à la législation du travail • identifier les bases essentielles de la protection sociale (ONSS, INAMI, accidents de travail, ...) 	CEF/ CEP	
--	---	-------------	--

Activités décrites dans les PQ	Compétences du (des) PQ complètes et précises	Clas. corrup.	Indicateurs de maîtrise des compétences
	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les services, juridictions et organismes liés à la vie professionnelle 		
5.2. développer des attitudes professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> — développer de bonnes attitudes à l'égard des changements — accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter — auto-évaluer ses travaux — développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation — gérer efficacement son temps — organiser son travail — cultiver ses capacités de communication 	CEP	
5.3. développer des attitudes déontologiques	<ul style="list-style-type: none"> — s'adapter aux contraintes du métier (horaires variables, manipulation de charge, ...) — rechercher la satisfaction de l'employeur — porter une attention constante à la qualité du travail, du service 	CEP	
5.4. développer des attitudes relationnelles	<ul style="list-style-type: none"> — s'intégrer dans un travail d'équipe — situer son travail dans l'ensemble des étapes du processus de production — délimiter son travail au sein d'une équipe — faire preuve de solidarité, de convivialité, de loyauté à l'égard de ses collègues 	CEP	
5.5. participer à la vie de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> — prendre conscience de l'esprit d'entreprise — identifier l'organigramme de l'entreprise et le rôle de chacun de ses membres — identifier les interrelations avec les entreprises de l'amont et de l'aval — identifier l'image que l'entreprise veut se donner d'elle-même — valoriser son entreprise — s'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion globale de la qualité («TQM») 	CEP	

ANNEXES DU RAPPORT

- Annexe n° 1: Commission communautaire des professions et des qualifications
— Liste des profils susceptibles d'être approuvés par la CCPQ pour la fin juin 1999.
- Annexe n° 2: A) Présentation générale des profils de formation tels qu'approuvés par la CCPQ.
- B) Considérations particulières relatives à certains profils de formation présentés.

ANNEXE 1**Relevé des profils susceptibles d'être approuvés pour la fin juin****I. Profils de qualification**

20 janvier 1999:

- Secteur 4: Ouvrier boucher-charcutier (4211).
1^{er} garçon boucher-charcutier (4212).
Boucher-charcutier (4213).
Vendeur en boucherie-charcuterie dans une entreprise de distribution.
- Secteur 9: Assistant pharmaceutico-technique (931).

Mars 1999:

- Secteur 6: Bijoutier.
- Secteur 8: Animateur.

En cours:

- Secteur 3: Conducteur de travaux-chef de chantier.
- Secteur 4: Boulanger.
- Secteur 5: Horloger.

II. Profils de formation

20 janvier 1999:

- Secteur 1: Technicien en horticulture (122) (M/F).
- Secteur 2: Conducteur poids lourds (2411).
Electricien installateur-monteur.
- Secteur 3: Ebéniste (337).
- Secteur 4: Equipier polyvalent en restauration rapide (419).
- Secteur 5: Conducteur de machines de fabrication de produits textiles (511).
- Secteur 8: Ouvrier qualifié coiffeur (831).
- Secteur 9: Assistant pharmaceutico-technique (931) (sous réserve de l'approbation du PQ).

Mars 1999:

- Secteur 2: Métallier soudeur.
- Secteur 3: Technicien gros-œuvre.
- Secteur 6: Bijoutier.
- Secteur 7: Aide-comptable.

Juin 1999:

- Secteur 6: Horlogerie.
- Secteur 7: Métiers de la vente.
- Secteur 8: Esthéticienne.
Aide aux personnes.

Profils de formation approuvés

Secteurs	Métiers	Par CCPQ	Par CG
1	Ouvrier qualifié en horticulture	26/03/98	11/06/98
2	Technicien en informatique	06/05/98	11/06/98
	Mécanicien usineur	26/06/98	02/07/98
3	Menuisier	26/06/98	02/07/98
4	Employé en hôtellerie et restauration	26/06/98	02/07/98
5	Opératrice en production de confection (profil spécifique)	06/05/98	02/07/98
6			
7	Technicien de bureau	26/06/98	02/07/98
8	Puéricultrice	26/06/98	02/07/98
9	Technicien des industries chimiques	06/05/98	11/06/98

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
COMMISSION COMMUNAUTAIRE DES PROFESSIONS ET DES QUALIFICATIONS

**Inventaire des profils de qualification valides
à la date du 27 novembre 1998**

Commissions consultatives	Secteurs	Emplois-type	Métiers	Publié dans le cahier n°	
1. Agronomie	Agriculture	Agriculteur	Éleveur Polyculteur	1	
	Horticulture	Ouvrier qualifié en horticulture	Ouvrier qualifié en plantation et entretien des parcs et jardins Ouvrier qualifié en cultures maraîchères sous abris et de plein champ Ouvrier qualifié en pépinières Ouvrier qualifié en fruiteiculture Ouvrier qualifié en cultures florales et ornementales	1	
		Horticulteur	Entrepreneur en plantation et entretien des parcs et jardins Maraîcher (sous abris et de plein champ) Pépinieriste Fruiteiculteur Floriculteur	1	
	Nature et forêts	Agent de la nature et des forêts	Technicien de la nature et des forêts Entrepreneur de travaux forestiers	1	
	2. Industrie	Construction métallique	Les métiers de la chaudronnerie et du soudage	Métallier Aspirant chaudronnier-tuyauteur Chaudronnier Tuyauteur industriel Opérateur MOCN découpage, pliage Soudeur qualifié sur tôle Monteur en charpentes métalliques Soudeur qualifié sur tube	1
Les métiers de l'usinage				Opérateur sur système d'usinage Outilleur	1
Les métiers de la fonderie				Ouvrier polyvalent en fonderie Technicien en fonderie Modelleur	2
Construction mécanique				Mécanicien Mécanicien industriel Agent de maintenance	2
Electricité—Électronique		Les métiers de l'électricité	Électricien-monteur Électricien automaticien	1	
Electricité		Électricien d'installation	Électricien installateur Installateur-réparateur en électro-ménager Technicien-réparateur TV-Audio-Vidéo Technicien en froid et climatisation Technicien en haute tension	2	
Garage		Mécanique des véhicules de tourisme et utilitaire	Aide mécanicien Mécanicien Technicien	1	

Commissions consultatives	Secteurs	Emplois-typé	Métiers	Publié dans le cahier n°
		Métiers du pneumatique	Monteur des pneus	1
		Mécanique des véhicules poids-lourds	Aide mécanicien Mécanicien Technicien	1
		Carrosserie	Préparateur de travaux de peinture de carrosserie Peintre Tôlier Carrossier Carrossier constructeur	1
		Mécanique agricole, horticole, sylvicole	Mécanicien matériels parcs, jardins, espaces verts Mécanicien tracteur et machines horticoles	2
	Logistique	Conducteurs d'engins de transport	Conducteur poids lourds Chauffeur livreur Conducteur d'autocar Conducteur d'autobus Conducteur de service spécialisé	2
	Informatique	Technicien informatique	Technicien informaticien	2
	Industrie graphique	Métiers de pré-press	Opérateur PAO Photogreveur Monteur-impositeur Réalisateur de forme	1
		Métiers de l'impression	Conducteur de presse offset Sérigraphie Héliographe-Flexographe Conducteur de presse numérique	1
		Métiers de la finition	Rogneur Conducteur réglleur de machine	1
3. Construction	Gros œuvre	Technicien « Gros œuvre »	Gros œuvre	1
	Techniques spéciales	Chauffagiste	Chauffage	1
	Parachèvement	Menuisier Plafonneur Installateur sanitaire Couvreur	Menuiserie Plafonneur Installateur sanitaire Couvreur	1
	Peintre Tailleur de pierres Marbrier Ebéniste	Peintre Tailleur de pierres — Marbrier Ebéniste	2	
4. Hôtellerie-alimentation	Horeca	Réceptionniste en établissement hôtelier	Réceptionniste Employé de réservation Employé de caisse Téléphoniste Réceptionniste de nuit Concierger	1
		Employé(e) d'étage	Femme de chambre/valet	1
		Gouvernante en établissement hôtelier	Gouvernante d'étage	1
		Serveur	Garçon de restaurant classique Commis de salle Chef de rang	1
		Maître d'hôtel	Maître d'hôtel	1
		Aide de cuisine	Commis	1
		Cuisinier	Cuisinier travaillant seul Cuisinier de collectivité Chef de partie	1
		Chef de cuisine	Chef de cuisine	1

Commissions consultatives	Secteurs	Emplois-type	Métiers	Publié dans le cahier n°	
	Boucherie — Charcuterie	Employé polyvalent de restauration rapide	Equipier polyvalent Chef d'équipe	1	
		Préparateur de viandes fraîches et produits de viande	Boucher dans une entreprise de distribution Gérant dans une entreprise de distribution	2	
5. Textile — Habillement	Textile	Conducteur de fabrication de produits textiles	Ourdisseur Rentreur	1	
		Secteur tissage	Noueur Tisserand	1	
		Opératrice en production de confection	Matelasseuse Coupeuse Préparatrice à la confection Piqueuse Repasseuse Finisseuse	1	
6. Arts appliqués	Photographie	Photographe	Photographe	2	
7. Economie	Travail de bureau	Technicien de bureau	Technicien de bureau (dactylo, secrétaire, technicien en gestion de documents, archiviste, ...) — en administration publique — en PME — en services administratifs d'industries — en banques — en société d'assurance	1	
			Comptabilité	Aide-comptable	Aide-comptable
	Tourisme	Employé polyvalent d'agence de voyage	Employé polyvalent d'agence de voyage	1	
		Employé polyvalent d'office de tourisme	Employé polyvalent d'office du tourisme	1	
	Vente	Métiers de la vente et de la distribution	Vendeur qualifié en magasin et en surface spécialisée Délégué commercial Commerçant indépendant, gérant de magasin franchise Réassortisseur Caissier Chef de rayon Adjoint à la direction	2	
	8. Services aux personnes	Soins d'aide personnes	Aide aux personnes	Aide aux personnes — à domicile — en maisons de repos — en maisons de repos et de soins	1
				Education	Puéricultrice — en crèches — en pouponnières — en maternités — au domicile pour les enfants malades — en écoles maternelles
		Educateur	Educateur	2	
Soins du corps		Coiffeur	Ouvrier coiffeur Patron coiffeur	1	
		Esthéticienne	Esthéticienne	2	

Commissions consultatives	Secreurs	Emplois-type	Métiers	Publié dans le cahier n°
9. Sciences appli- quées	Industries agro-alimen- taires	Technicien agro-alimentaire	Technicien de laboratoire de contrôle Technicien de production	1
	Industries chimiques	Technicien chimiste	Technicien de laboratoire de contrôle Technicien de production	1
	Total	55	128	

ANNEXE 2

- A) Présentation générale des profils de formation tels qu'approuvés par la Commission communautaire des Professions et des Qualifications (CCPQ).
- B) Considérations particulières présentés par la CCPQ à l'occasion du dépôt de profils de formation.

**A) PRESENTATION GENERALE DES PROFILS DE FORMATION
TELS QU'APPROUVES PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE
DES PROFESSIONS ET DES QUALIFICATIONS (CCPQ)**

Des profils de qualification aux profils de formation

L'OBJECTIF ET LES STRUCTURES DE TRAVAIL

Le décret de la Communauté française du 27 avril 1994, créant le Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire, lui a impartit, entre autres, la tâche de définir des profils de formation, c'est-à-dire «l'ensemble des compétences à acquérir en vue de la délivrance du certificat de qualification à l'issue de l'enseignement secondaire» (1).

Pour poursuivre cet objectif, le dit décret, a prévu, dans son article 7, § 1^{er}, la création de la Commission communautaire des Professions et des Qualifications (CCPQ) dont la composition est formellement citée: elle regroupe les différents partenaires du monde de l'enseignement, des entreprises, des organisations syndicales siégeant au Conseil national du Travail et des organisations syndicales professionnelles. La CCPQ peut faire appel à des experts (2).

Pour élaborer les profils de formation, six chargés de mission, détachés de l'enseignement, sont mis à la disposition du Conseil général de concertation.

La CCPQ a institué, conformément au décret (3), neuf Commissions consultatives composées selon les mêmes règles que la CCPQ et présidées par des représentants du monde des entreprises, chacun d'elles correspondant à un des neuf secteurs actuels de l'enseignement secondaire de qualification (4). La tâche de

chaque Commission consultative est de définir les profils correspondants aux emplois de son secteur.

Pour avancer plus efficacement, les Commissions consultatives ont mis en place des Groupes de travail dont le rôle est de construire des profils particuliers et de les leur proposer.

LES QUATRE ETAPES DU TRAVAIL

1^{re} étape: Les profils de qualification

Afin de cerner au plus près la réalité professionnelle, base incontournable pour préciser les exigences de la formation, la CCPQ décide de baser sa réflexion sur des profils de qualification, à définir, c'est-à-dire des profils décrivant les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise.

Voilà la première tâche dévolue aux Commissions consultatives.

Pour atteindre cet objectif, les chargés de mission:

- rassemblent les descriptions de métiers déjà réalisées;

- rencontrent les représentants des professions dans les groupes de travail;

- se rendent dans les entreprises pour s'informer et pour confronter leurs analyses à la réalité du terrain.

Au cours de cette première étape, la parole est donnée en priorité aux entreprises qui doivent décrire aux opérateurs de formation «le travailleur accompli».

(1) Article 6, § 1^{er} du décret.

(2) La CCPQ a usé de cette liberté en invitant en son sein notamment les autres opérateurs de formation.

(3) Article 8 du décret.

(4) 1. agronomie; 2. industrie; 3. construction; 4. hôtellerie-alimentation; 5. habillement; 6. arts appliqués; 7. économie; 8. services aux personnes; 9. sciences appliquées.

2^e étape: Les profils de formation

A partir des profils de qualification, les Commissions consultatives élaborent des profils de formation, c'est-à-dire, rappelons-le, «l'ensemble des compétences à acquérir en vue de la délivrance du certificat de qualification», lorsqu'il s'agit de la certification de l'enseignement secondaire. Les profils de qualification sont évidemment exploitables par les autres opérateurs de formation.

Pour ce faire, les Commissions consultatives travaillent en trois temps.

1^{er} temps: segmentation des profils de qualification

Dans le cadre des groupes de travail existants, les profils de qualification ainsi décrits sont segmentés en unités de compétences, l'unité de compétences étant le regroupement de compétences en ensembles cohérents.

2^e temps: à partir de la segmentation des profils de qualification, les opérateurs de formation dressent l'inventaire de ce qu'ils peuvent prendre en charge dans l'apprentissage des activités et des compétences répertoriées dans les profils de qualification et font des propositions de profils de formation.

3^e temps: le fruit de cette réflexion est soumis à l'analyse critique des acteurs professionnels auxquels il est demandé, au sein des Commissions consultatives

— de vérifier l'adéquation entre, d'une part, les propositions des opérateurs de formation et, d'autre part, les exigences professionnelles de base;

— de proposer des modifications éventuelles justifiées par les réalités professionnelles.

Lors de cette deuxième étape, les opérateurs de formation et les acteurs professionnels prennent une part égale dans l'échange des propositions.

3^e étape: Les structures et les référentiels de formation

Il s'agit, pour terminer, et pour chaque opérateur de formation, de traduire en référentiels de formation (1) les activités et les compétences reprises dans le profil de formation.

(1) Les différents opérateurs de formation élaborent des référentiels de formation qui respectent leurs spécificités tout en coordonnant ce qui peut l'être.

Par référentiels de formation, on entend:

— les structures de formation (l'articulation des différents objectifs de formation (2), le répertoire des options, les correspondances...);

— les bases et l'organisation de la certification;

— les contenus de la formation;

— les méthodologies et les moyens appropriés à appliquer;

— les crédits de compétences valorisables par l'enseignement supérieur ou par d'autres opérateurs de formation;

— ...

Dans cette dernière étape, les opérateurs de formation prennent la part la plus active tout en maintenant le dialogue avec les acteurs professionnels.

4^e étape: L'évaluation permanente et le pilotage du système

1^{er} étape:

Les profils de qualification

Précisions méthodologiques

Pour permettre au lecteur du présent travail de la comprendre sans ambiguïté, il paraît important de préciser dès l'abord:

— les concepts utilisés lors de la description des profils de qualification;

— la procédure de travail...

— ...et les limites de celui-ci.

Les concepts

Outre les concepts de profil de formation et de profil de qualification définis dans la présentation générale, il faut préciser d'autres concepts.

1. L'Emploi-type

Un emploi-type est un regroupement sous un même intitulé d'activités communes à diffé-

(2) Notamment, pour l'enseignement secondaire, de ce qu'il est convenu d'appeler la formation générale et la formation professionnelle.

rents métiers concrets qui satisfont un même type de fonction au sein d'une activité de production.

— La similitude des activités professionnelles dans différents emplois réels va souvent de pair avec l'utilisation de techniques apparentées, au niveau de qualification et des formes d'organisation du travail proches.

— La notion d'emploi-type est utilisée pour dépasser une difficulté méthodologique de base : la multiplicité des emplois spécifiques. Les métiers ou emplois réels sont mouvants d'une entreprise à une autre et les tâches qui les constituent ne sont pas parfaitement superposables d'un lieu de travail à un autre.

— D'autre part, certaines professions sont proches par la nature du travail qui les caractérise. Il est donc pertinent de les agréger au sein d'un emploi générique, appelé emploi-type. Les critères de regroupement tiennent donc au genre de travail effectué et donc aussi aux compétences requises pour les exercer. Celles-ci sont de fait, communes aux différents emplois concrets.

— L'emploi-type a toujours un certain degré de généralité qui peut varier selon l'étendue de la diversité qui prennent les métiers concrets au sein des divers types d'entreprises. Il y a des professions qui varient peu dans leur contenu et leurs activités, quels que soient les lieux où elle sont exercées. Par contre, d'autres peuvent se pratiquer selon des formes variées, couvrir des métiers réels différents, mais manifester une grande proximité par la nature des tâches effectuées.

2. La fonction

La fonction est un grand sous-ensemble de tâches qui concourent, au sein d'une activité productive, à assurer un certain type de résultat (1).

3. L'activité

L'activité est l'opération par laquelle un travailleur réalise quelque chose de l'activité de production.

3. La compétence

Le terme compétence est un vocable employé couramment dans de nombreux domaines et qui est pourtant difficile à définir.

(1) Un employé de bureau, par exemple, doit généralement remplir les fonctions suivantes : réceptionner et vérifier les informations à l'entrée, enregistrer et transformer des données, mettre en page, communiquer des messages simple sur le mode oral, etc.

Parmi les multiples sens que peut prendre ce mot, la CCPQ a retenu la définition suivante :

la compétence est une aptitude de l'individu requise pour réaliser certains actes. C'est une vision fonctionnelle de la compétence.

La compétence exprime une « capacité à agir », un « pouvoir agir », dans une situation donnée, détenus par le travailleur. Elle exige donc des acquis de sa part, qui peuvent être de quatre types :

— les connaissances sont les informations, les notions, les procédures acquises, mémorisées et reproductibles par un individu dans un contexte donné ;

— les capacités cognitives sont les opérations mentales, les mécanismes de la pensée que l'individu met en œuvre quand il exerce son intelligence ;

— les habiletés sont les perceptions, les mouvements, les gestes acquis et reproductibles dans un contexte donné qui s'avèrent efficaces pour atteindre certains buts dans le domaine gestuel (physique et manuel) ;

— les attitudes sont des comportements sociaux ou affectifs acquis par l'individu et mobilisables dans des domaines de la vie domestique ou professionnelle (2).

Les procédures

Pour confectionner les profils de qualification, la CCPQ a établi les procédures suivantes :

1^{re} étape :

— adopter au sein de chaque Commission consultative une nomenclature des emplois-types sur base de la documentation existante (CEDEFOP, ROME...) et les situer dans les filières professionnelles correspondantes ;

— sélectionner les emplois-types qui seront traités en priorité sur base de critères de pertinence à définir en Commission consultative.

2^e étape :

— identifier et définir les fonctions qui sont de grands sous-ensembles de tâches ;

— identifier les évolutions probables des emplois-types et de leurs fonctions.

(2) Cette classification trouvera toute sa signification lorsqu'il s'agira de constituer les référentiels de formation lors de la 3^e étape du travail.

3^e étape :

— pour les fonctions actuelles et prévisibles, déterminer les activités du travailleur, c'est-à-dire les tâches détaillées qu'il doit effectuer.

4^e étape :

— définir les compétences nécessaires pour réaliser les activités précisées.

Les profils de qualification sont élaborés au terme de ces étapes (1).

Ce sont les Groupes de travail, composés d'experts du terrain — employeurs, syndicalistes professionnels — et d'experts de la formation, qui ont cerné au plus près les caractéristiques des emplois-types.

Chaque groupe a travaillé sur des matériaux qui provenaient soit d'enquêtes, soit de travaux existants. Les membres les ont actualisés, complétés, élagués, adaptés, affinés ... pour les rendre conformes aux normes adoptées par la CCPQ. Leur production a été alors soumise, pour approbation, à la Commission consultative ad hoc.

Les limites du produit

L'exercice intellectuel qui consiste à produire des profils de qualification présente des limites méthodologiques.

La première limite est le caractère arbitraire de la production.

Arbitraire ne veut pas dire subjectif ou quelconque. Le mot signifie que des choix ont été faits, par exemple pour déterminer le regroupement des métiers en emplois-types, pour adopter un niveau de précision plutôt qu'un autre, pour retenir un niveau moyen dans le cas de pratiques diversifiées, etc. D'autres choix auraient pu parfois être opérés.

La deuxième limite est le caractère imparfait des descriptifs.

Ces derniers se veulent exhaustifs, mais le sont-ils vraiment ? Ils se veulent aussi rigoureux, mais saisissent-ils toujours réellement et avec précision la nature exacte de l'activité ?

(1) Deux étapes supplémentaires sont prévues dans la suite immédiate des quatre premières :

5^e étape : effectuer une relecture globale des compétences identifiées pour en dégager les communes et les spécifiques par emploi-type.

6^e étape : effectuer une relecture comparative des profils pour identifier les compétences génériques à plusieurs emplois-types.

La troisième limite est le caractère provisoire des observations.

Les technologies évoluent très vite dans certains secteurs. Des modifications des modes d'organisation du travail sont régulièrement introduites dans les entreprises. Ces transformations changent le contenu des activités professionnelles et par le fait même risquent de rendre rapidement dépassés certains profils. Pour être pertinents, ces profils de qualification doivent être régulièrement mis à jour.

La quatrième limite réside dans le fait que les profils donnés décrivent le travailleur expérimenté.

Normalement les Commissions consultatives devraient échapper au piège d'élaborer un profil idéal pour s'en tenir à la photographie du réel. Il n'est sûr que les membres des commissions aient toujours pu se dégager de cette tentation.

De même, il était convenu de ne pas introduire dans les profils les conditions exigées à l'embauche, mais de s'en tenir aux compétences nécessaires à l'exercice du métier en situation de travail. Mais peut-on affirmer que certaines de ces conditions d'engagement, non indispensables à l'employabilité au sens strict, n'ont pas été reprises dans le profil ?

Quoi qu'il en soit, les profils décrivent des travailleurs en pleine maturité. Ils parlent d'ouvriers ou d'employés expérimentés. Ces profils de qualification peuvent être considérés comme une référence pour déterminer les compétences à maîtriser quand on est professionnel à part entière. Ces compétences sont plus vastes que celles que l'on peut posséder à la sortie d'une formation professionnelle initiale.

Cinquième limite : les profils de qualification ne caractérisent pas totalement la maîtrise professionnelle.

L'élaboration d'un profil est une démarche analytique qui énumère des compétences partielles. La maîtrise professionnelle (LA compétence) est plus que la maîtrise totale de ces compétences fragmentaires. Elle est la connaissance des conditions de mobilisation de ces compétences diverses. Elle exige la compréhension de l'enjeu de la totalité de l'activité productive et la mise en application d'une stratégie d'action guidée par le résultat final à obtenir. Elle est une vision du tout et une aptitude à accomplir spontanément les bons actes au bon moment. Elle suppose une culture du métier qui ne peut être que globale et qui ne se construit qu'avec l'expérience. Cette dimension n'est pas toujours présente dans les profils de qualification.

Sixième limite : les compétences doivent être manipulées avec prudence et vues plus comme des indicateurs que comme des faits.

Si la description des fonctions et des activités est une démarche objective, susceptible d'être directement observée, l'inventaire des compétences est le produit de suppositions, pas toujours vérifiables.

Note importante de lecture

Le mode de classement

— le premier chiffre désigne la Commission consultative;

— le deuxième chiffre désigne un Secteur déterminé couvert par la Commission consultative précisée;

— le troisième chiffre désigne un Emploi-type appartenant au secteur qui vient d'être défini;

— la quatrième chiffre désigne un Métier couvert par l'emploi-type dont question.

Exemple : dans le numéro de classement 4.1.7.3.

4 désigne la Commission consultative Hôtellerie-Alimentation;

1 désigne le secteur HORECA ;

7 désigne l'emploi-type Cuisinier;

3 désigne le métier Chef de partie.

Il arrive que l'emploi-type et le métier soient désignés par la même appellation.

2^e étape :

LES PROFILS DE FORMATION

Concepts et méthodologie

Comme le précise le Décret de la Communauté française sur les missions de l'école en son article 41, les profils de formation sont réalisés en deux étapes :

1^o la segmentation des profils de qualification en unités de compétences, c'est-à-dire en ensembles cohérents de compétences

2^o le regroupement des unités de compétences en profils cohérents de formation.

1^{er} temps : la segmentation des profils de qualification

Il est communément admis de dire qu'une unité de compétences correspond à l'ensemble des compétences liées à la réalisation d'une activité ou d'un groupe d'activités correspondant à une fonction de travail.

1. Le classement des compétences

Le profil de qualification a décrit les activités et les compétences exercées par un travailleur accompli.

Il est évident qu'au terme de sa formation l'apprenant ne maîtrise pas toutes les compétences que l'exercice du métier — profil de qualification — postule.

C'est pourquoi l'écriture d'un profil de formation — compétences à maîtriser en fin de formation — commence par le classement des compétences contenues dans le profil de qualification.

Elles sont classées de la manière suivante :

Les CM = les compétences à maîtriser, c'est-à-dire les compétences qui sont à maîtriser en fin d'une formation donnée dans les profils présentés.

Les CEF = les compétences à exercer au cours de cette formation, mais dont la maîtrise ne peut être certifiée qu'au-delà de ladite formation par un opérateur de formation.

Les CEP = les compétences à exercer durant cette même formation, mais dont la maîtrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité professionnelle elle-même.

Plusieurs remarques et précisions au sujet de ce classement :

— Les CM — compétences à maîtriser — sont les compétences que les professionnels et les opérateurs de formation estiment comme devant être maîtrisées par les apprenants à un moment donné de leur cursus de formation. C'est donc par rapport à ce niveau précisé de formation que les compétences sont classées CM.

— Les CEF et les CEP sont des compétences à exercer — à mettre en exercice — durant la formation. Ce sont des compétences en projet, en devenir. Les opérateurs de formation montrent aux apprenants qu'elles existent, qu'elles sont importantes pour la maîtrise du métier et ils les y initient, mais elle ne sont pas certifiées maîtrisées.

— Ce classement est relatif. En effet, les compétences sont classées CM, CEF ou CEP les unes par rapport aux autres dans un même profil de formation situé à un niveau de formation donné. Ainsi dans tel niveau de formation une compétence classée CEF sera classée CM dans un autre profil de formation situé à un autre niveau — supérieur souvent — de formation.

— Dans les tableaux permettant le passage du profil de qualification au profil de formation (1), les compétences à exercer (CEF et CEP), bien qu'elles ne doivent pas être certifiées maîtrisées, sont reprises parce qu'il apparaît essentiel :

pour les apprenants et les opérateurs de formation

- de ne pas perdre de vue qu'une partie de la maîtrise professionnelle seulement est certifiée et de ne pas leurrer l'apprenant;
- de garder sous les yeux la globalité des compétences sans laquelle la vision du métier est réductrice, incomplète;
- d'intégrer celles qui doivent l'être dans l'apprentissage pour ouvrir la vision de l'apprenant sur « la réalité vraie » de l'exercice du métier et l'initier ainsi peu à peu à sa richesse, à sa complexité;

pour les entreprises

- de réaliser et de se souvenir qu'au sortir de la formation l'apprenant ne maîtrise pas l'entièreté des compétences du métier;
- de ne pas oublier leur rôle de formateur.

— Dans la suite de cette réflexion, il est entendu, évidemment, que chacune des compétences (CM, CEF, CEP) ne trouve son plein accomplissement qu'intégrée dans la compétence qui est la maîtrise professionnelle et qui « suppose une culture du métier qui ne peut être que globale et qui ne se construit qu'avec l'expérience » (2).

2. Les tableaux permettant le passage des profils de qualification aux profils de formation

A la segmentation des profils de qualification telle qu'elle a été réalisée lors de l'écriture de ces derniers, l'on ajoute deux rubriques : le classement des compétences et les indicateurs de maîtrise de compétences.

La présence des activités et des compétences du profil de qualification (3) est la garantie que le profil de qualification se retrouve bien dans le profil de formation.

Les compétences sont classées selon les critères définis au point 1 ci-dessous.

Quand aux indicateurs de maîtrise de compétences, ils sont écrits exclusivement pour une ou un groupe de CM (compétences à maîtriser).

Les indicateurs de maîtrise de compétences peuvent, selon les secteurs, le contenu des compétences et leur degré d'affinement

— soit tracer une piste pour l'évaluation postérieure (3)

— soit permettre de vérifier que la maîtrise des compétences est acquise ou ne l'est pas;

— soit encore de préciser les limites dans lesquelles les opérateurs de formation s'engagent à certifier la maîtrise des compétences.

Il est superflu de rédiger des indicateurs de maîtrise de compétences lorsqu'ils n'apportent aucune précision à l'écriture des compétences. L'on évite de la sorte les redondances.

La notion d'exemple, lorsqu'elle apparaît dans le tableau, est utilisée plus pour préciser un niveau de compétence à atteindre que pour définir un contenu « de matière à maîtriser ».

Le tableau permettant le passage des profils de qualification aux profils de formation se présente donc comme suit :

(1) Voir point 2 ci-après.

(2) CCPQ Cahier 1 p. 8.

(3) Le décret sur les missions de l'école article 52.

FONCTION du PQ

Activités décrites dans le(s) PQ(1)	Compétences du(des) PQ complétées et précisées (1)	Clas. comp.	Indicateurs de maîtrise des compétences
-------------------------------------	--	-------------	---

(1) Lors de l'écriture des profils de formation concernés par cette note, il est apparu que certaines activités avaient été oubliées dans les profils de qualification. Elles sont ajoutées parce que sans elles la photographie du métier risque d'être tronquée. De même, certaines compétences ont dû être affines, complétées afin d'éviter toute équivoque quant à leur niveau de contenu. Ces compléments ne seront plus nécessaires dans les profils de formation ultérieurs parce qu'il a été convenu que le contenu des activités et des compétences des profils de qualification et des profils de formation serait dorénavant identique.

2^e temps : Le regroupement des unités de compétences en profils cohérents de formation

1. Les sources des profils de formation

Le Décret de la Communauté française du 27 octobre 1994, en son article 6, § 1^{er}, stipule que « le conseil (général de concertation) est chargé de proposer au Gouvernement les profils de formation correspondant aux options groupées organisées au troisième degré de l'enseignement de qualification. Par profil de formation, on entend l'ensemble des compétences à acquérir en vue de la délivrance du certificat de qualification à l'issue de l'enseignement secondaire ».

Le Décret lie donc explicitement les profils de formation, les options groupées et les certificats de qualification. Puisqu'il est irréaliste de penser que chaque profil de qualification génère nécessairement sa propre option groupée, l'on est en droit de conclure qu'un profil de formation peut être issu d'un ou de plusieurs profils de qualification.

Parfois, cependant, un même profil de qualification peut générer plusieurs profils de formation.

Cette lecture du décret ne concerne évidemment que l'opérateur de formation « enseignement secondaire » et elle n'interdit pas aux autres opérateurs de formation d'utiliser la segmentation des profils de qualification selon leurs critères spécifiques, de contenu et de niveau notamment. Dans ce cas, cependant, les certifications ne porteront pas sur des profils identiques.

2. Le choix des profils de formation

Les profils de formation sont proposés par les Commission consultatives à la CCPQ ils sont le fruit de l'analyse, sur le terrain, des réalités économiques et sociales. Analyse, rappelons-le, qui a réuni tous les acteurs économiques et de la formation et qui rencontre un des objectifs prin-

cipaux de la CCPQ : analyse l'adéquation entre, d'une part, l'offre de l'enseignement de qualification et, d'autre part, les réalités et les besoins économiques. Il s'agit donc, si nécessaire, d'une remise à jour et des formations proposées et même du contenu des formations existantes et confirmées.

3. La présentation du profil de formation

Les profils de formation sont présentés par les Commissions consultatives à la CCPQ.

Leur niveau de formation est précisé et ils sont accompagnés éventuellement des commentaires que les Commissions consultatives estiment pertinent de communiquer à la CCPQ.

Notes importantes de lecture

1. Le genre grammatical utilisé dans la description des profils de formation

Les profils de formation décrit dans le présent cahier sont accessibles aux hommes et aux femmes.

Cependant, pour ne pas en alourdir la présentation et la lecture, l'on y utilise le genre grammatical qui correspond à la réalité professionnelle correspondante actuellement la plus usuelle. Pour éviter toute équivoque cependant, l'intitulé du profil de formation est suivi des initiales M/F (Masculin/Féminin).

2. La graphie des compétences CEP et CEF

En vue de faciliter la distinction entre les compétences CM, d'une part, et les compétences CEP et CEF, d'autre part, ces dernières sont écrites en caractères italiques.

3. Le numéro de référence du PQ

Le numéro de référence du ou des profils de qualification « sources » du profil de formation est celui utilisé pour la classification des profils de qualification et renvoie aux cahiers qui leur sont consacrés.

B) CONSIDERATIONS PARTICULIERES PAR LA CCPQ A L'OCCASION DU DEPOT DES PROFILS DE FORMATION

- Technicien en informatique;
- Mécanicien usinier;
- Employé en hôtellerie et en restauration;
- Opératrice en production de confection;
- Technicien de bureau;
- Puéricultrice;
- Technicien chimiste.

— l'implantation et l'entretien des parcs et jardins.

Chacun de ses domaines constitue un créneau d'emploi pour des jeunes motivés capables de réfléchir en termes horticoles.

Dans la filière horticole se situent, d'une part, des exploitants qui sont secondés par des ouvriers qualifiés et, d'autre part, ceux qui travaillent seuls et sont donc en même temps des chefs d'entreprise et des exécutants.

1. AGRONOMIE

Profil de formation

1.2. Horticulture

1.2.1. Ouvrier qualifié en horticulture (M/F)

Sources: Profils de qualification

- 1.2.1.1. Ouvrier qualifié en implantation et entretien des parcs et jardins
- 1.2.1.2. Ouvrier qualifié en cultures maraîchères sous abris et de plein champ
- 1.2.1.3. Ouvrier qualifié en pépinières
- 1.2.1.4. Ouvrier qualifié en fruiticulture
- 1.2.1.5. Ouvrier qualifié en cultures florales et ornementales

L'ouvrier qualifié

L'ouvrier qualifié travaille sous la responsabilité d'un patron et exécute les diverses interventions sur la base de consignes reçues.

Il ne prend pas les décisions relatives aux choix des espèces et variétés, aux calendriers des interventions, aux choix des produits utilisés qualitativement ou quantitativement.

Il possède cependant une certaine autonomie pour organiser son travail et pour pratiquer les diverses opérations qui lui sont dévolues.

Des contacts avec les entreprises il apparaît que cet ouvrier qualifié doit notamment être capable:

- de maîtriser les gestes techniques propres aux différentes interventions sur les végétaux;
- d'avoir une bonne connaissance de la physiologie des plantes et de la nomenclature;
- d'être motivé et capable d'assumer sa formation permanente;
- d'avoir conscience qu'il fait partie d'une entreprise, de travailler en équipe;

— d'avoir le sens de détecter rapidement les problèmes qui gênent le développement des plantes;

— de pouvoir réagir, par raisonnement et utilisation de ses acquis, face à une situation, un problème;

— de s'adapter aux contraintes du métier;

— de prendre conscience de son rôle dans la protection de l'environnement;

— de respecter le végétal, de respecter les règles de sécurité.

L'ouvrier qualifié en horticulture est un exécutant qui maîtrise les gestes techniques propres aux diverses opérations qu'il doit effectuer.

PRESENTATION DU SECTEUR PROFESSIONNEL

La consommation des produits et services de l'horticulture s'est régulièrement accrue ces dernières années. Même si aujourd'hui la crise économique produit ses effets, les perspectives futures sont encore ouvertes.

La filière horticole devra cependant s'adapter et se préparer à accroître sa compétitivité et à augmenter le niveau de qualité des produits et des services.

Cinq domaines caractérisent la filière horticole:

- les productions maraîchères;
- les productions de pépinières;
- l'arboriculture fruitière;
- les cultures florales et ornementales;

tuer et qui est capable de raisonner ses interventions.

Nous remercions toutes les personnes, tous les organismes professionnels, qui, à quelque titre que ce soit, ont apporté leur coopération et leur soutien.

Le président de la Commission consultative « Agronomie »,

D. VIEUXTEMPS.

Chargés de mission,

E. BETRAND.

Ch. PETITJEAN.

Ont collaboré à l'élaboration des profils:

— des représentants:

- de l'Entente syndicale UPA-UDEF,
- de la Fédération nationale des Jeunes Alliances Paysannes de Belgique (JAP),
- de l'Alliance agricole belge (AAB),
- de l'Union professionnelle des Associations horticoles (UPAH),
- de l'Association pour la Promotion de l'Horticulture wallonne (APHW),
 - du Centre interprofessionnel Maraîcher,
 - de l'Union professionnelle des Horticulteurs du Hainaut,
- de l'Association des Entrepreneurs de jardins de Belgique,
 - du Groupement des Pépiniéristes de Lesdain,
 - de l'Association royale des Professionnels de l'Horticulture,
 - d'horticulteurs indépendants;
- des représentants:
 - des Organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles,
 - de l'Inspection de la Communauté française,
 - de l'Enseignement secondaire,
 - de l'Enseignement spécial,
 - de l'Enseignement de promotion sociale,
 - de l'Office communautaire et régional de la Formation professionnelle et de l'emploi (FOREM),
 - de l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle (IBFFP),
 - de l'Institut de Formation permanente pour les Classes moyennes et les Petites et Moyennes Entreprises (IFPME).

2. INDUSTRIE

Profil de formation

2.9. Informatique

2.9.1. Le technicien en informatique

Source: Profil de qualification.

2.9.1. Le technicien en informatique

Nous remercions toutes les personnes, tous les organismes professionnels, qui, à quelque titre que ce soit, ont apporté leur coopération et leur soutien.

Le président de la Commission consultative « Industrie »,

Th. CASTAGNE.

Chargés de Mission,

Y. BOULANGE,

J. MICHELIN.

Ont collaborés à l'élaboration du profil:

— des représentants:

- de Fabrimétal,
- du Comité sud de formation Fabrimétal;
- les fédérations professionnelles et principalement leurs délégués dans les groupes de travail;
- les entreprises qui se sont associées à nos travaux;
- des représentants:
 - des organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles;
 - de l'Inspection de la Communauté française,
 - de l'enseignement secondaire;
 - de l'enseignement spécial;
 - de l'enseignement de promotion sociale;
 - de l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM);
 - de l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (IBFFP);
 - de l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME).

Un label de qualité supplémentaire

Le profil de formation a en outre fait l'objet d'une validation par les fédérations patronales

sectorielles ou autres organisations professionnelles compétentes; ce qui leur confère un label de qualité supplémentaire. Cette mention, lorsqu'elle existe, est précisée pour chacun des profils concernés. L'organisation qui, à ce jour, a accordé son label de qualité est:

*Comité sud de formation
FABRIMÉTAL (*)*

*Le président de la Commission consultative
« industrie » de la CCPQ*

*Le conseiller emploi-formation
Fabrimité-Wallonie*

Th. CASTAGNE.

2^e étape:

Les profils de formation ... la suite, vite!

Voici le premier cahier regroupant les profils de formation établis par la Commission consultative « industrie » de la CCPQ et approuvés par l'assemblée plénière de la CCPQ.

Quel travail accompli. Quel chemin parcouru. Les profils de formation figurant dans cette édition sont effectivement le résultat d'un investissement considérable des représentants des entreprises et des écoles qui n'ont pas ménagé leur effort pour concrétiser les ambitions de la CCPQ. Moderniser l'offre d'enseignement de qualification, technique et professionnel, suivant la méthodologie convenue par un travail commun école/entreprise, tel était l'objectif que d'aucuns qualifiaient d'utopique et qui pourtant aujourd'hui devient réalité. Ces profils de formation CCPQ établis au sein de la

Commission consultative « industrie » ont en outre fait l'objet d'une validation par les fédérations d'entreprises ou les organisations professionnelles compétentes. Ce label de qualité supplémentaire est précisé pour chacun des profils concernés.

Après ces deux premières étapes méthodologiques (profils de qualification et profils de formation), il s'agira d'adapter en conséquences les structures et les référentiels de formation. Les véritables fruits — tant attendus — du travail ne seront récoltés qu'à ce stade ultime. Dans l'intervalle, nombreux sont les représentants des entreprises, de l'enseignement et de la formation qui se mobilisent pour valoriser les professions et formations industrielles. A la situation inquiétante de la désaffection des jeunes pour ces options s'ajoutent les problèmes liés à la qualité de ces formations. A tous les niveaux, des efforts sont consentis. Un changement durable ne sera toutefois possible que lorsque les travaux de la CCPQ auront été menés à leur terme, partout et sur le terrain.

Que tous ceux qui ont participé, participent et participeront à cette grande aventure CCPQ soient remerciés. Ils apportent leur pierre à l'édifice de la rénovation de l'enseignement de qualification en Communauté française et de la formation professionnelle en régions wallonne et bruxelloise.

Le conseiller Fabrimité-Wallonie,

*Le président de la Commission consultative
« industrie » CCPQ,*

Th. CASTAGNE.

(*) Comité ou commission regroupant des industriels du secteur des conseillers Fabrimité.

COMMISSION COMMUNAUTAIRE DES PROFESSIONS ET DES QUALIFICATIONS

Profil de formation

Emploi type : Le technicien en informatique
N° identification code : 2.9

Validé par GT le 20 février 1998.

Approuvé par le Comité sud de formation de Fabrimetal le 6 mars 1998.

Validé par la Commission consultative industrie de la CCPQ du 25 mars 1998.

Approuvé par l'Assemblée plénière de la CCPQ du 6 mai 1998.

Ouverture et dynamique du profil

Notre analyse met en évidence:

— l'évolution très rapide des technologies informatiques et la nécessité de la mise en place de processus de formation continuée;

— l'importance de la mise en œuvre de stratégies autonomes de recherche d'informations, d'autoformation afin de garantir l'efficacité et l'évolution de la fonction « Technicien en informatique ».

Dans ce contexte, il serait peut-être bon d'intégrer la nécessité de la construction de «savoirs» dans une démarche plus générale de motivation à la recherche d'informations concernant la résolution de problèmes ponctuels. Ce processus permettrait de systématiser

un comportement qui pourrait s'avérer indispensable par rapport aux exigences de la profession.

Par ailleurs, l'essence même d'un profil de formation de Technicien en informatique, de par les caractéristiques particulières d'un secteur en constante évolution, nécessite d'entrevoir ledit profil de manière évolutive et non rigide. Ainsi devra-t-il faire l'objet, peut-être plus que d'autres, d'une adaptation des contenus de formation; au travers, notamment, d'une actualisation constante des profils de qualification et de formation afin qu'ils soient à la page (« up to date») et reflètent les véritables besoins du secteur, ainsi que la volonté des opérateurs de formation de suivre cette dynamique.

Du labo au stage en entreprise

Le processus de formation qui devra être mis en place dans le cadre de ce profil doit tenir compte à la fois, des compétences acquises au travers d'exercices pratiques en laboratoire mais également de l'expérience acquise lors de stages en entreprise.

Cette alternance « laboratoire et terrain » est une richesse des humanités techniques. Dans ce cadre, les entreprises privées et publiques pourront être des partenaires privilégiés dans la poursuite des objectifs dudit profil.

TABLE DES MATIERES

- Fonction 01 : Helpdesk (support aux utilisateurs)
- Fonction 02 : Installation/désinstallation et configuration des réseaux
- Fonction 03 : Maintenance et entretien des réseaux
- Fonction 04 : Exécution des tâches journalières: backup, processus asynchrones (processus en temps réel ou différé, ...)
- Fonction 05 : Installation/désinstallation et configuration de logiciels ou de programmes
- Fonction 06 : Installation/désinstallation et configuration de périphériques internes et externes
- Fonction 07 : Assurer le support « logiciel » des utilisateurs
- Fonction 08 : Assurer le support des utilisateurs au niveau du matériel informatique
- Fonction 09 : Diffuser et faire respecter les standards informatiques et l'entreprise
- Fonction 10 : Assurer des tâches infographiques de niveau simple et utiliser les fonctions principales d'un service ... NET
- Fonction 11 : Veiller à la sécurité et à l'intégrité du système
- Fonction 12 : S'intégrer dans la structure socio-économique de l'entreprise

2. INDUSTRIE

Profil de formation

2.2. Construction mécanique

2.2.1. *Le mécanicien* — *Usineur*

Source: profil de qualification.

2.2.1.1. Opérateur sur système d'usinage

2.2.1.2. Outilleur

Nous remercions toutes les personnes, tous les organismes professionnels, qui, à quelque titre que ce soit, ont apporté leur coopération et leur soutien.

Le président de la Commission consultative « Industrie »,

Th. CASTAGNE.

Chargés de Mission,

Y. BOULANGE,
J. MICHELIN.

Ont collaborés à l'élaboration du profil:

- des représentants:
 - de Fabrimétal,
 - du Comité sud de formation Fabrimétal;
- les fédérations professionnelles et principalement leurs délégués dans les groupes de travail;
 - les entreprises qui se sont associées à nos travaux;
- des représentants:
 - des organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles;
 - de l'Inspection de la Communauté française,
 - de l'enseignement secondaire;
 - de l'enseignement spécial;
 - de l'enseignement de promotion sociale;
 - de l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm);
 - de l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (IBFFP);
 - de l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME).

Un label de qualité supplémentaire

Le profil de formation a en outre fait l'objet d'une validation par les fédérations patronales sectorielles ou autres organisations professionnelles compétentes; ce qui leur confère un label de qualité supplémentaire. Cette mention, lorsqu'elle existe, est précisée pour chacun des profils concernés. L'organisation qui, à ce jour, a accordé son label de qualité est:

*Comité sud de formation
FABRIMETAL (*)*

*Le président de la Commission consultative
« industrie » de la CCPQ
Le conseiller emploi-formation
Fabrimétal-Wallonie*

Th. CASTAGNE.

2^e étape:

Les profils de formation ... la suite, vite!

Voici le premier cahier regroupant les profils de formation établis par la Commission consultative « industrie » de la CCPQ et approuvés par l'assemblée plénière de la CCPQ.

Quel travail accompli. Quel chemin parcouru. Les profils de formation figurant dans cette édition sont effectivement le résultat d'un investissement considérable des représentants des entreprises et des écoles qui n'ont pas ménagé leur effort pour concrétiser les ambitions de la CCPQ. Moderniser l'offre d'enseignement de qualification, technique et professionnel, suivant la méthodologie convenue par un travail commun école/entreprise, tel était l'objectif que d'aucuns qualifiait d'utopique et qui pourtant aujourd'hui devient réalité. Ces profils de formation CCPQ établis au sein de la Commission consultative « industrie » ont en outre fait l'objet d'une validation par les fédérations d'entreprises ou les organisations professionnelles compétentes. Ce label de qualité supplémentaire est précisé pour chacun des profils concernés.

Après ces deux premières étapes méthodologiques (profils de qualification et profils de formation), il s'agira d'adapter en conséquences les structures et les référentiels de formation. Les véritables fruits — tant attendus — du travail ne seront récoltés qu'à ce stade ultime. Dans l'intervalle, nombreux sont les représentants des entreprises, de l'enseignement et de la formation qui se mobilisent pour valoriser les professions

(*) Comité ou commission regroupant des industriels du secteur et des conseillers Fabrimétal.

et formations industrielles. A la situation inquiétante de la désaffection des jeunes pour ces options s'ajoutent les problèmes liés à la qualité de ces formations. A tous les niveaux, des efforts sont consentis. Un changement durable ne sera toutefois possible que lorsque les travaux de la CCPQ auront été menés à leur terme, partout et sur le terrain.

Que tous ceux qui ont participé, participent et participeront à cette grande aventure CCPQ soient remerciés. Ils apportent leur pierre à l'édifice de la rénovation de l'enseignement de qualification en Communauté française et de la formation professionnelle en régions wallonne et bruxelloise.

*Le conseiller Fabrimétal-Wallonie,
Le président de la Commission consultative
« industrie » CCPQ,*

Th. CASTAGNE.

TABLE DES MATIERES

Le mécanicien usineur

Fonction 01: Analyser le travail demandé par examen de tout document s'y rapportant (plan, fiches, ...)

Fonction 02: Etablir la gamme opératoire

Fonction 03: Conduire les divers usinages et assemblages

Fonction 04: Régler, contrôler, tester la fonctionnalité des ensembles réalisés ou à réaliser et assurer le suivi qualité

Fonction 05: Entretien son poste de travail et son outillage

Fonction 06: CNC Tournage et fraisage

Fonction 07: Sécurité

**COMMISSION CONSULTATIVE INDUSTRIE
DE LA CCPQ**

Groupe de travail

Constructions mécaniques

**Profil de formation
de mécanicien-usineur
(regroupant les PQ:
Opérateur sur système d'usinage et l'outilleur)**

Codification du profil: 2.2

Validé par GT le 19 mai 1998.

Validé par le Comité sud de formation de
Fabrimetal le 25 mai 1998.

Validé par la Commission consultative
industrie de la CCPQ du 26 mai 1998.

Validé par l'Assemblée plénière de la CCPQ
du

4. HOTELLERIE — ALIMENTATION

Profil de formation

4.1. Horeca

4.1.1. *L'employé en hôtellerie et en restauration*

Source: profil de qualification.

4.1.1. *L'employé en hôtellerie et en restauration*

4.1.1.1. Le réceptionniste

4.1.1.4. Le garçon de restaurant classique

4.1.1.7. Le cuisinier de restaurant classique travaillant seul ou avec un aide de cuisine

- de l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (IBFFP)

- de l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME).

Nous les remercions pour leur précieuse collaboration.

*La présidente de la
Commission consultative,
Hôtellerie-Alimentation,*

A. MARCHESINI.

Les chargés de mission,

E. BERTRAND
Ch. PETITJEAN.

REMERCIEMENTS

Ont collaboré à l'élaboration du profil de formation employé en hôtellerie et en restauration:

- des représentants:
 - d'horeca Wallonie
 - de chaînes internationales d'hôtellerie
 - de l'hôtellerie indépendante
 - de la restauration classique indépendante
 - d'entreprises de restauration de collectivité
 - de services de restauration de grandes chaînes de distribution
 - de services de restauration d'hôpitaux
 - de services de restauration scolaire
 - de chaînes internationales de néo-restauration
 - de la néo-restauration indépendante;
 - des représentants:
 - des organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles
 - de l'inspection de la Communauté française
 - de l'enseignement secondaire
 - de l'enseignement spécial
 - de l'enseignement de promotion sociale
 - de l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM)

PRESENTATION

1. LA JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Dans la formation actuelle organisée au niveau de l'enseignement secondaire, la dimension hébergement est pratiquement absente et des grilles-horaires et des programmes. Les écoles dites aujourd'hui «hôtelières» sont en réalité des écoles de restauration préparant à l'exercice du métier de cuisinier et de garçon/fille de salle.

La Commission consultative hôtellerie-alimentation, sur base des travaux des groupes de travail (hébergement, cuisine classique et salle), propose de combler le vide constaté et de prévoir un profil de formation employé en hôtellerie et en restauration.

Pour deux raisons essentiellement:

La polyvalence

Se plaçant dans l'optique du rôle de l'enseignement secondaire, la Commission consultative estime que la polyvalence, lorsqu'elle est cohérente, est une source d'ouverture pour le jeune en formation et d'une meilleure conscience et d'une meilleure maîtrise des compétences de base.

La réalité économique

Elle demande cette polyvalence et l'hôtelier-restaurateur, dans son entreprise familiale, doit avoir été préparé à assumer les compétences relevant du réceptionniste, du garçon de restaurant et du cuisinier. C'est ce «profil» d'ailleurs que recherche l'employeur.

2. LE CADRE DE LA FORMATION

L'enseignement secondaire, à travers le profil de formation employé en hôtellerie et en restauration, ne certifie ni un réceptionniste, ni un cuisinier, ni un maître d'hôtel. Le jeune « certifié » doit maîtriser les compétences nécessaires pour intervenir dans l'accueil des clients dans un hôtel familial, pour exercer la fonction de commis ou de 1^{er} commis en cuisine (selon la taille de l'établissement) et de garçon/fille de restaurant.

A titre de confirmation, voici la définition des cadres généraux dans lesquels la Commission consultative a inscrit la formation de l'employé en hôtellerie et en restauration :

La partie hébergement

« Dans un établissement familial et en période normale, le préposé à l'accueil renseigne un client sur les possibilités d'hébergement en liant les caractéristiques et les prix des chambres et effectue les opérations allant de la réservation au départ des clients. »

La partie salle

« L'apprenant assure, selon les règles, la mise en place, le vestiaire, la prise de commande, le service des mets et des boissons de quatre tables de quatre couverts — avec menu unique à chaque table, sans découpe ni préparation particulière devant les clients —, l'encaissement de la note, le départ des clients. »

La partie cuisine

« L'apprenant maîtrise les techniques de base, utilise les matières alimentaires et le matériel, repris dans le descriptif, pour réaliser, dans un temps défini, une entrée froide, un potage, une entrée chaude, une grosse pièce et un dessert. »

L'enseignement secondaire est d'ailleurs fortement interpellé par l'entreprise qui stigmatise, avec raison, la tendance que manifestent trop d'écoles « hôtelières » de privilégier l'objet produit (la recette « qui en met plein la vue ») à la maîtrise des techniques de base, en cuisine surtout. S'il est vrai qu'un des objectifs du formateur est d'ouvrir le jeune à « la culture » culinaire, il ne peut le faire au détriment de l'apprentissage de base. Au sortir de sa formation initiale, rappelons-le encore une fois, le jeune sera engagé comme commis ou comme 1^{er} commis et devra être capable d'exercer les

tâches définies pour « ces fonctions » par le secteur horeca (1). Pas plus, mais pas moins.

L'ambition de l'enseignement secondaire doit donc être de poser une base solide sur laquelle le jeune pourra construire une carrière qu'il choisira au gré des circonstances ou des opportunités soit dans des établissements à grandeur familiale, soit dans les chaînes internationales.

S'il le souhaite, le jeune pourra élargir sa base à travers des spécialisations ou dans l'enseignement supérieur.

Mais il devra, quels que soient ses objectifs professionnels, poursuivre nécessairement sa formation à travers de nombreuses expériences professionnelles qui lui donneront l'occasion de faire fructifier ses acquis initiaux et d'atteindre, petit à petit, la maîtrise de son art.

3. L'ACCES A LA PROFESSION

Le cadre de la formation qui vient d'être précisé pose le problème de l'accès à la profession.

Est-il bien « raisonnable », en effet, d'autoriser un jeune certifié employé en hôtellerie et en restauration à devenir, immédiatement au sortir de sa formation, chef d'entreprise ?

Sans nier la valeur de la formation dispensée par les différents opérateurs de formation, il paraîtrait souhaitable d'interpeller le ministère et les institutions qui délivrent l'accès à la profession en leur demandant au moins :

1) une meilleure vérification des connaissances en gestion, en marketing, en gestion du personnel;

2) d'exiger plusieurs années d'expérience professionnelle au-delà de la certification initiale.

La Commission consultative est bien consciente de la difficulté de hausser les exigences face notamment à une législation européenne qui, recherchant l'uniformité, ne se dirige pas naturellement dans ce sens.

4. UNE NOTE METHODOLOGIQUE

La Commission consultative hôtellerie-alimentation tient à souligner l'importance capitale de « la formation en entreprise ». Les écoles hôtelières et le secteur horeca l'ont très bien compris puisque les stages y sont devenus presque une institution.

(1) Voir « Classification des fonctions et détermination des salaires minimums dans le secteur horeca » 1997, p. 47.

Pas sans problème cependant

Les objectifs de formation sont rarement définis par l'école « à temps plein ». Le restaurateur, dès lors, travaille « à l'intuition » en fonction de ses besoins et, avec bon sens, en fonction des aptitudes des stagiaires. Si le jeune y apprend un savoir (être et faire), c'est le fruit des hasards de la vie professionnelle. Sans retour explicite à l'école ni exploitation pédagogique.

Le stagiaire est, dès lors, perçu assez naturellement par l'entreprise comme une main-d'œuvre à bon marché. Lorsque l'entreprise préfère le stagiaire au job étudiant c'est parce que l'école a dégrossi son élève et lui a inculqué un minimum de techniques de base qui lui permettent d'être rapidement opérationnel et rentable.

Le vrai « partenariat »

Il n'en reste pas moins vrai que l'apprentissage en entreprise apporte au jeune une meilleure connaissance des exigences de son futur métier et un cadre de « vérité professionnelle » que l'école ne peut lui apporter.

Il faudrait cependant pour que ces apprentissages sur le terrain portent de meilleurs fruits que :

- 1) les périodes d'apprentissage soient plus longues;
- 2) les apprenants ne remplacent jamais le personnel habituellement employé, qu'ils soient donc en surnombre et pris en charge par des tuteurs qui auraient des objectifs de formation à respecter;
- 3) le monde professionnel soit préparé au rôle de formation qui lui est demandé;
- 4) des statuts légaux garantissent les apprenants contre d'éventuelles dérives que le système pourrait engendrer;
- 5) les rôles spécifiques de l'entreprise et des opérateurs de formation soient clairement définis et contrôlés;
- 6) le suivi des stagiaires soit assuré par des maîtres de stage jouant le rôle d'interface entre l'entreprise, l'opérateur de formation et le stagiaire permettant un accompagnement de l'apprenant tant en entreprise que durant son parcours scolaire;
- 7) les entreprises « partenaires » trouvent « quelque part » un intérêt à collaborer qui serait autre que les avantages que le système actuel leur procure.

La Commission consultative s'est autorisée à aborder le « partenariat » école-entreprise

parce que la CCPQ, en mettant autour de la table les entreprises et les opérateurs de formation, veut, entre autres, améliorer, à partir de constats objectifs, la qualité des relations entre les deux mondes pour un apprentissage plus efficace des jeunes apprenants.

NB: Petite note d'écriture

Les activités et les compétences qui ont été ajoutées au PQ initial (voir ci-dessus page III, note 4) sont précédées du signe *.

5. TEXTILE HABILLEMENT

Profil de formation

5.2. Education

5.2.1. *Opératrice en production de confection*

Source: profil de qualification.

5.2.1. *Opératrice en production de confection*

5.2.1.1. Matalasseuse

5.2.1.2. Coupeuse

5.2.1.3. Préparatrice à la confection

5.2.1.4. Piqueuse

5.2.1.5. Repasseuse

5.2.1.6. Finisseuse

Nous remercions toutes les personnes et tous les organismes professionnels qui nous ont apporté leur collaboration à l'élaboration des profils de qualification.

Le président de la Commission consultative « Textile-habillement »,

R. GITS.

Chargés de mission,

J. PIEDBŒUF,
Ch. PETITJEAN.

Ont collaboré à l'élaboration des profils :

— des représentants :

- de la fédération du textile (Febeltex);
- de la fédération de l'habillement;
- du Centre de formation, de recyclage et de reconversion pour l'industrie du textile et de la bonnetterie CEFRET;

- de l'Institut pour la recherche et l'enseignement dans la confection IREC;
- des responsables des industries du textile et de la confection.
 - des représentants:
 - des organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles;
 - de l'Inspection de la Communauté française;
 - de l'enseignement secondaire;
 - de l'enseignement spécial;
 - de l'enseignement de promotion sociale;
 - de l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm);
 - de l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (IBFFP);
 - de l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME).

PRESENTATION

1. LA JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

Le profil de formation «Opératrice en production de confection» reprend les six profils de qualification du département de production en confection, contrairement à d'autres regroupements possibles (1).

Ce choix est effectué parce que:

1) pensé dans le cadre de l'enseignement secondaire, le profil de formation se veut le plus large possible, offrant aux apprenantes l'éventail complet des postes de la production en confection.

L'option choisie n'exclut pas évidemment que d'autres opérateurs de formation ciblent davantage la formation pour répondre à des besoins ponctuels d'entreprises.

2) Le leitmotiv entendu dans les entreprises est aussi la formation à la polyvalence, mais pour des motifs d'organisation du travail et de rentabilité. La polyvalence y est vécue selon des modalités qui peuvent varier en fonction de la taille de l'entreprise et/ou de l'organisation du travail.

(1) Un employé de bureau, par exemple, doit généralement remplir les fonctions suivantes: réceptionner et vérifier les informations à l'entrée, enregistrer et transformer des données, mettre en page, communiquer des messages simple sur le mode oral, etc.

2. LE NIVEAU DE LA FORMATION

L'opératrice en production de confection, limitée aux compétences précises et classées, issues des six profils de qualification, n'atteint pas le niveau de la fin de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice. La formation définie, en tout ou en partie, peut se justifier pour des personnes non qualifiées.

Mais elle peut s'inscrire aussi dans une vision plus large de la confection qui enveloppe l'ensemble des trois départements de l'habillement et de la confection:

- le département création;
- le département production;
- le département de gestion.

Dans ce contexte plus général, le profil de formation spécifique «opératrice en production de confection» sera englobé dans un profil de formation plus large et d'un niveau d'exigences supérieur.

3. LE CADRE DE LA FORMATION

La plupart des opérateurs de formation ne peuvent réunir, en leur sein, toutes les conditions matérielles de formation qui leur permettraient de tendre avec plus d'efficacité vers les exigences opérationnelles de l'entreprise. Dans deux domaines au moins.

Le volume de la production

Les opérateurs de formation ne peuvent disposer raisonnablement du volume de matière nécessaire à l'apprentissage dans les «conditions-entreprises». Ce constat est manifeste pour le matelassage et la découpe du matelas. Aucun opérateur de formation ne disposera de matelas, à réaliser et à découper, de cinquante couches de tissu. De même pour le piquage et le repassage. Une apprenante n'exercera qu'à quelques reprises les multiples tâches couvertes par ces métiers.

Les opérateurs de formation s'attachent donc en priorité à la qualité des gestes techniques et ils s'engagent à ce que ceux-ci soient maîtrisés en fin de formation. La spécialisation et la cadence sont acquises en entreprise.

Le matériel didactique

Le plupart des opérateurs de formation préparant à la «confection industrielle» sont confrontés au problème du matériel industriel d'apprentissage. Ils n'ont pas les moyens de s'offrir l'équipement industriel performant.

Conscients du problème, ils mettent d'initiative les limites de la formation qu'ils peuvent dispenser par eux-mêmes. C'est ainsi que dans la classification des compétences figurant dans les segmentations des profils de qualification, ils classent, avec l'accord des entreprises, les compétences en CM (compétences à maîtriser) par rapport au matériel qu'ils s'engagent à utiliser pour l'apprentissage des gestes de base du métier.

Au-delà de ce matériel traditionnel, les apprenants devront transférer les gestes fondamentaux sur du matériel plus performant, actualisé, informatisé, dans des centres de formation ou dans des entreprises.

4. LE «PARTENARIAT» ECOLE-ENTREPRISE

C'est dire toute l'importance du partenariat école-entreprise.

C'est la seule façon pour beaucoup d'opérateurs de formation de rencontrer la totalité des exigences de formation des entreprises.

C'est aussi un moyen irremplaçable de mettre l'apprenant en contact immédiat avec les vrais aspects du métier.

Un mouvement dans ce sens est actuellement lancé via l'IREC(1), qui, à travers une opération «Symbiose», met en relation, autour d'un projet annuel, des écoles et des entreprises.

7. ECONOMIE

7.1. Travail de bureau

7.1.1. Technicien de bureau

7.1.1.1. Technicien de bureau (dactylo, secrétaire, technicien en gestion de documents, archiviste):

- en administrations publiques;
- en PME;
- en services administratifs d'industries;
- en banques;
- en sociétés d'assurances.

Nous remercions toutes les personnes, tous les organismes professionnels, qui, à quelque titre que ce soit, ont apporté leur collaboration et leur soutien.

Le président de la Commission consultative «Economie»,

G. WAUTHIER.

Chargés de mission,

M. ARNOLD.

J. PIEDEBŒUF.

F. TILMAN.

Ont collaboré à l'élaboration des profils:

— des représentants:

- des agences d'intérim;
- du secteur Emploi-Formation de l'UWE;
- des responsables de PME;

— des représentants:

- des organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles;
- de l'Inspection de la Communauté française;
- de l'enseignement secondaire;
- de l'enseignement spécial;
- de l'enseignement de promotion sociale;
- de l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM);
- de l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (IBFPF);
- de l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME).

Profil de formation du technicien de bureau (version PQ)

Le développement des compétences indiquées dans ce document implique la maîtrise de notions de base en économie, en droit (civil, commercial, fiscal, social, public), en comptabilité et en gestion. Conformément à la méthodologie de la CCPQ, ces notions seront fixées dans leur contenu et leur extension par les concepteurs de programmes.

L'expression «technicien de bureau» est une appellation générique couvrant divers métiers administratifs dont les fonctions consistent pour l'essentiel à recueillir, vérifier, trier, saisir, traiter, transformer, présenter des données; envoyer des informations écrites et orales de manière manuelle et/ou avec du matériel électronique ou informatique.

Le contenu du travail varie selon les lieux de l'activité (services administratifs d'industrie, PME, entreprises commerciales,

(1) Institut pour la recherche et l'enseignement dans la confection.

administrations publiques, banques, compagnie d'assurance, etc.). Cependant, même si elles sont plus ou moins variées et spécialisées, ces activités professionnelles font appel à un ensemble limité de compétences bien spécifiques.

8. SERVICES AUX PERSONNES

Profil de formation

8.2. Education

8.2.1. La puéricultrice

Source: profil de qualification.

8.2.1. La puéricultrice

- en crèches;
- en pouponnière;
- en maternités;
- au domicile pour les enfants malades;
- en écoles maternelles.

Nous remercions toutes les personnes, tous les organismes professionnels, qui, à quelque titre que ce soit, ont apporté leur coopération et leur soutien.

Le président de la Commission consultative « Services aux personnes »,

B. DESSAMBRE.

Chargés de mission,

M. ARNOLD.
J. PIEDBŒUF.

Ont collaboré à l'élaboration des profils:

- des représentants:
- de la direction générale de la santé;
- d'associations de formation continue;
- de crèches, de MCAE (maisons communales d'accueil de l'enfant), de pouponnières, de services de garde à domicile d'enfants malades;
- de l'association professionnelle des puéricultrices A PRO PUER;
- de l'association « Nouvelle Orientation de l'Enfance » NOE;
- de centres de coordination de l'enfance;
- de services de maternité;
- de l'ONE;
- de la Fédération des initiatives locales pour l'enfance;
- des puéricultrices travaillant en crèches, en MCAE, en milieu scolaire;
- des représentants:
- des organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles;

- de l'Inspection de la Communauté française;
- de l'enseignement secondaire;
- de l'enseignement spécial;
- de l'enseignement de promotion sociale;
- de l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM);
- de l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (IBFFP);
- de l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME).

PRESENTATION GENERALE

La profession de puéricultrice s'exerce principalement dans les crèches ou plus généralement dans les structures d'accueil collectif et d'accueil d'enfants à besoins spécifiques, dans les maternités, au retour de maternité au domicile des parents, au domicile des parents pour les enfants malades, à l'école maternelle, dans le cadre de l'assistance de l'institutrice maternelle et/ou de l'accueil extra-scolaire est s'intéresse donc aux enfants âgés de 0 à 6 ans.

Remarques:

La possibilité qui a été donnée au groupe de travail de réfléchir en termes de 7^e année explique la différenciation des CM en CM6 (compétences maîtrisées au terme de la 6^e année) et CM7 (compétences maîtrisées au terme de la 7^e année et exercées éventuellement depuis le début de la formation).

Les membres du groupe de travail considèrent très positivement l'éventualité d'une 7^e année justifiée par l'importance du nombre d'heures de stages; ils souhaiteraient par ailleurs que les structures qui seront mises en place sur base du profil de formation soient élaborées de telle manière que les élèves soient obligés de faire une septième année et ne s'arrêtent pas après une seule 6^e. Le groupe de travail met en évidence le danger de créer, dans les structures de travail, un système à deux niveaux avec une « aide-puéricultrice » qui ne s'occuperait que des soins d'hygiène et d'alimentation et une « puéricultrice » qui assumerait, elle, plus spécifiquement les temps éducatifs (relation avec les parents, choix de l'environnement éducatif ...).

Les membres du groupe de travail souhaitent également que la Direction générale de la santé soit associée à la réflexion menée, et notamment sur ce qui concerne les exigences en matière de stages.

TABLE DES MATIERES

Fonction 01 : Eduquer, socialiser l'enfant

Fonction 02: Fonction de soins et de santé, de prévention à la santé

Fonction 03: Organiser et planifier

Fonction 04: Assurer la gestion et l'administration

Fonction 05: Fonction sociale et de communication

Fonction 06: Déontologie

Fonction 07: Fonction d'auto-analyse

9. SCIENCES APPLIQUEES

Profil de formation

9.2. Industries chimiques

9.2.1. *Technicien chimiste*

Sources : profils de qualification.

9.2.1.1. Technicien de laboratoire de contrôle

9.2.1.2. Technicien de production

Nous remercions toutes les personnes, tous les organismes professionnels, qui, à quelque titre que ce soit, ont apporté leur coopération et leur soutien.

Le président de la Commission consultative « Sciences appliquées »,

A. VAN NIEUWENHOVE.

Chargés de mission,

E. BERTRAND.

Y. BOULANGE.

Ont collaboré à l'élaboration des profils :

— des représentants :

- de la section régionale pour la Wallonie de la Fédération des industries chimiques de Belgique (WALCHIM),

- d'entreprises chimiques, pharmaceutiques,

— des représentants :

- des organisations syndicales interprofessionnelles et professionnelles;

- de l'Inspection de la Communauté française;

- de l'enseignement secondaire;

- de l'enseignement de promotion sociale;

- de l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREm);

- de l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (IBFFP);

- de l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME).

PRESENTATION DU SECTEUR PROFESSIONNEL DU TECHNICIEN CHIMISTE

Le technicien chimiste (TC) trouve un emploi non seulement dans l'industrie chimique

mais également dans d'autres industries dites « industries de procédés » (industrie de process) au sein desquelles la production (consistant généralement en la transformation de matières ou la création de produits) s'opère suivant des procédés rigoureusement établis. C'est le cas, par exemple de l'industrie sidérurgique, métallurgique, verrière, cimentière, papetière, de la transformation du bois ... L'industrie pharmaceutique, l'industrie des vernis-peinture, des produits cosmétiques, de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc font aussi partie de l'industrie chimique en Belgique.

Le « TC » trouve aussi emploi dans l'industrie agro-alimentaire. Dans ce cas, sa formation comportera idéalement, outre les notions de base en chimie et physique, de bonnes notions de biochimie, certaines réactions ou analyses étant basées sur la microbiologie.

Le « TC » trouve également emploi dans les services publics, les organismes de contrôle, les parastataux, ...

Quelques fois, le « TC » peut occuper d'autres fonctions telles la vente de produits chimiques, d'appareils d'analyse, ...

Les profils décrits restent néanmoins axés sur les débouchés les plus usuels et ne tiennent donc pas compte de ces cas particuliers.

Les profils ne donnent ni de classification ni de description de fonctions au sens généralement entendu dans les Conventions collectives de travail où les fonctions sont décrites en relation avec les barèmes salariaux correspondants.

TRAVAIL EN UNITE DE PRODUCTION (TPIC)

Sous la direction du chef de production, (généralement un ingénieur ou chimiste hautement qualifié) et sous la conduite d'un chef d'équipe, (un « TC » expérimenté, un gradué ou un ingénieur industriel), le technicien de production des industries chimiques, « TPIC », participe suivant des procédures établies à la surveillance et à la conduite d'un procédé de fabrication. Ce travail s'effectue le plus souvent en équipes constituées, outre les personnes précitées, de techniciens ayant des qualifications diverses (chimie, électricité, mécanique, ...).

Le « TPIC » doit faire preuve d'une compréhension scientifique des procédés mis en œuvre. Il doit aussi être capable d'intervenir de façon adéquate.

Cette fonction exige une bonne capacité de raisonnement et d'action, le souci de la qualité, de la sécurité et du respect de l'environnement.

TRAVAIL EN LABORATOIRE DE CONTRÔLE (TLCIC)

Le technicien de laboratoire de contrôle des industries chimiques « TLCIC » travaille sous la direction d'un chimiste plus qualifié (un « TLCIC » expérimenté, un gradué, un ingénieur industriel, un licencié ou docteur en sciences), ou d'un responsable du laboratoire (généralement un ingénieur ou chimiste hautement qualifié).

Les travaux d'analyse en laboratoire ont subi une profonde mutation au cours des dernières années en raison de la généralisation des appareils d'analyse automatisés (chromatographe, spectromètre, ...) dotés de processeurs informatiques analysant les résultats.

Néanmoins, le « TLCIC » doit toujours être capable de réaliser des analyses chimiques selon les méthodes de la chimie analytique classique, notamment afin de comprendre le fonctionnement des appareils utilisés et afin de pouvoir, le cas échéant, mener certaines opérations d'analyse selon les méthodes « manuelles ».

Le « TLCIC » prépare et effectue des analyses dans des laboratoires de contrôle, sous la direction de la ligne hiérarchique, suivant des procédures établies. Il surveille les analyses, vérifie l'exactitude des résultats et rédige les rapports d'analyse. Il peut quelque fois être amené à suggérer des décisions importantes, telles, par exemple, la mise en rebut de produits.

Il s'informe du déroulement de la production auprès des services concernés et leur communique les résultats, déviations et anomalies constatées lors des analyses.

Il doit faire preuve d'une compréhension scientifique des procédés mis en œuvre et être capable d'intervenir de façon adéquate.

Cette fonction exige une bonne capacité de raisonnement et de communication, le souci de la rigueur et de la qualité, de la sécurité et du respect de l'environnement.

TABLE DES MATIERES

- Fonction 01: Effectuer des analyses dans le respect des consignes données y compris les normes en vigueur
- Fonction 02: Développer des actions permettant de maintenir le laboratoire en état opérationnel
- Fonction 03: Participer à la conduite d'un procédé de fabrication dans le respect des consignes reçues y compris les normes en vigueur
- Fonction 04: Effectuer les opérations d'entretien prédictives, préventives et de maintenance de 1^{er} niveau sur l'installation et participer notamment aux interventions d'ordre électrique, mécanique, ...
- Fonction 05: S'intégrer dans la vie professionnelle